293

LES
ERREURS
DE
VOLTAIRE.

Tome II.

LES ERREURS DE VOLTAIRE.

Erit enim tempus cùm sanam doctrinam non sustinebunt, sed ad sua desideria coacervabunt sibi magistros, prurientes auribus, & à veritate quidem auditum avertent, ad fabulas autem convertentur.

2. ad Timoth. c. 4.

SIXIEME ÉDITION,

Revue, corrigée & considérablement augmentée, avec un Avant-propos pour le second Tome, une Table des matieres, & un Bref de N. S. P. le Pape Clément XIII.

Par M. L'ABBÉ NONNOTTE.

TOME SECOND.

UNIVERSIDAD FRANCISCO MARROQUIN
BIBLIOTECA DE JOSE CECILIO DEL VALLE
Guatemala, C. A.

A LYON,

Chez V. REGUILLIAT, Libraire, place de Louis-le-Grand.

M. DCC. LXXIV.

Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/leserreursdevolt00nonguat

AVANT-PROPOS.

ON auroit tort de regarder M. *de Voltaire* comme un incrédule, qui n'eſt ni touché, ni convaincu de ce que nous annonce la Religion. Il ne peut pas goûter la funeſte conſolation de l'incrédulité : les principes qu'il reçut autrefois des Maîtres habiles auxquels il fut confié dans ſa jeuneſſe, n'ont pu être déracinés; & il a trop de pénétration & de lumieres pour ne pas reconnoître les abſurdités, les extravagances, les impoſtures que renferment & ſur leſquelles ſont fondés les ſyſtêmes d'irréligion & d'impiété.

Cependant on reconnoît aiſément par ſes Ecrits, que, malgré ſa pénétration & ſes lumieres, il n'eſt aucune de ces abſurdités & de ces impoſtures à laquelle il ne s'efforce de donner du crédit, qu'il n'entreprenne de juſtifier & de ſoutenir, & qu'il ne tâche d'inſinuer. *Bayle*, *Hobbes*, *Barclay*, *Collins*, *Spinoſa*, *de Maillet*, *Telliamed*, quelques Auteurs ſatyriques ou médiſants, ceux qui ont écrit avec plus de malignité contre l'Egliſe, contre ſes Miniſtres,

contre la Religion, sont toujours les sources respectables où il va puiser; ce sont les heureux champs où il va glaner de temps en temps.

Car il sent son infécondité, quoiqu'il soit bien éloigné d'en convenir; & comme Maharbal disoit autrefois au vainqueur de *Cannes* : *les Dieux n'ont pas tout donné à un seul homme; vous savez vaincre*, Annibal, *mais vous ne savez pas profiter de la victoire.* Ainsi, on peut dire à M. *de Voltaire* : le Ciel ne verse pas tous ses dons sur un seul homme; vous avez le talent d'embellir, *Voltaire*, vous n'avez pas celui de créer.

Tit. Liv.

Ses recherches ainsi faites, il exerce ensuite son style en toute liberté; avec ce secours, il fait des Pieces fugitives, des Poëmes, des Mêlanges de Philosophie, de Littérature, d'Histoire, de Fables, d'Allégories, & il n'est aucune de ces Pieces dans lesquelles il ne s'étudie à porter quelque coup à la Religion. Il varie ses attaques de toutes les manieres imaginables; tout est bon pour lui, pourvu qu'il arrive à son but : *Dolus an virtus, quis in hoste requirat ?* Il vous cite hardiment des Auteurs qui n'ont jamais existé; il fait dire à d'autres ce qu'ils n'ont jamais dit; il vante l'autorité des calculs dont on a démon

tré la fauſſeté : auſſi tous ſes Ecrits atteſtent-ils bien que la choſe dont il ſe pique le moins, c'eſt de paſſer pour un homme qui reſpecte la vérité. *

---

* Ainſi il vous donne pour le plus ancien Livre du monde le *Hanſcrit* des Indiens; Livre que perſonne n'a jamais vu ni connu, qui n'a jamais exiſté que dans ſon imagination : il vous cite un texte d'un autre Livre Indien, traduit par *Pachymere*, ſur le mépris qu'on doit faire de toutes les diſputes de Religion. Liſez *Pachymere*, vous ne trouverez ni le Livre ni le Texte; il affirme qu'*Alexandre* envoya de Babylone en Grece les obſervations des Aſtronomes Chaldéens, leſquelles remontoient deux mille cinq cens cinquante-cinq ans avant l'Ere Chrétienne, c'eſt-à-dire avant Jeſus-Chriſt; mais remarquez que ces obſervations furent envoyées trois cens trente ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt, & qu'elles ne remontoient qu'à mille neuf cens trois ans, ſelon *Simplicius*, le ſeul Auteur qui rapporte ce fait : or ces deux ſommes, trois cens trente, & mille neuf cens trois, ajoutées enſemble, ne font que deux mille deux cens trente-trois. L'erreur eſt donc de trois cents vingt-deux ans qu'il plaît à M. *de Voltaire* d'ajouter pour mettre *Moïſe* en défaut : il dit que les Croiſés Français ayant pris Conſtantinople, porterent par-tout le ravage, pillerent le Temple de Sainte Sophie, & danſerent enſuite, dans le Sanctuaire de ce même Temple, avec les femmes avec leſquelles ils avoient couché. L'Abbé *Velly* écrivit à *Voltaire*, pour ſavoir en quel endroit il avoit déterré cette anecdote curieuſe. Qu'importe, lui répondit *Voltaire*, que l'anecdote ſoit

Cependant, malgré ce caractere hardi, il n'oſe pas toujours attaquer la Religion d'une maniere trop ouverte : plus les coups qu'il veut lui porter ſont violents, plus il a ſoin de cacher la main, ou de ſe ménager une eſpece de défenſe auprès de ceux que la hardieſſe auroit révoltés; & c'eſt en cela, plus qu'en toute autre choſe, qu'on remarquera dans lui la plus heureuſe fécondité.

C'eſt pour cela qu'il emprunte des perſonnages étrangers ou imaginaires, qu'il fait paroître ſur le théatre, dans ſes Poëmes, dans ſes pieces fugitives, mettant ſans pudeur & ſans décence, dans leur bouche, la noirceur des plus affreux ſentimens. Que d'impiétés révoltantes ſur les levres de *Philoctete*, de *Jocaſte*, d'*Alzire*, de *Zamore*, de *Mahomet !* Que de dériſions indécentes du Baptême dans la bouche de ſes *Quakers !* Que de railleries contre la ſageſſe du Créateur dans ſon ſonge de *Platon !* Mais on auroit tort de lui faire pour cela aucun reproche, vous dira-t-il; ce

---

vraie ou fauſſe? Quand on écrit pour amuſer le Public, faut-il être ſi ſcrupuleux à ne dire que la vérité? On pourroit citer des milliers d'exemples ſemblables; mais nous nous contentons de renvoyer à notre premier volume & à la Réponſe aux *Eclairciſſements.*

n'eſt point lui qui parle, ce ne ſont point là ſes ſentimens; ce ſont les ſentimens qui conviennent naturellement aux perſonnages de ſes Pieces.

C'eſt pour cela qu'il adopte toutes les calomnies des Auteurs les plus mépriſables, les plus cyniques, les plus juſtement déteſtés; les amplifie encore, les exagere, pour faire de ſon *Hiſtoire générale* un ramas d'horreurs contre le Chriſtianiſme. Sa défenſe eſt bientôt prête; il vous aſſure qu'il ne dit rien de lui-même, qu'il rapporte les faits avec ſincérité, que tout ce qu'on a à faire en liſant ces horreurs, c'eſt de plaindre ces ſiecles malheureux, où les Chrétiens, entraînés par le fanatiſme & dominés par la ſuperſtition, ne reſpirerent que le crime & la fureur.

C'eſt pour cela qu'il reſſuſcite toutes les extravagances des anciens & nouveaux Philoſophes ſur la matiere, ſur l'ame, ſur la divinité, ſur l'éternité du monde, ſur la Religion, ſur les principes de Morale: il ne paroît ni les adopter, ni les combattre; il ſemble ſe contenter de les expoſer; mais on voit que dans le fond il s'efforce de donner à ces opinions toute la probabilité, & à ces objections toute

la force dont elles ſont ſuſceptibles ; pour faire révolter la raiſon contre la foi, & les paſſions contre la morale qu'enſeigne la Religion.

C'eſt pour cela qu'affectant une érudition dont il n'a que l'apparence, il vous parle du ton le plus décidé ſur les antiquités Chinoiſes & Indiennes : on le prendroit d'abord pour un prodige de ſavoir. Qu'on entreprenne de vérifier quelques points, qu'on cherche des preuves de ce qu'il a affirmé, on eſt ſurpris de ne plus trouver en lui qu'une hardieſſe de Romancier ou une continuelle infidélité. *

---

* *Du Halde*, le Compilateur des meilleurs Mémoires que nous ayons de la Chine, ne fait commencer cet Empire que long-temps après le déluge. On doit juger, après lui, que les Mémoires des premiers temps ne ſont ni authentiques, ni ſûrs, puiſqu'il donne pour un fait certain que toutes les bibliotheques furent brûlées, par l'ordre d'un Empereur, peu de ſiecles avant Jeſus-Chriſt ; cependant *Voltaire* fait commencer cet Empire pluſieurs milliers d'années non-ſeulement avant le déluge, mais même avant la Création. Il faut, en vérité, qu'il compte bien ſur la ſimplicité & l'ignorance de ſes Lecteurs. Pour les antiquités Indiennes, un des anciens Ecrivains, qui réunit le plus de lumieres, d'érudition & de critique, nous apprend que les Indes n'ont commencé d'être un

Après avoir ainſi déguiſé ſa marche, & maſqué ſon perſonnage, il croît s'être mis dans une entiere liberté de tout dire, de tout combattre, de tout condamner : auſſi, qu'on parcoure ſes Ecrits, & l'on trouvera qu'il n'eſt aucun des fondements de la Foi qu'il ne s'efforce d'ébranler, aucune des preuves de la Religion qu'il ne tâche d'affoiblir, aucun des dogmes, préceptes, obſervances du Chriſtianiſme ſur leſquels il ne répande le fiel de la ſatyre ou la malignité de la raillerie. Que penſe-t-il donc, que tient-il, qu'enſeigne-t-il ſur la Religion ? Voici quelques-uns des articles principaux de la doctrine qu'il nous débite.

I.

Y a-t-il un Dieu Créateur ? Ce qui eſt certain, c'eſt que tous les anciens Philoſophes ont enſeigné l'éternité du monde, c'eſt que toute l'antiquité a cru la matiere éternelle. L'argument de la ſucceſſion des êtres ne prouve rien pour la création ; car les Athées

Mêlang. Poëme ſur la Loi naturelle.

---

peu connues que vers le temps des conquêtes d'*Alexandre*, & qu'on ne peut pas même compter ſur les relations de ces temps-là. *Strabo. Geog. lib.* 15.

ſoutiennent qu'il n'y a point de générations, qu'il n'y a point d'êtres produits, qu'il n'y a pas pluſieurs ſubſtances.

I I.

Mêlang. ch. des Socin. & Ariens. Les plus grands Hommes, les Oracles de l'humanité entiere, ne ſont point de l'avis de Saint Athanaſe ſur la Trinité ; ils vous diſent nettement que le Pere eſt plus grand que le Fils. Les Unitaires (ceux qui nient la Divinité de Jeſus-Chriſt) raiſonnent plus géométriquement que les Catholiques.*

I I I.

Mêlang. ch. des Juifs. Les Ecritures des Chrétiens ſont l'ouvrage de la Nation la plus ignorante & la plus mépriſable qui fut jamais ; ces Livres ſont remplis d'abſurdités, de fauſſetés, de traits qui ne prouvent que l'ignorance.

I V.

Sixieme Diſcuſſion Philoſophique. La chûte d'Adam, ſa punition, le péché originel, ne ſont que des fables dignes de mépris.

V.

Mêlang. ch. 27. Il n'eſt pas démontré que la matiere ne puiſſe pas penſer : tous les anciens

* Ce *géométriquement* vient bien en parlant de la nature de Dieu.

anciens Philosophes ont cru l'ame corporelle ; plusieurs des Peres de l'Eglise l'ont cru de même : il faut donc mettre la spiritualité de l'ame au rang des choses problématiques ; au reste ce point n'influe en rien dans la société civile, & l'on peut être Matérialiste, & en même-temps très-vertueux.

VI.

Si l'on admet une ame corporelle, il est fort inutile de supposer son immortalité & sa liberté. Mêlang. ch. 27.

VII.

Les disputes scholastiques (c'est-à-dire dogmatiques) sont de vénérables billevesées. Ch. des Socin.

VIII.

Les Martyrs, dont les Chrétiens se font tant d'honneur, n'ont guere été que des hommes factieux, des emportés, des rebelles, des fanatiques ; le nombre en est petit, & d'ailleurs les fausses Religions ont eu aussi les leurs. Mêlang. ch. 61. Histoire général. ch. 5.

IX.

Ce n'est pas au sang de ses Martyrs que le Christianisme doit ses grands progrès ; c'est aux violences de Constantin, aux barbaries de Charlemagne, &c. Histoire générale, chap. 6, &c.

X.

Les prieres, les sacrifices, les of- Mêlang. ch. 78.

frandes religieuſes, ne ſont que d'adroites inventions des Prêtres avides, pour leurrer & dépouiller un peuple d'imbécilles.

X I.

Hiſtoire générale. Penſées. Le Clergé n'eſt qu'un amas d'hommes vicieux, inutiles, à charge à l'Etat, pour la réformation duquel on devroit ſuivre les exemples qu'ont donnés l'Angleterre & le Nord au ſeizieme ſiecle.

XII.

Mêlanges. Le célibat de Religion ne doit ſon origine qu'à la fainéantiſe; c'eſt une perte pour l'Etat, une charge pour les Peuples, un ſcandale pour la Société.

XIII.

Hiſtoire générale, ch. 7. Rien de plus mal-imaginé que les Conciles, qui ne ſont que des cabales de Prêtres pour décider ſur des mots; rien de plus pernicieux à la Religion; rien de plus ſage que la conduite des Païens, qui laiſſoient à chacun la liberté de penſer, de croire & de parler comme il vouloit.

Ce n'eſt là qu'un échantillon de ce que débite M. *de Voltaire* contre le Chriſtianiſme; mais, après avoir travaillé à détruire, il ſonge à réédifier: au Chriſtianiſme il ſubſtitue la Religion naturelle, la Loi naturelle, c'eſt-à-

dire qu'il y substitue ces grands mots que les Philosophes emploient pour masquer leur impiété, dont ils seroient bien embarrassés de donner une définition juste, claire & satisfaisante, & par lesquels ils séduisent une multitude de ces petits êtres suffisants à qui la Religion est à charge, dont la lecture de quelques ouvrages ténébreux fait toute la science, & qui trouvent que c'est bien plutôt fait de fronder que de sonder des vérités qui dérangeroient infailliblement tout leur système d'indépendance & de libertinage.

Si l'on vouloit donner une définition de la Loi naturelle, on pourroit dire que c'est *une lumiere que Dieu met dans toutes les ames pour leur faire découvrir les premieres vérités, connoître les premiers devoirs, & discerner ce qui est juste de ce qui ne l'est pas.*

C'est-là à-peu-près l'idée qu'en donne un des plus grands Hommes de l'antiquité; mais nos Philosophes à la mode ne l'admettroient pas: elle est trop juste & trop féconde en conséquences qui détruiroient tous leurs principes. Voici la sage & lumineuse doctrine que donne M. *de Voltaire* sur ce point fondamental. Cicer. de Leg.

I.

Poëme sur la Loi naturelle. Toute la Religion consiste à reconnoître un Dieu & à être juste; le reste est arbitraire.

II.

Mêlang. ch. 11. Le Déisme est la Religion du bon sens, la Religion des Philosophes & des Sages.

III.

Mêlang. ch. 11. Le Déisme est une Religion répandue dans toutes les Religions, c'est un métal qui s'allie avec tous les autres, & dont les veines s'étendent sous terre; le secret n'est que dans les mains des adeptes.

IV.

Poëme sur la Loi naturelle. On peut abjurer le Christianisme, devenir le scandale de l'Eglise, sans s'écarter ni de la raison ni de la Loi naturelle.

V.

Henriade, chant 7. Le préjugé nous représente Dieu comme injuste, emporté, jaloux, séducteur & barbare: idée absurde. Dieu ne se plaît point à déchirer l'ouvrage de ses mains: s'il est infini, c'est dans les récompenses; & il ne punit point, par des tourments affreux & éternels, quelques moments de foiblesse & quelques plaisirs passagers.

VI.

Comme le Créateur conduit la matiere par le mouvement, ainſi il conduit les hommes par le plaiſir : les hommes n'ont point d'autre moteur ; c'eſt par la voix du plaiſir que Dieu nous appelle. Diſcours de la nature du plaiſir.

VII.

Les Philoſophes, (*tels qu'ont été l'athée* Spinoſa, *l'impie* Hobbes, *le ſceptique* Bayle, *le fataliſte* Collins, *le téméraire Auteur des* Penſées Philoſophiques, *& toute cette multitude d'Ecrivains modernes, copiſtes ou échos d'impiétés ;*) les Philoſophes ne parlent qu'en faveur de la raiſon : ils aiment la Religion, ils détruiſent la ſuperſtition. Penſées.

Il faut donc non-ſeulement les tolérer, mais les regarder comme les maîtres & les bienfaiteurs du genre humain.

VIII.

La Tolérance, qui eſt également ennemie de la perſécution & de la ſuperſtition, ramene l'âge d'or dans un Etat ; la raiſon la conſeille, l'exemple des Païens nous y autoriſe. Lettre au Roi de Pruſſe. Mêlang. ch. 27.

IX.

Chez les Grecs & les Romains, aucune Secte ne fut perſécutante ; toutes étoient paiſibles : c'eſt ce qui nous con- Mêlang. ch. 7.

fond ; c'eſt ce qui nous fait voir que la plupart des raiſonneurs d'aujourd'hui ſont des monſtres, & que ceux de l'antiquité étoient des hommes.

X.

Mêlang. Hiſtoire générale. Le plus cruel ennemi de la ſociété c'eſt l'intolérance ; c'eſt elle qui a fait couler des rivieres de ſang depuis *Conſtantin*, qui a allumé les bûchers, excité les fureurs des perſécutions, rempli l'Univers d'aſſaſſinats, de meurtres, de perfidies, &c.

XI.

Lettre au Roi de Pruſſe. L'intolérance eſt le vice & le péché des Prêtres & des Théologiens.

XII.

Les Prêtres & les Théologiens ſont des ames gonflées de vices & d'orgueil, à proportion qu'elles ſont vuides de vérités : ils voudroient troubler toute la terre pour un ſophiſme, & intéreſſer tous les Rois à venger, par le fer & par le feu, un argument *in barbara*.

Ce n'eſt-là qu'un léger coup d'œil, un petit extrait de la doctrine enſeignée dans les Ecrits de *Voltaire* : ce ſont-là les erreurs ou plutôt les monſtrueuſes horreurs que nous allons combattre. A ce ſeul coup-d'œil on ſent d'abord que tout réclame contre l'Ecrivain ; la raiſon, la Religion, les ſentiments gravés

dans tous les cœurs de juſtice, de décence, de reſpect pour la vérité : ce ſeront auſſi la raiſon, la Religion & ces précieux ſentiments qui nous fourniront les armes contre lui.

La raiſon eſt le premier flambeau dont Dieu nous éclaire pour nous découvrir les lumieres & les plus importantes vérités ; pour le connoître & nous connoître nous-mêmes, apprendre notre véritable origine, la nobleſſe & l'excellence de la ſubſtance qui penſe dans nous, ſon immortalité, le don précieux de notre liberté. Avec ce flambeau nous appercevons déjà tous les principes de la Religion naturelle, des vertus morales ; nous ſommes déjà Chrétiens à demi : *anima naturaliter chriſtiana.* Tertull.

Et c'eſt ce flambeau que *Voltaire* s'efforce de dérober au monde : ce ſont ces précieuſes lumieres qu'il tâche d'étouffer par ce jargon ſéducteur qu'il appelle Philoſophie ; par ces ſophiſmes mépriſables, qui ne ſont propres qu'à faire mépriſer ceux qui s'y laiſſent prendre ; par ce ton hardi qui n'eſt appuyé que ſur la préſomption & l'infidélité, par ces déclamations de fureur contre tout ce qui combat & condamne le libertinage philoſophique de nos jours : ce

ſont-là les moyens qu'il prend,

Pour obſcurcir l'idée d'un Dieu Créateur, dont la ſageſſe & la puiſſance infinies éclatent dans toutes ſes œuvres;

Pour établir, malgré les preuves victorieuſes de la révélation, un monſtrueux Déiſme, c'eſt-à-dire cette Religion ſi commode qui vous diſpenſe de tout, & qui ne vous oblige ni à rien croire, ni à rien faire;

Pour rendre problématiques les dogmes de la ſpiritualité de l'ame, de ſon immortalité, de ſa liberté;

Pour faire adopter la licence la plus extravagante de toute ſorte d'Ecrivains, quoique cette licence ſoit la plus dangereuſe pour la ſociété, la plus funeſte aux mœurs, la plus outrageante à la Religion.

Ce ſont-là les premiers monſtres contre leſquels nous allons combattre, pour rendre à la raiſon ſes droits & ſon empire, & pour lui faire ſuivre ces premieres lumieres qu'elle a reçues de Dieu, ces lumieres précieuſes qui la conduiront infailliblement juſqu'à la porte du Sanctuaire de la Religion & de la révélation : c'eſt-là le premier objet des diſcuſſions dogmatiques de cette ſeconde Partie.

Elle eſt renfermée, cette révéla-

tion, dans nos Livres sacrés, c'est-à-dire dans la collection des divines Ecritures : collection où l'on trouve ces Livres, que l'on démontre être les plus anciens & les plus authentiques qui soient dans le monde; qui nous donnent les plus sublimes & les plus pures idées de la Divinité; qui enseignent la morale la plus saine; qui nous fournissent seuls de vraies lumieres sur la naissance du monde, la premiere origine des Nations, le commencement des anciens Empires : collection qui, présentant une suite historique de plus de quatre mille ans, présente en même-temps l'harmonie & la liaison la plus parfaite entre toutes ses parties, les écrits postérieurs confirmant toujours ce que les précédents avoient annoncé : collection où éclatent de toute part les plus brillants caracteres de la Divinité, par les prodiges les plus frappants que l'esprit humain puisse concevoir, par une multitude innombrable de prophéties lumineuses, qui perçant dans les profondeurs obscures de l'avenir montroient, comme déjà présent, ce que les siecles suivants devoient voir, ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont attesté : collection la plus précieuse que l'homme en société, l'homme religieux,

le Philosophe, le Savant, puissent consulter, étudier, méditer, à cause des lumieres sûres qu'on y puise pour tout ce qui peut & qui doit intéresser l'homme : collection enfin contre laquelle les ennemis du Christianisme & de la vérité ne s'élevent continuellement avec une malignité infernale, que parce que ces Livres sacrés sont les flambeaux de la Religion, la regle des mœurs, le fléau de l'orgueil philosophique, la censure la plus redoutable & la plus effrayante du déréglement des passions.

Voltaire n'ose pas les attaquer de front; mais ses attaques, pour être indirectes, ne s'en font pas avec moins de violence & d'animosité. Pour inspirer du mépris pour ces Livres divins, il fait la satyre la plus insensée & la plus impie contre la Nation qui en a été la dépositaire il y a plus de trente siecles; qui a été l'objet des prophéties qui y sont annoncées, des prodiges qui y sont rapportés; qui a fourni ces grands Hommes que Dieu avoit choisis & inspirés pour annoncer ses Loix & ses volontés : il calomnie les Ecritures, il altere les faits, il suppose des erreurs, des contradictions qui n'existent que dans son imagination échauffée par la haine & par l'impiété.

En ſuivant toujours ce même plan, il ne voit dans le dogme du péché originel qu'une fable puérile ; dans l'hiſtoire du Déluge, qu'une abſurdité ; dans la population de l'Univers, telle que nous l'apprennent les Livres ſaints, que la preuve d'une ignorance mépriſable : les autres points de la révélation, quand l'occaſion s'en préſente, ne ſont pas autrement traités.

Tout ce qu'il y a de téméraire, d'abſurde, de calomnieux dans ces imputations, c'eſt ce qui fera le ſecond objet de nos diſcuſſions dans cette ſeconde Partie ; c'eſt ce que nous détruirons : nous en démontrerons la fauſſeté & la témérité ; nous jetterons déjà quelques rayons de ces preuves lumineuſes que le Dictionnaire anti-Philoſophique, que nous préparons, préſentera bientôt dans tout leur détail & avec toute leur clarté.

Enfin, c'eſt l'Egliſe Chrétienne qui eſt chargée, par l'autorité divine, de nous préſenter ces Livres ſacrés, de nous les expliquer, d'en faire la matiere de ſon enſeignement & de notre inſtruction. A ces titres on peut juger combien elle doit être odieuſe à un homme qui ſe montre comme l'ennemi déclaré de la Religion & de la révé-

lation ; auſſi ſes Miniſtres ſont-ils continuellement l'objet des ſatyres les plus violentes ; ſes auguſtes Aſſemblées, ſes Conciles, qu'on peut appeller les Etats-généraux de la Religion Chrétienne, ſont regardés avec le dernier mépris ; ſes obſervances & les pratiques de ſon culte ſont la matiere de la raillerie la plus indécente ; l'uſage de ſon autorité contre les ſéducteurs, les hommes ſans foi & ſans mœurs, eſt traité de fanatiſme, de barbarie, de perſécution intolérable.

Et quel eſt celui qui oſe s'ériger ainſi en cenſeur de tout ce qu'il y a de plus reſpectable & de plus ſacré, qui oſe ſe donner pour l'oracle, le réformateur, le nouveau maître de l'Univers ? A Dieu ne plaiſe que je prenne ici le ton qu'il a pris lui-même dans la réponſe qu'il m'a faite par ſes *Eclairciſſements*. Je ne me départirai jamais de cette ſage décence dans laquelle je me renferme par goût, & que les honnêtes gens exigent toujours des Ecrivains ; j'aime mieux mériter leur ſuffrage par ma modération, que plaire à d'autres en faiſant de mon Adverſaire un portrait où il y auroit trop de vérité ; mais on le reconnoîtra ſuffiſamment par le reſte de ſes erreurs, que nous allons combattre & dévoiler.

TABLE
DES CHAPITRES
Contenus dans ce second Tome.

CHAPITRE I. *REMARQUES sur les pensées de Voltaire sur l'administration publique*, page 1
CHAP. II. *Des preuves de l'Existence de Dieu*, 17
CHAP. III. *Du Déisme*, 29
CHAP. IV. *De la Tolérance des Philosophes*, 36
CHAP. V. *Du Matérialisme, ou Dissertation sur l'Ame*, 43
CHAP. VI. *De la nature de l'Ame*, 51
CHAP. VII. *De Locke*, 54
CHAP. VIII. *Des Sentimens des anciens Philosophes sur l'Ame*, 59
CHAP. IX. *De l'Immortalité de l'Ame*, 61
CHAP. X. *De la Morale des Philosophes*, 65
CHAP. XI. *De la Liberté*, 73
CHAP. XII. *Des vérités révélées & des Livres divins*, 80

CHAP. XIII. *Du Péché originel*, 85
CHAP. XIV. *De la population de l'Univers*, 90
CHAP. XV. *De la Population de l'Amérique*, 92
CHAP. XVI. *De la Population du Nord*, 97
CHAP. XVII. *De la Nation Juive*, 101
CHAP. XVIII. *Des Conciles*, 112
CHAP. XIX. *De la politique attribuée à quelques Papes sur les matieres de Foi*, 120
CHAP. XX. *Des sectes persécutantes*, 124
CHAP. XXI. *Des offrandes consacrées par le motif de Religion*, 128
CHAP. XXII. *Du Célibat de Religion*, 131
CHAP. XXIII. *De la Subordination*, 137
CHAP. XXIV. *Des richesses & de la Puissance du Clergé*, 152
CHAP. XXV. *Des Mœurs & de l'Esprit du Clergé*, 162
CHAP. XXVI. *De la Nation Française*, 175
CHAP. XXVII. *Examen du Poëme sur la Loi naturelle*, 182
ARTICLE I. *D'un Dieu Créateur*, 184
ARTICLE II. *De la Nature de l'Ame*, 190

DES CHAPITRES. xxvij
ARTICLE III. *Du culte de Religion*, 197
ARTICLE IV. *De la divinité de la Religion*, 204
ARTICLE V. *Du Tolérantisme*, 207
ARTICLE VI. *Des avantages du Tolérantisme*, 211
ARTICLE VII. *De l'intolérance*, 215
ARTICLE VIII. *Des guerres & des persécutions pour cause de Religion*, 220
ARTICLE IX. *Du Gouvernement de la Religion*, 225
ARTICLE X. *Des Vertus des Païens*, 228
ARTICLE XI. *Analyse du Poëme sur la Loi naturelle, avec de courtes observations sur divers endroits de ce Poëme*, 232
CHAP. XXVIII. *De quelques Ouvrages attribués à M. de Voltaire, mais non avoués*, 249
CHAP. XXIX. *Résumé général de toute cette Réfutation, où l'on explique ce qu'on doit penser, & comment on doit regarder les Ouvrages de M. de Voltaire*, 252
RÉPONSES *aux Eclaircissemens historiques de M. de Voltaire*, 257
RÉPONSES *aux Additions aux Observations sur le Libelle intitulé*, les Erreurs de M. de Voltaire, *par M. Dan...* 326

ARTICLE I. *De l'établiſſement du Chriſtianiſme*, 327
ARTICLE II. *Des différentes eſpeces d'hommes*, 331
ARTICLE III. *De Michel Servet*, 335
ARTICLE IV. *De Cromwel*, 338

Fin de la Table du Tome Second.

LES

LES ERREURS DE VOLTAIRE.

SECONDE PARTIE.

LES ERREURS DOGMATIQUES.

CHAPITRE PREMIER.

Remarques sur les pensées de Voltaire sur l'administration publique.

NOUS proposons d'abord ces remarques sur les pensées de *Voltaire*, parce qu'elles peuvent répandre un grand jour sur ce que nous aurons à dire ensuite. Il les appelle : *Pensées sur l'administration publi-*

que. Le titre auroit été plus juste, s'il les eût appellées : pensées sur toutes sortes de sujets, & principalement contre la Religion.

I.

Les Philosophes n'ayant aucun intérêt particulier, ne peuvent parler qu'en faveur de la raison & de l'intérêt public. Ils aiment la Religion, & ils rendent service aux Princes en détruisant la superstition, qui est toujours l'ennemie des Princes.

Pour comprendre les pensées de M. *de Voltaire*, il faut savoir ce qu'il entend par ces mots : *Philosophe, Religion, Superstition.*

Le Philosophe, selon l'esprit de *Voltaire*, c'est celui qui ne reconnoît aucune loi divine, & qui déchire toutes les loix humaines.

La Religion, c'est la liberté de penser comme on veut, & un mot dont on couvre l'irréligion.

La Superstition, c'est un nom général qu'on donne à tous les cultes, & qu'on n'emploie jamais plus volontiers que quand on veut décrier le seul véritable culte. La suite de ces remarques prouvera la vérité des définitions que je donne maintenant.

Voltaire dit que les *Philosophes aiment la Religion ;* & tout de suite il met au rang des Philosophes les plus fameux impies que l'on connoisse : il y met *Spinosa*, *Hobbes*, le Lord *Shaftbury*, *Tolland*, *Bayle*, *Collins*, *Becker*, l'Auteur des Pensées philosophiques, & d'autres dont on verra le caractere & les

impiétés dans le Chapitre de la tolérance des Philosophes. Est-ce au nombre de ces Philosophes là que M. *de Voltaire* veut être mis lui-même? Est-ce comme eux qu'il aime la Religion?

II.

La superstition est le plus horrible ennemi du genre humain.

Tout ce qui n'est pas Philosophe est superstitieux aux yeux de *Voltaire:* tout ce qui n'est pas selon les dogmes de la Philosophie moderne est superstition. La Religion est très-opposée à cette Philosophie. Que conclure de-là? C'est que c'est la Religion qui, selon *Voltaire*, est *le plus horrible ennemi du genre humain.*

III.

Quand la superstition domine le Prince, elle l'empêche de faire le bien de son peuple; quand elle domine le peuple, elle le soulève contre son Prince.

Il faut donc que les Anglois, dont *Voltaire* fait de si grands éloges, soient bien superstitieux, car il n'est point de Peuple qui se soit soulevé si souvent contre ses Princes.

IV.

C'est la superstition qui a fait assassiner Henri III, Henri IV, Guillaume, *Prince d'Orange, & tant d'autres: c'est elle qui a fait couler des rivieres de sang depuis* Constantin.

Il y a eu des crimes affreux & des assassinats détestables commis par des Chrétiens;

mais ces crimes ont été beaucoup plus rares parmi eux, que parmi les Païens & les Mahométans. De plus de cinquante Empereurs Romains qu'il y a eu avant *Conſtantin*, il en eſt très-peu qui n'aient été aſſaſſinés. En moins d'un ſiecle, après *Mahomet*, cinq ou ſix Califes périrent de la même maniere. La plupart de ces crimes, loin d'être déteſtés & punis, furent approuvés & récompenſés; les Chrétiens ont déteſté & vengé preſque tous ceux qui ont été commis chez eux. C'eſt donc un outrage ſans fondement que *Voltaire* fait ici au Chriſtianiſme.

Obſervez que ce n'eſt que chez les Catholiques qu'il va rechercher les exemples des grands crimes. Le Duc de *Guiſe* eſt aſſaſſiné par *Poltrot de Meré; Charles I* eſt jugé & décapité par les ordres de *Cromwel; Jacques II*, Roi d'Angleterre, & *Sigiſmond*, Roi de Suede, ſont détrônés par des Sujets rebelles. M. *de Voltaire* ne parle point de ces crimes déteſtables: c'eſt qu'ils ont été commis par des Proteſtants, & ce n'eſt point ſur eux qu'il veut faire tomber l'odieux de la ſuperſtition.

C'eſt encore par une exagération calomnieuſe qu'il reproche aux Chrétiens les rivieres de ſang qu'ils ont fait couler depuis *Conſtantin*; il y a eu quelquefois, de la part des Hérétiques, de grandes rebellions. *Voltaire* trouve-t-il mauvais que des Princes légitimes aient pris les armes pour punir des rebelles, venger la Religion, & main-

tenir leur autorité ? D'ailleurs l'Univers a-t-il autant souffert de ces guerres, qu'il souffrit autrefois de celles dont l'Empire de Rome Païenne fut agité, pendant trois siecles qu'il dura ? Pendant trois cens ans ne vit-on pas presque sans interruption les Légions Romaines acharnées les unes contre les autres, & se détruire avec fureur ? Pendant trois cens ans ne vit-on pas presque toujours la moitié de l'Univers armée pour désoler l'autre moitié, & presque tous les regnes marqués par les troubles des guerres civiles ? Et n'est-ce pas la Religion Chrétienne qui commença d'arrêter ces rivieres de sang qui avoient coulé jusqu'à *Constantin* ?

Je demande à ces ignorants déclamateurs, échos de *Voltaire*, qui ne cessent de parler de ces rivieres de sang que la Religion a fait couler depuis *Constantin*, je leur demande quelle guerre de Religion ils pourroient citer durant les douze cens premieres années du Christianisme ? La premiere que nous connoissions, n'est-ce pas celle qu'on fit au treizieme siecle contre les furieux & détestables *Albigeois*, qui ne dura que quelques années, & qui ne fut que dans le Languedoc seul & dans quelques cantons voisins ? La seconde, ne fut-ce pas celle des *Hussites* au quinzieme siecle, & qui ne se fit sentir qu'en Bohême ? En pourroient-ils citer d'autres avant les dernieres susciteés par les Sectateurs de *Luther* & de *Calvin* ? Comment donc ose-t-on

affirmer que la Religion a fait couler des rivieres de sang depuis *Constantin* ?

Une malignité aussi calomnieuse & aussi manifeste que celle que montre ici M. *de Voltaire*, peut produire un grand bien, c'est de le décréditer.

V.

Il n'y a pas un seul exemple, sur la terre, de Philosophes qui se soient opposés aux Loix du Prince ; il n'y a pas un siecle où la superstition n'ait causé des troubles qui font horreur.

Il n'y a pas un seul exemple de ces Philosophes, selon l'esprit de *Voltaire*, qui n'aient parlé ou écrit contre les Loix. *Montesquieu* & *Boulainvilliers* blâment assez ouvertement, quoiqu'indirectement, les Loix de leur patrie. *Tolland* fut pris les armes à la main contre son Roi ; *Becker* fut dépossédé de sa charge pour avoir résisté aux Puissances ; *Spinosa* ne connoissoit point d'autres Loix que celles du plus fort.

Si les Philosophes n'ont pas excité des rebellions éclatantes, c'est qu'on n'a pas tenu compte de leurs beaux raisonnements, & le monde n'en a été que plus heureux.

VI.

La raison en se perfectionnant a détruit le germe des guerres de Religion ; c'est l'esprit philosophique qui a banni cette peste du monde.

Les guerres de Religion ont désolé l'Allemagne, la France, l'Angleterre, les Pays-

Bas. Qu'on examine quel a été le germe de ces guerres, on verra que c'a été la hardieſſe de quelques hommes qui ont entrepris de bannir ou d'altérer l'ancien culte : une indocilité orgueilleuſe, qui n'a point voulu reconnoître d'autorité en ce qui regarde la foi & la morale ; une vanité inſenſée, qui a cru avoir en partage les lumieres & la raiſon, & qui n'a regardé le reſte des hommes que comme les ſtupides eſclaves des préjugés.

C'eſt ainſi que penſerent, au ſeizieme ſiecle, les prétendus Réformateurs de la Religion. Nos Philoſophes modernes penſent-ils autrement aujourd'hui ? Avec quelle pitié ne regardent-ils pas ceux qui ont encore le courage de reſpecter l'autorité de la foi, & de remplir les devoirs de la Religion ? Quels efforts ne font-ils pas pour les rendre mépriſables ou odieux ? Que ne ſouffre pas leur orgueil quand on dévoile l'extravagance de leurs penſées, l'abſurdité de leurs raiſonnements, la fauſſeté de leurs calomnies & de leurs menſonges ? Que n'auroit pas à craindre d'eux l'Univers Chrétien, s'ils avoient autant de pouvoir & d'autorité qu'ils ont d'audace & de préſomption ? Ce n'eſt que par impuiſſance qu'ils ſont pacifiques ; il n'y auroit certainement point de peſte plus dangereuſe & plus funeſte au monde, que celle qu'y répandroit l'eſprit Philoſophique, s'il étoit jamais dominant.

L'homme qui penſe & qui réfléchit, reconnoîtra toujours que c'eſt à la Religion à

perfectionner la raison, & que rien, en effet, ne l'a plus perfectionnée que les lumieres que la Religion lui a fournies ; aussi, depuis l'établissement du Christianisme, on connoît beaucoup mieux la Divinité, la morale, les différents devoirs de l'homme, que ne les avoient connu les Philosophes de l'antiquité ; mais rien n'est plus propre à égarer la raison que l'esprit philosophique : on en pourra juger par les dogmes extravagants qu'ont enseigné les Philosophes, dont nous parlerons bientôt.

VII.

Si Luther & Calvin *revenoient au monde, ils ne feroient pas plus de bruit que les Scotistes & les Thomistes. Pourquoi ? Parce qu'ils viendroient dans un temps où les hommes commencent à être éclairés.*

La sentence & le fondement sur lequel elle est appuyée, sont également faux. *Arius* vint dans un siecle éclairé ; & cependant, quels troubles n'excita-t-il pas ? Les Ecrits de *Jansenius* n'ont guere paru que dans le beau siecle de *Louis* XIV, & cependant quels bruits & quels troubles n'ont-ils pas occasionné en France & dans les Pays-Bas ?

VIII.

Ce n'est que dans des temps de barbarie qu'on voit des sorciers, des possédés, &c.

Jesus-Christ est venu dans le beau siecle d'*Auguste*. Les Apôtres Saint *Pierre* & Saint *Paul* ont été dans le même temps : ils ont délivré des possédés, confondu des magiciens ;

ciens ; les Livres sacrés en font foi. M. *de Voltaire* assure qu'il n'y a jamais eu ni possédés ni sorciers dans les siecles éclairés. Qui est-ce qui mérite la préférence, qui est-ce qui doit avoir le plus d'autorité, ou nos Livres divins, ou M. *de Voltaire* ?

IX.

Ce Gouvernement seroit digne des Hottentots, *dans lequel il seroit permis à un certain nombre d'hommes de dire :* C'est à ceux qui travaillent de payer ; nous ne devons rien, parce que nous sommes oisifs.

C'est le Gouvernement de tous les Pays. Le Payſan travaille & paie ceux qui ne font rien ; le Noble, le Magistrat, l'homme d'Eglise, vivent de leurs revenus, & ils ne servent que quand ils sont payés, ou qu'ils s'attendent de l'être.

X.

Ce Gouvernement outrageroit Dieu & les hommes, dans lequel des citoyens pourroient dire : l'Etat nous a tout donné, & nous ne lui devons que des prieres.

Quel outrage y auroit-il pour Dieu que l'Etat fournît à l'entretien de ceux qui sont chargés du culte divin, comme il fournit à l'entretien du Soldat ? Le Soldat défend la Patrie & assure la paix de l'Etat, les gens d'Eglise ne se contentent pas de prier, ils instruisent, ils reglent les mœurs. Si *Voltaire* veut dire que le Clergé, en possédant de grandes terres, ne paie rien, je n'ai rien à lui répondre. Tout le monde sait que le Clergé a

déjà payé plus de deux cens millions dans ce siecle.

XI.

Il y a tel Couvent inutile au monde, à tous égards, qui jouit de deux cens mille livres de rente; la raison démontre que, si on donnoit ces deux cens mille livres à cent Officiers qu'on marieroit, il y auroit cent bons Citoyens récompensés, quatre cens personnes, au moins, de plus dans l'Etat au bout de dix ans, au lieu de cinquante fainéants. Voilà ce que tout le monde désire, depuis le Prince du Sang jusqu'au Vigneron. La superstition seule s'y opposoit autrefois; mais la raison, soumise à la foi, doit écraser la superstition.

Le célibat de Religion, inspiré par Jesus-Christ, conseillé par Saint *Paul*, devenu respectable par le grand nombre de Héros Chrétiens qui l'ont embrassé, a donné lieu à l'établissement des Monasteres. M. *de Voltaire* ne les regarde que comme l'asyle de la fainéantise & l'ouvrage de la superstition.

Ce qu'il appelle des démonstrations, est évidemment détruit par les faits; car les faits démontrent :

1° Qu'il n'est point de Couvent en France où les Religieux aient deux cens mille livres de rente; ce qui est en commande ne doit pas être compté, puisqu'il est comme en la main du Roi, pour récompenser ou gratifier les familles de ceux qui servent l'Etat.

2° Que les Bénéfices des Couvents ſont taxés très-haut, ſouvent à un cinquieme pour les charges publiques de l'Egliſe & de l'Etat. Ils ne ſont donc pas inutiles à l'Etat à tous égards.

3° Que ces Couvents ſont des aumônes très-conſidérables, & qui ſont d'une grande reſſource pour les pauvres Sujets dont l'Etat eſt rempli. Un particulier qui a cent mille livres de rentes ne paie pas tant à l'Etat que ces Couvents, ne fait pas de ſi grandes aumônes : il contribue donc moins au bien général. Faut-il pour cela lui ôter ſes biens ?

4° Que dans les familles même bourgeoiſes, & encore plus dans les familles nobles, on n'eſt guere en uſage de marier pluſieurs garçons. Il y en a donc qui ſont forcés au célibat ; on ne doit donc pas condamner abſolument celui de la Religion. S'il y a des Monaſteres qui paroiſſent inutiles, il faut avouer auſſi qu'il y en a de néceſſaires.

XII.

Le Prince peut, d'un ſeul mot, empêcher au moins qu'on ne faſſe des vœux avant l'âge de vingt-cinq ans, &c.

Que gagneroit le Prince à empêcher qu'on ne fît des vœux avant l'âge de vingt-cinq ans ? Y auroit-il par-là beaucoup plus de mariages ? Il y a en France plus de deux millions de perſonnes libres & nubiles qui vivent dans le célibat, hors des couvents ; les unes, parce qu'elles n'ont pas ſuffiſamment de biens pour s'établir ſelon leur état ; les autres par

libertinage. Les sujets pour le mariage ne manquent donc pas ; il n'est donc pas encore nécessaire de casser les Loix de la Religion, pour favoriser la population.

D'ailleurs on travaille à la population avec une économie qui est aussi funeste aux mœurs qu'à l'Etat. On se contente d'un héritier ; on a plus de goût pour une volupté libertine : on a vu un grand nombre des premieres maisons de Paris n'être appuyées que sur la tête d'un seul enfant. Les familles se soutenoient mieux autrefois, parce qu'on étoit assez sage pour ne pas craindre d'avoir un grand nombre d'enfants, & assez réglé pour trouver le moyen d'en établir plusieurs. Rien ne favorise plus la population que les bonnes mœurs ; rien ne lui est plus contraire que le libertinage.

M. *de Voltaire* ajoute qu'en supprimant les Couvents, *les Filles de condition deviendroient en France ce qu'elles deviennent en Angleterre, en Hollande, &c. qu'elles feroient des Citoyens.* Mais, 1° de l'aveu de M. *de Voltaire* lui-même, la France, malgré les Couvents, est beaucoup plus peuplée, à proportion, que l'Angleterre : la comparaison est donc inutile. 2° Il y a en France incomparablement plus de filles de condition qui sont condamnées à un célibat forcé dans le monde, qu'il n'y en a dans les Couvents engagées au célibat de la Religion. La suppression des Couvents ne produiroit donc pas le bien que le Philosophe se propose ; ses grands mots ne sont donc qu'une vaine déclamation.

On peut voir ce qui se dit encore sur cette matiere *dans le Chapitre XXII du célibat de Religion.*

XIII.

C'est un très-grand bonheur pour le Prince & pour l'Etat, qu'il y ait beaucoup de Philosophes qui impriment toutes ces maximes dans la tête des hommes.

Depuis que ces raisonneurs, qui se disent Philosophes, débitent leurs belles maximes, il y a moins de mœurs chez les Peuples ; la population diminue, comme le libertinage augmente. Les Etats de Suede viennent de le reconnoître, & ils sont à chercher des moyens de faire renaître le respect pour les mœurs & pour la Religion, pour assurer par-là le bien de l'Etat. Que les Princes & les Peuples seroient à plaindre s'ils n'avoient, pour se conduire, d'autre sagesse que celle de nos Philosophes !

XIV.

Tous les hommes sont nés égaux.

Cette sentence est une vérité dans la bouche d'un sage. Dans une autre bouche, elle est un cri de sédition & de fureur : c'est elle qui mit les armes à la main à une multitude prodigieuse d'Anabaptistes, & qui inonda de sang la moitié de l'Allemagne il y a deux siecles.

XV.

La liberté consiste à ne dépendre que des loix ; sur ce pied, chaque homme est libre aujourd'hui en Angleterre, en Hollande, en Suisse, à Geneve, à Hambourg ; on

l'eſt même à Veniſe & à Genes, quoique ce qui n'eſt pas du corps des Souverains y ſoit avili; mais il y a encore des Provinces & de vaſtes Royaumes Chrétiens où la plus grande partie des hommes eſt eſclave.

Voltaire ne connoît d'hommes libres qu'en Suede, en Angleterre, en Hollande, &c. On eſt donc eſclave par-tout ailleurs. Il veut toujours rendre odieux le joug de la Royauté; il voit par-tout le deſpotiſme, & il dit nettement que le *deſpotiſme eſt l'abus de la Royauté*. Ainſi penſe ce Philoſophe, ce Citoyen, ce Sujet.

Mêlang. ch. 2. p. 24.

XVI.

Un Républicain eſt toujours plus attaché à ſa patrie, qu'un Sujet à la ſienne, par la raiſon qu'on aime mieux ſon bien que celui de ſon maître.

Les Français ſont donc malheureux d'avoir des Rois. Cette penſée de *Voltaire* n'eſt ni chrétienne, ni prudente, ni vraie à bien des égards.

XVII.

Qu'eſt-ce que l'amour de la patrie? C'eſt un compoſé d'amour-propre & de préjugés, dont le bien de la ſociété fait la plus grande des vertus.

Tout ce qui ne ſe rapporte pas à l'intérêt perſonnel eſt préjugé, ſelon les Philoſophes modernes. Une pareille maxime anéantit toutes les vertus & preſque tous les devoirs.

XVIII.

Le Calviniſme & le Luthéraniſme ſont en danger dans l'Allemagne ; ce Pays eſt plein de grands Evêchés, d'Abbayes ſouveraines, de Canonicats tous propres à faire des converſions. Un Prince Proteſtant ſe fait Catholique pour être Evêque ou Roi d'un certain Pays, comme une Princeſſe pour ſe marier.

Ce que dit *Voltaire* du danger de ces ſectes eſt vrai ; ce qu'il dit des motifs de converſion, eſt ſouvent très-faux. Aujourd'hui le Prince Héréditaire de Heſſe fait de grands ſacrifices pour reſter Catholique : le feu Electeur Palatin ſe fit Catholique ſans avoir aucune de ces eſpérances ; mais pluſieurs Princes d'Allemagne ſe firent Proteſtants pour envahir les biens d'Egliſe. L'Oracle de *Voltaire* eſt bien ſujet à errer.

XIX.

Si la Religion Romaine reprend le deſſus, ce ſera par l'appas des gros Bénéfices, & par le moyen des Moines. Les Moines ſont des troupes qui combattent ſans ceſſe.

Les Moines combattent pour la Religion Catholique : voilà pourquoi les Philoſophes voudroient les détruire, & pourquoi ils s'efforcent tant de les rendre mépriſables.

XX.

Qui eût dit, à la paix de Nimegue, qu'un jour l'Eſpagne, Naples, Sicile, Parme, appartiendroient à la Maiſon de France ? Prévoyoit-on, lorſque Charles XII

gouvernoit despotiquement la Suede, que ses Successeurs n'auroient pas plus d'autorité que les Rois n'en ont en Pologne?

Voila des réflexions bien dignes d'un profond Philosophe! Qui ne sait que l'avenir est un abyme impénétrable, & que les changements dépendent d'une infinité de choses que la sagesse humaine ne peut prévoir? Mais que conclure de ces grands mots? Qu'on cherche le fruit de ces pensées philosophiques.

XXI.

Autrefois les Russes se vendoient eux-mêmes; à présent ils s'estiment assez pour ne pas recevoir dans leurs troupes des soldats étrangers, & ils ont pour point d'honneur de ne déserter jamais; mais il leur faut encore des Officiers étrangers.

Cela prouve que la Nation étoit barbare, & qu'elle ne fait encore que de sortir de la barbarie.

XXII.

Un Compilateur des lettres de la Reine Christine *a fait au genre humain l'outrage de justifier le meurtre de* Monaldesqui, *assassiné à Fontaine-Bleau par l'ordre d'une Suédoise, sous prétexte que cette Suédoise avoit été Reine.*

La Reine *Christine*, après son abdication, fut toujours qualifiée & traitée de Reine. M. *de Voltaire*, en parlant d'elle, ne l'appelle qu'*une Suédoise*. Est-il décent de parler ainsi d'une tête couronnée? Eût-il été décent d'appeller l'Empereur *Charles-Quint*, après son abdication, un Flamand, un homme de

Gand ? Vouloir justifier le meurtre de *Monaldesqui*, c'est la sottise d'un Ecrivain qu'on mépriſe ; mais donner les plus sublimes louanges au parricide *Cromwel*, n'est-ce pas outrager la Royauté ? C'est cependant ce que fait *Voltaire*.

XXIII.

Pufendorff, *& ceux qui écrivent comme lui sur les intérêts des Princes, font des Almanachs défectueux pour l'année courante, & qui ne valent absolument rien pour l'année d'après.*

Pufendorff a fait une introduction à l'Histoire Générale, qui est fort estimée ; on en a fait plusieurs éditions & plusieurs traductions. M. *de Voltaire*, qui a fait un Essai sur l'Histoire Générale, mépriſe l'Ouvrage de *Pufendorff*. C'est la jalousie d'un homme qui débite la même marchandise qu'un autre ; il fait tous ses efforts pour décrier celle de son rival.

CHAPITRE II.

Des preuves de l'existence de Dieu.

IL y a un Dieu. Il y a un Etre éternel, créateur, premier principe de toutes choses, & auquel toutes les créatures doivent l'hommage & l'obéissance. C'est une vérité à laquelle jamais un homme qui pense & qui réfléchit n'a pu se refuser. C'est le fondement de toutes les loix, & le lien le plus nécessaire de la so-

ciété. Quelques Philosophes extravagants ont voulu autrefois la combattre. Les hommes de l'esprit le plus médiocre suffiroient aujourd'hui pour les confondre, & l'on se déshonoreroit en niant cette vérité.

En effet, les preuves en sont très-simples, très-claires ; & lorsqu'on les présente sans employer le jargon scholastique, elles sont à la portée de tout le monde, & font sur tous les esprits une impression à laquelle il est impossible de se refuser. Nous en allons retracer l'idée en peu de mots.

PREMIERE PREUVE.

Il est nécessaire de reconnoître un premier Etre, une premiere cause, qui, ayant l'existence par elle-même, soit aussi le principe de l'existence de tout ce que nous voyons & de tout ce que nous connoissons.

Car l'homme qui existe aujourd'hui sent bien qu'il n'a pas pu se donner l'être, & que celui de qui il le tient n'a pas eu plus de pouvoir de se le donner à lui-même. En remontant de générations en générations, il ne trouve jamais que des êtres semblables à lui & aussi impuissants que lui. Admettre une succession infinie de générations, c'est choquer & révolter la raison ; c'est se précipiter en désespéré, en insensé, dans un abyme où l'on ne voit plus rien. Il faut donc recourir à un Etre existant nécessairement par lui-même, & capable de donner l'être aux autres. Alors la

raison a un point fixe qui la contente, & auquel elle sent qu'elle se doit arrêter; elle se confirme encore dans sa découverte, par la vue de l'ordre qui regne dans l'univers.

SECONDE PREUVE.

L'homme qui pense & qui réfléchit, ne peut jetter les yeux sur aucune partie de l'univers sans être ébloui de sa magnificence, & sans reconnoître aussi-tôt que c'est une Intelligence & une Sagesse infinie qui a établi & qui conserve ce bel ordre & cette harmonie admirable qu'on y voit régner avec tant de constance & de régularité. Au plus léger coup d'œil, il ne peut s'empêcher de s'écrier, comme cet ancien Roi, Philosophe & Prophete : *Toutes vos œuvres, grand Dieu ! attestent votre sagesse infinie, & les Cieux sont les monuments les plus éloquents de votre puissance & de votre gloire.* Pag. 101. Pag. 18.

Mais comment cet homme regarderoit-il le stupide ignorant qui viendroit lui dire : toutes ces merveilles que nous présente l'univers ont été formées par le hazard ; ou l'extravagant Epicurien qui les attribueroit au mouvement de ses atomes imaginaires ?

Attribuer une chose au hazard, c'est faire l'aveu de l'ignorance la plus grossiere, parce que le hazard n'est rien : parce qu'il ne peut point y avoir d'effet sans cause, ni de production sans une puissance productrice.

Il n'y a pas plus de bon sens & de raison dans le système des atomes d'*Epicure*. Tout y est des suppositions imaginaires, & l'on ne présente que des causes ridicules pour rendre raison des effets les plus admirables. On ne fait des suppositions dans un système, que quand on a établi des principes, & ces suppositions doivent être des conséquences des principes. Mais où *Epicure* a-t-il appris, ou comment prouveroit-il qu'il y a des atomes éternels & doués d'un mouvement éternel? Comment a-t-il apperçu que ces atomes, ou du moins une partie de ces atomes déclinoient un peu, afin qu'ils pussent s'accrocher? Comment ces atomes, cette poussiere inerte & sans vertu a-t-elle pu former cette multitude & cette variété admirable d'êtres que nous connoissons; donner à toutes les especes ces germes & ces semences qui font qu'elles se conservent avec tant d'uniformité; au corps humain cette variété inconcevable de fibres, d'organes, de vaisseaux qui jettent dans l'étonnement les observateurs les plus intelligents & les plus éclairés; aux corps célestes cette marche si rapide & si réguliere, & qui ne se dément point depuis six mille ans? Comment ces atomes, qui, par leur mouvement, ont fait éclorre tant de merveilles, ne produisent-ils plus rien de nouveau, puisque leur mouvement est toujours le même? Comment, en conséquence de ce mouvement aveugle, ne voit-on pas des mêlanges de

différents êtres, des êtres ébauchés, manqués, à demi-faits, &c.

Il faut avouer qu'en vérité *Epicure* eſt auſſi digne de mépris par ſon ridicule ſyſtême de phyſique, que par ſon ſyſtême indécent de morale.

TROISIEME PREUVE.

Tous les ſiecles, toutes les nations connues, tous les peuples les plus policés & les plus éclairés; tous les hommes qu'on a mis au rang des ſages; des hommes vertueux, des hommes qui faiſoient l'honneur de l'humanité; tous ſe réuniſſent à reconnoître un premier Etre, un Etre ſuprême, une Divinité. Quelle impreſſion doivent faire ſur un homme, cette réunion, ce concert, cette atteſtation générale! Auſſi le plus grand génie, le Philoſophe le plus éclairé qu'ait eu Rome encore païenne, nous dit-il, qu'*il ne croit pas devoir mettre au nombre des hommes raiſonnables ceux qui nieroient cette vérité.* Cicero, de nat. Deorum, lib. 2.

Dira-t-on qu'il y a eu autrefois des athées; qu'on en a vu ſucceſſivement en différents ſiecles; qu'on trouve encore aujourd'hui des hommes qui demandent qu'on leur prouve l'exiſtence de Dieu?

Il eſt bien vrai qu'il y a eu quelques hommes qui ſe ſont donnés pour athées, qui ont écrit comme s'ils euſſent été de vrais athées; mais les uns ont été regardés comme inſenſés, & c'eſt ainſi que fut regardé

Cicero, de nat. Deorum, lib. 3. Id. lib. 71. *Diagoras ;* les autres ont été punis comme des hommes dangereux, & c'eſt pour cela que *Protagoras* fut banni d'Athenes & que ſes livres furent condamnés au feu. Il y a eu quelques hommes ſoi-diſant athées, comme il y a eu un *Eroſtrate*, un *Catilina*, un *Julien*, un *Cromwel ;* mais ce ſont-là des phénomenes de folie ou de ſcélérateſſe, ſi ſinguliers & ſi rares, qu'ils ne prouvent rien au tribunal de la raiſon & du bon ſens.

Ajoutera-t-on, avec Bayle, qu'on a trouvé des Sauvages qui n'avoient aucune idée d'un Dieu, ainſi que l'atteſtent certains voyageurs dans leurs relations ?

V. Penſées ſur le Com. Mais ſeroit-ce donc auprès de quelques Sauvages brutes, & peut-être auſſi brutes que les animaux parmi leſquels ils vivent, que nos judicieux Critiques & nos ſages Philoſophes iront puiſer des lumieres ſûres pour éclairer leur raiſon ? Leurs triſtes forêts ſeront-elles les Lycées & les Académies que ces Meſſieurs choiſiront pour s'inſtruire ? Seroit-ce par les relations incertaines de quelques aventuriers qu'ils croiront pouvoir contre-balancer le témoignage de tous les ſiecles & de tout l'univers ?

Doit-on beaucoup déférer à l'autorité de ces Ecrivains, qui affirment ſans preuves, qui citent des faits ſans témoins, qui décident de la maniere de penſer de quelques hommes dont ils ignoroient le langage, qu'ils n'ont vu que rapidement, & que bien ſou-

vent même ils n'ont point vu du tout ? Ne doit-on pas faire de leurs relations le même cas que faisoit autrefois *Strabon* de celles que les Grecs de la suite d'*Alexandre* faisoient des Indes ? Le texte de ce judicieux Ecrivain est trop intéressant pour n'être pas rapporté tout au long.

Il faut être extrémement circonspect & attentif, dit-il, *quand on traite de ce qui regarde les Indes. Il est peu de personnes parmi nous qui aient vu ce pays. Ceux qui y ont été ne l'ont vu qu'en partie; ils ne parlent presque que sur des oui-dire. Ce qu'ils en ont reconnu, ils ne l'ont vu que dans des excursions militaires. Ceux qui se piquent d'en avoir écrit avec plus d'exactitude, sont sans cesse en contradiction les uns avec les autres. On ne voit ni accord, ni conformité dans ce que nous attestent ceux qui accompagnerent Alexandre dans son expédition des Indes. Et si tous ces Ecrivains sont si opposés dans le récit des choses qu'ils ont vu, peut-on se fier à ce qu'ils nous disent avoir appris par les autres ?* Ceux qui courent le monde aujourd'hui sont-ils plus dignes de foi que ces anciens conteurs de fables ? De semblables témoignages peuvent-ils donner quelqu'atteinte à la vérité ? Strabo Geogr. lib. 15.

La raison nous démontre l'existence d'un premier Etre ; le spectacle de l'univers nous prouve qu'il est l'ouvrage d'une intelligence & d'une sagesse infinie ; tous les siecles & toutes les nations se réunissent pour recon-

noître une Divinité. Ainſi, douter de l'exiſtence de Dieu, c'eſt prouver qu'on ne mérite pas d'être mis au rang des hommes.

M. *de Voltaire* n'a jamais paru avoir aucun doute ſur ce point; & l'on ne pourroit pas plus le ſoupçonner d'être Athée, qu'on ne pourroit le ſoupçonner d'être bon Chrétien. Il nous apprend que *Newton* étoit intimement perſuadé qu'il y a un Dieu, & que la preuve de l'exiſtence de Dieu, par la vue des cauſes finales, étoit la plus forte aux yeux de ce grand homme.

Cette preuve eſt très-bonne en effet, parce qu'elle eſt la plus ſenſible & la plus à portée de tout le monde; mais puiſque c'eſt la ſeule que M. *de Voltaire* admette dans ſa philoſophie, pourquoi fait-il enſuite tous ſes efforts pour la détruire? Pourquoi dans ſon *Songe de Platon*, fait-il une raillerie ſi impie & ſi indécente ſur l'ouvrage du Créateur? Ce ſonge n'eſt qu'une fiction, il eſt vrai; mais *Voltaire* mépriſeroit beaucoup le Lecteur qui s'arrêteroit à la lettre du texte, qui ne ſaiſiroit pas le ſens de l'allégorie, & qui ne devineroit pas ce qu'il faut entendre par ce génie aveugle & étourdi, ce *Demo-gorgon* qui ſe charge d'arranger *ce morceau de boue que nous appellons terre*, & qui y réuſſit ſi mal. Je ne rappelle point ici les fades railleries & les minces objections qu'on trouve dans cette piece. Je me contente de renvoyer au ſavant Commentaire de M. l'Abbé d'*Asfeldt*, ſur l'ouvrage des

ſix jours. Les obſervations curieuſes & ſûres, les réflexions judicieuſes, la ſageſſe, l'eſprit de Religion qui brillent dans cet ouvrage, feront mieux ſentir l'ignorance, l'impiété & l'indécence qui regnent dans tout ce ſonge de Platon.

Il y a dans ce monde un ordre ſi admirable, & des caracteres ſi brillants d'une ſageſſe infinie, qu'on ne peut pas les examiner ſans reconnoître auſſi-tôt l'exiſtence d'un Dieu créateur. Il y a auſſi des déſordres réels, & des déſordres apparents, dont la raiſon, la tradition & la foi nous apprennent les cauſes. On ne peut pas raiſonner juſte, ſi l'on ne conſulte & ſi on ne réunit ces différentes ſources de vérité.

La révélation nous apprend que la terre, telle que nous la voyons aujourd'hui, eſt bien différente de ce qu'elle étoit au ſortir des mains du Créateur. Lorſqu'elle eut été ſouillée par le péché du premier Homme, Dieu la maudit. * Il la priva de cette admirable fécondité qui devoit fournir aux beſoins & aux délices de l'homme innocent; & la laiſſa d'une ſtérilité qui ne devoit plus rien produire, qu'à force de ſueur & de travail, à l'homme coupable. Gen. 3.

Cette premiere altération ne fut rien en comparaiſon de celle qu'y apporta le déluge. On peut en juger par la différence de la vie des hommes, qui vivoient ſept ou huit fois plus long-temps avant le déluge qu'ils n'ont fait après. Il faut donc que ce qui ſervoit à

entretenir la vie n'eût plus tant de force & de vertu qu'il en avoit auparavant. Je ne prétends pas répondre sur tous ces prétendus inconvénients qui se trouvent dans ce monde. Nous avons déjà d'excellents Ouvrages sur ce sujet. Je me contente de dire à un homme qui pense en Chrétien, que l'homme pécheur & maudit ne méritoit pas de conserver tous les agréments du séjour qui n'avoit été préparé que pour l'homme juste & innocent.

» *Newton*, dit M. *de Voltaire*, ne goûtoit pas beaucoup la grande preuve qui » se tire de la succession des êtres. Il trouvoit que cet argument n'étoit fondé que sur » l'équivoque de génération & d'êtres formés les uns par les autres; car les Athées » qui admettent le plein, répondent qu'à » proprement parler il n'y a point de génération, il n'y a point d'êtres produits, » il n'y a point plusieurs substances. «

Je ne sais pas si M. *Newton* avoit du goût pour cette preuve; mais ce grand génie ne pouvoit pas manquer d'en sentir la force: elle est simple, claire & pressante. Nous venons de le démontrer dans la premiere preuve de l'existence de Dieu. *Voltaire*, en combattant cette preuve, fait bien voir qu'il manque de droiture ou de pénétration. Il jette ensuite un mot sur le Spinosisme, qui nous oblige d'en dire notre sentiment.

Courte digression sur le Spinosisme.

Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu un

homme assez extravagant pour croire aux rêveries de *Spinosa*, que les Savants méprisent, & qui ne sont vantées que par les ignorants. Je suis également surpris que quelques Philosophes se soient donné la peine de les réfuter, & que M. *de Voltaire* ait la hardiesse de les répéter.

Car, que l'on propose cet absurde système à un Métaphysicien habile, capable de pénétrer les vérités les plus abstraites, d'analyser toutes les propositions, de disséquer toutes les idées, de tout rapprocher des principes sûrs & inconteſtables; ou qu'on le propose à un homme qui n'est nullement exercé aux discussions philosophiques, mais qui a une raison droite & un jugement sûr; je dis que ni le Métaphysicien, ni l'homme d'une raison droite, ne seront touchés ni ébranlés de tout ce qu'un Spinosiste osera proposer.

Premiérement, le Métaphysicien ne trouvera pas un seul principe sûr, ni une seule notion claire, ni une seule proposition prouvée, dans tout ce qui fait le fond du système de *Spinosa;* ainsi il pourra d'abord arrêter le Spinosiste en lui demandant des définitions claires, intelligibles & principiées; en rejettant toutes les suppositions qui seront sans fondement & sans preuves suffisantes; en n'admettant aucun terme dont le Spinosiste n'ait donné une notion claire; en exigeant que toutes les propositions soient ramenées à des principes évidents: mais alors tout le système de *Spinosa* tombera nécessairement; il

sera impossible au Spinosiste de prouver qu'il ne doit y avoir qu'une seule & unique substance dans le monde, & de faire remonter ses preuves jusqu'aux premiers principes : il lui sera impossible de prouver que ses définitions d'attributs sont justes ; cependant le Métaphysicien lui dira toujours que ce sont-là des préliminaires absolument nécessaires à la dispute ; & qu'il est fort inutile de l'entamer, si l'on n'est d'abord convenu de ces points. Si le Spinosiste est obligé de se tenir sur la défensive & de fournir des preuves, il sera nécessairement forcé de reculer.

Je suis fort surpris que *Bayle*, dans ses longues dissertations contre *Spinosa*, n'ait pas employé cette voie si simple & si sûre ; c'étoit couper en un moment le nœud gordien.

Secondement, l'homme qui n'est point accoutumé à cet obscur langage qu'on appelle Métaphysique, & dont il est si facile & si ordinaire d'abuser ; l'homme qui n'a d'autres armes qu'un jugement sûr & une droite raison, sera surpris qu'un Spinosiste affirme gravement qu'il n'y a & qu'il ne peut y avoir qu'une seule & unique substance.

Vous voulez, lui dira donc cet homme de bon sens, vous voulez que je croie qu'il n'y a qu'une seule & unique substance dans l'univers ? Vous voulez donc que je croie que l'eau & le feu ne sont qu'une même chose, & que toute la différence qu'il y a entre ces deux éléments ne vient que de quelques modifications que nous ne comprenons ni vous ni

moi ? Vous voulez que je croie que ce qui pense dans l'homme est de la même nature que le caillou que roulent les eaux. Je ne comprends rien à vos termes & à votre jargon philosophique : tout ce que je puis vous dire, c'est que vous raillez quelquefois, & avec raison, des sottises de la Philosophie ancienne ; mais comment doit-on regarder celles de votre Philosophie nouvelle ?

Vous dites encore qu'à proprement parler il n'y a point de génération ; mais quelle est la preuve que vous en donnez ? En vérité, Monsieur le Spinosiste, votre Philosophie est admirable ; mais je trouve qu'il vaut encore mieux être raisonnable que d'être Philosophe à votre maniere ; & toute votre Philosophie subtile paroît trop opposée au bon sens pour avoir des Sectateurs, & pour faire tort à la Religion.

CHAPITRE III.

Du Déisme.

LE Déisme ou Théisme est l'opinion de ceux qui ne peuvent pas nier l'existence de Dieu, qui frondent tous les cultes de Religion. La distinction de Déisme & de Théisme, si vantée par l'Abbé de *Prades*, & nouvellement adoptée par *Voltaire*, est sans aucun fondement, puisque le *Théos* de la lan- Mélang. ch. XI.

gue Grecque & le *Deus* de la langue Latine ne signifient pas plus l'un que l'autre.

Le Déisme est, selon M. *de Voltaire*, la Religion du bon sens, la Religion des Philosophes & des Sages. Il n'est personne dont il fasse de si beaux éloges, & pour qui il marque tant de vénération, que pour les Déistes : il a d'abord la prudence de dire que la Religion Chrétienne est la meilleure de toutes les Religions, & il a ensuite l'adresse de détruire tout ce qu'il a dit. Voici comment il s'exprime.

» Le Déisme est une Religion répandue
» dans toutes les Religions : c'est un métal
» qui s'allie avec tous les autres, & dont
» les veines s'étendent sous terre : cette mine
» est plus à découvert à la Chine ; par-tout
» ailleurs elle est cachée, & le secret n'est
» que dans les mains des Adeptes. Cette
» Religion est beaucoup meilleure que toutes
» les Sectes qui sont hors de notre Eglise ;
» car toutes ces Sectes sont fausses, & la
» loi naturelle est vraie. Notre Religion ré-
» vélée n'est même & ne pouvoit être que
» cette loi naturelle perfectionnée ; ainsi le
» Déisme est le bon sens qui n'est pas en-
» core instruit de la révélation, & les autres
» Religions sont le bon sens perverti par la
» superstition.

» Toutes les Sectes sont différentes, parce
» qu'elles viennent des hommes ; la morale
» est par-tout la même, parce qu'elle vient
» de Dieu ; enfin les Déistes, qui sont par-

» tout si nombreux, n'ont jamais causé le
» moindre tumulte, parce que ce sont des
» Philosophes. «

Voilà la doctrine de M. *de Voltaire*; voici quelques réflexions sur cette belle doctrine.

1° Assurer que *notre Religion révélée n'est & ne peut être que la loi naturelle perfectionnée*, c'est tomber dans une contradiction des plus sensibles, car la révélation nous découvre & nous fait connoître des vérités que la raison seule, quelque perfectionnée qu'elle soit, ne pourroit jamais découvrir; & la loi naturelle ne nous fait connoître que des vérités qui sont toujours du ressort de la raison, ou qui peuvent être découvertes par la raison; ainsi, dire que la Religion révélée n'est autre chose que la loi naturelle perfectionnée, c'est la même chose que si l'on disoit que la Religion révélée n'est pas une Religion révélée, ce qui est une contradiction évidente.

Ainsi M. *de Voltaire*, en faisant semblant d'admettre la révélation, la rejette réellement & l'anéantit absolument; car puisque notre Religion, avec toute sa révélation, n'est & ne peut être que la loi naturelle perfectionnée, elle ne peut donc pas aller plus loin que ne peuvent aller les lumieres naturelles de l'homme. Il faudra donc rejetter tout ce qui est supérieur aux lumieres naturelles de l'homme; il faudra donc regarder comme de pures chimeres les vérités surnaturelles & les Mysteres de la Religion Chrétienne. Voilà le premier

principe de la Religion des Philosophes modernes. M. *de Voltaire* semble l'avoir emprunté de l'Abbé *de Prades*, & l'Abbé de *Prades*, de *Spinosa*.

La loi naturelle est pour régler la conduite & les mœurs ; la révélation est pour régler la foi & la créance. La loi naturelle est parfaite en elle-même : la révélation ne la rend pas plus parfaite ; mais elle fournit des lumieres, des connoissances, des motifs qui peuvent déterminer l'homme à l'observer plus parfaitement. L'entortillement des propositions de de M. *de Voltaire* n'est pas suffisant pour en excuser ou pour en cacher l'impiété.

2° *Toutes les Sectes sont différentes, parce qu'elles viennent des hommes ; la morale est par-tout la même, parce qu'elle vient de Dieu.*

Si dans toutes ces Sectes dont parle ici M. *de Voltaire*, il ne comprend pas les Sectes Chrétiennes ni la Juive, sa proposition n'est pas plus intéressante que s'il disoit qu'il fait jour à midi : s'il y comprend la Religion Chrétienne, sa proposition renferme l'impiété la plus absurde ; car, s'il n'y a que la morale qui vienne de Dieu, & que tout le reste vienne des hommes, il s'enfuit, 1° que toutes les Sectes ou Religions sont aussi divines les unes que les autres, qu'elles sont toutes également bonnes ou également mauvaises, & qu'il est fort indifférent d'être Chrétien, ou Idolâtre, ou Juif, ou Mahométan : il s'enfuit, 2° que la révélation humaine ; que les Mysteres, le

Baptême,

Baptême, les Sacrements, les dogme de la Divinité de Jesus-Christ, & les autres vérités surnaturelles, ne doivent être regardées que comme des chimeres & des fables mépriſables; mais l'extravagance eſt trop forte pour avoir beſoin de réfutation, & l'impiété trop hardie pour ne pas exciter l'horreur & l'indignation.

On obſervera encore qu'il eſt faux que *la morale ſoit par-tout la même;* car la polygamie eſt permiſe chez les Mahométans & chez pluſieurs Peuples de l'Orient, & elle a toujours été défendue chez les Occidentaux. La fornication n'étoit point regardée comme un crime chez les Païens, & elle eſt proſcrite par les Loix évangéliques : il eſt bien d'autres points par leſquels nous pourrions prouver que *la morale n'eſt pas la même par-tout.*

3° Le Théiſme ou Déiſme eſt la Religion du bon ſens, qui n'eſt pas encore inſtruit de la révélation : or, la révélation, ſelon les articles précédents, ne propoſe que des choſes qui ſont des inventions purement humaines, c'eſt-à-dire de pures chimeres; donc le Théiſme eſt la ſeule Religion qui ne propoſe point de chimeres. On eſt donc chrétien à pure perte; il vaudroit donc bien mieux anéantir le Chriſtianiſme.

4° En mille endroits de ſes Mêlanges & de ſon Hiſtoire Générale il reproche aux Catholiques leurs ſuperſtitions; il dit ici que le Déiſme *eſt beaucoup meilleur que toutes les Sec-*

tes remplies de superstitions. Il faut croire, pour l'honneur de M. *de Voltaire*, qu'il n'a pas pensé aux conséquences & aux applications qu'on peut faire de ce qu'il avance si inconsidérément.

5° Il dit que le Déisme *est une mine cachée sous terre, que le secret n'est que dans les mains d'un petit nombre d'Adeptes;* il en étoit de même autrefois chez les abominables Manichéens. S'il n'y a rien dans le Déisme de contraire aux intérêts de la Religion & de la Société, pourquoi ce secret mystérieux? Les Adeptes Manichéens étoient les hommes les plus détestables de toute la Secte. Faut-il penser la même chose des Adeptes Déistes?

Aug. de moribus Manich.

6° Les impies, les Déistes, les Philosophes, car aujourd'hui tous ces termes sont synonymes, regardent comme insupportable le joug de la Religion, & cependant ils n'osent pas le secouer ouvertement. C'est cet embarras hypocrite que *Voltaire* représente assez bien, quand il dit :

Et parmi les chardons qu'on ne peut arracher,
Par des sentiers secrets le sage doit marcher.

Poëme de la Loi naturelle

Voilà leur ressource & leur retranchement, & voilà en même temps leur opprobre & leur honte; car s'ils ont la vérité pour eux, pourquoi n'en font-ils pas une profession ouverte? Pourquoi montrent-ils tant de foiblesse & de lâcheté? Ces déguisements ne font guere d'honneur à leur Philosophie; mais s'ils ne peuvent pas nous convaincre qu'ils ont pour

eux la vérité, n'eſt-on pas autoriſé à regarder comme ſouverainement odieux & déteſtables les ténébreux ſentiers par où ils marchent ? N'eſt-on pas autoriſé à dire que ce ſont-là les voiles avec leſquels ils couvrent le libertinage & les débauches dont ils s'enivrent en ſecret, & dont ils rougiroient en public ?

7° Ces voiles ſeront bientôt levés, ſi l'on veut chercher le ſens enveloppé dans la légere allégorie de *Socrate* : on verra auſſi-tôt que l'éloge du Déiſme, & le mépris de tout ce qui eſt regardé comme devoir dans le Chriſtianiſme, en eſt l'unique but. Après avoir raillé de l'adoration dans les temples, des craintes de l'éternité, des offrandes faites à Dieu, des auſtérités de la pénitence, *Voltaire* demande, en faiſant toujours parler ſon *Socrate* : *Un homme qui prie la Divinité, qui l'adore, qui cherche à lui reſſembler, autant que le peut la foibleſſe humaine, & qui fait tout le bien dont il eſt capable, comment nommeriez-vous un tel homme ? C'eſt une ame très-religieuſe*, lui répond-on. *Fort bien. On pourroit donc adorer l'Etre ſuprême, & avoir, à toute force, de la Religion.* Voilà le véritable eſprit du Déiſme développé ; voilà le Déiſte préſenté comme l'homme le plus religieux, comme la vraie image de la Divinité ; mais ce n'eſt que *Voltaire* qui le dit. Mélang. ch. 78.

8° Tout ce qu'il reconnoît de Déiſtes, ou tous ceux qu'il veut faire paſſer pour Déiſtes, il les honore du nom de ſages ; il les loue d'avoir porté la fermeté philoſophique juſqu'au

tombeau. C'eſt ainſi qu'il parle des *Chaulieu*, des *Léibnitz*, des *Newton*, *&c. Léibnitz*, dit-il, *mourut en ſage à Hannovre*, *adorant un Dieu comme le grand* Newton, *ſans conſulter les hommes ;* mais ceux qui, revenant enfin de leurs égarements, rentrent dans les vues de la Religion, il les regarde comme des hommes dont l'eſprit s'eſt affoibli. C'eſt le jugement qu'il porte du Grand *Corneille*. Malheur à *Voltaire*, s'il porte la force d'eſprit & la fermeté philoſophique juſqu'à la mort!

Siecle de Louis XIV.

CHAPITRE IV.

De la Tolérance des Philoſophes.

Mélang. ch. 27.

MOnſieur *de Voltaire* ne trouve rien de plus injuſte & de plus déraiſonnable que de ne pas tolérer toute ſorte de Philoſophes. Quelles que ſoient les extravagances qui leur pourront venir dans l'eſprit, il prétend qu'on doit les leur laiſſer débiter ; il nous aſſure même que les hommes n'ont jamais été plus vertueux & plus ſages que lorſque les Philoſophes ont joui de cette précieuſe liberté.

» Croyez-moi, nous dit-il avec le ton » d'une douce inſinuation, il ne faut jamais » craindre qu'aucun ſentiment philoſophique » puiſſe nuire à la Religion. Nos Myſteres » ont beau être contraires à nos démonſtra- » tions, ils n'en ſont pas moins révérés par » nos Philoſophes Chrétiens, qui ſavent que

» les objets de la raiſon & de la foi ſont de
» différente nature. Jamais les Philoſophes ne
» feront une Secte de Religion. Pourquoi ?
» C'eſt qu'ils ſont ſans enthouſiaſme. «

Que ces Philoſophes ſoient Athées, Matérialiſtes, Déiſtes ; qu'ils ne croient ni Dieu ni diables, qu'ils ne reconnoiſſent ni conſcience, ni loix, ni devoir ; n'importe : l'avis de M. *de Voltaire* eſt qu'il faut les tolérer. Toutes les Sectes, dit-il, étoient admiſes chez les Grecs & chez les Romains. » Aucune de ces
» Sectes ne fut perſécutante ; mais toutes
» étoient paiſibles : c'eſt ce qui nous con-
» fond ; c'eſt ce qui nous fait voir que la plu-
» part des raiſonneurs d'aujourd'hui ſont des
» monſtres, & que ceux de l'antiquité étoient
» des hommes. «

Après cela, il nous fait une brillante liſte des Philoſophes qu'il faut chérir & reſpecter. On y trouve *Spinoſa*, *Hobbes*, *Bayle*, *Pomponace*, le Comte de *Boulanvilliers*, *Tolland*, *Bécker*, l'Eſpion Turc, l'Auteur des Lettres Perſannes, celui des Lettres Juives, des Penſées Philoſophiques, &c. enfin il n'omet preſque aucun des Auteurs qui ont attaqué le plus hardiment la Religion.

Il nous fait obſerver la ſageſſe avec laquelle ſe conduiſirent les Grecs & les Romains, chez qui on toléroit toutes les Sectes, & chez qui aucune Secte ne devint *perſécutante*.

Mais un autre Obſervateur, plus judicieux, pourroit bien lui faire cette réponſe : il eſt vrai, Monſieur, qu'on toléroit toutes les Sectes

chez les Grecs & chez les Romains, cela n'eſt pas ſurprenant ; les Sectes les plus extravagantes ne faiſoient rien chez eux à la Religion, parce que la Religion chez eux n'étoit pas plus reſpectable & ne valoit pas mieux que ces Sectes : mais vous avez bien tort d'aſſurer qu'elles ne furent jamais perſécutantes ; elles le furent avec la cruauté la plus exceſſive, dès qu'on voulut en démontrer la fauſſeté. Les Chrétiens en firent une bien terrible épreuve pendant trois ſiecles.

Vous prétendez, continue cet Obſervateur judicieux, que nos Myſteres ont beau être contraires à nos démonſtrations, qu'ils n'en ſont pas moins révérés par nos Philoſophes Chrétiens ; mais faites attention que raiſonner ainſi, c'eſt montrer une ſouveraine impiété ou une ſouveraine extravagance ; car ſi ces démonſtrations philoſophiques ſont vraies, les Myſteres auxquels elles ſont contraires ſont néceſſairement faux ; & alors les objets de la foi ne ſont plus qu'un amas de fauſſetés ; mais ſi les Myſteres ſont vrais, il faut donc que ces prétendues démonſtrations, dont vous vous vantez, ſoient abſolument fauſſes.

Ainſi, M. *de Voltaire*, vous devez avouer l'une de ces trois choſes ; ou que vos Philoſophes prétendus Chrétiens ſont des aveugles, qui prennent pour des démonſtrations ce qui eſt contraire à la vérité, ou qu'ils ſont des imbécilles, qui réverent ſincérement des fauſſetés démontrées, ou enfin des impies,

qui osent attaquer les vérités les plus respectables & les plus sacrées.

Il ne faut pas craindre, dites-vous encore, *qu'aucun sentiment philosophique puisse nuire à la Religion ;* mais en parlant ainsi vous feriez presque croire que vous ne connoissez point du tout la Religion, ou que vous ne connoissez point vos Philosophes ; car ces mêmes hommes, que vous louez excessivement, anéantissent dans leurs écrits tous les principes, les fondements & les dogmes de la Religion. Donnons un moment à examiner & à reconnoître quelle étoit la maniere de penser de ces Philosophes.

Spinosa, par exemple, étoit Athée & Matérialiste ; il ne connoissoit point d'autre regle de mœurs que l'amour-propre & l'intérêt personnel ; il disoit que chacun étoit en droit de se procurer tout ce qu'il pourroit de biens, de plaisir & de satisfaction. C'étoit la seule regle de mœurs qu'il crût primitive. Pensez-vous donc, M. *de Voltaire*, que ces opinions ne puissent point nuire, & ne soient point contraires à la Religion ? *Bayle* ne pensoit pas comme vous ; il regardoit le Spinosisme comme *l'entassement de toutes les extravagances qui se puissent dire ; comme la plus monstrueuse hypothese qui se puisse imaginer, la plus absurde & la plus diamétralement opposée aux notions les plus évidentes de notre esprit.* Bayle, art. Spinosa, n. 1.

Hobbes rejettoit la révélation, parce qu'elle n'étoit pas, à son avis, un moyen suffisant Leviathan. c. 33.

pour parvenir à la connoissance de la vérité. Il approchoit fort du matérialisme ; & il n'admettoit d'autre Religion que celle qui est autorisée par le Prince, & d'autre regle de mœurs que l'intérêt particulier. Croyez-vous que toutes ces impiétés & ces extravagances puissent bien s'accorder avec la Religion ?

Tolland Adeifidæmon.

Tolland parle de *Moïse* comme il parle de *Numa Pompilius*, de *Licurgue*, de *Minos*, &c. Il dit que tous ces Législateurs ont également feint d'être inspirés. Le dogme de l'immortalité de l'ame n'est, selon lui, qu'une invention humaine ; & il est aussi matérialiste que *Spinosa*.

Beker mundus incant.

Beker regardoit comme une absurdité l'opinion de ceux qui croyoient qu'il y avoit eu des possédés & des magiciens. Les Protestants le déposerent de sa charge de Ministre, parce qu'il ne voulut pas rétracter ce sentiment, qui contredit les divines Écritures.

Antoine Collins, dans un Ouvrage qu'il a intitulé de la Liberté de penser, prend hardiment la défense de tous les impies, les Athées & les libertins, & il les honore comme vous faites vous-même du beau nom de Philosophes.

Pomponace a fait un traité de l'immortalité de l'ame. On ne sait guere si on doit regarder ce traité comme fait pour ou contre. Le livre sur les prestiges & les miracles est dans le même goût. Ce Philosophe fait comme les autres raisonneurs modernes. Ils disent qu'il faut se soumettre à la foi, & ils

s'épuiſent en raiſonnements & en ſophiſmes pour l'affoiblir.

Bayle combat quelquefois avec ſuccès pour certains points de la Religion. Mais il tourne plus ſouvent ſes armes contr'elle, qu'il ne les emploie pour elle. Ses déclamations contre le Gouvernement, les Miniſtres & les dogmes de l'Egliſe Catholique ſont toujours violentes; ſes critiques ſur cette matiere toujours ſéduiſantes, ou par les ſophiſmes qu'il préſente, ou par les citations dont il accable. Les témoignages contre les Catholiques ſont entaſſés avec affectation, & preſque toujours admis ſans examen. Ceux qui ſont en leur faveur ſont ſupprimés ou diſcutés avec la défiance la plus outrée. Il n'y a que des hommes bien inſtruits, & d'un bon eſprit, qui puiſſent le lire ſans danger.

L'Auteur des *Lettres Perſannes* emprunte un perſonnage étranger, pour répandre un ridicule odieux ſur divers points & divers uſages de la Religion, & pour préſenter des tableaux très-indécents. Celui des *Lettres Juives* s'efforce d'ébranler les dogmes fondamentaux du Chriſtianiſme. L'Auteur des *Penſées Philoſophiques* n'a preſque de raiſonnable & de vrai que la réflexion qu'il met à la tête de ſon ouvrage: c'eſt que ſi on goûte ſes penſées, il les tient pour déteſtables.

Je pourrois caractériſer de la même maniere tous ces autres Philoſophes que vous citez encore, & que vous nous préſentez comme devant faire l'objet du reſpect & de l'amour

des sages. Ils deviennent une preuve bien sensible de ce que vous venez de dire ; *que la plupart des raisonneurs d'aujourd'hui sont des monstres*. Rien n'est plus vrai que cela. Vous affirmez cependant hardiment, qu'*il n'est pas à craindre que leurs sentiments puissent nuire à la Religion*. Mais avouez que si la Religion n'avoit pas d'autres Législateurs que ces Messieurs, elle seroit bientôt le ramas de toute sorte d'extravagances & d'absurdités : & que c'est un grand bonheur pour la Religion & pour la raison, que tous ces grands raisonneurs aient si peu d'autorité & de crédit.

Enfin vous concluez toujours qu'il faut les tolérer. Je crois, Monsieur, que la Société doit en user envers eux comme elle en use envers tous les autres membres dont elle est composée. Elle tolere tous ceux qui observent & qui respectent ses Loix, ses usages, sa Religion, son Culte & tous les devoirs auxquels chacun est tenu envers la Divinité & envers ses semblables. Mais elle arrête, elle réprime, elle punit ceux qui manqueroient à quelqu'un de ces devoirs. Il y a quarante ans qu'on s'apperçoit bien en France que les plus grands raisonneurs ne sont pas toujours les plus respectables.

CHAPITRE V.

Du Matérialiſme ou Diſſertation ſur l'ame.

DOuze bons Philoſophes, & qui le ſont devenus on ne ſait comment, qui ſont dans une iſle où ils n'ont jamais vu que des végétaux, & qui néanmoins ont lu nos Ecritures, ſont remplis d'une foi édifiante, connoiſſent tous les ſyſtêmes Philoſophiques, toutes les différentes ſectes qu'il y a jamais eu dans le monde, toutes les Hiſtoires, & qui ſont parvenus à cette variété admirable de connoiſſances, on ne ſait comment; voilà la ſuppoſition vraiſemblable que fait M. *de Voltaire*, & les perſonnages qu'il introduit pour diſſerter ſur l'ame. Mêlang. ch. 27.

Ces Philoſophes ſont ſubtils; mais malgré leur ſubtilité, ils ſont des raiſonnements bien pitoyables; ils paroiſſent d'abord fort inſtruits & fort éclairés, & de temps en temps ils montrent qu'ils ne ſont que de hardis ignorants. Enfin, leur ſublime raiſon ne les conduit qu'au matérialiſme. Voici comment ils procedent.

Ils voient des plantes qui végetent, qui pouſſent; & comme ils ne comprennent rien à cela, ils concluent que la végétation eſt un don que Dieu a fait à la matiere. Voilà *l'ame végétative*. Ils apperçoivent enſuite des ani-

maux, ils y voient des marques de sentiment & de connoissance ; mais ne pouvant pas savoir si ces animaux ont des ames, ni ce que c'est que ces ames, ils concluent encore que la connoissance & le sentiment pourroient bien être des propriétés données de Dieu à la matiere. Pour s'instruire davantage, des hommes pénétrants & judicieux font des expériences sur les insectes, sur les vers de terre. Ils les coupent en plusieurs parties, & ils sont étonnés qu'au bout de quelque temps il vienne des têtes à toutes ces parties coupées.

Ces ames, disent-ils entr'eux, seroient-elles comme celles des arbres & des plantes ? *Il n'y a pas d'apparence. Il est donc très-probable que ces ames sont d'une autre espece, que c'est encore une nouvelle faculté que Dieu a daigné donner à la matiere.* Voilà l'ame des bêtes.

Nous découvrons tous les jours des propriétés de la matiere, continuent ces Philosophes sauvages, *c'est-à-dire des présents de Dieu, dont nous n'avions pas d'idées. Ainsi il nous paroît que la pensée pourroit bien être aussi un présent que le Créateur a fait à la matiere, à ces êtres que nous nommons pensants.* Voilà l'ame raisonnable. *La difficulté consiste moins à deviner comment la matiere pourroit penser, qu'à deviner comment une substance quelconque pense. L'ame est une horloge que Dieu nous donne à gouverner ; mais il ne nous a point dit de quoi le ressort de cette horloge est composé.*

Voilà la maniere dont procedent nos Philosophes. Par cette maniere il paroît qu'on devroit les envoyer s'instruire auprès de quelque maître plus raisonnable & plus sûr. Je les renvoie au plus aimable & au plus Chrétien des Philosophes, l'inimitable Auteur du Spectacle de la Nature.

Le premier raisonnement de ces Philosophes insulaires est admirable. Ils ne comprennent pas ce que c'est que ce pouvoir secret qu'ont les plantes d'attirer le suc qui les nourrit, & ils concluent que ce pouvoir est un don que Dieu a fait à la matiere. C'est raisonner comme le feroit un sauvage, qui voyant une montre, diroit : Je ne comprends pas ce pouvoir secret qu'ont les heures d'un cadran d'attirer l'aiguille ; donc ce pouvoir est un don que Dieu a fait aux heures de ce cadran.

Les observations ont appris aux Philosophes attentifs & raisonnables, que chaque graine a un germe, qui renferme la plante qui en doit sortir. Ce germe est ordinairement renfermé entre deux lobes, qui sont comme le sein d'une mere, laquelle le nourrit de sa propre substance, jusqu'à ce qu'il ait assez de force pour prendre une nourriture plus solide. Les lobes épuisés, le germe se trouve déjà pourvu de chevelus qui, semblables à de petites mains, vont chercher leur nourriture. Ils la trouvent dans l'humidité, les sels, les huiles répandus dans la terre. Ces sels étant mis en mouvement par la chaleur, & poussés par le ressort de l'air, s'insinuent par les

pores de la plante, & lui donnent des accroiſſemens ſucceſſifs.

Ce reſſort, ce mouvement, cette inſinuation des ſels eſt démontrée par ſes effets, quoiqu'on ne connoiſſe pas la proportion de l'action. La formation de ces germes eſt l'ouvrage de la puiſſance du Créateur. La nutrition eſt l'effet du méchaniſme dont nous parlons. Mais ce don fait à la matiere d'attirer les ſucs, n'eſt qu'une rêverie de ces Philoſophes ſauvages; puiſque, ſi les germes étoient ôtés de la graine, on auroit une matiere, qui, malgré ce don de Dieu, ne pourroit plus rien attirer.

Nos Philoſophes, pouſſant plus loin leurs recherches, ſont forcés de reconnoître *des êtres qui reſſemblent à la matiere en quelque choſe, ſans avoir tous les autres attributs dont la matiere eſt douée*, comme le feu, la lumiere; ils jugent qu'il eſt très-vraiſemblable qu'il y a une chaîne de ſubſtances qui va juſqu'à l'infini, ſans ceſſer de reſſembler à la matiere.

Lucret. *Uſque adeò quod tangit idem eſt, tamen ultima diſtant.*

Rien ne leur paroît plus digne de la grandeur de Dieu, qui a bien pu choiſir une de ces ſubſtances pour la loger dans nos corps. Voilà ce que les profondes méditations de nos Philoſophes ſauvages leur ont enfin découvert.

Mais un vrai Philoſophe n'auroit pas beaucoup de peine à leur faire quitter leurs rêve-

ries, s'ils étoient de bonne foi ; & voici comment il pourroit s'y prendre.

J'avoue, leur diroit-il, que nous ne connoissons pas toutes les propriétés de la matiere. Mais vous devez aussi avouer qu'on ne peut pas concevoir une matiere sans parties. L'or, l'air, le mercure, le feu, l'eau, la lumiere sont bien différents les uns des autres. Cependant vous les concevez toujours comme des amas de parties. Divisez, subtilisez, mettez en organes ces matieres, vous concevrez des parties toujours plus petites & plus délicates, mais ce seront toujours des parties. Voilà la premiere chose que la raison nous montre dans la matiere.

Ce premier point une fois décidé, examinons l'action de la matiere. Puisque vous ne pouvez point concevoir de matiere sans parties, vous ne pouvez point concevoir d'action de matiere sans action de parties. Lorsque vous avez une fleur entre les mains, sa beauté, l'éclat de ses couleurs, la finesse de ses nuances vous frappe, parce que les rayons de lumiere, réfléchis de la fleur à vos yeux, vont peindre son image avec ses graces au fond de votre rétine. Vous êtes flatté de son odeur, parce que des parties imperceptibles s'en détachent, & vont causer d'agréables ébranlements dans les fibres de votre odorat. Le goût délicieux que vous trouvez à un fruit, n'est que l'action des sels dont ce fruit est pénétré, & qui se répandent sur les mamelons ou extrêmités des fibres dont le palais est

tapissé. Les sons ne vous deviennent sensibles que par les vibrations qui sont causées dans l'air, & qui en s'étendant se communiquent par vos oreilles jusqu'aux nerfs de l'ouie. Je pourrois faire une énumération infinie de ces actions de la matiere, qui ne sont autre chose que l'action des parties de la matiere.

Ainsi, si l'on prétend que la matiere peut penser, il faudra avouer que la pensée peut être l'effet de l'action des parties de la matiere.

Maintenant nous ne concevons pas que la matiere puisse agir autrement que par le mouvement, la figure, la coupe de ses parties. Il faut donc que la pensée puisse être l'effet de ce mouvement, de cette figure, de cette coupe. Tous ces principes paroissent très-simples, très-clairs, très-liés. Il n'y a qu'à voir si l'on en peut faire l'application à la pensée.

Toute action de la matiere est divisible comme la matiere. Le mouvement d'une masse quelconque est le mouvement de toutes les parties de cette masse. Ce mouvement lui-même peut être conçu comme divisible, relativement à ces différentes parties qui sont mues. Si donc la pensée est l'action de la matiere, elle pourra donc être divisée en plusieurs parties. Cela étant, je prends la liberté de vous faire quelques petites questions; voyez ce que vous pouvez raisonnablement y répondre.

Croyez-vous que ce sentiment qui est dans votre ame, lorsque vous saisissez une vérité, lorsque vous venez à bout de résoudre un problême abstrait, croyez-vous que ce senti-

ment puisse être partagé en deux, en trois, en quatre parties, & chaque partie se subdiviser encore en d'autres? Cela doit être nécessairement, si la pensée est l'effet de l'action de la matiere.

Quand on vous fait une question, & que vous répondez *oui* ou *non*, ce sentiment de l'ame en affirmant, ou en niant, est-il divisible? Pouvez-vous concevoir ce que ce seroit, qu'une moitié, un quart d'affirmation ou de négation? Ne concevez-vous pas au contraire que l'affirmation, ou la négation, est une chose infiniment simple & incapable de partage?

Croyez-vous que les comparaisons que vous faites de plusieurs vérités, & les conclusions que vous en tirez, puissent être l'effet du mouvement, de la figure ou du choc de quelques corpuscules qui s'élevent, s'abaissent, accélerent ou retardent leur course, & que ce soit là le principe de toutes vos connoissances, vos pensées & vos sentiments? Une pareille philosophie peut-elle contenter la raison?

Mais voici une autre chose, qui est encore bien plus inconcevable. Comment expliquerons-nous la mémoire & la *ressouvenance*? Passez-moi cette expression. Si nos pensées ne sont que l'effet de l'action de la matiere, elles ne durent donc pas plus que dure cette action. Comment donc conservons-nous nos connoissances? Comment ce qu'on appelle *esprit* s'enrichit-il de tant de vérités? Com-

ment retenez-vous la notion de tant de choſes que vous ſavez ? Qu'eſt-ce que cette raiſon qui eſt dans vous le juge des vérités, qui admet, qui rejette, qui approuve, qui condamne ? Avouez qu'il eſt bien aiſé de dire : la matiere peut penſer ; mais qu'il eſt bien difficile de concevoir comment elle ſeroit capable de penſer.

En admettant avec les Philoſophes Chrétiens une ſubſtance intelligente dans l'homme, ce qu'il y a de plus effrayant dans ces difficultés s'évanouit.

C'eſt une pitoyable défaite de dire que *la penſée pourroit bien être un préſent que le Créateur auroit fait à la matiere.* La penſée eſt un mode ou une maniere d'agir ; elle ſuppoſe donc une ſubſtance modifiée. Elle eſt une action ; elle ſuppoſe donc un agent. Elle ne peut donc pas s'appliquer à une matiere préexiſtante, comme le vernis s'applique à une boiſerie, ou comme le poli ſe donne à un diamant.

Ce n'eſt pas ſatisfaire un homme raiſonnable de dire : il n'eſt pas démontré que la matiere ſoit incapable de penſer. Il eſt démontré qu'on ne peut pas concevoir une matiere, qu'on ne conçoive des parties. Il eſt démontré qu'on ne peut pas concevoir l'action de la matiere, qu'on ne conçoive l'action des parties. Il eſt démontré que ſi la penſée eſt l'action de la matiere, elle ſera diviſible comme la matiere. Il ne faut qu'un

peu de bon sens pour appercevoir l'absurdité d'un pareil sentiment, & pour connoître que tout y répugne.

CHAPITRE VI.

De la nature de l'ame.

LEs Philosophes insulaires firent encore plusieurs questions au Philosophe raisonnable, qui leur répondit ainsi. Mêlang. ch. 27.

Nous pensons. Le sens intime nous l'apprend. Notre pensée ne peut pas être l'action de la matiere. La raison le prouve. Il faut donc qu'il y ait dans nous un être tout-à-fait différent de la matiere. C'est ce que nous appellons une ame spirituelle. Nous n'en connoissons pas parfaitement la nature. Nous disons seulement que c'est une substance intelligente & immatérielle, parce qu'il n'y a qu'une semblable substance qui soit capable de penser en nous. Cette substance pense-t-elle toujours? C'est ce que nous ne pouvons pas décider.

Vous nous faites plusieurs questions d'un air aussi suffisant que si vous aviez des démonstrations géométriques à donner. Nous vous avouons que nous n'avons pas assez de pénétration pour entrevoir même quelque lueur de vérité dans tout ce système matérialiste.

Vous nous dites : *vous n'avez des idées*

que parce que Dieu a bien voulu vous en donner ; pourquoi voulez-vous l'empêcher d'en donner à d'autres especes ? Nous vous répondons modestement, que nous avons des idées, parce que nous avons une ame intelligente ; que Dieu n'en donnera qu'à ce qui est capable d'intelligence ; & que nous ne comprenons pas qu'un morceau de bois ou une pierre puissent avoir des idées aussi sublimes que les *Voltaire* ou les *Newton.*

Vous nous demandez *si nous serions assez intrépides pour oser croire que nos ames sont précisément du même genre que les substances qui approchent le plus près de la Divinité.* Nous répondons que nous ne connoissons pas assez ces substances pour décider de ce qu'elles sont. Nous nous en tenons à ce que nous en disent les Livres Saints, sans nous comparer à elles.

Vous nous dites *que l'ame est une horloge que Dieu nous a donnée à gouverner.* Et nous, nous vous disons que votre proposition n'est qu'un amas de paroles inintelligibles, parce qu'il n'y a que deux choses dans l'homme, l'ame & le corps. L'ame étant une horloge, & le corps un amas de matiere, nous ne devinons pas quelle est cette troisieme chose, ce *nous* que vous établissez pour gouverner cette horloge. Une horloge ne peut pas se monter & se régler elle-même. La matiere est incapable de le faire. Quelle est donc cette troisieme chose, qui la regle & qui la gouverne ?

Vous concluez votre discours par des sentiments qui paroissent également religieux & modestes. *Vous bornez*, nous dites-vous, *la puissance du Créateur, & nous l'étendons aussi loin que s'étend son existence. Pardonnez-nous de le croire tout-puissant, comme nous vous pardonnons de restreindre son pouvoir. Vous savez sans doute tout ce qu'il peut faire, & nous n'en savons rien. Vivons en freres. Adorons en paix notre Pere commun; vous, avec vos ames savantes & hardies; nous, avec nos ames ignorantes & timides.*

Je veux bien croire que ces beaux sentiments sont sinceres. Mais ne seroit-il pas à craindre que quelque esprit plus amateur de la vérité, que des égards trompeurs, ne vous dît que vos sentiments religieux ne sont qu'une véritable impiété, puisque vous ne cherchez qu'à rétablir le matérialisme, qui est l'anéantissement de la piété : que votre tendresse de charité n'est qu'une enveloppe de railleries injurieuses : qu'enfin il ne manque à votre modestie que d'être sincere, & qu'on a grande raison d'être modeste quand on a raisonné comme vous l'avez fait ?

CHAPITRE VII.

De Locke.

C'Eſt de *Locke* que M. *de Voltaire* emprunte encore des armes pour favoriſer le matérialiſme, ou pour rendre au moins problématique la queſtion de la ſpiritualité de l'ame. Ce Philoſophe Anglois a fait un très-long & très-ennuyeux Ouvrage ſur *l'Entendement humain*. Auſſi eſt-il bien peu de perſonnes qui aient le courage de le lire. M. *de Voltaire* fait un grand cas de l'Ouvrage & de l'Auteur. Voici comment il en parle.

Mêlang. ch. 26.

» Jamais il ne fut peut-être un eſprit plus » ſage, plus méthodique, un Logicien plus » exact que *Locke*. Avant lui de grands Phi- » loſophes avoient décidé poſitivement ce » que c'eſt que l'ame de l'homme. Mais » puiſqu'ils n'en ſavoient rien du tout, il eſt » bien juſte qu'ils aient tous été de différents » avis. Ces raiſonneurs ayant fait le roman » de l'ame, le ſage *Locke* eſt venu qui en a » fait modeſtement l'hiſtoire.

» C'eſt dans cet Ouvrage qu'il oſe avancer » modeſtement ces paroles : *Nous ne ſe-* » *rons peut-être jamais capables de con-* » *noître ſi un être matériel penſe ou non.* » Ce diſcours parut une déclaration ſcanda- » leuſe. On cria que M. *Locke* vouloit ren- » verſer la Religion. Il ne s'agiſſoit pourtant

» pas de la Religion dans cette affaire. C'é-
» toit une queſtion purement philoſophique,
» très-indépendante de la foi & de la révé-
» lation. Il ne falloit qu'examiner ſans ai-
» greur s'il y a de la contradiction à dire : *la*
» *matiere peut penſer, & Dieu peut com-*
» *muniquer la penſée à la matiere.* «

Après cela *Voltaire* traite de ſuperſtitieux ceux qui entreprirent de combattre le ſentiment de *Locke ;* & il donne le ſentiment de ce Philoſophe comme une vérité qui a toujours été vainement attaquée.

Il eſt vrai que *Locke* a avancé ces paroles remarquables que M. *de Voltaire* rapporte avec affectation. Mais on ne doit les regarder que comme une groſſiere contradiction dans *Locke*, ou plutôt comme des paroles inconſidérément échappées ; puiſqu'en mille endroits de ſon *Eſſai* il établit des principes par leſquels il démontre que la matiere ne peut pas penſer. Nous en allons faire des extraits fideles, par leſquels on pourra juger ſi M. *de Voltaire* eſt bien ſincere ou s'il eſt bien inſtruit.

M. *Locke* établit pour principes : 1° que la matiere ne pourroit pas nous donner l'idée de la penſée. Comme nous avons l'idée de la penſée, il faut donc qu'il y ait en nous autre choſe que la matiere. 2° Qu'il eſt auſſi impoſſible au mouvement & à la matiere de produire la penſée, qu'il eſt impoſſible au néant de produire la matiere. Il y a donc de l'abſurdité à dire que la matiere penſe, ou qu'elle

puisse penser. 3° Que la pensée est un mode de l'esprit, & que la matiere n'a point d'autre mode que le mouvement. La pensée ne peut donc pas être un mode de la matiere. Voici comment s'exprime cet Anglois.

Liv. II. ch. 23.

1° *Il paroît avec la derniere évidence, que puisque nous n'avons aucune autre idée de la matiere, que comme de quelque chose dans quoi subsistent plusieurs qualités sensibles qui frappent nos sens; de même, nous n'avons pas plutôt supposé un sujet dans lequel existent la pensée, la connoissance, le doute, &c. que nous avons une idée aussi claire de la substance de l'esprit que de celle du corps.*

Donc, selon M. *Locke*, l'idée que nous avons de la matiere ne peut pas nous conduire à l'idée de la pensée, & l'idée de la pensée ne peut pas se concilier avec l'idée de la matiere. Donc on ne peut pas supposer en aucun cas que la matiere pense.

Liv. IV. ch. 10. §. 10.

2° *Il est impossible de concevoir que la matiere puisse tirer de son sein le sentiment, la perception, la connoissance. Car, divisez-la en autant de petites parties qu'il vous plaira;* (cette division seroit le seul moyen que nous pourrions regarder comme propre à la spiritualiser & à en faire une matiere pensante) *divisez-la tant qu'il vous plaira; donnez-lui tous les mouvements & figures que vous voudrez; ces parties infiniment petites n'agiront pas d'une autre maniere sur des corps d'une grosseur qui leur soit proportionnée, que sur des corps d'un pouce ou d'un pied*

pied de diametre. Les parties d'un pouce ou d'un pied de diametre se pouſſent l'une l'autre ; c'eſt tout ce qu'elles peuvent faire : les petites parties n'ont pas plus de pouvoir.

Donc ſi les groſſes parties ne peuvent pas faire naître la penſée, les petites ne la pourront pas faire naître davantage. Donc la matiere non-ſeulement n'eſt pas un être penſant, mais elle eſt encore incapable de penſer.

3° *Le mouvement ne peut jamais faire naître la penſée*, quelque changement qu'il puiſſe produire dans la figure & la groſſeur des parties de la matiere ; *& il ſera toujours autant au-deſſus des forces du mouvement & de la matiere de produire la connoiſſance, qu'il eſt au-deſſus des forces du néant de produire la matiere.* Donc il eſt abſolument impoſſible que la penſée ſoit jamais produite par la matiere. Liv. IV. ch. 10. §. 10.

4° *La matiere eſt un mode ou une action de l'ame, c'eſt-à-dire de l'eſprit :* or la matiere ne peut pas produire ce mode ou cette action, puiſqu'elle n'eſt capable que de mouvement. Donc elle ne peut pas produire la penſée ; donc il y a une contradiction dans ces mots : *matiere penſante.* Liv. II. ch. 19.

5° Il s'enſuit de tous ces raiſonnements fidelement extraits de *Locke*, que non-ſeulement la matiere ne penſe pas, mais qu'elle n'eſt pas capable de penſer : car elle ne peut produire que du mouvement ; & le mouvement eſt auſſi incapable de produire la penſée que le néant eſt incapable de produire la

matiere : donc ces mots *matiere penſante*, *matiere capable de penſer*, ne préſentent qu'une abſurdité ; voilà la conſéquence naturelle des principes de *Locke* que *Voltaire* vante ſi fort en faveur des Matérialiſtes.

S'il n'a pas lu la doctrine de *Locke*, je ſuis ſurpris qu'il en parle ſi hardiment ; s'il l'a lue, & qu'il ne l'ait pas compriſe, j'en ſuis plus ſurpris encore ; s'il l'a lue & compriſe, combien doit-on ſe défier de ſa parole & de ſon autorité ?

Il trouve fort mauvais que les Théologiens ſe ſoient élevés contre cette propoſition de *Locke*, laquelle, dit-il, *eſt une queſtion purement philoſophique, très-indépendante de la foi & de la révélation ;* mais les Théologiens avoient lu dans nos livres divins que *le corps doit retourner dans la terre d'où il a été tiré, & que l'eſprit doit retourner à Dieu qui l'a créé.* Ils avoient appris des Conciles généraux que l'ame de l'homme étoit ſpirituelle. Ils étoient donc bien mieux fondés à regarder la ſpiritualité de l'ame comme un article révélé, que ne l'eſt M. *de Voltaire à dire que c'eſt une queſtion purement philoſophique.*

Eccle. 12.

Il annonce enſuite que l'Evêque de Worceſter, M. *Stillingfleet*, entra en lice contre *Locke*, mais qu'il fut battu, parce que cet Evêque, dit-il, raiſonnoit en Docteur, & *Locke* en Philoſophe inſtruit.

C'eſt ainſi que nos ennemis annoncent leurs avantages quand nous les avons bat-

tus. *Stillingfléet* pouſſa *Locke* en Philoſophe éclairé & ſûr dans ſa marche. *Locke* ſe défendit en Philoſophe qui fait pitié ; car qu'y a-t-il de plus pitoyable que de dire qu'on ne ſait pas ſi un caillou ne peut pas avoir des penſées auſſi ſublimes que *Voltaire*, & faire un auſſi beau Poëme que l'Enéïde ou le Paradis perdu, ou d'auſſi beaux vers qu'on en trouve dans la Henriade ?

CHAPITRE VIII.

Des ſentiments des anciens Philoſophes ſur l'Ame.

NOus ne dirons plus qu'un mot ſur ce point des opinions philoſophiques. M. *de Voltaire* met encore au rang des Matérialiſtes la plupart des Philoſophes fameux de l'Antiquité. Les ignorants pourront le croire ſur ſa parole, & les libertins lui applaudir. Nous allons mettre le Lecteur à même de connoître la vérité.

„ Le divin *Platon*, maître du divin *Ariſ-*
„ *tote*, & le divin *Socrate*, maître du divin
„ *Platon*, diſoient l'ame corporelle & éter-
„ nelle. Le démon de *Socrate* lui avoit appris
„ ſans doute ce qu'il en étoit. "

Je ne ſais pas ce que le démon de *Socrate* lui en avoit appris ; mais je ſais que la raiſon ſeule avoit donné à ces grands hommes des idées de l'ame plus juſtes & plus nobles, que ne nous en ont préſenté certains raiſonneurs

de nos jours. Parmi les erreurs de ces grands hommes, on voit encore de grandes lumieres & des vérités très-brillantes.

Ce n'étoit pas la révélation, c'étoit la raison seule qui avoit appris à *Platon* que l'ame de l'homme est un être simple, inaltérable, sans composition, sans parties, & qui a plus de rapport & de ressemblance avec l'Esprit éternel qu'avec les choses corporelles & sensibles. Voici comment il s'exprime dans le dialogue sur l'ame.

Phædon sive de animâ p. 2.

„ Il ne faut pas être surpris que tout ce qui „ est corporel & sensible soit sujet à s'altérer, „ à se détruire, & qu'il ne reste jamais dans „ un même état : les parties dont il est composé s'évaporent, se détachent, se dissipent „ continuellement ; mais l'ame est un être „ simple, indivisible, inaltérable : les sens „ peuvent bien la distraire quelquefois, & „ être pour elle une occasion d'erreur ; mais „ elle peut rentrer en elle-même, s'appliquer „ à la connoissance de ce qui est pur, éternel „ & immortel. L'homme qui médite, conçoit aisément qu'elle a plus de ressemblance „ avec la beauté intelligible, immuable & „ éternelle, qu'avec toutes les autres choses „ qui peuvent agir sur nos sens. "

Apud. Cic. Tuscul. quæst. l. 1.

Son Disciple *Aristote* ne s'explique pas avec moins d'énergie. „ La pensée, nous dit-il, la „ perception, l'intelligence, le raisonnement, „ le sentiment ne peuvent venir d'aucun des „ principes desquels sont formées toutes les „ choses corporelles & sensibles. Il faut ad-

» mettre une substance d'une cinquieme espe-
» ce, toute différente des autres; une substan-
» ce qui ait en elle-même, & par elle-même,
» sa force, son activité, & qui puisse pro-
» duire ces actes dont les principes matériels
» sont incapables. " Et cette substance que désigne *Aristote*, est précisément ce que nous appellons l'ame ou l'esprit.

Tels sont les sentiments de ces Philosophes que *Voltaire* met au rang des vrais Matérialistes; il a cru qu'en grossissant le nombre de ceux qui ne reconnoissoient pas la spiritualité de l'ame, il rendroit cette cause plus triomphante; il n'a fait que perdre encore un peu plus de son autorité.

Si l'on veut connoître encore plus en détail les sentiments de ces Philosophes sur l'ame, qu'on lise l'excellent Commentaire de *Macrobe* sur le *Songe de Scipion*. *Macrobe* ne doit pas être suspect à nos Philosophes; il étoit Païen. Macr. lib. 1. c. 9. 10. 11. 12. 13.

CHAPITRE IX.

De l'immortalité de l'Ame.

POur le coup M. *de Voltaire* pense comme les Chrétiens; il croit comme eux l'immortalité de l'ame; mais, pour consoler les Matérialistes qui combattent ce dogme, il fait de leur fondateur *Épicure* le plus grand saint du Paganisme, & de ses Disciples des modeles De l'Anti-Lucrece.

accomplis en toute sorte de vertus. Il avoue bien qu'*Epicure* étoit dans l'erreur ; mais il le plaint, il l'excuse, & fait voir qu'après tout, son ignorance étoit presque invincible. „ Plaignez-moi, lui fait-il dire, d'avoir „ combattu une vérité que Dieu a révélée cinq „ cens ans après ma naissance. J'ai pensé com- „ me tous les premiers Législateurs Païens „ du monde, qui tous ignoroient cette vé- „ rité. "

Il est bien étonnant que M. *de Voltaire*, qui fait si bien l'Histoire, l'Ecriture, la Chronologie, la Philosophie, fasse parler ainsi ce héros des Matérialistes : il y a presque autant d'erreurs que de mots dans ce qu'il lui fait dire ; car

1° *Epicure* ne vivoit que trois cens ans avant Jesus-Christ, & non pas cinq cens, comme le dit *Voltaire*.

2° Parmi les Législateurs Païens, comme les *Licurgue*, les *Solon* & ceux qui ont policé l'Egypte, Rome & l'Italie, on n'en trouve aucun qui ait établi pour principe le Matérialisme ; & de tous les Philosophes, il n'y a guere eu que ceux qui étoient de la bande d'*Epicure* qui aient nié l'immortalité de l'ame.

3° M. *de Voltaire* se contredit encore ici lui-même, comme dans bien d'autres endroits. Il donne à entendre, par les paroles qu'il met dans la bouche d'*Epicure*, que ce dogme de l'immortalité de l'ame avoit été ignoré de tous les premiers Législateurs ; & dans le Chapitre quatrieme de l'Histoire Géné-

rale, il dit que ce dogme est de la plus haute antiquité ; il affirme que les anciens Orientaux ne l'ignoroient point. *Un second* Zoroastre, dit-il, *sous* Darius, *fils d'*Histaspes, *n'avoit fait que perfectionner l'ancienne Religion des Perses. C'est dans ces dogmes qu'on trouve les premieres notions de l'immortalité de l'ame & d'une autre vie, heureuse ou malheureuse. C'est-là qu'on voit expressément un Enfer.* Zoroastre, *dans ses écrits conservés par* Sadder, *feint que Dieu lui fit voir cet Enfer, & les peines réservées aux méchants.... Ce trait fait voir l'espece de Philosophie qui régnoit dans ces temps reculés, Philosophie toujours allégorique & quelquefois très-profonde.*

Les Matérialistes peuvent donc se plaindre à M. *de Voltaire* qu'il les trompe, & qu'il est un mauvais défenseur de leur cause.

4° Faire dire à *Epicure* que le dogme de l'immortalité de l'ame n'a été révélé que cinq cens ans après sa naissance, ce n'est pas défendre heureusement sa cause, c'est montrer une grande ignorance ou une impudence impardonnable. Lorsque ce Philosophe débitoit toutes ces extravagances, pour lesquelles certaines personnes n'ont que trop de goût aujourd'hui, il y avoit déjà plus de douze ou quinze siecles que ce dogme important avoit été le plus clairement révélé : il y avoit plus de dix à douze siecles que *Job* en avoit parlé de la maniere la plus frappante. Les Pseaumes de *David* & les Livres sapientiaux du Roi *Salo-*

mon, dans lesquels ce même dogme est si souvent & si clairement annoncé, existoient déjà depuis plus de neuf cens ans. Les Prophetes, qui ont tous vécu plusieurs siecles avant *Epicure*, avoient pareillement annoncé cette vérité.

Quelle intention avoit donc *Voltaire* en insinuant qu'il n'est point parlé dans l'Ancien Testament de l'immortalité de l'ame ? C'étoit apparemment une petite consolation qu'il vouloit donner aux Matérialistes. Qu'on juge si cette consolation est bien fondée. Les Philosophes anti-Chrétiens sont bien sujets à errer, & ceux qui les écoutent à s'égarer.

Avant de finir ce Chapitre, nous ferons une petite remarque sur les portraits que M. *de Voltaire* nous fait des Epicuriens ou Matérialistes.

„ Un véritable Epicurien, nous dit-il, „ étoit un homme doux, modéré, juste, „ aimable, & ne payoit pas des bourreaux „ pour assassiner en public ceux qui ne pen- „ soient pas comme lui. "

Je crois que les Epicuriens, les Déistes, les libertins ou Philosophes trouveront que le portrait qu'on fait d'eux est trop flatté. Ils se connoissent trop bien les uns les autres pour le croire fidele. On en a vu dans ce siecle déchirer avec rage & avec fureur leurs rivaux en littérature. Voilà la preuve de leur caractere doux & aimable. Ils ne cessent de déclamer avec emportement, & de répandre les satyres les plus cruelles contre les Puissances

qui emploient la force des loix, & qui osent sévir contre les impies, & leur ôter la liberté de répandre leurs impiétés. Voilà leur douceur & leur modération.

CHAPITRE X.

De la Morale des Philosophes.

ON entend par le mot de *Morale* ces principes qu'une raison pure présente à l'homme pour lui faire connoître ses devoirs, & servir de regle à sa conduite. Les Philosophes Païens nous ont laissé des ouvrages admirables sur cette matiere. On trouve sur-tout dans les trois livres des Offices de *Cicéron*, une sagesse, une équité, une décence qui peuvent instruire des Chrétiens, & qui doivent faire rougir nos Philosophes modernes. Eclairés des seules lumieres de la raison, ces Païens ont plus respecté ce que la raison nous présente, que ne le font des hommes élevés dans une Religion divine. Ils n'ont jamais présenté un Code de lubricité pour regle de mœurs; ils n'ont point donné les plaisirs pour l'unique ressort du cœur vertueux; ils n'ont point déshonoré à ce point la vertu, l'honnêteté, l'humanité : cela étoit toujours réservé aux Philosophes de nos jours. *Voltaire* a cru aussi cette matiere digne de lui. Après avoir attaqué les dogmes de la Religion, il a voulu

aussi attaquer la pureté & la sainteté de la morale.

Son discours sur la nature du plaisir n'est qu'un vrai Epicurisme qu'on prétend établir par principes, qu'on s'efforce d'étayer par le raisonnement, qu'on présente comme autorisé & conseillé par la Divinité. On garde une certaine décence dans l'expression, & l'on donne une licence entiere pour la conduite ; on veut de la vertu dans l'homme, & l'on veut que le plaisir soit l'unique ressort du cœur vertueux. Un homme qui sait se vaincre, qui s'éleve au-dessus des sentiments les plus vifs & les plus délicats, qui aime la vertu pour la vertu même, & qui fait les efforts les plus généreux pour y parvenir, l'Orateur Romain le regarde comme la plus vive image de la Divinité ; & notre Philosophe l'annonce comme un rêveur fanatique, comme un ennemi du monde, comme un destructeur de l'humanité. Enfin le plaisir est le seul moteur des hommes ; Dieu veut qu'on s'y livre, & c'est une extravagance & une folie de se défendre de ses attraits. Telle est la morale qu'enseigne *Voltaire*.

Il n'est pas certainement difficile de faire voir combien cette doctrine est opposée à l'esprit du Christianisme & à la raison. C'est les combattre l'un & l'autre, de dire :

La nature attentive à remplir vos désirs,
Vous appelle à ce Dieu par la voix des plaisirs ;
Nul encore n'a chanté sa bonté toute entiere.
Par le seul mouvement il conduit la matiere ;

Mais c'eſt par le plaiſir qu'il conduit les humains.....
Les mortels, en un mot, n'ont point d'autre moteur.

Les ſages diſoient auparavant : réſiſtez à l'attrait du plaiſir ; ſoutenez courageuſement la peine & la douleur : *abſtine & ſuſtine.* L'intrépide *Scevola* diſoit que c'étoit à la fermeté dans les travaux & dans la ſouffrance qu'on reconnoiſſoit le caractere vraiment Romain. *Pati & facere fortia Romanum eſt.* *Cicéron* emploie un livre entier de ſes *Tuſculanes* à prouver que c'eſt dans ce courage qui nous éleve au-deſſus de la douleur, & dans le mépris du plaiſir, qu'eſt la vraie grandeur d'ame. Rien ne nous paroît plus digne de notre admiration que ces hommes à qui l'amour du devoir fait dédaigner les cris & les beſoins les plus preſſants de la nature. C'eſt cette force qui fait les grands hommes dans tous les états, les hommes de reſſource dans la ſociété. C'eſt par cette force que nous jugeons de la vertu, & que nous décidons des récompenſes que mérite la vertu. Mais notre Moraliſte ne prêche & ne conſeille que la ſenſibilité & le plaiſir.

Et il ſe donne pour le premier homme qui ait été admis dans le conſeil de Dieu, qui ſoit inſtruit de ſes décrets, qui ait *chanté ſa bonté toute entiere.*

On avoit cru juſqu'à préſent que Dieu conduiſoit les hommes par les lumieres de la

raison. *Voltaire* nous dit qu'on s'est trompé, que c'est par le plaisir qu'il les conduit; & que le plaisir est le divin ressort qui fait agir l'homme, comme le mouvement est le ressort qui fait agir la matiere. *Les mortels en un mot n'ont point d'autre moteur.* Il faut avouer que c'est-là un moyen admirable de former de grandes ames, des ames véritablement vertueuses, respectables & dignes de notre vénération!

Mais encore, quel est ce plaisir qui est le grand ressort qu'emploie le Créateur pour conduire les hommes? C'est l'amour, c'est-à-dire la passion qu'on a le plus de peine à arrêter dans l'ardente jeunesse, qui met le plus de trouble dans les familles, qui fait perdre plus efficacement le goût de tous les devoirs de la Religion, qui cause le plus de déréglement dans les mœurs, qui altere le plus la paix de la société. La plus grande partie du discours est pour vanter les douceurs de l'amour, ou pour railler ceux qui s'en défendent.

L'amour-propre, qui est si fortement condamné par le Législateur divin, est encore un don céleste, à ce que nous dit *Voltaire*. Puisque cet amour est proscrit par l'Evangile & par la raison, il falloit bien qu'il fût adopté & loué par ce Philosophe.

Chez les sombres dévots l'amour-propre est damné;
C'est l'ennemi de l'homme; aux enfers il est né.

Vous vous trompez, ingrats; c'eſt un don de Dieu même.
Tout amour vient du Ciel. Dieu nous chérit, il s'aime.

On ne s'étoit pas encore aviſé de dire que Dieu avoit de l'amour-propre : c'eſt une découverte de *Voltaire ;* on pourroit dire une impiété, ou une ſottiſe. Il auroit évité l'une & l'autre, s'il avoit ſu diſtinguer l'amour-propre de l'amour de ſoi-même.

L'amour-propre eſt cet amour par lequel nous rapportons tout à nous-mêmes, nous nous recherchons nous-mêmes juſques dans les devoirs que nous rempliſſons. Cet amour, ſans être toujours criminel, eſt cependant toujours vicieux. La vraie vertu ne s'arrête point à ce qui eſt créé, elle a une fin plus noble, elle s'éleve juſqu'à Dieu, qui doit être la fin de tout, comme il eſt le principe de tout. Voilà pourquoi l'amour-propre eſt toujours vicieux.

L'amour de ſoi-même eſt naturel & eſſentiel à l'homme. On ne pourroit pas concevoir une créature qui ne s'aimât point. Ce n'eſt pas s'exprimer avec juſteſſe, de dire que c'eſt un don de Dieu. Ce ne peut être un don, que comme l'exiſtence même eſt un don. Cet amour peut être éclairé ou aveugle, ſage ou imprudent, vertueux ou criminel. C'eſt pour cela que le Fils de Dieu, lorſqu'il annonçoit ſa doctrine aux hommes, leur diſoit :

Celui qui aime son ame dans ce monde, la perd pour l'éternité; & celui qui hait son ame en ce monde, la sauve pour l'éternité. Il y a donc différents amours; & c'eſt donc une erreur d'affirmer que *tout amour vient du Ciel.* Le beau don du Ciel, que celui d'une volupté libertine qui s'attache à tous les objets qu'elle peut ſéduire pour ſe contenter!

On devoit bien s'attendre que notre Moraliſte ſeroit encore l'orateur des paſſions. Il affecte d'abord le langage de la raiſon; & il reprend auſſi-tôt celui de la lubricité. Enfin, il conclut que les efforts qu'on fait pour réprimer les paſſions, & pour s'élever à ces héroïques vertus que nous propoſent les conſeils évangéliques, c'eſt vouloir détruire l'homme, & non le rendre parfait.

Oui, pour nous élever aux grandes actions,
Dieu nous a, par bonté, donné les paſſions;
Tout dangereux qu'il eſt, c'eſt un préſent céleſte.
L'uſage en eſt heureux, ſi l'abus eſt funeſte....
Vous qui vous élevez contre l'humanité,
N'avez-vous jamais lu la docte antiquité?
Ne connoiſſez-vous point les filles de Pélie?
Dans leur aveuglement voyez votre folie.
Elles croyoient dompter la nature & le temps;
Et rendre leur vieux pere à la fleur de ſes ans.
Leurs mains, par pitié, dans ſon ſein ſe plongerent;
Croyant le rajeunir, ſes filles l'égorgerent.
Voilà votre portrait, Stoïques abuſés;
Vous voulez changer l'homme, & vous le détruiſez.

Tous les nouveaux Philosophes ont fait l'apologie des passions : & à la faveur de quelques équivoques, ils autorisent tout dans les passions. Il est bon de dissiper ces équivoques, & de présenter la pure vérité.

Les Romains n'avoient point de mot propre pour exprimer ce que nous entendons par *passion*. Ils l'appelloient les troubles de l'ame, *animi perturbationes*. En effet, les passions sont une effervescence & une chaleur dans le sang, qui donne à l'ame des désirs plus vifs, & lui font faire de plus grands efforts pour parvenir au but où elle vise. C'est ce qui se remarque sur-tout dans les passions de la colere, de l'amour, de la gloire, de la vengeance, de l'ambition ; & ceux qui n'éprouvent point ces ardents désirs on les appelle apathiques ou insensibles.

Cependant quand on désire passionnément une chose, on est tenté d'employer tous les moyens qui peuvent la faire obtenir. L'injustice peut donc se trouver non-seulement dans ce qui fait l'objet des désirs, mais encore dans les moyens qu'on prend pour contenter ses désirs. L'effervescence & la chaleur du sang donnent de la force à l'ame. Cette force est un présent de Dieu ; & c'est la seule chose qu'on puisse reconnoître comme louable dans les passions. Pour ce qui regarde les objets où elles se portent, & les moyens qu'elles emploient, on y trouve plus souvent le vice & l'injustice, que l'é-

quité & la raison. Les faſtes de l'univers n'en fourniſſent que trop d'exemples.

Auſſi tous les Légiſlateurs, tous les Sages, tous ceux qui ont donné des préceptes de mœurs, recommandent-ils à l'homme qui veut être vertueux, juſte, irréprochable, de ſe rendre maître de ſes paſſions, & de les réprimer. L'expérience nous prouve la ſageſſe de ces préceptes & de ces conſeils. La doctrine évangélique ne nous annonce pas autre choſe; mais elle entre dans de plus grands détails, & préſente des motifs bien plus ſublimes. Les Philoſophes ſéduiſent donc le genre humain, & ils combattent également la raiſon & le Chriſtianiſme, lorſqu'ils ſe font les panégyriſtes des paſſions.

On ne ceſſe de nous rebattre les oreilles de ces grands mots, que ce ſont les paſſions qui élevent l'ame aux grandes actions. Mais combien admirons-nous d'actions vraiment héroïques, qui ne ſe doivent qu'au courage qu'a eu l'homme d'arrêter l'impétuoſité de ſes paſſions? On ne voit rien de plus grand que le pardon accordé à un ennemi dont on pouvoit ſe venger. Cependant on ne lui pardonne qu'en réprimant la paſſion de la vengeance. On pourroit citer une infinité d'exemples ſemblables, qui prouvent évidemment que ces grands mots ne préſentent que l'illuſion, au lieu de la vérité.

Et quand même les paſſions donneroient naiſſance à quelques actions louables, ne donnent-elles pas auſſi naiſſance à une multitude

incomparablement plus grande de désordres & de crimes odieux ?

La lumiere naturelle éclaire tous les hommes sur les vrais principes des mœurs. L'Evangile a infiniment ajouté à ces lumieres. Quantité d'hommes sages, éclairés, vertueux, ont développé tous ces principes. Les Philosophes aujourd'hui s'efforcent de les obscurcir & de les combattre. Ils travestissent le vice en vertu, & la vertu en vice. Voilà le service qu'ils rendent à la Religion, aux mœurs, à la société. Voilà l'obligation que leur a l'Univers.

CHAPITRE XI.

De la Liberté.

ON n'auroit jamais eu de doute sur la liberté, s'il n'y avoit jamais eu de Philosophes, de cette espece d'êtres raisonneurs qui répandent l'obscurité sur les idées les plus claires, & qui, bien-loin de se faire entendre & de se faire comprendre, ne s'entendent & ne se comprenent pas le plus souvent eux-mêmes.

Qu'on demande à un homme de bon sens s'il est libre, il répondra qu'il est surpris qu'on ose faire une pareille demande. Je sens, dira-t-il, que je me porte à ce qu'il me plaît ; que je suis le maître de m'appliquer à une chose

ou à une autre ; d'employer ma puiſſance, mes moyens à ce que je veux, & parce que je le veux. Je ſens que je veux, par le pouvoir qu'a ma volonté de ſe déterminer & de choiſir. Quelquefois je me ſais bon gré, & quelquefois je me repens des choix que j'ai faits. Cette ſatisfaction ou ce repentir ſeroient déraiſonnables, ſi je n'étois pas libre. Ce ſont-là pour moi des preuves intimes & évidentes de ma liberté.

D'ailleurs, ce pouvoir de ſe déterminer & de choiſir, eſt le ſeul fondement des loix civiles & de tous les Réglements qui ſervent à former & à lier la ſociété. On ne peut faire raiſonnablement des promeſſes ou des menaces : on ne peut raiſonnablement propoſer des récompenſes & des peines qu'à ceux de la volonté deſquels il dépend de mériter les nes & d'éviter les autres. Or, ſi cela dépend ue la volonté, ils ſont donc libres, puiſque, d r le mot de liberté, on n'entend autre ch oſe que le pouvoir de ſe décider & de choiſir comme l'on veut.

Ainſi raiſonneroit l'homme de bon ſens. M. *de Voltaire* penſe autrement, il dit que le ſage *Locke* n'oſoit pas prononcer le nom de liberté, & qu'une volonté libre ne lui paroiſſoit qu'une chimere.

Qui ne croiroit pas, ſur ce témoignage, que *Locke* ne reconnoiſſoit point de liberté dans l'homme ? Cependant qu'on liſe *Locke* lui-même, on ſera charmé de la maniere

dont il analyse, établit & prouve la liberté. *La liberté*, dit-il, *consiste dans le pouvoir que nous avons d'agir ou de ne pas agir en conséquence de notre choix. Mais qu'est-ce qui nous détermine & nous fait choisir ? c'est uniquement la satisfaction présente que nous trouvons à la chose que nous choisissons ; ainsi l'homme est libre autant qu'il est possible à la liberté de le rendre libre, si je puis m'exprimer ainsi.* C'est ainsi que parle ce Philosophe que M. *de Voltaire* veut nous faire envisager comme un destructeur de la liberté. Liv. II. ch. 21.

Il est vrai que *Locke* dit que c'est une question absurde de demander si la volonté est libre ; c'est qu'il regarde la volonté comme une puissance qui appartient à un agent : or, cet agent, c'est l'homme ; ainsi la question ne doit pas être si la volonté est libre, ce qui est parler d'une maniere fort impropre ; mais il faut demander si l'homme est libre.

M. *de Voltaire* nous propose ensuite gravement ses doutes sur la liberté ; c'est ce qu'il fait de mieux, parce que ces doutes sont plus propres à affermir dans la créance raisonnable & chrétienne, qu'à ébranler. Un moment d'examen suffira pour en convaincre.

» 1. Si l'on étoit libre, quel est l'homme qui ne changeât son naturel ? Mais a-t-on jamais vu sur la terre un homme se donner seulement un goût ? «

Mais diroit-on qu'un bossu n'est pas libre,

parce qu'il ne peut pas effacer sa bosse ; ou un borgne, parce qu'il ne peut pas voir des deux yeux ; ou un Esope, parce qu'il ne peut pas se rendre aussi beau que Narcisse ? C'est-là cependant le raisonnement que fait M. *de Voltaire?* La liberté est le pouvoir que nous avons de nous servir de nos facultés, de nos biens, de nos forces, & de tout ce qui dépend de nous : or il ne dépend pas de nous de changer nos goûts, notre figure, &c.

» 2. Cet Univers n'est-il pas assujetti dans » toutes ses parties à des loix immuables? » Si un homme pouvoit diriger à son gré sa » volonté, n'est-il pas clair qu'il pourroit » alors déranger ces loix immuables ? «

Cela n'est nullement clair. On ne conçoit pas comment il s'ensuivroit, si l'homme étoit libre, que sa volonté pût avoir prise sur les loix immuables établies par la volonté de Dieu. Il y a trop loin de l'un à l'autre.

Ces loix immuables ne sont point les objets de la liberté de l'homme ; & Dieu n'a point assujetti l'homme à des loix immuables quant aux objets de sa liberté.

» 3. Par quel privilege l'homme ne seroit- » il pas soumis à la même nécessité que les » autres animaux, les plantes & tout le res- » te de la nature ? «

Parce que Dieu l'a créé libre.

» 4. A-t-on raison de dire que dans le » système de cette fatalité universelle les pei- » nes & les récompenses seroient absurdes ? » n'est-ce pas plutôt évidemment dans le syst.

» tême de la liberté? En effet, si un voleur de
» grand chemin posséde une volonté libre,
» se déterminant uniquement par elle-même,
» me, la crainte du supplice peut fort bien
» ne le pas déterminer à renoncer au brigan-
» dage; mais si les causes physiques agissent
» uniquement, si l'aspect de la potence & de la
» roue fait une impression nécessaire & violen-
» te, elle corrige alors nécessairement le scé-
» lérat témoin du supplice d'un autre scélé-
» rat. «

Tout le monde convient de ce principe, que *nécessité n'a point de loi.* Si l'homme est entraîné par la nécessité, il est fort inutile de faire des loix qui l'encouragent par l'espérance des récompenses, ou qui l'effraient par la crainte des peines. Comment l'aspect de la potence corrigera-t-il le scélérat, s'il est enchaîné par une nécessité fatale? Malgré les roues & les gibets, ne sera-t-il pas toujours tel qu'il doit être nécessairement?

Ne faut-il pas en convenir, qu'il ne lui sera pas plus possible de n'être pas brigand, qu'il est possible à une pierre lancée de ne pas retomber? Il paroît qu'il y a quelque défaut de logique dans le raisonnement de M. *de Voltaire*; il tombe souvent dans cette espece de défaut.

» 5. Pour savoir si l'ame est libre, ne fau-
» droit-il pas savoir ce que c'est que l'ame?
» Y a-t-il un homme qui puisse se vanter que
» sa raison seule lui démontre la spiritualité
» & l'immortalité de cette ame? «

Pour raisonner sur la nature de l'ame, il faudroit savoir ce que c'est que l'ame; pour savoir si on est libre, le sentiment expérimental suffit; pour être sûr qu'on voit, qu'on a le sens de la vue, il n'est pas nécessaire de connoître les nerfs optiques, ni la maniere dont les rayons de lumiere se brisent dans les différentes humeurs de l'œil. On a la perception des objets, il n'en faut pas davantage pour n'avoir pas le moindre doute; de même on sent qu'on fait ce qu'on veut, & parce qu'on le veut; on sent qu'on choisit, qu'on se détermine, qu'on fait usage de ses facultés, de ses forces & de tout ce qui dépend de nous: il n'en faut pas davantage pour s'assurer qu'on est libre. Tous les raisonnements contraires d'un Philosophe sont à pure perte.

Courte digression sur la prescience de Dieu.

M. *de Voltaire* sent quelquefois la vérité: il avoue, dans une lettre au Roi de Prusse, que l'homme est libre; mais il donne dans un nouvel écart, en voulant expliquer la maniere dont Dieu connoît les choses qui dépendent de la liberté de l'homme. Il est fort d'avis de ne donner à Dieu qu'une science conjecturale; il est vrai qu'il en fait un conjecteur plus fin que ne sont les hommes. Un Théologien Philosophe auroit pu l'instruire, un petit Logicien eût suffi pour le redresser sur ce point.

Dieu est un Etre infini; son intelligence est donc infiniment parfaite. Elle ne peut donc

être sujette à aucune erreur. Elle est infiniment simple ; elle ne peut donc ni perdre ni acquérir ; elle doit donc avoir tout à la fois toutes les connoissances qu'elle peut jamais avoir dans toute l'éternité ; elle doit donc voir tout à la fois toutes les déterminations libres des créatures, les présentes qui existent, les passées qui ont existé, les futures qui existeront. Toutes ces déterminations sont représentées dans son intelligence comme les objets sont représentés dans une glace. La glace présuppose l'existence des objets, l'intelligence divine présuppose la détermination libre d'une créature : dès-lors la liberté n'est plus un danger.

Voilà ce que l'analyse la plus précise peut présenter. Ma raison ne me permet pas de douter que Dieu ne soit infini, & par conséquent infaillible dans ses connoissances : mon expérience ne me permet pas de douter que je ne sois libre en agissant ; mais comment s'accorde cette infaillibilité de connoissance avec notre liberté ? Dieu est trop grand, & l'homme est trop petit, pour que nous puissions le décider.

CHAPITRE XII

Des Vérités révélées, & des Livres divins.

NOus n'avons parlé jusqu'ici que de ces principes généraux de Religion sur lesquels la raison nous donne déjà les plus belles lumieres, & que M. *de Voltaire* s'efforce d'obscurcir. Nous traiterons maintenant de quelques dogmes particuliers, que nous n'avons appris que par la révélation, & sur lesquels il parle aussi hardiment que si c'étoient des opinions purement philosophiques, & que l'on pût rejetter & combattre à son gré.

Il est vrai qu'il n'attaque jamais ouvertement l'autorité des Livres divins. Il montre même quelquefois pour eux une espece de respect. Mais cela ne l'empêche pas ensuite d'essayer toute la force de sa Philosophie contre les vérités qui y sont le plus clairement annoncées. Ainsi en usent quelquefois des sujets rebelles à leurs Princes. Ils font des protestations de soumission, d'obéissance & de fidélité, au même temps qu'ils prennent les armes contre lui.

L'Ecriture ne pouvoit pas s'exprimer d'une maniere plus claire qu'elle le fait sur le péché orginel, sur la propagation du genre humain, tout sorti d'un même homme, quoique divisé en tant de Nations, sur l'état des anciens Juifs,

Juifs, sur l'autorité de l'Eglise, &c. M. *de Voltaire* trouve en tout cela bien des préjugés, des erreurs, des incertitudes. Les assemblées générales tenues pour décider des dogmes de la Religion, ont été, selon lui, la source de tous les troubles de l'Eglise Chrétienne. Sa Philosophie dédaigne & condamne bien des usages que nous respectons comme fondés sur l'Esprit de Jesus-Christ, & comme autorisés par l'Evangile. L'Evangile même, il ne le regarde que comme un ouvrage fait par les hommes, & qui n'a pas la clarté & la précision requises pour une fin aussi importante que celle pour laquelle il a été écrit. *La simplicité des premiers temps disparut*, dit-il, *sous le grand nombre des questions que forma la curiosité humaine. Car le Fondateur de la Religion n'ayant rien écrit, & les hommes voulant tout savoir, chaque mystere fit naître des opinions, & chaque opinion coûta du sang.* Hist. Générale, ch. 7.

C'est une impiété de regarder l'Evangile comme l'ouvrage des hommes. C'est cependant ce que M. *de Voltaire* ose insinuer. Ce livre & les autres livres divins ont été inspirés de Dieu. Les Evangélistes & les autres Ecrivains sacrés n'ont été que des Secrétaires sous la direction & la dictée du Saint-Esprit. Ces livres ne sont donc pas moins respectables, que si *le Fondateur de la Religion* les eût laissés lui-même par écrit. On a donc toujours été obligé de croire d'une foi divine tout ce qui y est contenu. On n'a jamais pu

se tromper en le prenant pour la regle de sa créance. Si l'on y rencontre des endroits obscurs & difficiles, il faut premiérement adorer avec respect ce que nos foibles lumieres ne nous permettent pas de pénétrer, parce
Isaie 55. que *les pensées de Dieu sont aussi élevées au-dessus des pensées des hommes que les Cieux sont élevés au-dessus de la terre.* Il faut ensuite écouter avec humilité l'Eglise, à qui le Saint-Esprit, qui enseigne toute vérité, a donné l'intelligence infaillible de tous ces livres divins. Toute autre voie est une voie d'orgueil, d'erreur & d'impiété.

C'est encore orgueil, erreur & impiété de prétendre que les connoissances physiques sont la regle infaillible pour discerner les livres qui sont véritablement divins de ceux qui ne le sont pas ; ou plutôt c'est extravagance & absurdité. Telle est cependant la regle que donne M. *de Voltaire.* En parlant de l'Alcoran, il dit : *les contradictions, les absurdités, les anachronismes sont répandus en foule dans ce livre. On y voit surtout une ignorance profonde de la Physique la plus simple & la plus connue.* C'est-là la *pierre de touche des livres que les fausses Religions prétendent écrits par la Divinité, car Dieu n'est ni absurde ni ignorant ; mais le vulgaire, qui ne voit point ces fautes, les adore.*

Après ce beau principe qu'il vous présente, examinez ce qu'il vous dit lui-même des livres de l'Ecriture sainte. Jettez les yeux sur

le Chapitre ſoixantieme des Mêlanges, qui eſt de la nation Juive ; parcourez le ſoixante-ſeptieme, qui eſt de la population de l'Amérique ; faites attention à pluſieurs endroits de ſa Philoſophie de *Newton ;* liſez le Chapitre ſecond de l'Hiſtoire Générale, où il s'efforce de prouver que l'Empire des Chinois eſt beaucoup plus ancien que le déluge ; & vous verrez que, ſelon *Voltaire*, *l'ignorance de la phyſique*, *les contradictions*, *les abſurdités*, *les anachroniſmes*, ne ſont pas moins répandus dans les livres que les Chrétiens regardent comme divins, que dans l'Alcoran. C'eſt cependant là ce qui caractériſe les livres des fauſſes Religions.

Cette extravagante abſurdité avoit déjà été préſentée par le fameux Abbé *de Prades*. Il rejettoit les livres de *Moïſe* pour la chronologie, la phyſique & l'hiſtoire, parce que cela ne s'accordoit pas, diſoit-il, avec les ſyſtêmes des Philoſophes. Quelques ſentences, quelques maximes, quelques réglements de police & de diſcipline, quelques regles de mœurs, voilà preſque tout ce qu'il vouloit bien admettre comme inſpiré par l'Eſprit Divin.

Ce n'eſt pas ſur des principes auſſi variables que le ſont les opinions humaines, ce n'eſt pas ſur des fondements auſſi ruineux que le ſont les ſyſtêmes de Phyſique, que le reſpect des Chrétiens pour les divines Ecritures eſt appuyé.

Ils reconnoiſſent l'inſpiration divine dans

les livres de l'ancien Testament, à ce caractere de prophétie qui y regne continuellement, & à cette concorde admirable de cet ancien Testament & du nouveau, dont ce premier étoit la préparation ; la vie des Patriarches, les oracles des Prophetes, les cérémonies, les sacrifices de l'ancienne loi, n'étant que des figures, des annonces, des prédictions, qui ont eu leur parfait accomplissement dans la loi nouvelle & dans la personne de Jesus-Christ, comme l'ont si clairement & si éloquemment démontré ſes *Eusebe*, les *Bossuet*, & tant d'autres grands Théologiens ; aussi ce Législateur divin, pour prouver sa mission, son droit de législation, sa Divinité aux Juifs, les renvoyoit toujours à *Moïse* & aux Prophetes, par lesquels il avoit été annoncé. *Si enim crederitis Moysi, crederitis forsitan & mihi ; de me enim ille scripsit.* Joan. 5.

Mais ce n'est point sur cet esprit de prophétie, sur cet enchaînement de prédictions non-interrompues pendant trois ou quatre mille ans, toutes liées ensemble, toutes tendantes au même but, toutes vérifiées dans le temps marqué, que *Voltaire* veut que nous jugions si un livre est divin ou non ; c'est sur la connoissance des systêmes de physique.

On est dispensé de faire aucune réflexion sur une absurdité & une extravagance pareille.

Je ne puis pas m'empêcher de dire encore

un mot sur les dernieres paroles du texte de *Voltaire : le vulgaire*, dit-il, *qui ne voit point ces fautes les adore.* Tout ce qui n'est pas Philosophe est confondu avec le vulgaire : tous ceux qui adorent les oracles des livres divins, & qui se soumettent à l'autorité de la foi, ne sont pas Philosophes ; ainsi tout le corps de l'Eglise enseignante, les Evêques, les Docteurs, les souverains Pontifes, tous les Chrétiens de tous les états & de toutes les conditions, toute l'Eglise Chrétienne de tous les siecles, depuis Jesus-Christ jusqu'à nous, n'a renfermé & ne renferme qu'un mépriſable vulgaire. Voilà ce qu'annonce l'orgueil philosophique de *Voltaire.*

CHAPITRE XIII.

Du Péché originel.

IL est bien sûr que la Philosophie moderne ne s'accommode guere du dogme du péché originel & de ses suites. Elle paroît assez le regarder comme une fable. On n'ose pas le dire tout haut, on se contente de le penser & de l'insinuer adroitement.

Si quelqu'un venoit dire à nos Philosophes ce que la Bible nous apprend, que la terre au sortir des mains du Créateur n'étoit qu'un jardin gracieux, qui devoit faire le séjour & les délices de l'homme innocent ; & qu'après le péché, cette même terre fut maudite, qu'elle Gen. 3.

ne devoit plus produire que des ronces & des épines, que l'homme pécheur ne pourroit rien en tirer qu'à la sueur de son front, & par le travail de ses mains, ces sages Philosophes se moqueroient des bonnes gens qui s'en fient aux vieux contes de la Bible. *Peut-être*, diroient-ils d'un ton railleur,

Six. Disc. Philos.

Peut-être qu'autrefois
De longs ruisseaux de lait serpentoient dans nos bois.
La Lune étoit plus grande, & la nuit moins obscure :
L'hiver se couronnoit de fleurs & de verdure.
L'homme, ce Roi du monde & ce Roi fainéant,
Se contemploit à l'aise, admiroit son néant.

Après avoir intimidé par la raillerie, ils prendroient ensuite le ton de maîtres. Ils débiteroient gravement leurs sentences, leurs dogmes & leurs oracles. Ils vous diroient d'un ton ferme & décidé :

Volt. Disc. Philos.

Tout est ce qu'il doit être.
D'un parfait assemblage instruments imparfaits,
Dans votre rang placés, demeurez satisfaits.

Cependant il ne faut qu'un peu de bon sens pour découvrir l'absurdité de cette grave sentence, & pour connoître que *tout* n'est pas dans ce monde *ce qu'il doit être.*

Qu'on examine l'homme ; qu'on fasse attention à l'état où il se trouve, on verra d'abord dans lui des déréglements & des contradictions, qui ne peuvent pas s'accorder avec l'idée que nous avons de la sagesse

& de la sainteté du Créateur. On y verra ensuite une universalité & des excès de miseres qui ne peuvent pas s'accorder avec l'idée que nous avons de sa bonté.

En effet, si l'homme est déréglé dans ses désirs, ses goûts, ses passions, il faut avouer l'une de ces deux choses, ou que l'ouvrage du Créateur a été vicié & altéré, ou que le Créateur n'est pas un Etre infiniment saint & infiniment sage, puisqu'il met dans son ouvrage des déréglements qui sont si opposés à sa sainteté & à sa sagesse.

Si l'homme est si malheureux, il faut donc qu'il y ait quelque faute, quelque crime qui le rende coupable dès sa naissance, qui ait vicié son origine, & pour lequel il soit condamné à tous ces différents genres de souffrances, à cette universalité & ces excès de miseres auxquelles il est sujet maintenant. Sans cela on ne retrouvera plus, on ne reconnoîtra plus la bonté du Créateur.

Voilà la difficulté. *Saint Augustin* en sentoit bien toute la force, quand il disoit que sous le gouvernement d'un Dieu juste & bon, nul ne pouvoit être malheureux qu'il ne fût coupable.

Cette difficulté, il n'y a que le dogme du péché originel qui nous fourniſſe le moyen de la résoudre. La raison nous fait déjà entrevoir ce dogme, & la révélation nous l'a clairement développé.

C'est à l'occasion de ce dogme que les

Théologiens distinguent trois états de la nature humaine : l'état de la nature élevée par la grace, l'état de la nature pure, l'état de la nature déchue par le péché. Dans le premier état, l'homme élevé par la grace à une adoption divine, auroit eu en partage l'innocence & l'immortalité ; & les souffrances & la douleur lui auroient toujours été inconnues. L'état de pure nature eût été celui de la nature qui n'auroit été ni élevée par la grace, ni viciée par le péché. Alors la liberté de l'homme eût été plus forte qu'elle n'est dans l'état présent, la raison plus pure, les connoissances plus parfaites. L'homme auroit été capable du bien & du mal, mais sans avoir pour l'un la répugnance, & pour l'autre le penchant que nous sentons maintenant. Dans l'état de la nature déchue, les ténebres d'une ignorance plus épaisse, l'affoiblissement de la liberté, la supériorité des penchants au vice, ont été la suite du péché.

Le premier état est celui que Dieu préparoit à l'homme : le second, celui où Dieu pouvoit nous mettre : le troisieme est celui où nous sommes, & dans lequel les crimes sont plus fréquents & plus énormes. Il faut donc que les peines & les châtiments soient aussi plus grands & plus rigoureux.

Il ne faut que connoître l'homme pour convenir qu'il est comme naturellement déréglé, & presque nécessairement malheureux. La belle Philosophie moderne ne peut ni l'é-

clairer, ni le corriger, ni le consoler; il n'y a que la Religion qui puisse fournir ces lumieres, ces remedes, ces secours.

Le *tout est ce qu'il doit être*; le *tout est bien* de M. *de Voltaire* n'est donc qu'une absurdité qui choque la raison & une impiété qui outrage la Religion. Il l'a senti lui-même après, parce que l'iniquité ne sait pas se soutenir, comme le Saint-Esprit le déclare : *Mentita est iniquitas sibi.* Il l'avoue dans ses vers sur le désastre de Lisbonne. Pag. 26.

Vous criez, tout est bien, d'une voix lamentable.
L'Univers vous dément, & votre propre cœur
Cent fois de votre esprit a réfuté l'erreur.

La révélation nous apprend que Dieu avoit créé l'homme juste & heureux, qu'il l'avoit placé dans un lieu de délices, qu'il lui avoit permis de se nourrir du fruit des arbres qu'il avoit plantés de ses divines mains. Pour lui faire reconnoître son souverain empire, & pour exiger un léger hommage de son obéissance, il lui interdit l'usage des fruits d'un seul arbre, & il le menaça de le rendre sujet à la mort dès le jour même qu'il auroit osé y toucher. *Adam* ne respecta point les ordres du Seigneur, il désobéit; & voici la sentence que Dieu porta contre lui. *Parce que tu as mangé du fruit que je t'avois interdit, la terre, chargée de malédiction pour ton péché, ne te fournira plus rien qu'à force de* Gen. 3.

travail ; tu seras obligé de gagner, à la sueur de ton front, le pain que tu mangeras, jusqu'à ce que tu retournes dans cette terre dont tu as été formé. Voilà la cause de l'état présent de l'homme.

Si au lieu de donner dans les rêveries de tant de vains Philosophes, M. *de Voltaire* eût puisé dans la source des vraies lumieres, qui est la révélation, il eût évité bien des impiétés, des absurdités, des contradictions.

CHAPITRE XIV.

De la Population de l'Univers.

QUand on examine avec soin l'idée qu'ont la plupart des Nations de leur premiere origine, on reconnoît aisément que le genre humain doit n'être sorti que d'un seul Auteur, dont les descendants se diviserent en plusieurs familles, & ensuite en plusieurs Peuples, s'étendirent de proche en proche, & habiterent peu à peu une grande partie de la terre. La multiplication de l'espece humaine augmentant toujours, on continua de multiplier aussi les colonies. Cette idée, si simple & si naturelle sur la maniere dont la terre s'est peuplée, s'accorde parfaitement bien avec les monuments historiques, & avec ce que nous en apprend la révélation.

L'Ecriture Sainte nous montre dans l'Asie une famille sauvée du Déluge, & destinée à

repeupler l'Univers. Les personnes dont cette famille est composée se séparent, les uns tirent vers le Midi, les autres vers l'Occident, d'autres enfin restent dans les régions où elles se trouverent au sortir de cette arche ou gros vaisseau, qui avoit conservé ces seuls rejettons de l'espece humaine.

On sait que l'Egypte fut peuplée par des Colonies venues de la Chaldée. Les Peuples de la Syrie & de la Phénicie s'attribuerent la même origine; l'Egypte envoya ensuite des Colonies en Grece; la Grece en envoya en Italie & en d'autres parties de l'Europe. C'est toujours de l'Orient que sont venues les Colonies qui ont formé les Nations qui nous sont les plus connues.

Cette maniere d'expliquer la population de l'Univers, qui est fondée sur l'autorité des divines Ecritures, qui est si conforme à la raison, si bien établie par les témoignages de l'Histoire, & si nécessairement liée avec les Dogmes de la Religion; cette maniere n'est point du tout du goût de M. *de Voltaire*. Il aime mieux faire venir les hommes dans chaque pays, comme la mousse vient sur les rochers, ou comme les arbres viennent dans les forêts; il nous insinue qu'il y a différentes especes d'hommes, comme il y a différentes especes de plantes & d'animaux, & qu'elles varient selon les climats. Nous examinerons, dans les deux Chapitres suivants, les fortes raisons qu'il a de penser ainsi.

CHAPITRE XV.

De la Population de l'Amérique.

Mélang. Population de l'Amérique, ch. 67.

» UN nombre prodigieux d'Ecrivains, dit » M. *de Voltaire*, s'eſt efforcé de prouver » que les Américains étoient une Colonie de » l'ancien Monde. Quelques Métaphyſiciens » modeſtes ont dit que le même pouvoir qui » a fait croître l'herbe dans les campagnes de » l'Amérique, y a pu mettre auſſi des hom- » mes ; mais ce ſyſtême, nu & ſimple, n'a » pas été écouté. «

Après cela il rapporte les impertinences qu'il ſuppoſe avoir été dites par ces premiers Ecrivains, & il finit en aſſurant qu'ils ne méritent que la pitié & le mépris. Voyons ſi ſon nouveau ſyſtême mérite beaucoup d'eſtime & de reſpect. La premiere choſe que je remarque dans ces Métaphyſiciens modeſtes, c'eſt la hardieſſe avec laquelle ils donnent le démenti à la révélation. Elle nous apprend que c'eſt des fils de *Noé* que ſont venues toutes les Nations qui habitent & rempliſſent l'Univers. Cette généalogie des Nations eſt expoſée de la maniere la plus claire par une quantité de ſavants Ecrivains, qui n'affirment rien qu'ils ne le ſoutiennent par des preuves inconteſtables. L'aimable Auteur du Spectacle de la Nature, M. l'Abbé *Pluche*, en rapporte une partie avec cette clarté, cette modeſtie & ces gra-

Gen. 9. v. 19.

ces qui lui sont si naturelles ; & MM. les Métaphysiciens modestes trouvent qu'il est mieux de faire venir les hommes en Amérique, comme les plantes viennent dans les campagnes ; ils assurent que le même pouvoir qui y fait croître l'herbe, y peut faire croître aussi des hommes. Il faut avouer que cette idée marque bien de la supériorité dans ces sublimes génies, & qu'ils sont bien autorisés à regarder avec pitié ceux qui n'approuvent pas leur système.

Je remarque ensuite que ces Métaphysiciens modestes doivent être bien embarrassés, si on leur fait certaines questions sur la Religion ; par exemple : *les Américains ont-ils la tache du péché originel ?* S'ils ne sont pas une Colonie de l'anc en Monde, il faudra bien dire que non, puisqu'il n'y a que la postérité d'*Adam* qui y ait participé.

Peut-on en conscience faire embrasser le Christianisme aux Américains ? Nos Livres divins semblent le défendre, puisqu'ils déclarent qu'il n'y aura de vivifiés en Jesus-Christ que ceux qui sont morts en *Adam* : or, les Américains, selon le système de nos Métaphysiciens, n'étant pas une Colonie de l'ancien Monde, ils ne sont pas descendants d'*Adam* ; ils ne sont pas morts en *Adam* ; ils ne peuvent pas être vivifiés en Jesus-Christ. C'est donc perdre son temps que d'en faire des Chrétiens. S. Paul.

Parmi toutes ces différentes especes d'hommes qu'admettent nos Philosophes modestes, comment distingue-t-on celle qui vient

d'Adam, pour laquelle seule doit être la Religion de Jesus-Christ ? Et ne sommes-nous pas peut-être Chrétiens à pure perte ? Il faut attendre la réponse de ces Métaphysiciens modestes.

Au sentiment de M. *de Voltaire*, la population de l'Amérique, par le moyen des Colonies de l'ancien Monde, est une chose inconcevable. C'est une opinion risible, absurde & ridicule.

Cependant, si l'on veut examiner la chose avec quelqu'attention, elle ne paroîtra pas plus inconcevable que la premiere population des Isles de l'Europe & de l'Asie. L'isle de Chypre & les isles Baléares ont été peuplées probablement l'une par des Colonies Egyptiennes ou Asiatiques, les autres par des Colonies Espagnoles ou Africaines. On ne peut guere douter que le Japon n'ait été peuplé par des Colonies Tartares. L'Amérique peut avoir été peuplée de la même maniere. Les côtes orientales de la Tartarie & du Japon peuvent bien avoir fourni des Colonies, qui, en s'avançant d'isles en isles, soient arrivées jusqu'au continent de l'Amérique.

Il est vrai que M. *de Voltaire* fait une furieuse objection contre cet arrangement de Colonies ; & il est si assuré de ce qu'il oppose, qu'il n'y emploie que le ton railleur. » A » l'égard des Japonois, dit-il, comme ils » sont les plus voisins de l'Amérique, dont » ils ne sont guere éloignés que de douze » cens lieues, ils y ont été sans doute autre-

» fois ; mais ils ont depuis négligé ce voya-» ge. «

Il faut que M. *de Voltaire* ait travaillé sur des mémoires bien infideles pour prendre un ton aussi assuré en débitant des choses dont la fausseté est démontrée. Selon nos meilleurs Géographes, il peut bien y avoir près de neuf cens lieues, & non pas douze cens, depuis le Japon jusqu'en Amérique, & huit cens depuis les côtes de la Tartarie orientale. Mais il ne faut pas s'imaginer que ce grand espace ne soit qu'une mer immense. Il est rempli par des terres ou des isles d'une grande étendue.

La terre de Jeco, découverte par *Drack*, il y a déjà plus d'un siecle, & qu'il nomma *la Nouvelle Albion*, en occupe une grande partie. La Carte que M. *de L'isle* nous donna, après le voyage qu'il fit dans ces mers, nous y fait voir une grande quantité d'isles, à peu de distance l'une de l'autre, depuis la côte orientale de la Tartarie, jusqu'à la Côte occidentale de l'Amérique. Les Géographes & Ingénieurs Russiens ont encore fait de nouvelles découvertes de grandes terres & d'isles dans ces mêmes mers l'année 1764. Ces découvertes continuent tous les jours. La communication n'est donc pas aussi difficile qu'on pourroit le croire sur l'autorité de M *de Voltaire*. Que doit-on penser de celui qui prend le ton railleur, & qui fait les plus grosses bévues, au même temps qu'il croit donner les meilleures raisons ?

Lorsque *Copernic* disoit qu'on verroit un

jour les phases de *Vénus*, comme on voit celles de la *Lune*, on traitoit de rêveries toutes ses idées ; on en dira un jour de même des systêmes de nos Métaphysiciens modestes, lorsqu'on connoîtra encore plus parfaitement les terres qui sont entre le Japon ou la Tartarie orientale, & le continent de l'Amérique.

Il est bien probable que l'idée des gros bâtiments pour aller sur les eaux se conserva assez long-temps parmi les descendants de Noé, qui avoient vu l'arche. Ils purent bien construire quelques bâtiments à peu près semblables, pour traverser quelques petits bras de mer, & imaginer quelque moyen de les gouverner ; il est très-probable aussi que quelques-uns de ces navigateurs auront été poussés par les vents jusqu'à des terres qu'ils ne cherchoient point, & qu'ils auront alors habitées & peuplées. C'est ce qui arriva, il y a environ un siecle, à quelques Anglois. Un vaisseau de cette Nation ayant fait naufrage, un homme & quelques femmes aborderent à une isle déserte. Ils s'y établirent. Ils se regarderent échappés à ce naufrage, comme se regarderent les enfants de *Noé* échappés au déluge. Il prirent aussi pour eux ce précepte que le Seigneur fit aux enfants de ce Patriarche : *Crescite & multiplicamini, & replete terram ;* & ils l'accomplirent si parfaitement, qu'en peu de temps l'isle fut très-peuplée. On aura certainement bien pu, après le déluge, en allant de terre

Pufendorff. Introduct.

Genes.

en terre, & d'isles en isles, parvenir jusqu'au continent de l'Amérique.

Si ce système n'est pas aussi ingénieux que celui de certains Philosophes, du moins il n'a rien de contraire à la révélation ; & il vaut bien celui qui fait venir les hommes en chaque pays comme la mousse sur les rochers, les herbes dans les campagnes.

Avant de finir ce Chapitre, j'avertirai ceux qui liront M. *de Voltaire* d'une faute de Géographie assez grossiere. Il met une partie de la Tartarie, appellée le pays de Kamskatska, au nord de la Sibérie. C'est comme si l'on mettoit la Provence au nord de la Bretagne.

CHAPITRE XVI.

De la Population du nord.

LEs Lapons, selon M. *de Voltaire*, ne sont pas plus descendants d'*Adam* que les Américains. » C'est encore une nouvelle espece » d'hommes qui s'est présentée à nous, tandis » que l'Amérique & l'Asie nous en faisoient » voir tant d'autres. Les Lapons ne paroissent » point tenir de leurs voisins. La nature, » qui n'a mis des rennes que dans leurs contrées, semble y avoir aussi produit des » Lapons. Et comme leurs rennes ne sont » point venues d'ailleurs, ce n'est pas non » plus d'un autre pays que les Lapons y » sont venus. « Hist. Générale, chap. 88.

Les raisons qu'apporte M. *de Voltaire* pour appuyer son système, sont tout aussi surprenantes que le système même. Ces raisons sont que les Lapons n'ont pas cinq pieds de haut ; qu'ils ont les yeux & le nez différents de leurs voisins ; qu'ils aiment le climat qu'ils habitent ; qu'il n'est pas probable que des hommes d'un autre pays se soient allés établir en Laponie. Il faut avouer qu'il n'y a rien de plus concluant que ces preuves.

Cependant un railleur pourroit dire : Voilà une plaisante idée, de décider des différentes especes d'hommes par la différence de la taille. Selon ce principe, il arriveroit souvent que le pere & le fils ne seroient pas de la même especes ; que dans une même nation il y auroit autant de différentes especes qu'il y a de tailles différentes. Les Arabes & les Espagnols, qui sont généralement petits, ne devroient pas non plus être regardés comme des hommes de la même espece que les Suédois, qui sont généralement d'une haute stature.

La seconde raison est de la même force que la premiere. Les Lapons, dit ce Critique, ont les yeux & le nez différents de leurs voisins ; ils ne sont donc pas de la même espece. Si cette différence des yeux & du nez suffit pour faire des especes différentes, alors les Chinois, qui au lieu de nez n'en ont que la place, & dont les yeux ne sont ouverts qu'à demi ; les Grecs qui ont généralement les traits beaucoup plus grands

& plus marqués que les Occidentaux ; les Américains, qui ne reſſemblent ni aux uns ni aux autres, ſeront encore des hommes d'eſpeces différentes. Si la différence de la figure, du nez & des yeux ſuffit pour cela, la différence du teint ne ſuffira-t-elle pas auſſi ? L'Anglois au teint frais & aux couleurs vives, ſera-t-il de la même eſpece que l'Eſpagnol baſané, ou l'Indien olivâtre ? Alors la variété des eſpeces humaines ne ſera-t-elle pas plus grande que celle des plantes & des ſimples qu'on trouve dans les prairies & ſur les montagnes ? Rire de cette Philoſophie groteſque, n'eſt-ce pas tout ce qu'elle mérite ?

» Il n'eſt pas vraiſemblable, dit encore » M. *de Voltaire*, que les habitants d'une » terre moins ſauvage aient franchi les glaces & les déſerts, pour ſe tranſplanter » dans des terres ſi ſtériles. On ne quitte » point des habitations qui produiſent quelques nourritures pour aller s'établir ſur » des rochers couverts de mouſſe. «

On ſait bien qu'un Africain ne regardera pas l'Allemagne comme un pays délicieux, & qu'un Français ne préférera pas le ſéjour de la Laponie à celui de Paris. Le changement des climats ſe fait par une progreſſion preſque inſenſible. On ne s'en apperçoit qu'après un certain nombre de degrés.

Uſque adeò quod tangit idem eſt, tamen ultima diſtant.

Il n'y a pas plus de différence entre certains Cantons de Suede ou de Ruſſie, & certains Cantons de la Laponie, qu'il y en a entre la Bourgogne & la Champagne. On ne dira pas pour cela que les Bourguignons & les Champenois ſont des eſpeces humaines différentes. Il eſt auſſi naturel de croire que les Lapons ſont des Colonies, ou de Ruſſes ou de Suédois, que de croire que Carthage étoit une Colonie Tyrienne, ou Marſeille une Colonie Grecque. La différence qu'il y a entre les Ruſſes & les Lapons, pour les uſages, la taille, le tempérament, ne ſera qu'une ſuite néceſſaire de l'éducation, des nourritures & du climat, qu'on ne quitte jamais.

Un peu plus de reſpect pour les Livres divins, & d'égards pour les traditions conſtantes & univerſelles de toutes les nations, auroit épargné à M. *de Voltaire* bien des écarts & bien des penſées qui ne ſe ſentent point du tout de la bonne Philoſophie. Il auroit été beaucoup plus raiſonnable s'il n'eût point négligé ce que la Religion lui avoit appris autrefois.

CHAPITRE XVII.

De la Nation Juive.

LEs Juifs sont ce peuple que Dieu choisit autrefois pour en faire le dépositaire de ses Oracles, le conservateur de son culte, le témoin & l'objet de ses prodiges, le premier maître & le premier Docteur des autres peuples, quand le temps seroit arrivé d'établir le culte nouveau & de l'annoncer à toute la terre.

Tout a été singulier chez ce peuple, le gouvernement, les loix, les mœurs, les désordres, les châtiments. Son gouvernement fut pendant quatre cens ans la Théocratie. La nation ne dépendoit que de Dieu, Dieu étoit son Roi. Chacun pouvoit cultiver en paix sa vigne & son champ, & en recueillir les fruits, dont il jouissoit entiérement, n'en réservant qu'une petite partie pour l'entretien des Ministres de la Religion, qui n'avoient point eu de part à la distribution des terres. Les Chefs & les Juges du peuple avoient les honneurs & les embarras du gouvernement, & rien de plus.

C'est un exemple unique, que cette Nation dès ses commencements ait eu un code de loix si complet, qu'on ne fut jamais obligé d'y rien ajouter & d'y rien changer, pendant plus de quatorze cens ans qu'elle subsista en corps.

On ne fit pas une seule ordonnance, ni pour la Religion, ni pour le civil. Tout avoit été prévu & réglé. Moïse n'avoit été que le promulgateur de ces loix, les loix elles-mêmes venoient de plus haut.

Dieu voulut que ce peuple fût distingué de tous les autres peuples, non-seulement par la sainteté de son culte (il étoit le seul qui connût le vrai Dieu,) mais encore par la singularité de certains usages religieux, & par une séparation entiere d'avec les étrangers. Cela devenoit nécessaire à l'accomplissement des prophéties. Il falloit cela pour conserver la connoissance des caracteres & des signes par lesquels on distingueroit l'Envoyé divin, promis par les Oracles.

Jamais nation ne fut plus heureuse que la nation Juive, tant qu'elle fut fidelle à la Religion. Jamais aucune ne fut plus sévérement punie dès qu'elle y fut infidelle. Mais ni l'un ni l'autre, c'est-à-dire le bonheur ou les châtiments, ne devoient les surprendre, parce que tout étoit clairement prédit dans la Loi.

Leur état présent, chez tous les peuples Chrétiens, Mahométans & Idolâtres, a quelque chose de bien étonnant aux yeux des sages. Il ne reste pas aujourd'hui le plus léger vestige de ces Nations autrefois si puissantes, les Assyriens, les Perses, les Romains. La petite nation Juive subsiste toujours depuis dix-sept siecles de dispersion, d'esclavage & de désolation. Elle pourroit en

sortir en s'incorporant aux autres Peuples parmi lesquels elle vit ; mais ni l'aviliſſement ni les avantages ne la touchent. C'eſt qu'il y a une ſageſſe ſupérieure qui conſerve miraculeuſement ces témoins perpétuels de la vérité des divins oracles & de nos Livres ſacrés, & qui, par-là, rend toujours plus ſenſible la divinité de la Religion.

C'eſt ainſi qu'on doit enviſager la Nation Juive. Le tableau que nous en préſente *Voltaire* n'eſt pas propre à faire naître ces penſées ; il ſemble n'avoir en vue que d'affoiblir l'autorité des Livres divins, en repréſentant, en ſuppoſant des impoſſibilités, des abſurdités dans les choſes qui y ſont annoncées, en altérant les faits, les dogmes, les loix & la connoiſſance véritable des uſages & des mœurs. C'eſt ce que nous allons démontrer par un petit nombre d'obſervations.

„ Les Savants, dit-il, ont agité la queſ-
„ tion : ſi les Juifs ſacrifioient des hommes
„ à la Divinité ; & il remarque que le Lé-
„ vitique défend de racheter ceux qu'on aura
„ voués, & que c'eſt en vertu de cette Loi
„ que *Jephté* égorgea ſa fille, & que *Samuel*
„ coupa par morceaux le Roi *Agag*. "

Ces Savants ont agité une queſtion fort impertinente, puiſque l'homicide eſt ſi ſévérement défendu dans le code des Loix Judaïques. Les ſcélérats, habitants de Chanaan, furent condamnés à la mort par le Seigneur, qui voulut les punir de leurs crimes par le fer de ces Hébreux. Il ne s'agit donc point là

d'immolation d'hommes à la Divinité, comme l'affirme témérairement *Voltaire*.

Les deux autres exemples qu'il cite montrent plus de malignité que de discernement. Il est faux que *Jephté* ait égorgé sa fille ; la consécration qu'il en fit n'étoit que pour l'état de virginité, ce qui étoit un grand sacrifice, & non pas pour la mort. L'Ecriture le marque bien clairement. *Pendant deux mois elle pleura sa virginité avec ses compagnes ; après ces deux mois, elle retourna dans la maison de son pere, qui fit la consécration qu'il avoit promise par son vœu, & sa fille resta dans l'état de virginité.*

L. des Juges, ch. II.

Le motif de la condamnation d'*Agag* fut sa barbare cruauté. *Comme tu as fait couler les larmes de tant de meres, en massacrant leurs enfants*, lui dit le Prophete, *ainsi fera-t-on couler les larmes de celle qui t'a donné le jour.* La conduite de *Samuel* n'est donc pas aussi détestable que M. *de Voltaire* voudroit nous le persuader.

L. des Rois, ch. 15.

Enfin, à la malignité il ajoute le mensonge, quand il dit que le Lévitique défend de racheter ceux qu'on aura voués, & que c'est en vertu de cette loi que *Jephté* égorgea sa fille ; car,

Premiérement, le Lévitique dit tout le contraire. Voici le texte même de la Loi : *Un homme qui aura voué sa vie au Seigneur paiera l'estimation qui est réglée. Si le voué est un homme depuis l'âge de vingt jusqu'à soixante ans, il donnera cinquante sicles*

Lévit. 27, v. 2. &c.

ſicles d'argent, ſelon la meſure du Sanctuaire ; ſi c'eſt une femme, elle en donnera trente. Pour le vœu d'une perſonne depuis l'âge de cinq ans juſqu'à vingt, on donnera vingt ſicles pour un garçon, & dix pour une fille ; s'ils ſont depuis l'âge d'un mois juſqu'a cinq ans, on donnera cinq ſicles pour un garçon, & pour une fille on en donnera trois.

Voilà le prix, l'équivalent, l'acquit pour la vie. C'eſt ainſi que le Lévitique ordonne d'égorger les hommes. Lévit. 27. v. 9. 10. &c.

Secondement, la même Loi, au même Chapitre, entre dans le plus grand détail des choſes qui peuvent être vouées & conſacrées au Seigneur, hommes, terres, champs, maiſons. Elle ordonne d'immoler les animaux qui peuvent être offerts en victimes, & de vendre tout le reſte pour en remettre le prix dans le tréſor du Sanctuaire.

Troiſiémement, la Loi conclut toutes ſes ordonnances par ces paroles remarquables : *Tout ce qui eſt conſacré au Seigneur, ſoit homme, ſoit animal, ſoit terre, ne ſera point vendu, & il ne pourra point être racheté*, c'eſt-à-dire qu'on n'en pourra point faire d'autre diſpoſition que celle qui eſt déclarée par le texte même de la Loi : *Et toute choſe offerte & conſacrée par un homme ne ſera point rachetée, elle ſera immolée.* Il faut donc examiner ſur quelles choſes doit tomber ce terme *d'immoler* ; d'abord il eſt évident qu'il ne peut pas être queſtion de maiſons, de terres & de champs : on ne les tue, Lévit. 27. v. 28. 29.

on ne les égorge pas : il ne s'agit pas non plus d'animaux impurs ou immondes ; il étoit défendu par la Loi de les sacrifier au Seigneur. Il ne faut pas non plus en faire l'application aux hommes, puisque, dès le commencement du Chapitre, il est marqué comment l'homme doit acquitter de semblables vœux. Le terme d'immolation ne peut donc tomber que sur ces especes d'animaux que la Loi permettoit d'offrir à Dieu en sacrifice.

Il faut avouer que l'Auteur des *Mélanges* est un homme bien éclairé & bien véridique, & qu'il est bien autorisé à affirmer que *c'est en vertu de cette Loi du Lévitique que* Jephté *égorgea sa fille.*

» *Salomon* hérite de *David* de vingt-cinq » milliards six cens quarante-huit millions » en argent comptant. Ses flottes lui rapportoient par an soixante-huit millions en or » pur, sans compter l'argent & les pierreries ; » cependant il n'avoit ni bois ni ouvriers » pour bâtir son Temple ; il emprunta même de l'or du Roi de Tyr. Les Commentateurs soupçonnent quelqu'erreur de chiffre. «

Il n'y a point d'erreur de chiffre dans ce que dit l'Ecriture : l'erreur n'est que dans l'esprit ou dans le récit de *Voltaire.*

David, après quarante ans de regne & de victoires continuelles, laissa à son fils cent mille talents d'or, & un million de talents d'argent pour la construction du fameux Temple. A faire l'estimation de ces sommes par le

grand talent d'or des Hébreux, l'exagération seroit déjà de plus des deux tiers ; mais à la faire par le petit talent d'or, ce qui étoit la maniere de compter la plus commune, l'exagération seroit incomparablement plus exorbitante. C'est de la même maniere qu'il faut évaluer les six cens soixante-six talents que la flotte rapportoit chaque année : alors l'absurdité que *Voltaire* prétend faire voir dans l'Ecriture disparoît entiérement ; il ne lui reste que la honte de son mauvais calcul & de sa vaine malignité.

Il est faux que *Salomon* n'eut ni bois ni ouvriers pour bâtir son Temple ; il avoit environ cent cinquante-trois mille ouvriers qui étoient ses propres Sujets ; il ne demanda au Roi de Tyr que certains bois plus précieux qui ne se trouvoient qu'en Phénicie, quelques manœuvres qui s'entendoient mieux à la coupe de ces bois que ne s'y entendoient les Hébreux, & un certain Artiste fameux pour diriger les ouvriers Israëlites. 2. Paralip. ch. 2.

C'est donc bien vainement que M. *de Voltaire* s'efforce de faire voir du contradictoire, de l'incroyable & de l'impossible dans le Texte sacré. Ce n'est donc pas ce Texte, mais son calcul & ses remarques qui sont erronés.

„ On avoit consacré à Sichem deux veaux, „ & on avoit consacré à Jerusalem deux ché- „ rubins, qui étoient deux animaux ailés, à „ double tête, placés dans le Sanctuaire. “

La comparaison des deux veaux d'or qu'on

adoroit chez les Tribus schismatiques, & des deux chérubins qui étoient des ornements pour décorer l'Arche d'Alliance, est tout-à-fait heureuse. On peut juger par-là de la droiture, du goût & de la judicieuse critique de M. *de Voltaire.*

„ Les Juifs, esclaves à Babylone, s'y enri-
„ chirent; leurs gains les mirent en état d'ob-
„ tenir sous *Cyrus* la liberté de rebâtir Je-
„ rusalem; il n'y eut que la plus vile par-
„ tie de la Nation qui revint avec *Zoroba-*
„ *bel :* on ne put ramasser que soixante &
„ dix mille écus pour relever ce Temple,
„ qui devoit être le Temple de l'Univers.

M. *de Voltaire* fait entendre que les Juifs achetèrent la permission de rebâtir Jerusalem & le Temple; & l'Ecriture dit que *Cyrus* le fit rebâtir par l'ordre de Dieu : il dit qu'il n'y eut que la plus vile partie de la Nation qui retourna en Judée; & l'Ecriture nous apprend que les Prêtres & tous les chefs des Tribus accompagnerent *Zorobabel.* Elle ajoute que les quarante-deux mille personnes qui furent du premier voyage étoient suivies de sept mille domestiques, & de huit à neuf mille bêtes de charge. Cela n'annonce-t-il qu'une vile populace? Il dit qu'on ne ramassa que soixante & dix mille écus pour relever le Temple; & l'Ecriture dit qu'il y eut cinq mille mines d'argent, qui faisoient plus de quatre cens mille livres, & soixante & un mille sols d'or, qui faisoient une somme encore plus considé-

rable, outre ce que les Rois de Perſe firent donner pour cette grande entrepriſe.

Eſt-ce aux divines Ecritures qu'il faut en croire, ou à M. *de Voltaire*? Nous avons vu plus haut qu'il groſſiſſoit le calcul des richeſſes de *Salomon*, pour les rendre incroyables; il diminue maintenant celui des contributions pour le rétabliſſement du Temple, pour les rendre mépriſables. C'eſt ainſi qu'il montre ſon goût pour la vérité & pour la fidélité hiſtorique.

„ Vous demandez quelle étoit la Philo-„ ſophie des Hébreux. L'article ſera bien „ court. Ils n'en avoient aucune. "

La réponſe eſt en effet bien courte, mais en même temps elle eſt bien fauſſe. Que *Voltaire* réuniſſe tout ce que les Philoſophes & les Poëtes ont dit ou écrit de plus remarquable & de plus beau, il ne trouvera rien qui égale la beauté des Livres de la Sageſſe, de l'Eccléſiaſte, des Proverbes, de l'Eccléſiaſtique, pour régler la Religion, les mœurs & toute la ſociété. Tous les divins Philoſophes qu'il admire, n'étoient que de très-petits hommes devant les Docteurs Hébreux qu'il mépriſe. Quand il s'agiſſoit de donner des idées magnifiques & vraies de la Divinité, ils ont infiniment ſurpaſſé tous les autres. Ils n'ont point eu d'hommes à ſyſtême parmi eux; c'eſt qu'ils étoient plus ſages. Le monde en eſt-il bien mieux aujourd'hui, pour ſavoir toutes les extravagances qui ont paſſé par le cerveau des Philoſophes Grecs?

L'Ecriture Sainte nous repréſente toujours le pays des Hébreux comme un des meilleurs pays du monde, où les ruiſſeaux de miel & de lait couloient de toutes parts, & qui étoit d'une admirable fertilité.

M. *de Voltaire* nous aſſure que c'étoit un pays ſec, miſérable, qui ne valoit pas la Suiſſe. Il appelle *Joſeph* un exagérateur, pour avoir dit qu'il périt un million d'ames au dernier ſiege de Jeruſalem, & qu'il y avoit en Judée des villages de quinze mille ames.

Mais en parlant ſi hardiment & ſi inconſidérément, il ne ſavoit donc pas qu'il n'y a preſque point de pays au monde qui ait jamais nourri tant d'habitants que la Judée. Or la multitude des habitants eſt la plus grande preuve de la bonté & de la fertilité d'un pays. Il ne ſavoit donc pas que du temps de *David* on y comptoit plus de deux millions d'hommes en état de porter les armes. C'eſt l'Ecriture qui le marque expreſſément. Il devoit donc y avoir en tout plus de huit millions d'habitants. Cependant la Paleſtine n'eſt pas plus grande que la Province de Languedoc. Il ne ſavoit donc pas ce que rapporte *Dion Caſſius* ſous le regne d'*Adrien*. Cet Hiſtorien payen dit que malgré l'affreuſe dépopulation arrivée ſous *Tite* & *Veſpaſien*, on comptoit encore du temps de l'Empereur *Adrien* plus de quarante Châteaux, Villes ou Citadelles dans cette Province, & plus de neuf cens Bourgs très-conſidérables & très-peuplés.

2. L. des Rois, ch. 24.

Toutes ces autorités ne sont-elles pas encore un peu plus fortes que celle de M. *de Voltaire?*

» Il résulte, ajoute-t-il, de ce tableau » raccourci, que les Hébreux ont presque » toujours été ou brigands, ou esclaves, ou » séditieux, & que le caractere de ce peu- » ple étoit d'être cruel, & son sort d'être » puni. «

Leur Monarchie a duré plus de quatre cens ans sur un pied respectable : leur République subsista cinq cens ans après le retour de Babylone, & pendant ce temps-là ils furent plutôt sous la protection que dans la dépendance de leurs Souverains. Ils eurent plus de deux siecles de prospérités sous leurs Juges. Il paroît donc que leur Etat a été florissant plus long-temps que beaucoup d'autres.

Pour ce qui est de la révolte qu'il leur attribue sous *Antiochus Epiphanes*, c'est travestir l'Histoire d'une maniere bien indigne, de faire un crime aux Juifs des barbaries horribles & des inhumanités affreuses que le plus cruel des tyrans exerça jamais contre des sujets dociles & innocents.

Tous les désastres arrivés à la nation Juive dans l'espace de quinze cens ans, *Voltaire* les réunit sous un seul point de vue, & il appelle cela le tableau de la nation Juive. C'est comme si on réuniſſoit sous un seul point de vue les brigandages de *Romulus*, les révolutions des *Tarquin*, les factions des *Gracque*, les fureurs de *Sylla*, les pros-

criptions des *Triumvirs*, les massacres continuels de presque tous les Empereurs, depuis *César* jusqu'à *Constantin*, les trois ou quatre saccagements de Rome jusqu'à la ruine entiere de l'empire, & qu'on dît que c'est-là le tableau de l'esprit & du caractere du peuple Romain. Le tableau seroit-il bien fidele? Après cela, adorez l'oracle de *Voltaire*.

CHAPITRE XVIII.

Des Conciles.

NOus venons de voir les Essais de M. *de Voltaire* pour combattre & contredire les divines Ecritures, & en affoiblir l'autorité. Nous allons voir maintenant les tentatives qu'il fait pour décréditer l'Eglise, son autorité, ses Ministres, son gouvernement & ses usages les plus respectables: c'est le troisieme objet de nos discussions dogmatiques.

D'abord il ne trouve rien de plus mal imaginé que les Conciles. Il est surpris qu'on ait eu l'imprudence d'en assembler pour décider des dogmes les plus importants du Christianisme. Il regarde les Conciles comme la source de toutes les divisions & de tous les troubles dont les Chrétiens ont été agités. Il assure que *si l'on eût abandonné ces dogmes aux Grammairiens, l'Eglise eût été dans une paix inaltérable.* Hist. Général. ch. 7.

Ainsi, selon sa pensée, l'Eglise eût été dans

une paix inaltérable si l'on avoit laissé à *Arius*, la liberté de détruire le dogme de la divinité de Jesus-Christ ; à *Nestorius*, de traiter d'absurdité le Mystere de l'Incarnation ; à *Pélage*, d'anéantir la Grace & le dogme du péché originel ; aux Manichéens, d'enseigner leur Polythéisme ou leurs deux principes, & de nier le libre arbitre, &c.

M. *de Voltaire* trouve que cela auroit bien mieux valu que les soins que se donnoient les Conciles pour proscrire les erreurs, & pour conserver dans toute sa pureté le dépôt de la foi. L'Ecriture nous dit bien qu'il ne doit y avoir qu'un Dieu, une foi, un baptême, un troupeau, un Pasteur. M. *de Voltaire* n'est point de cet avis-là. Il croit qu'il seroit plus sage de laisser à chacun la liberté de dire, de croire, d'enseigner tout ce qu'il voudra. Ce seroit, dit-il, le moyen d'avoir une paix inaltérable. Il faut avouer qu'en suivant cette belle idée, nous aurions bientôt un Christianisme d'une espece toute nouvelle. Ephes. 4. Joan. 10.

Il nous donne assez à entendre, qu'en ce qui regarde les affaires de la Religion, les Payens furent bien plus heureux que les Chrétiens. » De pareils troubles, dit-il, n'avoient » point été connus dans le Paganisme. La » raison en est que les Payens n'avoient point » de dogmes, & que les Prêtres des Idoles, » encore moins les séculiers, ne s'assemble- » rent jamais juridiquement pour disputer. « Hist. Générale ch. 7.

Voilà une comparaison entre le Christianisme & le Paganisme qui est bien juste, bien

décente & bien digne de *Voltaire*. Ceux qui consacroient les adulteres de *Jupiter*, les prostitutions de *Vénus*, les fureurs de *Mars*, les vols de *Mercure*, l'humeur acariâtre de *Junon*, n'avoient pour leur Religion que les sentiments qu'elle méritoit. Ils ne devoient guere s'intéresser pour des fables grossieres qui choquoient le bon sens, ou pour les divinités auxquelles les honnêtes gens auroient été bien fâchés de ressembler. *Voltaire* veut-il que les Chrétiens regardent aussi leur Religion comme les Payens regardoient la leur? S'applaudira-t-il encore de cette heureuse comparaison?

Enfin, il considere d'un même œil, & il déteste comme également funestes tous les partis; les Catholiques qui défendoient la pureté de leur foi, & les Hérétiques qui s'efforçoient de l'altérer.

» Toutes ces disputes, dit-il, exciterent » des séditions: un parti anathématisoit l'au» tre. La faction dominante condamnoit à » l'exil, à la prison, à la mort & aux peines » éternelles après la mort l'autre faction, » qui s'en vengeoit à son tour par les mê» mes armes. « On voit que M. *de Voltaire* parle de la Religion en homme très-neutre.

Il ne suffit pas d'avoir beaucoup d'esprit pour bien traiter les matieres de Religion; il faut outre cela les avoir étudiées avec beaucoup d'application: il faut avoir une connoissance profonde des divines Ecritures; être

bien convaincu du respect qu'elles méritent, & bien instruit de la maniere dont procede l'Eglise dans les décisions de foi ; sans cela on s'expose à donner des erreurs grossieres pour des pensées justes & raisonnables. Si M. *de Voltaire* savoit sa Religion, auroit-il la témérité d'avancer, comme il le fait, que les dogmes de la consubstantialité du Verbe, de l'unité de Personne en Jesus-Christ, &c. sont *des disputes de mots, des querelles de Sophistes, des questions que forma la curiosité humaine ?* N'auroit-il pas compris que toute l'économie de la Religion Chrétienne est nécessairement appuyée sur ces dogmes essentiels ; & que les regarder comme des points frivoles ou indifférents, c'est renverser cette Religion même ?

Il ose blâmer la coutume de tenir des Conciles ; mais par quelle autorité ou par quelle raison ose-t-il la blâmer ? Ne doit-il pas savoir que cette coutume a été introduite par les fondateurs de la Religion, par les Apôtres eux-mêmes, formés & instruits par Jesus-Christ ? L'homme qui a un esprit juste & solide, qui joint à cette justesse & à cette solidité la science des divines Ecritures, & qui sait la maniere dont on procede dans les Conciles, ne trouvera rien que de divin dans la Religion ; il ne verra rien que de très-sage dans la conduite que tient l'Eglise pour décider des points qui appartiennent à la Religion ; mais la témérité impudente des Philo-

sophes ne lui donnera jamais que de l'horreur & de l'indignation.

La Religion Chrétienne a pour Auteur la Sagesse éternelle, le Verbe de Dieu, le Fils éternel de Dieu, annoncé & promis au monde par une suite de prophéties non-interrompue pendant quatre mille ans, & fait homme au temps marqué dans les Conseils de Dieu. Tout est donc nécessairement divin dans cette Religion ; ses mystères, ses dogmes, ses maximes, son gouvernement, son autorité, son langage même, ses jugements, ses décisions : tout y est donc nécessairement divin, ou émané de l'autorité divine, ou fondé sur l'autorité divine ? Il ne peut donc rien y avoir d'arbitraire ? il n'y a donc rien qui soit abandonné aux sentiments, aux opinions, aux jugemens des particuliers ? Il doit donc y avoir une soumission & une uniformité parfaite, constante & universelle dans la Foi & dans le langage, dans les objets de la créance & dans les expressions que l'on doit employer.

C'est pour conserver cette uniformité & cette soumission que se sont tenus les Conciles, c'est-à-dire ces assemblées générales des Pontifes, des Evêques, des Pasteurs, des Ministres de la Religion, lorsque des particuliers ont voulu introduire des nouveautés, ou changer & altérer quelque chose dans les points de créance, dans le langage, dans les expressions. Rien de plus respectable que les jugements que portent ces augustes assemblées.

1° Ces jugements sont revêtus de la plus

grande autorité que l'homme puisse connoître sur la terre, parce que ces Ministres *sont établis par l'Esprit Saint pour régler & gouverner l'Eglise ;* parce que le divin législateur ordonne que ceux qui n'écouteront pas l'Eglise, & qui ne se soumettront pas à ses décisions, soient regardés comme des païens, c'est-à-dire comme des hommes étrangers à la Société Chrétienne, parce qu'il déclare qu'on doit avoir pour leur parole le même respect qu'on auroit pour la sienne, & que ce seroit un crime égal de les mépriser, ou de le mépriser lui-même, & de mépriser son Pere. Act. 20. Matth. 18.

2° Ces jugements sont portés d'un ton de majesté inconnu dans tous les tribunaux humains : c'est au nom de Dieu que parlent les Pontifes dans les Conciles ; ils prononcent comme Collegues & Associés de l'Esprit Saint. *Il a paru bon au Saint-Esprit & à nous d'ordonner. &c. Visum est Spiritui sancto & nobis.* Ainsi parlent les Apôtres dans le premier Concile ; ainsi parlent encore leurs successeurs. A-t-on jamais vu cette majesté dans les Tribunaux humains ? Act. 15.

3° Ces jugements sont prononcés par des juges infaillibles, lesquels ne peuvent jamais, dans ces assemblées générales, ni enseigner l'erreur, ni décider en faveur de l'erreur ; parce que Jesus-Christ a promis qu'*il seroit avec son Eglise jusqu'à la fin des siecles ;* parce qu'il a déclaré que l'enfer ne prévaudroit jamais contr'elle ; parce que ces Juges sont Matth. 28. Matth. 16.

préſidés, dirigés & inſpirés par le Saint-Eſprit: *Sacroſancta Synodus Spiritu Sancto congregata.*

4° Et quand même on n'enviſageroit les Conciles que comme des aſſemblées formées & dirigées par la ſageſſe & la prudence humaine, ne devroit-on pas encore avoir le plus grand reſpect pour leurs jugements & leurs déciſions ? Examinez la maniere dont on procede dans ces aſſemblées.

Des hommes conſommés dans l'étude des divines Ecritures, de l'Hiſtoire eccléſiaſtique & de la Religion, eſtimables & reſpectables par les talents, les lumieres, les mœurs, la vertu ; tels ſont ceux qui ſont employés pour préparer, éclaircir, diſcuter les points & les matieres qui doivent être traités dans des Congrégations particulieres, avant de les porter à l'aſſemblée générale où l'on doit décider. Les examens les plus exacts, les plus profonds, les plus réfléchis, pour les choſes même qui paroiſſent d'abord les plus claires & les plus ſimples ; pour peſer & choiſir les termes qu'on emploiera dans les déciſions ; pour tout prévoir, tout prévenir, tout aſſurer ; des aſſemblées nombreuſes & fréquentes, où l'on fait les rapports de tout ce qui a été préparé & diſcuté ; une liberté entiere de répondre, de combattre & d'oppoſer ; les diſcours les plus éloquents, les plus profonds, les plus lumineux ; la facilité à accorder ou à obtenir des ſuſpenſions, des délais, des renvois, juſqu'à ce que ceux qui doivent prononcer

soient parfaitement assurés, convaincus & intimement persuadés : telle est la maniere de procéder dans les Conciles.

Ce n'est qu'après ces profonds examens, ces préparatifs, ces précautions, que les Pontifes s'assemblent, & qu'ayant de nouveau imploré les lumieres divines, ils portent leurs jugements & donnent leurs décisions.

Qu'on envisage donc les Conciles d'abord par les seules vues & par les seules regles de la sagesse humaine, & qu'on me dise s'il est des jugements plus sûrs & plus respectables que ceux que portent des assemblées si augustes, si sages & si éclairées ; mais si on s'éleve plus haut, & qu'on les envisage, par les vues de la Religion, comme des assemblées présidées, dirigées & inspirées par le Saint-Esprit, avec quelle respectueuse vénération recevra-t-on leurs jugements, leurs oracles, leurs décisions ? Que M. de *Voltaire* a bonne grace de traiter *de disputes de mots & de querelles de Sophistes* ce qui a occupé ces assemblées augustes ; de comparer les intérêts de la Religion païenne à ceux de la Religion de Jesus-Christ, & de préférer la sagesse des Prêtres Idolâtres à celle des Pontifes Chrétiens !

CHAPITRE XIX.

De la Politique attribuée à quelques Papes sur les matieres de la Foi.

IL eſt certains Papes dont M. *de Voltaire* fait de magnifiques éloges : cela paroît d'abord aſſez ſurprenant ; mais la ſurpriſe ceſſe dès qu'on voit le motif qui l'engage à les louer. Ces Papes qu'il eſtime, qu'il conſidere, à qui il prodigue ſes louanges, ſont préciſément ceux que des hommes ignorants ou prévenus ont accuſés, ou d'avoir favoriſé quelques erreurs, ou de n'avoir pas montré toute la vigueur & la fermeté néceſſaires pour proſcrire certaines erreurs.

Hiſt. Générale, ch. 7. „ Si on ſe donne la peine de lire la fameuſe „ Lettre Paſtorale dans laquelle *Honorius* „ n'attribue qu'une volonté à Jeſus-Chriſt, „ on verra un homme très-ſage. *Nous con-* „ *feſſons*, dit-il, *une ſeule volonté dans* „ *Jeſus-Chriſt. Nous ne voyons point que* „ *les Conciles ni l'Ecriture nous autoriſent* „ *à penſer autrement ; mais de ſavoir ſi, à* „ *cauſe des œuvres de divinité & d'huma-* „ *nité qui ſont en lui, on doit entendre une* „ *ou deux opérations ; c'eſt ce que je laiſſe* „ *aux Grammairiens, & ce qui n'importe* „ *guere.* " En faiſant de ce Pape un Hérétique Monothélite, M. *de Voltaire* l'appelle *un Pontife très-judicieux.*

Adrien I eſt un des plus grands hommes qui ait rempli le Siege pontifical ; *Voltaire* le loue beaucoup ſur la conduite qu'il lui attribue, au ſujet du culte des Images & de l'addition *Filioque* au Symbole de Nicée.

„ Ce Pape, dit-il, prit un tempérament „ politique, qui devroit ſervir d'exemple „ dans toutes ces malheureuſes diſputes. Il „ laiſſe au temps à abolir ou à confirmer un „ culte encore douteux ; il appaiſe la diſpute „ en ne décidant rien ; il traite, en un mot, „ les affaires ſpirituelles en Prince, & trop „ de Princes les ont traitées en Evêques. "

Il dit que *Jean VIII* ne croyoit pas que le Saint-Eſprit procédât du Pere & du Fils, & enſuite il fait ſon éloge : il aſſure que ce Pape ſe conduiſit avec beaucoup de prudence & de ſageſſe dans les déférences qu'il eut pour le ſchiſmatique *Photius*.

On voit par-là que les louanges que *Voltaire* donne à ces Pontifes ſont bien ſuſpectes ; je vais faire voir que les accuſations qu'il leur intente ſont bien fauſſes.

Il n'eſt perſonne aujourd'hui qui n'ait oui parler du Pape *Honorius*, & de ſa fameuſe Lettre au Patriarche Monothélite de Conſtantinople. Ce Pape dit bien qu'il confeſſe une ſeule volonté en Jeſus-Chriſt, c'eſt-à-dire une ſeule volonté humaine, & non pas deux volontés humaines, comme les éprouvent ſi ſouvent les enfants d'*Adam*. Jeſus-Chriſt n'a pas eu une volonté humaine qui porte au bien, & une volonté humaine qui porte au mal.

Voilà tout ce qu'a voulu dire ce Pape, & tout ce qu'il a dit en effet.

Cela est démontré par les textes de sa Lettre même. *Le Verbe*, dit-il, *s'est uni à la nature humaine, telle qu'elle étoit avant le péché, & non pas telle qu'elle fut après avoir été corrompue par le péché. Le Sauveur n'a pas éprouvé dans ses membres*, comme nous l'éprouvons nous-mêmes, *une loi, c'est-à-dire une volonté contraire à la loi, c'est-à-dire à la volonté de l'esprit.* V. la Lettre dans Baronius.

Après une explication aussi claire & aussi authentique, M. *de Voltaire* peut-il accuser *Honorius* d'avoir été Monothélite? Et peut-il lui donner de si grandes louanges?

Ce qui regarde le Pape *Adrien* est encore plus aisé à expliquer; il décide bien clairement le point contesté, en réfutant, avec beaucoup de force, toutes les raisons qui étoient rapportées dans les Livres Carolins contre le culte des Images. Quoique ces Livres fussent sous le nom de l'Empereur lui-même, à qui le Pape avoit tant d'obligation, il n'en montra pas moins de fermeté à défendre le Dogme.

Quant à l'addition *Filioque*, le Pape *Léon III.* ne l'admit point dans l'Eglise Romaine, quoique tout l'Occident l'eût déjà admise. Cela ne doit point surprendre. L'Eglise Romaine est, de toutes les Eglises, celle qui conserve le plus fidelement les usages anciens, & qui admet plus difficilement les nouveaux, quel-

que louables qu'ils soient. Il sera bon de remarquer ici une nouvelle erreur de *Voltaire*. La réponse du souverain Pontife à l'Empereur est de l'an 809; & *Voltaire* l'attribue au Pape *Adrien*, qui étoit mort il y avoit déjà quinze années. C'est le Pape *Léon* qui la donna; jugez si l'on peut être bien instruit avec un Historien aussi exact. *Voyez encore sur ces mêmes matieres le Tome I, Chapitre du Schisme des Grecs.*

Jean VIII dont *Voltaire* loue tant la sagesse & la prudence, a été condamné par tous les Ecrivains, pour avoir trop facilement absous des censures le Patriarche *Photius*. C'est lui qui a été, à ce qu'on croit, appellé la Papesse *Jeanne*, à cause de son peu de fermeté: on a blâmé sa foiblesse, on n'a jamais condamné sa foi. Il est démontré, par les actes même du faux Concile que *Photius* tint à Constantinople, que ce Patriarche falsifioit les Lettres du Pape *Jean VIII*. C'est sur une de ses Lettres falsifiées que ce Pontife est accusé d'avoir traité de blasphême le Dogme de la procession du Saint-Esprit. L'accusation est-elle bien autorisée? *Voltaire* est-il bien véridique?

CHAPITRE XX.

Des Sectes persécutantes.

IL est sans doute affreux que les querelles de Religion aient fait répandre tant de sang chrétien ; mais c'est une injustice bien criante dans *Voltaire* d'en rejetter toujours l'odieux sur l'Eglise Catholique. Il parle sans cesse de la douceur raisonnable de la tolérance, & des injustes rigueurs des persécutions ; mais ce n'est qu'en faveur des Hérétiques & des libertins qu'il parle. On peut lui applaudir dans une assemblée d'impies, plus empressés à déchirer la Religion qu'à chercher la vérité. Des Lecteurs judicieux ne verront dans ses Ecrits que des déclamations insensées, des sophismes odieux, des faits altérés.

Les Etats Chrétiens ont vu souvent couler des rivieres de sang, il est vrai ; c'est qu'il y a eu souvent, ou des Sectaires furieux qui soulevoient les Peuples contre l'autorité légitime, ou des rebelles hardis qui ont osé, les armes à la main, renverser les anciennes loix, & traiter d'égal avec leurs Souverains. C'est ce qu'ont fait les Huguenots en France, les Anabaptistes & les Luthériens en Allemagne, les Puritains en Ecosse, les Calvinistes dans les Pays-Bas. Il y a eu quelquefois de sanglantes exécutions ; c'est qu'il y a eu de temps en temps de grands crimes & de grands criminels : en-

fin, on ne peut enviſager qu'avec horreur ce qui s'eſt paſſé en certains ſiecles, où une barbarie plus que gothique étoit univerſelle, ſoit dans les Tribunaux, ſoit dans les Armées, ſoit dans les Cours, & influoit juſques ſur les Miniſtres de la Religion. Ce qui eſt arrivé alors de répréhenſible & de condamnable, doit être moins attribué à la Religion qu'à la barbarie des mœurs du ſiecle.

Nous ne rapporterons pas ici les paroles mêmes de *Voltaire*. Ce fiel dont ſon ame eſt remplie contre l'Egliſe Catholique ſe diſtille dans tous ſes Ouvrages. On le retrouve partout. Trois ou quatre obſervations ſont courtes ſuffiront pour en prévenir les impreſſions funeſtes.

1° Les Princes ſont les protecteurs & les défenſeurs de l'Egliſe. Ils doivent arrêter par le frein des loix tous ceux qui troublent la paix de l'Etat; & ils ſont étroitement obligés de punir les crimes de rebellion, qui en entraînent toujours tant d'autres; & les crimes d'impiété, qui outragent & qui bouleverſent la Religion.

2° La France, l'Allemagne & les Pays-Bas ont été les plus grands théatres des guerres de Religion. Les *Ziska*, *les Poggobrak*, *les Coligni*, les *Naſſau* ont été les principaux perſonnages qui ont paru ſur ces théatres. Mais ils n'ont jamais été autoriſés, ni par le droit naturel, ni par la Religion, à lever des armées pour faire la guerre à leurs légitimes Souverains & pour défendre leurs ſectes.

3° Il y a eu autrefois en France, contre les *Albigeois*, des expéditions où la justice étoit accompagnée de trop de cruauté. Ces *Albigeois* étoient des rebelles, des scélérats, des impies, il est vrai; mais leurs Juges & leurs vainqueurs furent souvent des barbares. La Religion ne prêche que la douceur, & a en horreur les violences. Mais elle oblige les Souverains & les Magistrats à prendre des voies efficaces pour arrêter l'impiété, & empêcher la séduction. C'est entre ces deux principes de direction qu'on doit toujours marcher.

Ultrà citràque nequit consistere rectum.

4° Un petit nombre d'Hérétiques ont été condamnés au feu sous les regnes de *François I* & de *Henri II*. Un moindre nombre encore périt par le même supplice en Espagne & en Italie. Les regnes de *François I* & de *Henri II* ne furent point troublés par les guerres civiles. L'hérésie n'osa se montrer à découvert, ni en Espagne, ni en Italie, ni dans le comté de Bourgogne. Ce fut l'effet de ce que M. *de Voltaire* appelle du nom de persécutions barbares, & contre lesquelles il ne cesse de faire ses furieuses déclamations. Mais les guerres de Religion ont fait périr plus de trois millions d'hommes en Allemagne, & ont désolé pendant près d'un siecle toutes ses Provinces; la France en a perdu plus de deux millions, & a été dévastée pendant plus de trente ans pour la même cause; les Pays-Bas ont été inondés de sang pendant cinquan-

te ou soixante années pour les mêmes raisons. Voilà les suites de la foiblesse, des ménagements, & sur-tout de la tolérance qu'on demande. Comparez & jugez.

5° Les Catholiques se sont quelquefois portés à des cruautés affreuses contre les Hérétiques. Mais il faut observer : 1° Qu'elles n'ont jamais égalé celles de *Ziska* en Bohême, du Baron des *Adrets* en France, des Anabaptistes en Westphalie, & de tant d'autres Chefs barbares en Allemagne, en France & des Pays-Bas. 2° Que les Catholiques ne s'y portèrent presque jamais qu'après avoir vu leurs Ministres & leurs Prêtres massacrés, ou leurs Eglises, leurs Autels, leurs Tabernacles pillés, brûlés & profanés. 3° Qu'elles n'étoient point accompagnées du crime de rebellion contre les légitimes Souverains, comme l'étoient presque toujours celles des Hérétiques. Je ne parle point ici de la Ligue, dont la Religion fut le prétexte, & dont l'ambition fut la véritable cause. J'en parlerai dans la suite.

6° Le Protestantisme, quoiqu'établi par la rebellion & par la force des armes, n'a jamais été poursuivi en France avec autant de violence que l'on en a employé en Allemagne, en Angleterre, en Danemarck, en Suede, pour en exterminer la Religion Catholique. Ce n'est cependant qu'à la Religion Catholique que *Voltaire* donne sans cesse le titre odieux de persécutrice.

C'est par ces principes qu'on doit décider de ce qui mérite le nom de persécution & de vio-

lence, & de ce qui ne doit être regardé que comme un acte de justice ou une légitime punition. *Voltaire* ne les a pas suivis ces principes. Avec lui toutes les rebellions des Hérétiques sont justifiées, leurs violences excusées, leurs barbaries palliées ou supprimées : tout ce que les Catholiques ont fait par représailles, ou pour une juste défense, est outré & envenimé ; toutes les démarches des Souverains & des Supérieurs légitimes désapprouvées, condamnées, détestées.

L'homme qui pense gémira des malheurs de la Religion & du genre humain. Il aura en horreur les moyens que les sectaires ont employés pour s'établir, & ceux que les Princes ont été forcés de prendre pour les réprimer. Mais il ne trouvera qu'infidélité, injustice, calomnie & partialité dans la maniere dont *Voltaire* ose en parler.

CHAPITRE XXI.

Des offrandes consacrées par le motif de Religion.

Monsieur de *Voltaire* voudroit bien guérir les Chrétiens de la superstition des sacrifices & des offrandes qu'on fait à la Divinité, & de certains exercices de piété prescrits ou autorisés par la Religion. Il emploie pour cela le secours d'une légere allégorie, & c'est sous

Mélang. chap. 78. Sociate.

le nom du sage *Socrate* qu'il se couvre pour dévoiler ses horribles sentiments.

» Le moule est-il cassé, demande-t-il, de » ceux qui aimoient la vertu pour elle-mê- » me, un *Confucius*, un *Pythagore*, un » *Socrate*? Il y avoit de leur temps des fou- » les de dévots à leurs pagodes, qui couroient » les pélerinages, les Mysteres, & qui se » ruinoient en offrandes. Les macérations » étoient en usage; les Prêtres de Cybele se » faisoient châtrer pour garder la continence. » D'où vient que parmi tous ces Martyrs de la » superstition, l'antiquité ne compte pas un » seul grand homme, un sage? «

Après cela il introduit deux Athéniens dévots, à qui le sage & religieux *Socrate* démontre qu'on peut bien avoir de très-belles moissons, sans donner de l'argent aux Prêtres de Cérès, ou de très-beaux fruits, sans faire d'offrande à Pomone, & qu'il suffisoit de remercier le souverain Etre qui fait tout.

Pour achever de les convaincre, il leur fait voir que ce n'est que l'intérêt qui a fait naître l'usage des offrandes; que les hommes du commun n'y prennent pas garde; mais qu'il n'est aucun Philosophe qui ne l'apperçoive aisément. Est-ce aux Payens ou aux Chrétiens que M. *de Voltaire* a voulu donner des leçons de sagesse, pour les garantir de la superstition?

Un Philosophe sage reconnoîtra sans peine, & il approuvera toujours l'esprit de Religion

& de piété qui a donné naissance aux sacrifices & aux offrandes. Il les regardera toujours comme un juste hommage que la créature rend au Créateur. Ces sacrifices & ces offrandes doivent, selon leur institution, être employés à la décoration & à la splendeur du culte divin, & alors c'est un acte de Religion ; ou à l'entretien des Ministres, & c'est un acte de justice ; ou au soulagement des pauvres, & c'est alors un acte de charité.

L'usage des offrandes & des sacrifices a été dans toutes les Religions. Il a toujours été approuvé par les sages & toujours condamné par les libertins.

Il y a toujours eu & il y aura toujours des abus jusques dans les choses les plus saintes. Mais c'est l'abus qu'il faut blâmer & non pas les choses elles-mêmes. On dira peut-être que *Voltaire* ne blâme ici que les superstitions payennes. *Voltaire* mépriseroit fort celui qui s'arrêteroit aux termes de l'allégorie, & qui n'en saisiroit pas le sens. L'application en est assez facile aux plus saints usages des Chrétiens. Et il y a certainement plus d'impiété que d'imprudence dans l'allégorie.

CHAPITRE XXII.

Du Célibat de Religion.

PResque tous nos Philosophes modernes vivent dans le célibat, & ils s'accordent presque tous à condamner le célibat que la Religion consacre & autorise. Ils ne trouvent rien de plus déraisonnable que ce célibat, rien de plus préjudiciable à un Etat, rien de plus digne de l'attention des Philosophes & des Souverains. Ainsi ils vous disent hardiment d'un célibataire qui l'est par religion :

Quel bien fait-il au monde?
Malgré la sainteté de son auguste emploi,
C'est n'être bon à rien, de n'être bon qu'à soi.

Sixieme Discours philos.

Mais ces sages n'ont-ils pas à craindre qu'on leur demande aussi à eux-mêmes *quel bien ils font au monde* ? Ne pourroit-on pas dire d'eux, comme ils le disent des célibataires de la Religion, *que c'est n'être bon à rien ; de n'être bon qu'à soi* ?

Il est vrai que plusieurs pourroient répondre qu'il savent bien se mettre à couvert de ce reproche. On sait assez que leur vertu n'est pas fort rigide. Mais un engagement autorisé par les loix ne seroit-il pas bien plus décent pour la philosophie, & bien plus utile à l'Etat ? Des amours errants & incertains ne lui font-ils pas encore plus préjudiciables que le célibat de la

Religion ? Y a-t-il quelque chose qui arrête plus la population ?

Les Empereurs Romains furent obligés de faire des loix contre les célibataires qui n'avoient de l'éloignement pour le mariage que parce qu'ils s'accommodoient mieux d'une volupté libertine. Quel avantage pour l'Etat, si on portoit aujourd'hui de semblables loix contre les Philosophes modernes & contre ceux qui suivent leurs maximes, leurs exemples ! Il n'est point de grande ville qui ne vît bientôt de nouvelles familles se former par milliers.

Mais portons nos vues plus haut. Envisageons les choses par des endroits plus respectables & plus sacrés. Comment le souvenir du baptême qu'il a reçu & le respect dû au divin Auteur de la Loi Chrétienne n'ont-ils pas arrêté la plume de *Voltaire*, lorsqu'il a osé répandre un ridicule impie sur le célibat évangélique ? Le détour qu'il prend fait voir qu'il sent lui-même toute l'horreur de ce sentiment. Il tâche de l'envelopper & de la couvrir ; mais cette enveloppe légere ne dérobe presque rien à ce que lui suggere l'impiété.

Matth. ch. 19. Jesus-Christ nous dit dans son Evangile : il y en a qui sont forcés à un célibat cruel par l'inhumanité de leurs tyrans. Il y en a qui s'engagent volontairement à un célibat de piété, pour se rendre plus dignes du royaume des Cieux. Que ceux qui seront capables de ces efforts généreux les fassent. Loin de respecter ce conseil divin, *Voltaire* ne représente que

comme un misanthrope extravagant celui qui inviteroit les autres hommes à suivre le conseil de Jesus-Christ. Il voudroit en faire regarder la pratique comme déraisonnable, injuste, impossible. Voici comment il en parle dans ses discours philosophiques.

Le Ciel nous fit un cœur, il lui faut des désirs.
Des stoïques nouveaux le ridicule maître
Prétend m'ôter à moi, me priver de mon être.
Dieu, si nous l'en croyons, seroit servi par nous,
Ainsi qu'en son serrail un Musulman jaloux,
Qui n'admet près de lui que ces monstres d'Asie,
Que le fer a privés des sources de la vie.

Quelle glose affreuse sur un texte divin, sur un conseil évangélique! voilà les excès dont sont capables les libertins qui se nomment Philosophes. Malgré leur attention à s'envelopper, à se tenir cachés, il faut cependant que l'horreur de leurs principes, la noirceur de leurs ames, le révoltant de leur impiété échappent toujours par quelqu'endroit. Rien ne leur est plus odieux que les vertus évangéliques; & plus ces vertus sont pures, courageuses & sublimes, plus elles leur deviennent odieuses.

Ce maître ridicule dont parle ici *Voltaire*, c'est M. *Pascal;* & M. *Pascal* ne fait que répéter les paroles de Jesus-Christ. Mais c'est-là le ton de la philosophie moderne de traiter de ridicule ce que Jesus-Christ conseille, ce que les Apôtres & tant de grands hommes & de grands Saints ont courageusement pratiqué, ce que les hommes animés de l'esprit évangé-

lique conseilleroient à quelques ames privilégiées. Car le célibat n'est pas un précepte de l'évangile; c'est un conseil qui ne regarde qu'un petit nombre de Chrétiens plus courageux & plus parfaits.

Enfin *Voltaire* trouve fort mauvais que ceux qui sont destinés au culte & aux ministeres de la Religion vivent dans le célibat évangélique.

Mais pourquoi refuse-il pour le bien de la Religion ce que les Princes exigent pour le bien de leurs armées? Un Prince qui n'a pas dans ses Etats mille célibataires de religion entretient plus de cent mille hommes qui sont forcés au célibat par la profession des armes. Il ne convient pas de désapprouver ce que les Princes ordonnent; mais il convient encore moins de désapprouver ce que Jesus-Christ conseille & ce qu'ordonne l'Eglise. Il y auroit une témérité punissable dans le premier cas; dans le second, il y a une impiété qui doit faire horreur.

Les réflexions que fait *Voltaire* sur le même sujet en divers endroits de son Histoire sont dans le même esprit que les conseils qu'il donne en qualité de Poëte philosophe. Il n'y a pas plus de sagesse dans les unes, que de décence dans les autres.

Hist. générale ch. 117. » Il n'est point de Royaume, dit-il, où » l'on n'ait souvent proposé de rendre à l'Etat » une partie des citoyens que les monasteres » lui enlevent; mais ceux qui gouvernent » sont rarement touchés d'une utilité éloi-

» gnée, quand elle eſt balancée par les diffi-
» cultés préſentes. «

A cette propoſition on pourroit en oppoſer une autre qui ſeroit bien plus avantageuſe encore. Je l'ai déjà inſinuée. Ce ſeroit de faire une loi qui obligeât tous les célibataires libres & nubiles de ſe rendre utiles à l'Etat. Il n'y auroit pas alors une année où il ne ſe fît en France au moins vingt mille mariages de plus qu'il ne s'en fait. Paris ſeul peupleroit bientôt une partie de nos colonies déſertes; & le nombre des perſonnes débauchées de l'un & l'autre ſexe diminuant toujours, à quel point n'iroit point la population? *Mais*, dit M. de Voltaire, *ceux qui gouvernent ſont rarement touchés d'une utilité éloignée, quand elle eſt balancée par les difficultés préſentes.* Je ne vois pas quelles ſont ces difficultés. Je vois ſeulement qu'il y auroit alors moins de libertinage & plus de mœurs.

Les Philoſophes qui veulent réformer le monde portent toujours leurs premieres vues ſur la religion. Que ne les portent-ils auſſi ſur le luxe! Il y a à Paris cent mille domeſtiques, hommes jeunes & pleins de force, qui étant célibataires, ſont comme perdus pour l'Etat. Quelle matiere de réforme! quelle acquiſition à faire pour l'Etat! Dira-t-on que leur condition exige qu'ils ſoient libres? Je répondrai que le ſervice de la religion exige encore bien plus que ſes Miniſtres le ſoient auſſi.

» Une femme, dit encore cet Ecrivain
» penſant, une femme qui nourrit deux en-

» fants, & qui file, rend plus de service à la » patrie, que tous les couvents n'en peu- » vent jamais rendre. «

On doit avouer aussi qu'un artisan qui a un métier, un Négociant qui fait un grand commerce, un Magistrat qui remplit bien une charge, rendent plus de services à la patrie que tous les Philosophes réformateurs dont le monde est rempli maintenant. Le ton hardi & décisif ne suffit pas pour régler un Etat ; il faut encore des lumieres étendues & une sagesse pénétrante. Nos Philosophes montrent bien que la hardiesse ne leur manque pas. Mais ont-ils le reste, c'est-à-dire les lumieres & la sagesse ?

» La politique semble exiger qu'il n'y ait » pour le service des autels & pour les autres » secours que le nombre nécessaire. L'An- » gleterre, l'Ecosse & l'Irlande n'en ont pas » vingt mille ; la Hollande, qui contient » deux millions d'habitants, n'a pas mille » Ecclésiastiques. «

Il étoit bien naturel que les Anglois & les Hollandois ayant réformé la religion, ils réformassent aussi les Ministres de la religion ; mais nous, qui respectons encore les conseils évangéliques, qui admettons sept Sacrements, qui reconnoissons une hiérarchie établie par Jesus-Christ, nous sommes obligés d'avoir un plus grand nombre de Ministres. J'avoue bien qu'il y en a d'inutiles parmi eux ; mais y a-t-il quelque société humaine où il n'y ait pas quelque membre inutile ? Quand on parle de re-

forme, il ne faut jamais séparer la religion de l'Etat ; c'étoit la pensée d'*Henri IV* ; c'est celle de tous les sages ; mais ce n'est pas celle des Philosophes modernes.

Il y a de la différence entre penser à l'Angloise & penser à la Catholique. M. *de Voltaire* a beaucoup de goût pour la maniere de penser des Anglois, & quelquefois sur les matieres les plus délicates : nous en verrons les preuves dans le chapitre qui suit.

CHAPITRE XXIII.

De la Subordination.

QUe penseront l'homme citoyen, le sujet fidele, le politique sage, de ce que raconte avec affectation M. *de Voltaire* du succès des guerres civiles d'Angleterre ; des louanges qu'il donne à certaines rebellions & à certains rebelles plus fameux ; des maximes qu'il rapporte & qu'il approuve sur l'égalité entre tous les hommes ; de ce qu'il dit des terreurs du despotisme & des douceurs de la liberté ? Tout cela est-il bien propre à entretenir les sentiments de soumission dans les sujets & la paix dans les Etats ?

La loi chrétienne nous ordonne de respecter les Souverains, de payer fidélement les impôts, de nous soumettre aux loix, de remplir tous ces devoirs, non par un esprit de crainte, mais par principe de conscience ; de

les remplir envers les maîtres même qui seroient les plus fâcheux. On ne trouvera pas chez nos Philosophes réformateurs des regles si sages & si propres à maintenir l'ordre, l'union, la tranquillité & la paix dans la société. Voici la maniere dont M. *de Voltaire* parle des guerres civiles d'Angleterre.

§. I.

» Le fruit des guerres civiles de Rome a » été l'esclavage ; celui des troubles d'An- » gleterre la liberté. La Nation Angloise est » la seule de la terre qui soit parvenue à ré- » gler le pouvoir des Rois en leur résistant. » C'est dans les mers de sang qu'elle a noyé » l'idole du pouvoir despotique. Les autres » Nations n'ont pas moins versé de sang » qu'eux ; mais ce sang qu'elles ont répandu » pour la cause de leur liberté, n'a fait que » cimenter leur servitude. «

Qu'est-ce que les Peuples apprendront par ces contrastes frappants, ces grandes images, ces expressions si fortes de M. *de Voltaire* ? Qu'est-ce qu'ils doivent en conclure ? C'est qu'il faut résister aux Rois pour venir enfin à bout de régler leur pouvoir ; c'est qu'il ne faut pas craindre de faire couler des fleuves de sang, pourvu qu'on y puisse noyer leur despotisme ; c'est que la liberté ne peut être le fruit que de ces horribles carnages. Tous ces beaux principes sont-ils bien dignes d'un Philosophe & d'un Chrétien ?

Mais examinons un peu plus en détail tout ce qu'avance ici M. *de Voltaire*. Quelles sont donc ces guerres dont il admire avec extase les succès ? Ce sont celles qui se firent contre *Charles I*, le plus doux & le plus modéré des Princes, qui le conduisirent jusques sur l'échafaud, qui mirent sur son trône & en sa place un homme de rien, à qui de grandes qualités ne servirent que de moyen pour commettre heureusement les plus grands crimes, & qui remplirent toute l'Europe d'étonnement & d'horreur. Ce sont ces guerres qui, se renouvellant quarante ans après avec le fanatisme, ont enfin entiérement chassé du Royaume les Princes qui en étoient les seuls & légitimes héritiers. Voilà ce que M. *de Voltaire* loue & admire.

Venons maintenant à un autre point. Est-il bien vrai que la liberté ait été le fruit de ces guerres civiles ? Je remarque d'abord que le Parlement d'Angleterre avoit autant d'autorité sous les regnes du dernier *Edouard* & de *Jacques I*, qu'il en a eu ensuite sous les deux Reines *Stuart* & sous les Princes de la maison d'Hannovre. Je remarque encore que le peuple Anglois a été, pendant ces deux derniers regnes, incomparablement plus vexé par les impôts qu'il ne l'avoit été sous les regnes qui précéderent les guerres civiles. En quoi consiste donc cette liberté acquise par tant de sang ?

Il nous dit enfin que c'est en résistant à ses Rois que la Nation Angloise est parvenue à ré-

gler leur pouvoir ; mais quel droit avoit donc cette Nation de réſiſter à *Charles I*, & de lui faire couper la tête ? Quel droit avoit-elle de chaſſer *Jacques II* & de déshériter *Jacques III* ? Que l'on conſulte ſur cela la raiſon & la conſcience. N'eſt-il pas bien étonnant que M. *de Voltaire*, né Français, & écrivant en France, oſe propoſer & louer de pareils attentats ?

§. II.

Pour faire connoître ſa maniere de penſer ſur les rebellions, je ne parlerai que de celle de Hollande & de celle d'Angleterre. Il n'eſt pas aſſez imprudent pour s'exprimer bien clairement ; mais tout ce qu'il loue ou qu'il blâme, tout ce qu'il approuve ou qu'il cenſure, tout ce qu'il admire ou qu'il déteſte, ne tend qu'à juſtifier la rebellion. Il ne laiſſera entrevoir que par un mot les heureux effets de la rebellion ; il ſe contentera de faire remarquer que c'eſt-là la vraie époque de la liberté Angloiſe ; il repréſentera les Hollandois comme de pauvres pêcheurs, ſimples dans leurs mœurs, devenus, depuis la rebellion, une des plus redoutables Puiſſances de l'Europe. Après cela, peut-on, ſelon *Voltaire*, regarder la révolte contre le Souverain comme un crime ſi odieux ? Avec de tels ſuccès, ne doit-on pas encore s'en glorifier & s'en réjouir ? Avec de pareils exemples, ne s'y ſent-on pas encouragé & animé ?

Siecle de Louis XIV.

Pour mieux éloigner l'horreur de ce crime, il ne fait presque rien remarquer que de grand, de généreux & de juste dans les démarches des peuples révoltés, & dans celles de leurs chefs. Il ne voit presque rien que de tyrannique, d'injuste & de mépriſable dans celles des Souverains légitimes.

Ainſi *Cromwel*, ſelon M. *de Voltaire*, n'abuſa jamais de ſon pouvoir; il fit reſpecter les loix, protégea le peuple, mit l'Angleterre au plus haut degré de puiſſance où elle fût encore parvenue, & mourut avec la réputation d'un grand Roi, qui couvroit les crimes d'un uſurpateur; mais *Charles I* ne fut qu'un Prince foible, & qui ne fut précipité du trône que parce qu'il viſoit au deſpotiſme. Siecle de Louis XIV.

Le Prince d'Orange *Guillaume de Naſſau*, ſelon M. *de Voltaire*, étoit un de ces eſprits fiers & profonds, un de ces hommes d'une intrépidité tranquille & opiniâtre, à qui il ſuffiſoit de ſon mérite & du ſecours de ſes amis, pour trouver des ſoldats. Proſcrit par *Philippe*, il lui eſt ſupérieur, en ce que pouvant le proſcrire à ſon tour, il abhorre cette vengeance, & n'attend ſa ſûreté que de ſon épée; mais *Philippe II* eſt un Prince ſuperſtitieux, hypocrite, cruel, ſanguinaire, voluptueux, & digne d'être mis en parellele avec *Tibere*, plus méchant même que *Tibere*. Hiſt. générale, ch. 135.

Charles, Duc de Sudermanie, ſouleve la Suede contre le Roi *Sigiſmond*; il chaſſe Hiſt. générale

tout ce qu'il y a de Sujets fideles au Souverain légitime ; il se fait déclarer Roi par une troupe de factieux & de révoltés. *Charles*, dit M. *de Voltaire*, n'étoit regardé que comme un usurpateur par les alliés de *Sigismond* ; mais en Suede il étoit Roi légitime. Avec M. *de Voltaire*, les légitimes Souverains sont toujours coupables, condamnés & détestés ; & les rebelles sont toujours justifiés, loués & admirés.

Il n'y a que l'Histoire, lorsqu'elle est sûre, lorsqu'elle est écrite sans passion, qui puisse nous apprendre à rectifier ces odieuses décisions.

§. III.

Nous avons déjà dit, dans notre Discours Préliminaire, que ces maximes, si équivoques & si dangereuses, de l'égalité entre tous les hommes, ne devroient jamais être proposées que par des sages, qui en fissent connoître l'étendue & les bornes, l'usage & l'abus ; qui fissent bien comprendre en quoi consiste cette égalité, & qui en donnassent une connoissance claire & précise : sans cela, ces maximes ne sont propres qu'à inspirer le fanatisme, la rebellion & la fureur ; & c'est l'effet qu'elles produisirent, il y a deux siecles, dans la Westphalie & dans plusieurs autres Provinces d'Allemagne.

Ce sont ces maximes que M. de *Voltaire* propose cependant sans précaution & sans ménagements » : Les Anabaptistes, » dit-il, développerent cette vérité dan-

» gereuſe qui eſt dans tous les cœurs : « c'eſt que tous les hommes ſont nés égaux ; & pour les mieux imprimer dans tous les cœurs, il ajoute auſſi-tôt : » Il faut » convenir que les demandes faites par les » Anabaptiſtes, & rédigées par écrit au nom » des hommes qui cultivent la terre, étoient » toutes très-juſtes ; mais c'étoit déchaîner » des ours, en faiſant, en leur nom, un » manifeſte raiſonnable. « Hiſt. générale, ch. 110.

Nous allons d'abord expliquer ce que c'eſt que l'égalité qui eſt entre tous les hommes, & nous ferons enſuite quelques obſervations ſur les paroles de M. *de Voltaire*.

Tous les hommes ſont nés égaux, parce qu'ils ſont tous également ſortis des mains du Créateur ; qu'ils en ont tous également reçu la liberté & la raiſon ; qu'ils ſont tous créés pour une même fin, & qu'ils ont tous, chacun dans leur état, le moyen de parvenir à la même fin : ils ſont tous nés égaux, parce qu'ils ſont tous ſortis d'une même ſouche, & qu'il n'y a pas des hommes de différentes eſpeces comme l'ont rêvé quelques Philoſophes extravagants, & comme le prétend ſouvent M. *de Voltaire*. Ils ſont donc tous également hommes ; & c'eſt ce qui fait naître dans nos cœurs les précieux ſentiments d'humanité, ce qui fait que nous nous intéreſſons & que nous devons nous intéreſſer mutuellement les uns pour les autres ; mais il ne s'enſuit pas de-là que tous les hommes ſoient hommes égaux. C'eſt ce que

M. *de Voltaire* n'a pas su distinguer. Il a fallu nécessairement de l'inégalité à bien des égards ; il a fallu une inégalité de pouvoir & d'autorité pour établir & maintenir l'ordre dans le monde ; il a fallu de la différence entre les conditions pour se procurer & se rendre des services nécessaires & mutuels ; il a fallu des partages de biens pour entretenir la tranquillité & la paix.

M. *de Voltaire* a bien senti que son texte avoit besoin de glose. Il l'a donnée dans ses pensées sur l'administration publique. *Tous les droits naturels*, dit-il, *appartiennent également au Sultan & au Bostangi. L'un & l'autre doivent disposer avec le même pouvoir de leurs personnes, de leurs familles & de leurs biens.*

Mais il faut avouer que cette glose ne vaut guere mieux que le texte. Car qui est-ce qui pourra décider sûrement de tout ce qui appartient au droit naturel ? A qui appartiendra-t-il d'en décider ? Les Souverains le resserreront ; les sujets l'étendront. Si chacun *peut disposer avec le même pouvoir de sa personne, de sa famille & de ses biens*, il faut donc casser presque toutes les loix des Princes, & les regarder comme autant d'attentats au droit naturel. On ne retrouve dans ces belles sentences de M. *de Voltaire*, ni la sage pénétration d'un vrai Philosophe, ni les pensées raisonnables d'un bon Citoyen.

M. *de Voltaire* nous assure que *les demandes des Anabaptistes étoient toutes très-*

justes. Qu'on en juge par quelques-unes que nous allons rapporter.

Nous voulons, disent ces payſans révoltés, *nous voulons avoir déſormais nous ſeuls le droit de choiſir nos Miniſtres, leſquels ne nous expliqueront que la pure parole de Dieu; & nous voulons avoir auſſi le droit de les dépoſer, s'ils le méritent.* Ulemberg. Vita Luth.

Nous ne voulons plus payer d'autre dîme que celle du froment. Un de nous ſera choiſi pour la lever; elle ne ſera employée qu'à l'entretien de nos Miniſtres, au ſoulagement des pauvres & au paiement des charges publiques.

Nous voulons avoir par-tout le droit de chaſſe & de pêche. Si quelqu'un prétend avoir acheté la propriété d'une riviere, il faut qu'il nous le prouve par de bons titres.

Nous prétendons la même choſe pour les forêts. Nous prétendons en tirer tout ce que nous voudrons de bois de charpente & de bois de chauffage.

Nous voulons qu'on remette en commun les prairies & les champs qui appartenoient autrefois aux communautés; ſauf toutefois les droits d'achat, qu'il faudra alors juſtifier & prouver par des pieces authentiques.

Si dans nos demandes il y a quelque choſe contre la pure parole de Dieu, qu'on nous le faſſe voir, & nous nous en déſiſterons. Si la parole de Dieu nous découvre en-

core quelques nouveaux droits, nous les ajouterons dans la suite.

Telles furent les demandes des Anabaptistes ou Payſans révoltés. M. *de Voltaire* les trouve toutes très-juſtes. Je doute que les Juriſconſultes les plus éclairés en penſent de même; que ceux qui ſont bien inſtruits de l'origine des privileges & des ſervitudes, les trouvent raiſonnables; que les Seigneurs & les Souverains les approuvent, puiſqu'elles ne tendent qu'à anéantir tous leurs droits.

Il n'eſt pas ſurprenant qu'il y ait eu de l'excès dans quelques-uns de ces droits. Pluſieurs n'ont point eu d'autre origine que la force, que l'autorité barbare de ces Francs, de ces Goths & de ces Bourguignons, qui ſe jetterent ſur l'Empire Romain dans les cinquieme & ſixieme ſiecles, & qui ne connoiſſoient point d'autre droit que le droit du plus fort, & point d'autre loi que celle de l'épée. Une juriſprudence plus équitable a réformé dans la ſuite une partie de ces excès. Mais ce mal ne fut jamais comparable à celui qu'éprouveroit la ſociété, s'il n'y avoit ni privileges, ni droits, ni réſerve, ni prohibitions. Les forêts dégradées, les rivieres épuiſées, l'Etat ſans reſſource dans les beſoins preſſants: tels ſeroient les premiers effets & les moindres déſordres que produiroit le fanatiſme de l'égalité. Les provinces d'Allemagne en éprouverent de bien plus grands, lorſqu'on oſa prêcher ces fanatiques maximes. Tout cela nous fait voir

combien il y a de différence entre un vain déclamateur, & un vrai Philosophe ; entre un homme raisonneur, & un homme raisonnable.

§. IV.

Le despotisme est l'abus de la royauté, dit M. *de Voltaire*. Cette pensée est fort raisonnable. Mais n'est-il pas bien dangereux pour les Rois, & bien outrageant pour eux, qu'on les représente presque tous comme changeant, ou comme ne cherchant qu'à changer leur autorité en un véritable despotisme ? N'est-ce pas leur susciter autant d'ennemis qu'ils ont de Sujets ? N'est-ce pas tenter les Sujets de travailler sans cesse à affoiblir l'autorité de leurs Maîtres & de leurs Souverains ? N'est-ce pas souffler le feu des révoltes & des séditions ? Mêlang. ch. 2.

Maintenant qu'on parcoure l'Histoire de M. *de Voltaire*, on verra qu'il n'inspire aux peuples autre chose que ces terreurs. Tantôt il accuse *Philippe II d'un despotisme sanguinaire*. Tantôt il remarque que *Charles-Quint* n'étoit pas aussi despotique dans ses Etats, que l'étoit *François I* dans les siens. *Charles XII*, dit-il, *régnoit despotiquement en Suede*. Il représente *Jacques I & Charles I* comme des Princes qui ne cherchoient qu'à établir le despotisme en Angleterre. *Louis XI* est accusé d'avoir eu les mêmes vues par rapport à la France. On adoucit un peu les termes pour *Louis* Hist. générale, ch. 135. La même, ch. 102. 104. Mêlang. ch. 2.

XIV. On se contente de le représenter comme absolu. Mais ailleurs on confond le gouvernement absolu avec le despotisme. Et ce qui mérite d'être encore plus remarqué, c'est que le même Auteur, qui ne cherche qu'à répandre l'odieux du despotisme sur la plupart des Princes chrétiens, n'oublie rien pour en justifier les *Ottomans*. Il semble que les Chrétiens devroient gémir de n'être pas sous un gouvernement Turc.

C'est ce qu'il paroît vouloir encore confirmer par ses belles pensées sur l'administration publique. *Un Républicain*, dit-il, *est toujours plus attaché à sa patrie, qu'un Sujet à la sienne, par la raison qu'on aime mieux son bien que celui de son Maître.* Mais comment les hommes instruits regarderont-ils cette belle sentence ? Excepté la république des Suisses, où le gouvernement & les mœurs sont uniques à cause du caractere & de la situation du pays, y a-t-il donc tant de différence entre les républiques & les monarchies ? Est-on plus libre à Venise, en Hollande, à Gênes, qu'on ne l'est en Espagne, en France, en Danemarck ? Y est-on moins soumis aux loix ? Y a-t-on moins d'impôts à payer ? Ne semble-t-il pas que M. *de Voltaire* ait voulu inspirer de l'horreur pour la Monarchie ?

§. V.

Il semble que M. *de Voltaire* veuille faire un crime aux Français de n'avoir pas pris les

armes pour se donner une sage liberté, comme ont fait les Anglois. On a vu au commencement de ce chapitre comment il parle des guerres civiles d'Angleterre, voici comment il s'exprime sur celles de France. *Les guerres civiles de France ont été plus longues, plus cruelles, plus fécondes en crimes que celles d'Angleterre. Mais de toutes ces guerres, aucune n'a eu une liberté sage pour objet. Dans le temps déteſtable de Charles IX & de Henri III il s'agissoit de savoir si l'on seroit l'esclave des Guise.* Mêlang. ch. 21.

Mais en quoi consistoit donc cette sage liberté que se sont donnée les Anglois par les guerres civiles? Est-ce de proscrire & de chasser leurs Rois, & de les faire périr publiquement comme des scélérats & des malfaiteurs? Est-ce de pouvoir trahir indignement & impunément leur foi & leur serment, comme fit le fameux Duc de *Marleborough*, en quittant le parti de son bienfaiteur *Jacques II?* Est-ce de mettre une indolence toujours suspecte dans les Officiers de leurs armées & de leurs flottes, comme plusieurs Anglois le reprochent à leurs compatriotes? Est-ce de pouvoir se déchirer mutuellement dans leurs Etats Généraux qu'on appelle Parlements? Est-ce de pouvoir former de temps en temps des factions, exciter des séditions, qui sont presque toujours suivies d'exécutions sanglantes, comme on l'a vu sous les regnes de *Charles I* & de *Jacques II?* Si

cela est, les Français ne sont point jaloux de la liberté Angloise.

Il est bien vrai qu'on est moins libre en France, à certains égards, qu'on ne l'est en Angleterre; mais qu'on compare les désavantages de ces loix & de cette police, qui sont quelquefois un peu gênantes, avec le bien qui ne laisse pas d'en résulter, & l'on verra que la tranquillité des Citoyens, la paix de l'Etat, la sûreté des fortunes, en est la suite: c'est un mal léger qui procure un grand bien. M. *de Voltaire*, à qui la vérité échappe quelquefois, ne peut pas s'empêcher de dire, en parlant du Français, que

Mêlang. ch. 2. De l'Anglois libre & sage il est encore l'envie.

En effet, la liberté de l'Anglois ne consiste guere que dans la liberté de penser, qui est la source de l'irréligion & des plus absurdes impiétés, & dans la liberté de parler du Gouvernement, laquelle est presque toujours le principe des séditions & des troubles.

Après tout cela, si nous remontons aux principes de la Religion, de la raison & de l'humanité, pourrons-nous, comme M. *de Voltaire*, donner le nom de sagesse aux affreuses entreprises des guerres & des dissensions civiles? La Religion les défend, & nous avertit *de ne nous pas laisser vaincre par le mal, mais de vaincre le mal par le bien.* La raison les abhorre à cause des secousses qu'elles donnent toujours aux Etats, & des maux qu'elles entraînent. L'humanité en gémit, à

Ad Roman. 12.

cause des fureurs, des crimes, des désastres qui les accompagnent toujours.

Lorsque M. *de Voltaire* parle des rigueurs des Tribunaux ecclésiastiques contre les Hérétiques, & de la sévérité des Princes Chrétiens contre les sectaires dangereux ou rebelles, il ne présente, il ne montre que des horreurs; sa plume ne distille que le fiel & l'amertume; il déclame avec fureur contre ces loix & ces exécutions sanguinaires; les expressions dont il use alors font frémir; & quand il nous présente les mers de sang formées par les guerres civiles, alors il s'adoucit, il s'appaise: il dit qu'elles ont eu pour objet *une sage liberté.* Quel Philosophe! Quel Citoyen! Quel homme, pour nous apprendre à juger & à penser!

Avant de finir, je ferai encore une observation sur les qualifications qu'il donne aux guerres civiles de France, en les comparant à celles d'Angleterre: il nous dit qu'elles furent *plus longues, plus cruelles, & plus fécondes en crimes;* & moi je lui dis qu'aucune de ces qualifications ne s'accorde avec la vérité.

Nos plus longues guerres civiles furent sous *Charles IX* & *Henri III*, & elles ne durerent qu'environ trente ans, en y comprenant des intervalles longs & fréquents. La guerre civile qui divisa en Angleterre les maisons d'*Yorck* & de *Lancastre*, & qui, par intervalles, se suspendoit & se renouvelloit, dura près de quatre-vingt ans. Nos guerres civiles ont occasionné des cruautés & des cri-

Mém. de Castelnau. mes qui font frémir. Dans les guerres civiles d'Angleterre, on a vu périr quatre-vingt Princes en trente-six ans, & des Rois jugés par leurs Sujets, & mourant sur des échafauds. Je ne parle point des fureurs particulieres ; on en peut juger par le caractere des deux Nations. Il paroît donc que les horribles qualifications qu'a imaginées M. *de Voltaire*, conviennent bien mieux aux guerres civiles des Anglois, qu'à celles que nos Ancêtres ont essuyées.

CHAPITRE XXIV.

Des Richesses & de la Puissance du Clergé.

ON ne peut guere parcourir les Ouvrages de M. *de Voltaire*, sans s'appercevoir qu'il y a deux choses qui l'offensent & le choquent toujours : les richesses du Clergé, l'autorité & la puissance dont sont revêtues quelquefois les personnes d'Eglise. Il trouve qu'il est contre le bien de l'Etat de laisser à l'Eglise les richesses qu'elle possede : & il voudroit que tout ce qui est Prêtre, Moine ou Religieux demeurât toujours caché dans les couvents, dans les cures, dans les monasteres, & ne fût jamais revêtu d'aucune autorité. Voyons d'abord comment ce réformateur zélé s'exprime sur ces objets, & nous examinerons ensuite

rons ensuite si ses décisions & ses arrêts sont bien raisonnables & bien fondés.

Tantôt il met sur la scene un Presbytérien pour railler de ces Eglises, *où quelques Ecclésiastiques sont assez heureux pour avoir cinquante mille livres de rente, & où le Peuple est assez bon pour les souffrir & pour les appeller* Monseigneur, votre Grandeur, votre Eminence. Tantôt il loue la sagesse des usages qu'on a fait des biens d'Eglise envahis par les Protestants. *En général*, dit-il, *toute Nation qui a converti les Couvents à l'usage public, y a beaucoup gagné, humainement parlant, sans que personne y ait perdu. En les dépouillant, c'étoit une injustice d'un jour, qui a produit un bien pendant des siecles. Les biens des Monasteres ont été mis presque par-tout entre les mains de l'Etat, & appliqués aux Hôpitaux.* Mêlang. ch. 78. Hist. générale, ch. 114.

Ensuite, pour vous frapper encore davantage, il vous présente le contraste du faste des Catholiques, & de la modestie des Ministres Protestants. *Les Prélats*, dit-il, *vivoient en Princes voluptueux; on voyoit, avec douleur, des Moines entourés du faste & du luxe des Souverains. Un Religieux oisif devenu Abbé, & non moins oisif, possede une fortune immense, & il reçoit des titres fastueux de ceux qui lui sont soumis. Ces abus vont beaucoup plus loin en Flandre, en Espagne, & sur-tout en Allemagne, où l'on voit des Moines Princes.* La même, ch. 106. Siecle de Louis XIV, ch. 31.

Voilà comment M. *de Voltaire* parle du Clergé Catholique. Voici la circonspection avec laquelle il s'exprime sur les Protestants.

Hist. générale, ch. 113. *Les Pasteurs Calvinistes & Luthériens s'imposerent à eux-mêmes la bienséance de ne pas recueillir ce qu'ils condamnoient ; ils ont eu par-tout des appointements qui ne leur ont point permis le luxe. Il faut avouer qu'en général le Clergé a été corrigé par les Protestants.* Nous ferons quelques réflexions sur ces différents traits d'éloges ou de satyre, après que nous aurons traité ce qui fait ici notre principal objet.

La même, ch. 107.

D'abord, malgré cette assurance avec laquelle *Voltaire* décide de tout, il n'est pas difficile de montrer que les biens du Clergé ne sont pas moins utiles à l'Etat, & qu'ils sont beaucoup plus utiles à la société que s'ils étoient entre les mains des Laïques ; que l'abus que l'on en fait quelquefois est du nombre de ceux contre lesquels on crie quelquefois par raison, souvent par envie, & plus souvent encore par aversion pour l'Eglise : & qu'enfin rien n'est plus mal conçu, ni plus indécent, que l'opposition que l'on fait des Ministres Protestants au Clergé Catholique.

Un homme instruit & sincere sera bien éloigné de regarder les richesses du Clergé comme des biens perdus pour l'Etat, puisque l'Etat en tire habituellement de si grands secours. En effet nous voyons que, pour la seule guerre de 1741, le Clergé a fourni cinquante-quatre millions dans l'espace de sept années, dou-

Procès-verbaux des Assemblées du Clergé.

ze millions en 1742, quinze en 1745, onze en 1747, & seize en 1748; depuis lors, le Clergé en a encore accordé presqu'autant au Roi : auparavant, il avoit toujours montré le même zele à secourir l'Etat. On ne doit donc pas dire que ces richesses soient, par rapport à l'Etat, comme un bien inutile & perdu.

Outre cela, les Abbayes & les autres Bénéfices qui sont de nomination royale, ne sont-ils pas encore un secours réel & très-considérable pour l'Etat? Le Roi ne récompense-t-il pas quelquefois un Officier qui a bien servi, dans la personne d'un fils, d'un frere, d'un neveu, à qui on donne un Bénéfice, qui devient un secours pour toute une famille, & pour l'éducation & l'établissement des enfants? Lorsque quelques Evêques ou quelques autres personnes du Clergé sont employées par le Roi, ne trouve-t-on pas, dans les Bénéfices auxquels on les nomme, de quoi fournir à une partie des dépenses nécessaires, & de quoi récompenser les services, sans qu'il en coûte presque rien d'ailleurs à l'Etat?

Mais ces richesses du Clergé deviennent un secours bien plus considérable encore par les aumônes immenses que font quantité d'Evêques. On a vu M. *de Saleon*, Archevêque de Vienne, abandonner aux pauvres de son Diocese tous les revenus de son Archevêché, ne vivre que de ses biens patrimoniaux, dont la moitié étoit encore employée en aumônes; M. *de Janson*, Archevêque d'Arles, de quarante-cinq mille livres de rente qu'il avoit, ne

s'en pas réserver quinze mille, & employer tout le reste à nourrir les pauvres & plusieurs honnêtes familles qui étoient sans ressource; M. *de Rochebonne*, Evêque de Carcassone, vivre plus pauvrement qu'un Religieux dans un cloître, & consacrer tous ses biens au soulagement des indigents & des malheureux; M. *de Marenville*, Evêque de Chartres, abandonner pendant plusieurs années presque tous ses revenus, s'en priver pour fournir aux dépenses des Hôpitaux: je ne parle que des Evêques morts depuis peu d'années. Nous en avons encore aujourd'hui qui donnent le spectacle d'une charité aussi héroïque. Combien de citoyens, combien de familles périroient sans ces secours? L'homme qui examine, qui réfléchit, qui calcule, en sera aisément convaincu. Ce n'est donc pas l'amour de la vérité, ce n'est donc que la jalousie, la malignité & la haine qui font parler ces aigres censeurs & ces aveugles réformateurs du Clergé.

Si des Evêques nous passons aux Religieux, nous pourrons démontrer aussi aisément que les biens des Monasteres sont également d'une ressource immense pour la société. Quelle prodigieuse quantité de grain ou de pain ne distribuent pas les PP. Bénédictins aux pauvres dans plusieurs de leurs Abbayes? Combien n'y a-t-il pas de Monasteres & de Couvents où les malades des environs trouvent & reçoivent gratuitement tous les remedes qui leur sont nécessaires? J'ai vu à l'Abbaye de *Sept-*

Fonts, les Payſans venir de trois ou quatre lieues demander toute ſorte de remedes, les recevoir gratuitement de ces reſpectables Solitaires, & s'en retourner en comblant de bénédictions leurs charitables bienfaiteurs. Faites de ces ſortes d'Abbayes & de ces Couvents les biens de quelques particuliers, vous laiſſez dès-lors les pauvres de ces cantons ſans reſſource. Voilà ce que nos cenſeurs & nos déclamateurs ne ſavent ni marquer ni reſpecter.

J'avoue bien que tous les riches bénéficiers n'imitent pas cette charité; j'avoue même qu'il y en a qui excitent l'indignation publique par l'uſage qu'ils font des biens de l'Egliſe, & par le faſte orgueilleux avec lequel ils paroiſſent. Il y auroit des moyens de les forcer d'employer ces biens ſelon leur véritable deſtination; mais ce n'eſt point à moi de toucher aux principes de la plupart de ces abus, ni d'en preſcrire les remedes; il en eſt cependant qu'on pourroit employer aiſément, & par leſquels les pauvres, les artiſans, les vieillards & les autres membres foibles de la ſociété ſeroient ſecourus & encouragés, ſans qu'on s'éloignât des fins auxquelles ces biens ont été originairement deſtinés. C'eſt d'une ſemblable réforme qu'on pourroit dire avec bien plus de raiſon que *Voltaire* ne le dit de la ſuppreſſion des Monaſteres : *voilà ce que tout le monde déſire, depuis le Prince du Sang juſqu'au Vigneron.* Penſée.

Si au lieu de corriger on supprimoit tout ce qui est sujet à l'abus, il n'est aujourd'hui aucun établissement, aucune autorité, aucune société qui méritât d'être conservée. Il ne faut pas être surpris de voir des abus lorsqu'on voit des hommes; le Sage ne s'en étonne pas, mais il les réforme avec prudence; il redresse, mais il ne détruit pas.

M. *de Voltaire* oppose ensuite doucement la modestie des Ministres Protestants au faste du Clergé Catholique; mais y a-t-il de la décence à faire des comparaisons, des paralleles, des oppositions semblables? Une partie de ce qu'il y a de plus grand dans le monde, pour la naissance, le génie, les talents, les vertus, fait aussi une partie du corps Episcopal. On voit à la tête du Clergé Catholique les mêmes noms qu'on trouve à la tête des armées, à la tête du gouvernement des Empires & des Royaumes, quelquefois même sur les trônes les plus augustes. On y voit des hommes qui relevent encore l'éclat de leur naissance par les lumieres, la science, l'érudition la plus étendue, & qui honorent la noblesse & les talents par les plus hautes vertus. Quel corps trouvera-t-on dans les Etats Catholiques ou Protestants, qui soit à tous égards aussi digne d'être révéré, estimé, respecté que le corps Episcopal?

Mais que trouve-t-on ordinairement parmi les Ministres Protestants? De la bourgeoisie, quelques gens de loix. La comparai-

son est-elle décente, est-elle raisonnable? Le Connétable *de Lesdigueres* étant encore Huguenot, parloit des Evêques avec une considération que plusieurs de nos Ecrivains prétendus Catholiques, devroient au moins imiter; mais il n'avoit pas pour les Ministres Protestants un respect & des égards si grands qu'en a M. *de Voltaire*. Le Connétable savoit bien les faire ressouvenir qu'ils n'étoient la plupart que des gens de rien en comparaison des Prélats Catholiques.

Vie de S. François de Sales, par Marolier.

C'est une affectation bien mépriſable dans M. *de Voltaire*, d'oſer dire que *les Miniſtres Calviniſtes & Luthériens s'impoſerent à eux-mêmes la bienſéance de ne pas recueillir ce qu'ils condamnoient*. Il n'y avoit guere alors que des Princes & des Seigneurs de la plus haute nobleſſe qui poſſédaſſent leurs grands bénéfices d'Allemagne. *Voltaire* vouloit-il donc qu'un petit Moine défroqué, comme *Luther*, les fît chaſſer par les armes du Duc de Saxe & du Landgrave de Heſſe, pour ſe mettre lui-même à leur place? Vouloit-il que *Calvin*, qui n'étoit qu'un petit bourgeois de Noyon, engageât les Genevois à le mettre en la place du Cardinal *de la Baume-Montrevel*? Vouloit-il que *Pierre Martir*, ou que *Bucher* prît la place du Prince *Albert de Bradebourg*, Archevêque & Electeur? Des hommes comme ceux-là n'étoient pas faits pour remplir de ſemblables ſieges, ni leurs ſucceſſeurs non plus.

C'est leur faire un honneur qu'ils ne mé-

ritent point, de dire qu'ils se contenterent par bienséance d'appointements médiocres. Ce furent les Princes qui les y réduisirent. *Cramner* fut bien allier le Luthéranisme avec les revenus immenses de l'Archevêché de Cantorbery. Les Protestants crierent contre les biens de l'Eglise pour rendre les Ecclésiastiques odieux, & pour gagner la faveur des Princes. Les Princes les tinrent dans la modestie qui convenoit à leur condition, & qui étoit selon leurs principes.

M. *de Voltaire* dit encore avec indignation qu'*un Religieux oisif, devenu Abbé & non moins oisif, possede une fortune immense, & reçoit des titres fastueux.* Il ajoute que cet abus *va beaucoup plus loin en Flandre, en Espagne & en Allemagne.* Je ne veux point parler ici des Pays étrangers; mais je voudrois bien que M. *de Voltaire* nous citât quelques-uns de ces Abbés réguliers du Clergé de France qui sont dans le cas. L'Abbé de Cîteaux, Général de tout l'Ordre des Bernardins, est celui des Abbés réguliers de France qui est le plus distingué par les honneurs & par les revenus dont il jouit.

Cet Abbé a sous sa juridiction un grand nombre d'Abbayes de Religieux & de Religieuses; c'est à lui que se rapportent continuellement une grande multitude d'affaires qui intéressent ces différentes Maisons. Cet Abbé, selon M. *de Voltaire*, n'est cependant qu'un Religieux oisif. On sait bien qu'il ne fait pas grand cas de ces sortes d'occupations;

mais en doit-on faire davantage de celles d'un Philosophe qui fait des volumes de tout ce qu'une imagination sans frein enfante, sans respecter ni la Religion, ni les mœurs, ni la décence, ni les devoirs de l'homme & du Chrétien? Ne vaudroit-il pas mieux qu'il demeurât oisif?

Tous les Souverains Catholiques sont en usage d'accorder des honneurs distingués aux Généraux des Ordres Religieux. C'est une preuve de la piété des Princes & de leur religion. On accorde des honneurs aussi grands à bien des personnes qui ont moins de mérite que les Généraux d'Ordre. M. *de Voltaire* décide que les honneurs & les distinctions ne conviennent point à ceux qui se sont voués à l'humilité : mais Jesus-Christ a dit que ceux qui s'humilieroient seroient honorés : les Princes Catholiques vérifient cette prédiction. J'aime mieux croire qu'ils ont raison, & que M. *de Voltaire* a tort, que de croire qu'ils ont tort & que M. *de Voltaire* a raison.

Rien ne nous irrite plus, dit-il encore, *qu'un Religieux devenu puissant*. Je ne dirai qu'un mot sur cela ; c'est que cette parole montre beaucoup d'orgueil & fort peu de raison ; car s'il se trouve un Religieux qui soit un homme d'un grand mérite, & si un Prince vient à le connoître, qu'il veuille s'en servir & lui confier une partie de son autorité & de sa puissance, seroit-on raisonnable de s'en irriter? Les Français devoient-ils s'irriter lorsque *Louis* le jeune déclara le Moine *Suger*

Régent du Royaume? Jamais régence ne fut plus sage & plus douce. Les Espagnols devoient-ils s'irriter lorsque la Reine *Isabelle* nomma le Pere de *Cisneros*, ensuite Cardinal de *Ximenès*, à l'Archevêché de *Tolede?* Jamais Ministre ne fit plus d'honneur, ne procura de plus grands avantages à l'Espagne, & ne servit mieux ses maîtres, que ce Religieux devenu Archevêque, Ministre & enfin Régent de toute la Monarchie Espagnole. Mais, dit M. *de Voltaire*, nous regardons cela comme une violation de son vœu : je lui répondrai pour le rassurer, qu'il n'est pas assez au fait de ces matieres pour en juger ; que sa conscience est trop délicate, sa morale trop austere & son zele trop rigoureux.

CHAPITRE XXV.

Des Mœurs & de l'Esprit du Clergé.

IL n'est point de crime si noir & si odieux dont le Clergé ne se soit rendu coupable. Il n'est point de fanatisme si extravagant & si funeste où le Clergé n'ait donné. Il n'est point d'hommes aussi mépriſables & aussi inutiles que ceux qui forment ce corps nombreux. Tel est le jugement de *Voltaire* sur le Clergé : tout ce que le fiel, la satyre, le mensonge, la calomnie, la fureur peuvent enfanter, il en charge les Prêtres ; ce nom seul est le grand objet de son mépris & de ses haines :

c'eſt-là ce qui retentit le plus dans ſes chants, ce qu'il rebat preſque toujours dans ſon hiſtoire, ce qui fait le plus ſouvent l'objet de ſes réflexions philoſophiques. Qu'il traite ainſi le Clergé, cela n'eſt pas ſurprenant : le Clergé enſeigne la Religion, la venge, la ſoutient ; il doit donc être infiniment odieux à tous les ennemis de la Religion.

C'eſt le Clergé qui a porté la Religion dans tous les climats où elle eſt connue, & qui dans tous les climats l'a cimentée & ſcellée de ſon ſang. Il y eut peu de Villes dans l'Empire Romain qui ne viſſent immoler ceux par qui elles avoient été éclairées des lumieres de l'Evangile. Dans les trois premiers ſiecles de l'Egliſe, plus de cinquante Papes périrent dans les tourments pour la Foi. Ce ſont des Prêtres qui, dans ces deux derniers ſiecles, ont arroſé de leurs ſueurs & de leur ſang les immenſes régions de l'Amérique & des Indes, pour y établir le Chriſtianiſme. Eſt-ce à cauſe de ces travaux évangéliques que *Voltaire* ſe déchaîne avec une fureur ſi opiniâtre contre le Clergé ?

C'eſt le Clergé qui, dans les ſiecles de barbarie & d'ignorance, a conſervé ces précieux reſtes de lumieres, à la faveur deſquelles les connoiſſances & les ſciences ſe ſont ranimées. C'eſt aux Prêtres & aux Moines qu'on eſt redevable de preſque tout ce que nous poſſédons encore de monuments de l'antiquité en loix, en hiſtoire, en poéſie, en éloquence ; parce qu'ils étoient preſque les ſeuls

alors qui fussent écrire & instruire, au moins selon la portée du siecle.

C'est le Clergé qui a toujours instruit le peuple grossier & ignorant de tout ce qui concerne les mœurs, la foi, les devoirs du Christianisme. C'est le Clergé qui a toujours fait tête aux héresiarques & aux hérétiques. C'est au Clergé qu'on doit tant d'Ouvrages admirables, qui font la gloire & le triomphe de la Religion, dont ils démontrent invinciblement la vérité, la sainteté, la divinité; ouvrages qui démasquent la fausse sagesse de nos Philosophes, manifestent leur ignorance, confondent leurs calomnies, les livrent au mépris que méritent leurs honteux égarements & leur vaine malignité, & auxquels ces orgueilleux & suffisants génies n'osent pas entreprendre de répondre.

Voilà les services que rend le Clergé; c'est par-là qu'on peut juger de l'esprit du Clergé.

Nos Philosophes nous disent que dans ce Clergé il est des hommes qui, engraissés des biens de l'Etat, ne se font remarquer que par leur inutilité, leur vie fastueuse & voluptueuse, leur oisiveté.

Je puis répondre d'abord à ces aigres Censeurs que l'Etat ne leur demande point leurs lumieres, & ne leur sait aucun gré de leur zele. On n'ignore pas que leur zele n'a pour principe que leur aversion pour les Ministres de la Religion.

Mais je leur demande: y a-t-il une so-

ciété humaine dont tous les membres rempliſſent tous les devoirs, & ſe préſentent avec toutes les qualités qu'on exige d'eux ? Tous ceux qui ſont chargés de juger les peuples, ont-ils la ſcience, les lumieres, l'intégrité, la conſtante application, la fermeté qui font les grands Magiſtrats ? Tous les Militaires ont-ils cette bravoure, cette nobleſſe de ſentiments, ce dévouement courageux pour le Prince & pour la Patrie, qui rendent cet état ſi brillant & ſi cher à une nation ? Tous les Financiers ont-ils la modération, l'humanité & la modeſtie qui devroient faire le partage des gens de finance ?

J'avoue que dans l'état Eccléſiaſtique il y a des hommes qui ne ſont pas ſans reproches. Le Sage, le Philoſophe raiſonnable n'en eſt pas ſurpris : il ſeroit même ſurpris du contraire ; mais on peut dire qu'on trouve aujourd'hui en général dans le Clergé une décence, une vertu, des lumieres qui rendent le ſacerdoce reſpectable à tout ce qui n'eſt pas corrompu par l'eſprit philoſophique du ſiecle ; qu'on verra dans tous les différents grades de l'Ordre ſacerdotal, des hommes admirables par la pureté de leur zele, de leur déſintéreſſement, de leur charité, de leur généroſité ; que les vices de quelques particuliers ne doivent retomber que ſur eux ; que c'eſt une injuſtice criante de s'acharner avec tant d'opiniâtreté à déchirer, à déshonorer tout le corps des Miniſtres de la Religion pour l'inutilité, les vices, l'oiſiveté de quelques-uns de ſes mem-

bres. Au reste, on sait assez que la cause qu'ils défendent & qu'ils vengent fait tout leur crime ; & l'on ne cherche à les rendre odieux ou mépriſables, que pour parvenir plus aiſément à ce qui fait le vœu de tous les impies, qui eſt l'anéantiſſement de la Religion.

Comme *Annibal* autrefois voua dès ſon enfance une haine implacable aux Romains, ainſi *Voltaire* dès ſes premieres années a voué une haine implacable aux Miniſtres des autels. Ses premiers chants dans ſa jeuneſſe furent des déclamations de fureur contr'eux. Jugez-en par l'*Œdipe* & le Poëme de la Ligue. Sa bile eſt encore plus envenimée dans les triſtes jours de ſa languiſſante vieilleſſe ; & il pourroit compter les années de ſa longue & funeſte carriere par les coups qu'il s'eſt efforcé de leur porter.

On a déjà vu dans la premiere partie, Chapitre vingt-quatrieme, la réfutation des calomnies atroces ſur les excès de l'incontinence des Prêtres. Voyons ici celles dont il les charge ſur leur fanatiſme ſanguinaire. Ce ſont d'abord des Prêtres qu'il rend coupables de toutes les horreurs de la *Saint Barthelemi*.

Henriade, chant II.

Mais ce que l'avenir aura peine à comprendre,
Ce que vous-même encore à peine vous croirez :
Ces monſtres furieux de carnage altérés,
Excités par la voix des Prêtres ſanguinaires,
Invoquoient le Seigneur en égorgeant leurs freres.

. . . . . .

Oui, j'ai vu les Français massacrés par leurs freres ; Henriade, chant IV.
C'étoit vous, Prêtres saints, qui conduisiez leurs bras ;
Coligni, par vous seuls, a reçu le trépas.

Voilà ce que dit la calomnie, pour faire détester les Ministres des autels ; & voici ce que dit la vérité, pour confondre le calomniateur.

La sanglante & horrible scene de la *Saint Barthelemi* fut conseillée par des Seigneurs laïques, & ordonnée par un Roi atrabilaire. Quelques Evêques eurent une charité assez hardie pour en empêcher l'exécution dans leurs Dioceses, & pour devenir les défenseurs de ces pauvres Huguenots, qu'ils regardoient toujours comme leurs ouailles. On vit en plusieurs endroits des Prêtres retirer des Huguenots, pour les dérober à la furie des massacreurs. Nul mémoire du temps n'a nommé aucun Prêtre qui se soit trouvé au massacre de l'Amiral. N'importe ; le sacerdoce est trop odieux à *Voltaire* pour ne le pas charger de ces atroces calomnies.

Il faut avertir que dans son histoire il fait monter le nombre des Huguenots massacrés à soixante mille ; dans le détail des faits qui sont le sujet de la Henriade, il le fait monter à cent mille ; & les Historiens les plus exacts n'en mettent que vingt-cinq mille.

De ces fanatiques fureurs du Clergé Français, il passe à celles de l'Eglise Romaine ; & voici comme il les peint. C'est le Fanatisme personnifié qui parle par la bouche du Poëte.

Henria-de, chant V.

Du haut du Capitole il crioit aux Païens :
Frappez, exterminez, déchirez les Chrétiens :
Mais lorſqu'au Fils de Dieu Rome enfin fut ſoumiſe,
Du Capitole en cendre il paſſa dans l'Egliſe ;
Et dans les cœurs chrétiens inſpirant ſes fureurs,
De Martyrs qu'ils étoient, les fit perſécuteurs.
Dans Londre il a formé la ſecte turbulente,
Qui, ſur un Roi trop foible, a mis ſa main ſanglante.
Dans Madrid, dans Liſbonne, il allume ces feux,
Ces bûchers ſolemnels, où des Juifs malheureux
Sont tous les ans, en pompe, envoyés par des Prêtres,
Pour n'avoir point quitté la foi de leurs ancêtres.
Toujours il revêtoit dans ſes déguiſements
Des Miniſtres des Cieux les ſacrés ornements.

Voilà donc ce que nous annoncent ces vers enthouſiaſtes de *Voltaire* ; c'eſt que ce Fanatiſme affreux, qui dans Rome ſeule fit couler le ſang de plus d'un million de Chrétiens, devint le partage des Chrétiens mêmes, dès que Rome adora Jeſus-Chriſt ; c'eſt que la barbarie des *Céſars* & de leurs ſatellites paſſa toute entiere dans l'ame des Pontifes Romains & de leurs Prêtres ; c'eſt que les ornements ſacrés des Miniſtres des Cieux ſont les voiles dont le Fanatiſme eſt toujours enveloppé, & qu'autant qu'on voit de Prêtres, autant on voit d'hommes couverts des livrées du Fanatiſme. Voilà donc le bien que le Chriſtianiſme a fait au monde. Il eſt donc auſſi déteſtable & auſſi funeſte à la ſociété, à la vraie Religion, que l'a jamais été le Paganiſme. Il l'a été en-

core plus ; car, selon le même *Voltaire*, Rome devenue chrétienne devint encore plus abominable, plus criminelle & plus odieuse, que ne l'avoit été Rome adorant les faux Dieux.

Rome, depuis ce temps, puissante & profanée,
Aux conseils des méchants se vit abandonnée ;
La trahison, le meurtre & l'empoisonnement
De son nouveau pouvoir fut l'affreux fondement.
Les Successeurs du Christ, au fond du Sanctuaire,
Placerent, sans rougir, l'inceste & l'adultere ;
Et Rome, qu'opprimoit leur empire odieux,
Sous ces Tyrans sacrés regretta ses faux Dieux.

Si un Ecrivain en fureur osoit traiter ainsi quelque Puissance, il ne trouveroit aucun asyle nulle part. Toute la société s'intéresseroit à la punition d'un attentat aussi odieux. L'Eglise de Jesus-Christ, la mere de toutes les Eglises & de tous les Chrétiens, est ainsi outragée par un homme élevé dans son sein ; les Vicaires de Jesus-Christ sont traités de *tyrans sacrés*, d'*incestueux*, d'*adulteres ;* & la société chrétienne ne s'éleve pas contre l'audacieux Ecrivain ! & l'on lui applaudit ! & il s'applaudit ! C'est ici qu'il faut dire avec le Prophete : *Levez-vous donc, Seigneur, & prenez vous-même la défense de votre cause. Prêtez l'oreille aux outrages qu'un insensé ne cesse de vomir contre vous.* Ps. 73.

Remarquez que celui qui parle ainsi de la Religion & de l'Eglise, c'est le même qui, dans sa lettre aux freres *Cramer*, ses Impri-

meurs, proteſte *de ſon profond reſpect pour la Religion dans laquelle il eſt né, & pour ceux qui ſont à la tête de cette Religion, & qui ne croit pas que dans aucun de ſes ouvrages il y ait un ſeul mot qui démente ces ſentiments.* Qu'on juge après cela *Voltaire*, & qu'on reconnoiſſe ſon atroce malignité.

Il n'y a jamais eu aucun trône où l'on ait vu placés tant de grands Hommes, où l'on ait vu ſi ſouvent briller les vertus les plus admirables & les plus ſublimes, que ſur le trône des Pontifes Romains. De ce grand nombre de Papes que l'on compte depuis *Saint Pierre*, près de quarante ont donné leur ſang pour la Religion, plus de ſoixante autres ont été placés ſur les autels. Pendant près de dix ſiecles, à peine y a-t-il eu quelques légers nuages qui aient obſcurci les vertus & la ſainteté qui avoient toujours diſtingué ce Siege.

Au dixieme ſiecle, tandis que toute l'Europe étoit dans le bouleverſement & la confuſion, deux Princeſſes redoutables ſe rendirent toutes-puiſſantes dans Rome, diſpoſerent à leur gré du Trône Pontifical, y placerent leurs enfants, leurs amis, & quelquefois même leurs amants; mais ces temps de ſcandales & de déſordres ne furent pas de longue durée, & ce ſiege reprit bientôt ſon premier éclat. Les déſordres d'*Alexandre VI* ſont enſuite un exemple unique. Malgré les oppoſitions d'intérêt qu'il y a eu de

temps en temps entre les Princes & les Pontifes, on a toujours vu sur ce Siege des hommes qui, ou par leurs talents, ou par leur sagesse, ou par leurs vertus, ont été infiniment dignes du respect & de la vénération du monde chrétien. Quelle différence entre ce tableau, que la simple vérité nous présente, & celui que la noire calomnie a tracé dans ces vers!

A ces attaques ouvertes faites au Sacerdoce, *Voltaire* en joint d'autres qui pour être déguisées, n'en montrent pas moins de haine & de malignité.

Un de ses coups d'essai contre le Clergé fut la tragédie d'Œdipe; on y voit un jeune Poëte qui ne connoît ni raison, ni vraisemblance, ni vérité, & qui, saisi par un enthousiasme infernal, présente en vers pompeux toutes les plus noires horreurs contre les Ministres des Autels. Les Prêtres Payens, dans cette piece, ne sont que des personnages qu'on présente; c'est aux Prêtres de la Religion Chrétienne qu'on en veut. Les expressions sont claires & choisies; l'application en est nécessaire & inévitable. Ecoutez-le dans l'acte troisieme, scene cinquieme: c'est *Philoctete* qui parle à Œdipe.

Mais un Prêtre est ici d'autant plus redoutable,
Qu'il vous perce à nos yeux par un trait respectable.
Fortement appuyé sur des oracles vains,
Un Pontife est souvent terrible aux Souverains,
Et dans son zele aveugle un peuple opiniâtre,
De ses liens sacrés imbécille idolâtre,

Foulant, par piété, les plus saintes des Loix ;
Croit honorer les Dieux en trahissant les Rois ;
Sur-tout quand l'intérêt, pere de la licence,
Vient de leur zele impie enhardir l'insolence.

Rien de tout ce que fait débiter ici le Poëte ne pouvoit convenir, ni au peuple de Thebes, ni au Grand-Prêtre des Thébains.

Le peuple de Thebes est plein de respect, de zele & d'amour pour ses Souverains ; il est prêt de donner son sang pour eux ; & il ne parle que de l'amour que ses Souverains ont pour lui, comme on le voit dans la premiere scene du second acte, & dans la quatrieme scene de l'acte troisieme. Il étoit donc contre la raison de représenter ce peuple comme *opiniâtre dans son zele aveugle*, comme *imbécille idolâtre de ses liens sacrés*, comme *foulant, par piété, les plus saintes loix*, comme *croyant honorer les Dieux en trahissant les Rois*. Le Poëte a donc un autre peuple en vue, & c'est le peuple Chrétien.

Rien de tout ce qui se dit dans les mêmes vers ne pouvoit convenir aux Grands-Prêtres des Thébains. L'accusation que leur fait *Philoctete* d'être *souvent des hommes terribles aux Souverains*, étoit sans fondement & sans exemple. Jamais les Grands-Prêtres Païens ne s'étoient avisés de proscrire les Princes ; & leur autorité n'étoit ni assez grande, ni assez respectée pour donner des impressions funestes. On les laissoit bien

amuſer le peuple ; on ne penſoit pas à eux dans le conſeil des Rois : ainſi, l'on n'apperçoit dans cette piece ni la raiſon ni la vérité ; on n'y retrouve que les noirceurs de la méchanceté.

Les *Sophocle*, les *Corneille* & d'autres ont traité ce même ſujet, mais ils ont gardé les décences, ils ne ſe ſont point écartés du reſpect pour la Religion ; on ne voit rien dans eux de ces déteſtables ſentiments. *Voltaire* ne penſe pas comme eux.

Le Poëte n'eſt pas plus excuſable, lorſqu'il fait dire à *Jocaſte*, en parlant du Grand-Prêtre :

Cet organe des Dieux eſt-il donc infaillible ?
Un miniſtere ſaint les attache aux Autels,
Ils approchent des Dieux ; mais ils ſont des mortels. . . . .
Nos Prêtres ne ſont pas ce qu'un vain Peuple penſe ;
Notre crédulité fait toute leur ſcience.

Un Comédien diſoit un jour, dans une bonne compagnie, qu'il avoit toujours remarqué, lorſqu'on prononçoit ces vers ſur la ſcene, l'application qu'en faiſoient en même-temps les ſpectateurs. Sans doute que le Poëte l'a également remarqué, & s'en eſt applaudi.

Lorſqu'on a repréſenté à *Voltaire* la noirceur de ces ſentiments, il a répondu que ce n'étoit que dans des bouches païennes qu'il les mettoit : il a proteſté, à ſon ordinaire, de

son profond respect pour la Religion ; il s'est récrié contre l'injustice de ses ignorants & aveugles calomniateurs ; mais *Bayle* va lui montrer l'insuffisance de ses défenses & de ses raisons.

» Il n'y a point de gens, dit cet Ecri-
» vain, qui puissent se donner plus de car-
» riere, en fait de maximes impies & li-
» bertines, que ceux qui composent des
» pieces de théatre ; car si l'on vouloit leur
» faire un crime de certaines licences qu'ils
» prennent, ils peuvent répondre qu'ils ne
» font que prêter à des profanes, ou à des
» personnes dépitées contre leur fortune,
» les discours que le vraisemblable exige.
» Il est bien certain qu'il seroit injuste d'im-
» puter à l'Auteur d'une tragédie tous les
» sentiments qu'il étale ; mais il y a des affec-
» tations qui découvrent ce qu'on doit met-
» tre sur son compte ; & quelque chose qu'on
» allegue en faveur des Poëtes, on peut jus-
» tement interdire le théatre à certaines pie-
» ces, soit que l'Auteur y débite, soit qu'il
» n'y débite pas ses sentiments. «

Si l'on se conformoit à ces réflexions si vraies & si judicieuses de *Bayle*, à combien de pieces de *Voltaire* le théatre ne seroit-il pas interdit ?

Hist. générale, ch. 2. C'est avec le même esprit de malignité, qu'en parlant de la Religion de la Chine, il attribue aux Bonzes toutes les superstitions de la populace Chinoise. *Pourquoi*, de-

mande *Confucius, y a-t-il plus de crimes chez la populace ignorante, que chez les Lettrés ? C'eſt que le peuple eſt gouverné par les Bonzes.*

Ce que dit en cet endroit *Voltaire* n'eſt qu'une allégorie. *La populace criminelle*, c'eſt le peuple Chrétien ; *les Lettrés*, ce ſont nos Philoſophes ; *le gouvernement des Bonzes*, c'eſt l'autorité eccléſiaſtique : mais c'eſt dommage que ce beau trait ne préſente que l'orgueil, l'erreur & la calomnie. L'orgueil ; nos Philoſophes ſe donnent pour des exemples au genre humain. Quels modeles de vertus ! L'erreur ; dans l'énorme & informe compilation de l'hiſtoire de la Chine, on trouve tout ce qui reſte de *Confucius*, & l'on n'y trouve rien de ce que dit ici *Voltaire*. La calomnie ; elle eſt dans l'application naturelle qui ſe préſente à l'eſprit du Lecteur. Qu'on juge de la vérité & de la certitude des choſes que *Voltaire* débite contre le Clergé.

CHAPITRE XXV.

De la Nation Françaiſe.

CE Chapitre paroît ne point appartenir à l'objet principal que nous nous ſommes propoſés ; mais l'amour de la patrie eſt ſi naturel & ſi doux, que j'ai cru devoir dire quelque choſe en faveur de ma Nation, ſi ſouvent maltraitée. M. *de Voltaire* pré-

Mélang. ch. 2. *tend que* l'amour de la patrie n'eſt qu'un compoſé d'amour-propre & de prejugés. *Le reſte des hommes penſe différemment ; c'eſt pour cela que nous répondons, en peu de mots, à tout ce qu'il dit contre ſa Nation & contre ſa Patrie.*

On peut dire, ſans crainte, que M. *de Voltaire*, né Français & Catholique, n'aime pas plus ſa Nation que ſa Religion ; il n'épargne pas plus l'une que l'autre. Les parelleles qu'il fait des Anglois & des Français ſont toujours dans le même goût que ceux qu'il fait de la Religion Catholique avec les autres Religions. Il loue quelquefois en général les Français ; dans les détails il les rabaiſſe, il les mépriſe preſque toujours. Il nous repréſente les Anglois comme ayant le génie & la liberté en partage, & il laiſſe à deviner quel eſt le partage des Français.

L'homme judicieux & équitable ſera auſſi éloigné de rabaiſſer les Anglois, que de s'en fier aux déciſions de M. *de Voltaire*. Il reſpectera toujours ces illuſtres & dignes rivaux de notre Nation pour les ſciences & les arts : il ſe fera un plaiſir de leur rendre juſtice ; il admirera toujours les ſublimes génies que l'Angleterre a fournis, & les ſavants hommes qu'elle a donnés ; il avouera qu'elle a eu des *Newton*, des *Pope*, des *Milton* ; mais il ne lui donnera pas le privilege excluſif de produire les grands génies : il ne trouvera, parmi les Anglois, ni des *Moliere*, ni des *Racine*, ni des *Corneille* ; encore moins y trouvera-t-il des hom-

mes

mes d'une éloquence auſſi élevée & auſſi ſublime que celle du grand *Boſſuet*, ou des Ingénieurs tels que le Marquis *de Vauban*, ou des Architectes tels que *Blondel* & *Bullant*. Je ne parle point de certains arts, comme la Peinture, la Sculpture, la Muſique : ils ne prétendent pas même nous le diſputer, ni entrer en parallele avec nous ſur ce point-là.

Cette Nation, profonde & ſavante, paroît, en général, plus propre à s'enfoncer dans les raiſonnements, qu'à faire ſa cour aux graces. Elle réuſſit mieux dans ce qui n'eſt que pour inſtruire, que dans ce qui peut plaire ; elle a beaucoup plus à nous envier du côté du goût, que nous n'avons à lui envier du côté de la profondeur, de la ſublimité, de la fécondité, de l'élévation : il n'eſt preſque aucun genre où nous ne les ayons égalés ; il en eſt pluſieurs où ils n'ont rien qu'ils puiſſent nous oppoſer, & en quoi ils puiſſent ſe comparer avec nous.

Que M. *de Voltaire* cite tant qu'il voudra les *Shakeſpear*, les *Driden*, les *Adiſſon*, les *Waller ;* qu'il choiſiſſe les plus beaux endroits de ces Auteurs, qu'il traduira & qu'il embellira encore de ſon mieux, pour les propoſer à notre admiration, nous reconnoîtrons avec plaiſir & avec équité les beautés qui y brillent. Mais que n'auroient pas à admirer les Anglois, ſi on leur préſentoit en détail les beaux endroits de nos grands Auteurs ? Les jugements qu'ils en porteroient ſur ces morceaux détachés, ſeroient bien plus ſûrs que

ceux que nous pourrions porter sur les extraits que M. *de Voltaire* nous présente. La raison de cela est que nos Ouvrages sont généralement mieux soutenus que ne le sont la plupart des Ouvrages Anglois. Nous ne retombons pas si aisément après nous être relevés ; nous ne donnons pas si aisément dans les deux extrêmités du sublime & du bas, du grand & du puérile, de la décence & de la bouffonnerie.

Dans la comparaison que fait M. *de Voltaire* des Ouvrages Anglois avec les nôtres, il paroît qu'il juge plus par prévention & par passion, que par raison & par goût. Et si nous en jugeons nous-mêmes par les morceaux qu'il nous cite, nous en concevrons plus de défiance que d'admiration. En effet, la plupart de ces morceaux ne sont que des satyres contre les Catholiques, ou des insultes aux Français, ou bien des traits d'impiété. On laisse à deviner la raison qui a décidé M. *de Voltaire* dans ce choix.

Mais il n'est guere de pieces où il marque plus hardiment son mépris outrageant pour sa Nation, & son admiration outrée pour les Anglois, que dans l'impie apothéose qu'il a faite de sa Comédienne, Mademoiselle *le Couvreur*. Voici comment il s'exprime :

Ah ! verrai-je toujours ma foible Nation,
Incertaine en ses vœux, flétrir ce qu'elle admire,
Nos mœurs avec nos loix toujours se contredire,
Et le Français volage endormi sous l'empire

De la superstition ?
Quoi ! n'est-ce donc qu'en Angleterre
Que les mortels osent penser ?
O rivale d'Athene ! O Londre ! heureuse terre,
Ainsi que des tyrans, vous avez su chasser
Les préjugés honteux qui vous livroient la guerre !
C'est-là qu'on sait tout dire & tout récompenser.
Quiconque a des talents, à Londre est un grand homme.
L'abondance & la liberté
Ont, après deux mille ans, chez vous ressuscité
L'esprit de la Grece & de Rome.

Il faut avouer qu'on ne pouvoit dire en plus beaux vers des injures plus grossieres à la Nation Française, & des injures moins méritées. Ce qui échauffe tant la bile de M. *de Voltaire* contre les Français, c'est le refus qu'ils ont fait de dresser des autels à une Comédienne qui avoit toutes les vertus qu'ont ordinairement les filles qui montent sur le théatre. Y avoit-il là un motif suffisant pour nous maltraiter si fort, & la faute n'étoit-elle pas excusable & pardonnable ? Il est bien plus indulgent pour les Anglois : il ne les éleve pas moins, quoiqu'ils fassent mourir les Rois sur les échafauds, & qu'ils raillent de toutes les Religions.

Le Français Catholique n'est, selon M. *de Voltaire*, qu'un homme *volage*, *superstitieux*, *foible*, *honteux esclave des préjugés*. Mais l'Anglois qui ne croit rien, qui tantôt plie avec lâcheté sous le joug d'un tyran comme *Cromwel*, tantôt entre en fureur contre ses Rois

légitimes, les détrône & les bannit; l'Anglois est un homme qui sait, qui *ose penser*, qui *sait se délivrer de ses préjugés, ainsi que de ses tyrans.*

La France, selon M. *de Voltaire*, n'est plus qu'*un stérile champ;* elle n'est plus la patrie des talents & de la gloire. Mais Londres qui est si souvent obligée d'emprunter de la France & de l'Italie les beaux arts, & de payer tribut aux habiles artistes qu'elle en tire, Londres est cependant *la rivale d'Athenes*, & réunit *l'esprit de Rome & de la Grece.*

Tout ce qu'on peut dire de ces vers, c'est qu'ils montrent un Auteur hardi, qui se met aussi peu en peine de la décence que de la vérité.

Cependant il paroît quelquefois rendre justice à sa Nation; mais ce n'est que pour lancer ensuite des traits encore plus piquants. On le reconnoîtra aisément par ces vers, qu'il a, dit-il, traduits d'une piece Angloise:

Tel est l'esprit Français; je l'admire & le plains
Dans son abaissement quel excès de courage!
La tête sous le joug, les lauriers dans les mains,
Il chérit à la fois la gloire & l'esclavage.
Ses exploits & sa honte ont rempli l'Univers:
Vainqueur dans les combats, enchaîné par ses maîtres,
Pillé par des traitants, aveuglé par des Prêtres,
Dans la disette il chante, il danse dans les fers.
Fier dans la servitude, heureux dans sa folie,
De l'Anglois libre & sage, il est encor l'envie.

Je demandai un jour à un Anglois s'il con-

noiſſoit la piece d'où M. *de Voltaire* avoit tiré ces belles penſées ; il me répondit que non. Enſuite l'ayant examinée avec un peu d'attention, il me dit qu'il croyoit que les vers dans les deux langues étoient du même Auteur ; parce que les Anglois n'auroient dit ni tant de bien, ni tant de mal des Français. Ce jugement me parut bon.

Il y a de la différence entre le caractere Anglois & le caractere Français ; il eſt naturel qu'il y en ait dans la maniere de penſer & de gouverner des deux Nations. Les Anglois ont l'avantage ſur nous à certains égards ; à certains autres égards nous l'avons ſur eux. L'homme ſage & judicieux obſerve la différence des mœurs, des uſages, des caracteres ; & c'eſt ſur ces obſervations qu'il décide de ce qui convient à une telle Nation, ou de ce qui convient à une autre. Les déclamations des cenſeurs à imaginations ne le touchent point. L'homme ſatyrique n'écoute que la malignité, & ne conſulte guere la raiſon.

La hardieſſe des expreſſions n'empêche pas qu'il n'y ait ſouvent beaucoup de faux dans les penſées, dans les réflexions, dans les portraits qu'on préſente. L'homme ſuperficiel & qui ne pénetre rien, ſe récrie, que cela eſt beau ! L'homme ſenſé dit froidement : il y a là beaucoup de brillant & bien peu de ſolidité.

CHAPITRE XXVII.

Examen du Poëme sur la Loi Naturelle.

MOnsieur *de Voltaire* peut déjà compter plus de quarante campagnes contre la Religion. Il l'a combattue avec un acharnement dont on n'avoit point encore eu d'exemple. Tout ce qu'il a répandu de traits dans ses autres Ouvrages, pour la rendre odieuse : tout ce qu'il y a donné de principes, pour l'attaquer & pour l'ébranler, il les réunit dans le Poëme de la Loi naturelle. C'est le dernier coup qu'il s'efforce de lui porter ; ce sont les adieux qu'il lui fait : *Extremum hoc munus morientis habeto.* Virg. Buc.

Il en a fait comme le sommaire & l'abrégé de sa doctrine ; & nous, nous en ferons aussi le sommaire & l'abrégé de notre réfutation. Mais comme il embellit toujours tout ce qu'il touche, nous ferons aussi obligés de faire quelque nouvelle remarque. Nous examinerons encore ce qu'il nous proposera de nouveau, & nous tâcherons d'y donner aussi une nouvelle réponse.

Nous analyserons son Poëme, nous le partagerons en différents articles, pour mieux conserver l'ordre & la clarté que nous nous sommes toujours proposés dans cette réfutation. Les principaux de ces articles seront de la création,

de l'ame raisonnable, du culte de Religion, de la divinité de la Religion Chrétienne, du Tolérantisme, des avantages du Tolérantisme, du gouvernement de la Religion, des persécutions pour cause de Religion, des vertus des Païens; & nous ajouterons quelques observations fort courtes sur divers endroits de ce Poëme.

Voltaire dit dans sa Préface, qu'il seroit juste d'avoir de l'indulgence pour cet ouvrage, parce qu'il vient d'un Laïque, & non pas d'un Théologien; & qu'il a été tiré de l'obscurité contre l'intention de l'Auteur.

Voilà de plaisantes raisons d'indulgence. Parce qu'un homme est laïque, a-t-il droit d'outrager la Religion? a-t-il droit de débiter toutes les extravagances & impiétés qui lui viendront dans l'esprit? S'il n'entend pas les matieres de Religion, pourquoi en traite-t-il? L'ignorance doit-elle autoriser la licence & assurer l'impunité?

Cet ouvrage, dit-il, avoit été condamné à l'obscurité, & il s'en répandit quelques copies dans Paris, où il fut imprimé d'une maniere aussi fautive que les autres écrits sortis de la même plume. Ce tour est trop usé pour n'être pas méprisable; c'est la soixantieme fois que *Voltaire* l'emploie: il n'en impose plus à personne. Au reste, si son Poëme a besoin d'indulgence, le public n'avoit pas besoin de son nouveau Code de Déïsme. Il l'a fait imprimer & réimprimer plusieurs fois, on est en droit de l'examiner & de le juger.

ARTICLE PREMIER.

D'un Dieu Créateur.

QUi le croiroit, qu'un génie auſſi ſublime & auſſi profond que M. *de Voltaire* montre de l'incertitude ſur la queſtion de la création ; qu'il ne ſache pas s'il faut admettre un Dieu Créateur de toutes choſes ; qu'il n'oſe pas ſe décider ſur un point auſſi eſſentiel, que la révélation nous apprend & que la raiſon elle-même nous découvre ! Telle eſt cependant l'incertitude de ce grand Philoſophe. C'eſt par-là que commence ſon Poëme de la Loi Naturelle, c'eſt ce qu'il annonce dès les premiers vers :

Soit qu'un Etre inconnu, par lui ſeul exiſtant,
Ait tiré depuis peu l'Univers du néant,
Soit qu'il ait arrangé la matiere éternelle,
Qu'elle nage en ſon ſein, ou qu'il regne loin d'elle.

Un pareil début eſt-il propre à bien principier un Ouvrage de morale ? Eſt-il digne d'un Philoſophe Chrétien ? *Voltaire* lui-même a compris combien il étoit dangereux que cela ne prévînt les lecteurs. Et c'eſt pour parer à cet inconvénient, qu'il dit dans une note, que *comme cet Ouvrage eſt tout Philoſophique, il a fallu rapporter les ſentiments des Philoſophes.*

Mais c'eſt appliquer un remede inſuffiſant au mal qu'il fait avec connoiſſance. Etoit-il donc fort néceſſaire de rapporter gravement

& sérieusement des sentiments qui peuvent surprendre les ignorants, quoique les hommes éclairés en voient d'abord l'absurdité ? Pour qui prétend-il écrire ? Si c'est pour les ignorants, il les induit en erreur ; si c'est pour les hommes éclairés, qu'il juge lui-même s'il se fait beaucoup d'honneur.

Il avoue ailleurs que *si la Grece fut le berceau des beaux arts, elle le fut aussi des erreurs.* Il avoue qu'*il n'est point de Pays où l'on ait poussé plus loin la grandeur & la sottise de l'esprit humain.* Et pourquoi respecte-t-il maintenant ces mêmes sottises & ces mêmes erreurs ? Pourquoi les présente-t-il comme un problême indécis ? Mêlang. ch. de Locke.

Car, peut-on concevoir une sottise plus grande que de douter de la création ? Douter que Dieu ait la puissance du Créateur, lui ôter le titre de Créateur ; c'est douter de son existence, c'est la nier en quelque maniere. Et effet, réfléchissons un peu sur l'idée que nous avons de Dieu. La premiere pensée qui se présente à notre esprit, c'est qu'il est, & qu'il doit être nécessairement infini. Nous ne concevons rien de borné dans lui, nous ne concevons rien qui puisse limiter ses perfections, son être, sa puissance.

Or, s'il est infini, il doit avoir l'être par lui-même. Son existence, sa maniere d'agir, sa volonté, sa puissance doivent également être infinies. Si sa puissance est infinie, elle peut donc donner l'être, créer, faire que ce qui n'existoit pas existe. C'est-là la plus grande

preuve que sa puissance est véritablement infinie.

Un Dieu infini, un Dieu Créateur; voilà la plus sublime idée que nous puissions nous faire de l'Etre Suprême; voilà ce que notre raison en peut concevoir de plus grand. Et quelle différence d'un Dieu, qui ne seroit que l'ordonnateur d'une matiere préexistante, & d'un Dieu Créateur, qui peut commander à la matiere d'exister! Quelle différence des rêveries des Philosophes Grecs, & des pensées des Philosophes Chrétiens, éclairés & guidés par la révélation! Développons les raisonnements & les pensées de ces Philosophes Chrétiens.

Si l'on rejette l'idée de création, parce qu'on ne peut pas concevoir ce que c'est que sortir du néant, & commencer d'exister; on sera encore bien plus embarrassé en admettant une matiere éternelle. Car, conçoit-on ce que c'est qu'une matiere qui, pour exister, n'a nul besoin d'un Auteur & d'un Créateur, & qui néanmoins a attendu pendant une éternité que Dieu l'arrangeât & la rendît active? Une matiere qui est elle-même le principe de son être, & qui est d'elle-même incapable de rien produire, qui n'a d'elle-même ni force ni activité. Cette matiere éternelle, & éternellement incapable de tout, n'est-ce pas une chose qui contente encore moins la raison, & qui est encore moins concevable que la création?

J'ajoute qu'il n'est pas plus difficile de concevoir la création de la matiere, que la fécondité admirable donnée à la matiere par la seule

volonté de Dieu. Ainsi dès qu'on est obligé d'admettre l'un, on ne peut refuser d'admettre l'autre.

Il est démontré que la terre ne peut rien produire que par le secours des germes qu'elle renferme dans son sein ; qu'elle ne produit rien qu'en développant & en nourrissant ces germes préexistants. Cette beauté si touchante des fleurs, ce coloris si tendre & si brillant, ces nuances si fines & si douces, cette utilité, cette variété si prodigieuse de plantes & de productions, dont la terre est embellie & enrichie, on ne les doit qu'aux germes que Dieu a formés en arrangeant la matiere. Or, cette formation des germes que *Voltaire* lui-même est obligé d'admettre en admettant un Dieu ordonnateur, cette formation des germes est aussi admirable & aussi inconcevable que la création. Si elle est aussi admirable & aussi inconcevable, & que d'ailleurs l'idée de Dieu renferme nécessairement l'idée de Créateur, la difficulté de concevoir ce que c'est que la création ne peut ni ne doit arrêter l'homme qui examine & qui réfléchit ; puisqu'on est toujours forcé d'admettre une chose aussi incompréhensible, qui est le don de fécondité donné de Dieu à la matiere.

Bien plus, dès que j'admets un Dieu infini, & par conséquent incompréhensible, un Dieu infiniment parfait & infiniment puissant, je trouve qu'il est bien plus raisonnable d'attribuer à sa puissance infinie la création, que je

ne puis pas concevoir, que de supposer l'existence éternelle d'une matiere, que je conçois moins encore; d'une matiere qui a tout d'elle-même, & qui d'elle-même est incapable de tout. Cette supposition d'une pareille matiere présente quelque chose de bien absurde; elle ne contente & n'éclaire nullement la raison; elle anéantit ce qu'il y a de plus beau & de plus grand, ce qu'il paroît y avoir de plus essentiel dans l'idée de l'Etre Suprême.

Et un mot, refuser de reconnoître un Dieu Créateur, c'est mesurer Dieu à nos petites idées, & le faire petit, parce que nous sommes petits nous-mêmes; c'est se contenter de le concevoir comme un habile Architecte, au lieu de s'en former la sublime idée d'un Etre infini dans sa puissance; c'est se réduire à la nécessité d'admettre, sans fondement & sans preuve, une chose aussi peu compréhensible que la création même, qui est cette fécondité inépuisable & toujours uniforme d'une matiere qui est d'elle-même sans activité & sans vertu; ou bien c'est donner enfin dans l'absurdité & le ridicule des atomes crochus d'Epicure, dans ce système qui fait pitié, & qu'un homme qui raisonne ne croiroit pas pouvoir défendre sérieusement sans se déshonorer, comme nous l'avons démontré dans le second Chapitre de cette seconde partie.

Nos Livres sacrés nous parlent d'une maniere bien plus digne de Dieu, & bien plus satisfaisante pour la raison de l'homme. Dieu,

nous disent-ils, au commencement créa le ciel & la terre. La terre étoit d'abord sans force, sans activité & sans parure; elle étoit toute couverte de ténebres. Le Seigneur dit: que la lumiere soit faite, & la lumiere fut faite à l'instant. Il dit: que la terre se couronne de verdure, & produise des herbes, des plantes & des arbres qui renferment des germes de fécondité, pour se reproduire toujours de nouveau; & la terre les produisit selon l'ordre du Seigneur. Il dit: que la terre se peuple d'animaux & de reptiles, les eaux de poissons; les airs, de toute sorte d'oiseaux; & les ordres du Seigneur furent aussi-tôt accomplis. Il dit: faisons l'homme à notre image & à notre ressemblance; qu'il soit le Roi, le Maître, le souverain Seigneur de tous ces biens, dont j'ai enrichi la terre; & il créa l'homme à son image & à sa ressemblance. Gen. 1.

Cette maniere de représenter l'origine du monde est bien plus sublime & bien plus raisonnable que tout ce que les Philosophes ont rêvé & imaginé. Il est surprenant que M. *de Voltaire* paroisse indécis entre les lumieres de nos Livres divins, & les erreurs & les sottises de tous les Philosophes.

ARTICLE II.

De la Nature de l'Ame.

IL seroit bien difficile de connoître quels sont les sentiments de M. *de Voltaire* sur l'ame. L'ame est-elle matiere, est-elle esprit? Il doute, il hésite, il n'ose répondre d'une maniere nette & précise. Cependant il laisse toujours échapper quelque indice d'inclination pour le matérialisme. Non-seulement il ne cache pas ses doutes; mais il dit hardiment :

Que l'ame, ce flambeau si souvent ténébreux,
Ou soit un de nos sens, ou subsiste sans eux.

Il s'efforce en plusieurs endroits de ses Ouvrages, de prouver qu'il est fort indifférent à la Religion & à la Société qu'on croie l'ame matérielle ou spirituelle; & que jamais on ne pourra démontrer que la matiere soit incapable de penser. Ses raisons sont :

Ch. sur Locke.

1° Ce grand Oracle que *Locke* a prononcé : *Nous ne serons peut-être jamais capables de connoître si un être purement matériel pense ou non.*

2° L'impossibilité où l'on est de démontrer qu'il y a de la contradiction à dire : la matiere peut penser.

3° Qu'on ne pourra jamais assurer, sans une impiété absurde, qu'il est impossible au

Créateur de donner à la matiere la penſée & le ſentiment.

4° Que ſi on refuſe au Créateur le pouvoir de communiquer la penſée à la matiere, il faut avouer de ces deux choſes l'une, ou que les bêtes ſont de pures machines, ou qu'elles ont des ames ſpirituelles. Il paroît démontré que le premier point eſt faux ; on ne doit pas accorder le ſecond : il faut donc convenir que Dieu peut communiquer à la matiere des penſées, des connoiſſances, des ſentiments.

5° Qu'enfin il importe fort peu à la Religion de quelle ſubſtance ſoit l'ame, pourvu qu'elle ſoit vertueuſe.

Nous avons déjà fait voir dans le Chapitre ſeptieme de cette ſeconde Partie, qu'il n'y a qu'une hardieſſe aſſez mal ſoutenue dans ce ton ſi déciſif que prend ici M. *de Voltaire*. Cependant nous rappellerons encore en peu de mots les principales réponſes. Elles ſeront dans le même ordre que les cinq objections qui viennent d'être préſentées.

Réponſe à la premiere Objection.

Si la matiere pouvoit penſer, elle pourroit faire naître l'idée de la penſée. Or, M. *Locke* affirme que la matiere ne nous peut donner aucune idée de la penſée ; donc, ſelon M. *Locke*, la matiere ne peut pas penſer. Le même *Locke* affirme qu'il eſt impoſſible de concevoir que la matiere puiſſe tirer de

Locke, l. 2. ch. 1. §. 4.

Locke, l. 4. ch. 10. §. 10.

son sein le sentiment, la perception & la connoissance ; donc il est impossible, selon M. *Locke*, que la matiere ait la faculté de penser.

Toutes ces propositions, ou pour mieux dire, ces démonstrations, sont contradictoires à cet oracle, que *Voltaire* rapporte avec tant de complaisance & d'affectation ; cela est vrai. *Locke* par-là détruit d'une part ce qu'il établit de l'autre ; cela est encore vrai. Mais si l'Auteur se contredit lui-même, quel cas devons-nous faire de ses principes ? Devons-nous les regarder comme des principes sûrs ? M. *de Voltaire* est-il bien autorisé à les vanter comme des oracles ?

Réponse à la seconde Objection.

Il n'est pas aussi difficile que le dit M. *de Voltaire*, de montrer qu'il y a de la contradiction à dire : *la matiere peut penser.* Il n'y a pour cela qu'un raisonnement bien simple à faire, & le voici. Il y a de la contradiction de dire que la matiere n'est capable que de mouvement, & qu'elle est capable d'autre chose que de mouvement. Or, affirmer que la matiere peut penser, c'est dire qu'elle n'est capable que de mouvement, & qu'elle est capable d'autre chose que de mouvement. Il y a donc de la contradiction à dire que la matiere peut penser. Examinez, en effet, l'idée que vous avez de la matiere, consultez M. *Locke* lui-même, ce grand Philosophe, cet oracle infaillible de M. *de Voltaire* ; il vous dira au

même endroit & en même-temps, que la matiere n'eſt capable que de recevoir & communiquer le mouvement ; & qu'il eſt auſſi impoſſible au mouvement de produire la penſée, qu'il eſt impoſſible au néant de produire la matiere. Donc, ſelon les principes de M. *Locke* lui-même, il y a de la contradiction à dire que la matiere peut penſer. Liv. IV. ch. 10. §. 10.

Réponſe à la troiſieme Objection.

M. *de Voltaire* nous aſſure qu'il y a une impiété abſurde à dire, qu'il eſt impoſſible à Dieu de donner la penſée à la matiere.

Que M. *de Voltaire* faſſe le dévot, le pieux, l'homme zélé pour les droits de Dieu, cela eſt beau ; mais cela eſt ſurprenant, & en même-temps un peu ſuſpect. Il regarde comme impies & abſurdes, les raiſonnements & les penſées de ceux qui ſont anti-matérialiſtes : & nous, nous regardons comme abſurdes & ridicules les prétentions de ceux qui diſent que la penſée peut être communiquée à la matiere. Car la penſée eſt le mode ou l'action d'une ſubſtance ; & la matiere eſt une ſubſtance qui ne peut produire que du mouvement. Le mouvement, ſelon M. *Locke*, ne peut pas produire la penſée. Comment M. *de Voltaire* voudroit-il donc que la penſée pût être le mode, ou l'action de la matiere? La véritable abſurdité eſt donc de dire que la matiere peut penſer.

D'ailleurs, le mode ou l'action d'une ſubſtance dépend eſſentiellement de la ſubſtance ;

il eſt eſſentiellement attaché & inhérent à la ſubſtance qui agit & qui eſt modifiée. Comment pourroit-on concevoir que les penſées fuſſent attachées à la matiere? Comment pourroit-on concevoir que Dieu attachât à un caillou les actions, les penſées, l'intelligence d'une ſubſtance angélique? Que répondroit M. *de Voltaire* à un homme qui lui diroit : Monſieur, vous ne pouvez pas aſſurer, ſans une impiété abſurde, qu'il eſt impoſſible à Dieu de communiquer à un morceau de bois des penſées auſſi ſublimes que celles du grand *Newton*; de le faire raiſonner auſſi bien que l'admirable *Locke*; de lui faire faire des vers auſſi remplis de ſentiments délicats que ceux du tendre *Tibulle*. Avec quel mépris ne regarderoit-il pas celui qui lui propoſeroit de pareilles extravagances? Il n'y a cependant point de différence de cette propoſition à celle qu'il a oſé faire lui-même.

Enfin, ſi la penſée peut être communiquée à la matiere, il faut avouer de ces deux choſes l'une, ou que la penſée eſt une ſubſtance qui peut être unie à la matiere, comme l'ame eſt unie au corps, ou que la penſée n'eſt préciſément que l'effet du mouvement de la matiere. Voilà deux grandes abſurdités. Que M. *de Voltaire* choiſiſſe.

Réponſe à la quatrieme Objection.

Un des plus grands efforts que faſſe M. *de Voltaire* pour montrer la poſſibilité du maté-

rialisme, c'est le raisonnement qu'il fait sur la nature des bêtes. Il faut, dit-il, nécessairement l'une de ces trois choses : ou que les bêtes soient de pures machines, ou qu'elles aient des ames spirituelles, ou que la matiere soit capable de perception, de sentiment & de connoissance : il paroît démontré que les bêtes ne sont pas de pures machines ; il n'est point d'homme raisonnable qui ose leur donner des ames spirituelles. Il ne reste donc autre chose à dire, sinon que Dieu a donné à leurs organes, qui ne sont que matiere, la faculté de sentir & d'appercevoir. La connoissance & le sentiment peuvent donc être communiqués à la matiere.

Œuvres de Voltaire, éd. de 1748, ch. sur Locke.

Voilà une plaisante maniere de raisonner. Les bêtes ne sont pas de simples machines ; elles n'ont pas des ames spirituelles : donc la matiere peut avoir des connoissances, des pensées, des sentiments ; mais M. *de Voltaire* est-il bien assuré, & peut-il nous démontrer qu'il n'y a point de milieu entre une substance intelligente & une substance purement matérielle ? C'est-là cependant ce qu'il devroit démontrer pour que la conséquence qu'il tire fût juste.

J'avoue bien que l'idée de *Descartes*, qui ne faisoit que de simples machines de tous les animaux que nous voyons, & qui nous amusent ou qui nous servent ; j'avoue bien que cette idée est plus digne d'un burlesque romancier que d'un grave Philosophe. On doit bien regarder comme une absurdité ce qu'ont

penſé quelques autres, qui aſſuroient que les bêtes avoient des ames ſpirituelles; mais faut-il en conclure que la matiere peut penſer?

Il y a une différence infinie entre une ſubſtance ſpirituelle & une ſubſtance matérielle. Ce ſont-là comme deux termes infiniment éloignés l'un de l'autre: cette diſtance infinie peut être remplie par une multitude innombrable de ſubſtances, qui ſeront d'une eſpece toute différente des deux premieres. Et qui oſeroit refuſer à Dieu le pouvoir de créer quelque eſpece de ſubſtance qui ne fût ni étendue ni intelligente? Qui oſeroit lui refuſer le pouvoir de créer quelqu'eſpece d'être qui eût une petite portion de ſentiments néceſſaires à ſa conſervation, ſans avoir cependant ni liberté, ni intelligence, ni le pouvoir de penſer, de réfléchir, de comparer? Le hardi *Voltaire* oſeroit-il refuſer ce pouvoir à Dieu?

Et qui empêchera de conjecturer que l'ame des bêtes eſt une ſubſtance à-peu-près de cette eſpece que nous indiquons? Faut-il en venir à l'extravagante abſurdité d'une matiere penſante? On peut voir encore les Chapitres cinquieme, ſixieme & ſeptieme de cette ſeconde Partie, où toutes ces preuves ſont plus étendues.

Réponſe à la cinquieme Objection.

Enfin on nous aſſure qu'il importe peu à la Religion de quelle ſubſtance ſoit l'ame.

Mais il importe beaucoup à la Religion de ne pas donner hardiment le démenti aux Ecri-

tures sacrées, aux Conciles généraux, au sentiment de toute l'Eglise Chrétienne. C'est cependant ce que font les Matérialistes.

Nos livres divins nous apprennent que l'ame de l'homme est un esprit. *Souvenez-vous de votre Créateur dès votre jeunesse, & n'attendez pas ces tristes jours où tout finira pour vous, & où votre corps retournera dans la terre d'où il a été formé, & votre esprit à Dieu qui l'a créé.* Les Evangélistes & *Saint Paul* répetent mille fois cette même vérité ; le Concile général de Vienne l'a expressément décidé ; les Peres de l'Eglise l'ont enseigné : M. *de Voltaire* ignore-t-il cela ? Comment donc ose-t-il dire qu'il importe peu à la Religion de quelle substance soit l'ame ? Eccl. 12.

D'ailleurs, en niant l'immatérialité de l'ame, on passeroit bien aisément jusqu'à nier son immortalité. Quel motif & quel secours resteroit-il alors à la vertu, & dans quelles affreuses conséquences n'entraîneroit pas ce matérialisme ?

ARTICLE III.

Du Culte de Religion.

MOnsieur *de Voltaire* ne se déclare pour aucun culte de Religion ; mais il les combat tous : il ne reconnoît aucune autorité divine ou humaine ; il les dédaigne l'une & l'autre

avec un mépris égal. Ce que les livres divins décident, ce que la raison découvre, il l'attaque indifféremment; & dans ses efforts hardis il s'éleve également contre la révélation & contre la raison. Il ne voudroit point de culte de Religion; c'est le vœu de plusieurs Philosophes modernes. Rien ne fait mieux voir combien cette philosophie est impie & déraisonnable. Avant d'examiner les pensées de M. *de Voltaire* sur ce point, nous rappellerons en peu de mots les principes sur lesquels le culte de Religion est fondé.

Dès qu'on est convaincu qu'il y a un Dieu, on reconnoit aussi-tôt la nécessité d'un culte de Religion. Dieu est le premier principe de tout, & il est la fin de tout; il est Créateur & bienfaicteur; il est pere & maître souverain. Voilà les titres de ses droits sur les créatures & en même temps les titres des engagements des créatures envers lui: ces droits sont inaliénables, ces engagements sont indissolubles. C'est sur ces droits & ces engagements que sont fondés le culte & les hommages que les créatures doivent à l'Etre suprême; & c'est ce culte & ces hommages qu'on appelle du nom de Religion. De ces principes si simples on peut tirer ces deux conséquences: premiérement qu'il faut un culte de Religion; secondement que Dieu n'est pas indifférent à toutes sortes de cultes de Religion. J'ajouterai un mot, pour montrer que Dieu a prescrit & établi un culte de Religion.

Il faut un culte de Religion. Cette premiere

conséquence est si clairement renfermée dans les principes que nous venons de proposer, qu'elle n'a pas besoin d'une nouvelle preuve. Reconnoître un Dieu & avouer qu'il faut lui rendre des hommages, ce ne sont pas en quelque maniere deux choses différentes, ce n'en est qu'une, c'est la même; aussi le plus grand homme qui ait été parmi les Romains, disoit-il qu'il n'y avoit point de Nation si sauvage & si barbare qui ne reconnût des Dieux, & qui n'eût par conséquent des rites & un culte pour les honorer. Je ne m'arrêterai donc pas à ce point qui est évident; je passe tout de suite à la deuxieme conséquence. Cicéron, Tuscul. quest. l. 1. n. 13.

Dieu n'est pas indifférent à toutes sortes de cultes de Religion; car si dans quelques-uns des cultes qui sont établis sur la terre, il y a quelque chose qui soit opposé à la loi naturelle ou qui renferme quelqu'impiété, on ne peut pas dire que Dieu agrée ces sortes de cultes, & qu'il les regarde du même œil dont il regarderoit un culte pur & innocent; ainsi les impudicités autorisées & prescrites chez les Payens pour les fêtes de la bonne Déesse, pour celles de *Vénus*, d'*Adonis*, &c. n'étoient pas des hommages, c'étoient de vrais outrages faits à la Divinité. Les sacrifices de victimes humaines qui ont été en usage chez les Africains, les Gaulois, les Mexicains, n'étoient que des actes de cruauté & de fureur, & non pas des actes de piété & de Religion. On ne peut pas dire que Dieu fût indifférent pour ces sortes de cultes; il les détestoit.

Si du Paganisme nous passons aux autres Religions, les difficultés ne seront pas moins grandes : le Juif maudit & déteste Jesus-Christ, fondateur de la Religion des Chrétiens ; le Socinien ne le regarde que comme un grand homme, chéri de Dieu ; le Musulman le respecte comme un Prophete ; le Déiste ne tient compte de ses loix ; le Chrétien l'adore comme son Dieu & l'écoute comme un Législateur divin, suprême & absolu. Dieu regarde-t-il d'un œil égal les malédictions du Juif, l'indifférence du Socinien, le foible respect du Turc, le mépris du Déiste, ou l'adoration du Chrétien ? Que l'homme raisonnable réfléchisse là-dessus & qu'il juge !

Dieu, en exigeant un culte & des hommages de l'homme, auroit pu absolument laisser à son choix les expressions & les pratiques de ce culte, pourvu qu'elles fussent saintes & innocentes. On pourroit croire que les choses furent en cet état durant les temps de la loi naturelle ; mais afin que le culte fût plus saint, plus parfait & plus digne de lui, il a voulu ensuite lui-même en prescrire un spécialement & le régler, & c'est le culte des Chrétiens. Il avoit été annoncé par les oracles des Patriarches & des Prophetes, près de deux mille ans avant son établissement ; & il se soutient depuis plus de dix-sept siecles. Qu'on lise les savants Ouvrages d'*Eusebe* de Césarée, sur la préparation & sur la démonstration évangélique, ou la huitieme partie du Spectacle de la Nature, par M. l'Abbé *Pluche*, le plus aimable,

le

le plus raisonnable & le plus Chrétien des Philosophes de ce siecle ; on ne pourra plus douter que le culte des Chrétiens ne soit d'institution divine. On ne trouvera rien de plus lumineux, de plus convaincant & de plus persuasif sur un sujet si important. Nous n'avons point parlé du culte des Hébreux que Dieu avoit d'abord établi. Il étoit saint ; mais il n'étoit que pour une Nation & pour un temps ; & il ne devoit servir que de préparation au culte des Chrétiens.

Cependant, malgré la force & l'éclat de ces preuves, M. *de Voltaire* ne paroît pas fort persuadé que Dieu exige effectivement un culte de ses créatures. Il ne croit pas que cela soit fort digne de Dieu. *Vous êtes*, dit-il, au commencement de son Poëme,

Vous êtes sous la main de ce Maître invisible ;
Mais du haut de son Trône obscur, inaccessible,
Quel hommage, quel culte exige-t-il de vous ?
De sa Grandeur suprême indignement jaloux,
Des louanges, des vœux flattent-ils sa Puissance ?

Si *Voltaire* eût consulté la raison, les divines Ecritures, les traditions les plus authentiques, il eût compris que les louanges, les vœux, les prieres, les sacrifices & toutes les autres pratiques du culte, ne sont que des expressions d'hommages, d'adoration, de reconnoissance & d'amour des créatures pour l'Etre Suprême. Il auroit appris que tout cela a été en usage dès le commencement

du monde : sous la loi naturelle *Abel*, *Noé*, *Abraham*, *Melchisédech* nous en ont donné l'exemple. Rien de plus magnifique que les cantiques que composerent *Moïse*, *David* & les autres Prophetes, pour faire connoître les grandeurs de Dieu, & les devoirs des créatures. Mais on diroit que *Voltaire* ignore tout cela, ou qu'il n'en tient compte.

Il demande si *l'Etre Suprême est indignement jaloux de sa grandeur, & s'il est flatté par des louanges & par des vœux ?* Mais quelle indignité y auroit-il dans Dieu, qu'il exigeât de ses créatures, 1° des hommages, comme les Princes en exigent de leurs sujets ; 2° de la reconnoissance, comme un bienfaiteur de celui qui a reçu quelques bienfaits ; 3° des témoignages d'amour, comme un de ses enfants ? Et faudroit-il pour cela accuser Dieu d'une indigne jalousie ? Un pareil discours déshonore encore plus celui qui le tient, qu'il n'outrage la Religion.

Mais *Voltaire* s'exprime d'une maniere encore bien plus hardie, quand il ajoute :

Usages, intérêts, cultes, loix, tout differe.
Qu'on soit juste, il suffit ; le reste est arbitraire.

Il n'est point d'impie & de libertin qui ne doive répéter ce dernier vers avec complaisance. En méprisant tous les exercices du culte divin, en dédaignant les loix les plus respectables & les plus sacrées, il pourra toujours dire, qu'*il suffit d'être juste*, & que

tout *le reſte eſt arbitraire.* Toute ſa Religion conſiſtera alors à avouer qu'il y a un Dieu ; c'eſt un point qu'on ne peut plus nier aujourd'hui ; ce ſera-là ſon dogme unique. Toute ſa morale ſera renfermée dans ces deux mots : *qu'on ſoit juſte ;* & c'eſt lui-même qui décidera de tous les droits & de toutes les obligations de cette juſtice, parce que *le reſte eſt arbitraire.*

M. *de Voltaire* a entrevu toutes les conſéquences affreuſes qui ſuivent de ces principes. Il s'efforce d'en couvrir l'impiété par cette note : *il eſt évident*, dit-il, *que cet arbitraire ne regarde que les choſes d'inſtitution, les loix civiles, la diſcipline, qui changent tous les jours ſelon le beſoin.*

Mais le Baptême & les autres Sacrements des Chrétiens ſont des choſes d'inſtitution ; peut-on dire qu'il ſoit *arbitraire* d'en uſer ou de ne pas en uſer? Les loix qui furent données autrefois aux Hébreux, ne regardoient, ſi l'on en excepte le Décalogue, que des choſes d'inſtitution. Etoit-il *arbitraire* pour eux de s'y ſoumettre ou de ne pas s'y ſoumettre? C'eſt donc une impiété horrible, ou un écart de raiſon bien pitoyable, de dire qu'il ſuffit d'être juſte, à moins que dans cette juſtice on ne comprenne les devoirs de la Religion. Que les vers de *Voltaire* ſont beaux ! c'eſt bien dommage qu'ils ne renferment que des impiétés ou des abſurdités.

ARTICLE IV.

De la divinité de la Religion.

LEs Oracles des Prophetes, qui plus de mille ans avant la naiſſance de la Religion Chrétienne, en avoient déjà annoncé les grandeurs ; la force invincible & toute divine de tant de millions de Martyrs, qui ont donné leur ſang, & qui ont ſoutenu les plus horribles tourments, pour en atteſter la vérité ; l'éclat des miracles qui ont fait voir toute la nature docile & obéiſſante à la voix de Jeſus-Chriſt, & des adorateurs de Jeſus-Chriſt. Tels ſont les principaux points par leſquels les Chrétiens prouvent & démontrent aux eſprits raiſonnables la divinité de leur Religion. Nous les indiquons. On peut les trouver magnifiquement développés dans l'admirable Diſcours ſur l'Hiſtoire Univerſelle du célebre Evêque de Meaux, M. *Boſſuet ;* dans le Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne, par M. *Abbadie* ; dans le Catéchiſme de *Louis* de Grenade, & dans les Ouvrages de pluſieurs ſavants Peres de l'Egliſe, des *Juſtin*, des *Origene*, des *Tertullien*, des *Chryſoſtôme*, des *Auguſtin*, des *Lactance.*

M. *de Voltaire* n'apperçoit en tout cela que les préjugés dont tous les ſectateurs des différentes Religions ont été ſuſceptibles. Il

fait également honneur des Prophéties, des Miracles, des Martyrs à toutes les Religions, c'eſt-à-dire à toutes les rêveries & extravagances des diverſes ſuperſtitions. A l'entendre, toutes les ſectes ont eu pour elles ce que nous croyons être les ſeuls à avoir pour nous. Il confond tout pour décréditer tout. Voici comment il débute dans la troiſieme Partie de ſon Poëme.

L'Univers eſt un Temple où ſiege l'Eternel;
Là, chaque homme, à ſon gré, veut bâtir un Autel:
Chacun vante ſa Foi, ſes Saints & ſes Miracles,
Le ſang de ſes Martyrs, la voix de ſes Oracles.

Ces quatre vers ne renferment que des abſurdités. Ce ſeroit faire également injuſtice à M. *de Voltaire* de croire qu'il les ait avancés par ignorance ou ſans malignité. Mais qu'il ait la bonté de nous dire quels étoient les *Martyrs*, les *Miracles* & la *Foi* que vantoient les Idolâtres?

Il nous dit en mille endroits de ſes Ouvrages, *que les Prêtres Païens n'avoient point de dogmes*. S'ils n'avoient point de dogmes, quelle étoit donc leur foi? Comment pouvoient-ils vanter leur foi? Pour ce qui eſt des Miracles, ils ne les ont pas vantés davantage. Parmi les Païens même il n'y avoit perſonne qui ne mépriſât le peu de ſottiſes en ce genre qu'a recueilli *Valere Maxime*. Mêlang. ch. 61. Hiſt. générale, ch. 7.

Il n'eſt point de critique aujourd'hui qui

ne regarde les prodiges dont *Tite-Live* a rempli son Histoire, comme des taches qui gâtent un peu un si bel Ouvrage, & comme une foiblesse qui fait un peu tort à ce grand Ecrivain. Enfin pour ce qui est des Martyrs, il faut attendre que M. *de Voltaire* déterre quelque martyrologe païen, afin que nous connoissions ceux qui ont souffert la mort pour l'honneur de *Jupiter*, de *Vénus* ou de *Junon*.

Les Mahométans n'ont jamais songé à vanter leurs Miracles. *Mahomet* lui-même avouoit franchement qu'il n'étoit pas assez habile pour en faire. Ce n'est que long-temps après lui qu'un devot Musulman dit que *Mahomet* avoit une fois partagé en deux la lune avec son doigt; mais ce Miracle ne fit pas fortune. Et les Musulmans, sans s'embarrasser de Miracles & de Prophéties, se sont contentés de prêcher leur Religion les armes à la main. Ce n'est pas ainsi que les Apôtres établirent la Religion de Jesus-Christ.

Il est bien odieux de combattre la vérité quand on la connoît, ou de blasphêmer ce qu'on ignore. Il est bien honteux, quand on n'a que des connoissances superficielles, de se laisser surprendre au seul ton de hardiesse qu'affectent certains Ecrivains qui osent décider de tout. Voilà ce qui convient aujourd'hui à bien des Lecteurs & à bien des Auteurs.

ARTICLE V.

Du Tolérantiſme.

LE Tolérantiſme n'eſt autre choſe qu'une indifférence dédaigneuſe pour toute ſorte de Religions, un amour de l'indépendance qui fait qu'on ne ſe veut aſſervir à aucune loi de conſcience, un air de Philoſophe qu'on ſe donne, & par lequel on ſe croit en droit d'examiner & de juger toutes les Religions, quoiqu'on n'en eſtime & qu'on n'en reſpecte aucune.

Un Tolérant regarde les Religions comme les modes. Parmi les hommes, les uns portent des turbans à la Turque, les autres des bonnets à la Moſcovite, & d'autres encore des chapeaux à la Françaiſe. De même, ceux-ci ſont Mahométans, ceux-là Idolâtres, d'autres ſont Chrétiens; on les regarde tous du même œil; on ne fait pas plus de cas des uns que des autres. Telle eſt la maniere de penſer des Philoſophes modernes.

Il n'eſt pas ſurprenant qu'ils prêchent avec tant de zele la tolérance. Il n'eſt perſonne qui en ait plus beſoin qu'eux, & qui en mérite moins, parce qu'il n'eſt perſonne qui faſſe plus de mal dans la Religion. Le châtiment de leur audace eſt du reſſort des loix. L'expoſition des extravagances du tolérantiſme eſt du reſſort de la critique. Le Magiſtrat peut punir un ſéducteur. Le Philoſophe Chrétien doit prévenir ceux qui

pourroient se laisser séduire. La chose n'est pas bien difficile. Il n'y a pour cela qu'à exposer ce que pensent ces graves Philosophes, peser ce qu'ils disent, développer ce qu'ils ont tant de soin d'obscurcir & d'embrouiller, & montrer quelles sont les affreuses conséquences du tolérantisme. Ces Messieurs annoncent toujours avec orgueil le bien que la Philosophie fait au monde. On fera voir le mal que leur Philosophie fait à la Religion.

M. Papin.

Un des plus grands hommes qu'ait eu le Calvinisme en France, & qui avoit été élevé dans le système du tolérantisme, trouva dans l'examen de ce système les premiers motifs de son retour à l'Eglise, & de sa conversion. Il comprit & démontra ensuite dans un excellent Ouvrage, que la premiere conséquence de cet affreux système étoit le renversement entier & l'anéantissement total de la Religion. Ce qui effraya *Papin*, c'est ce qu'enseigne *Voltaire*. Ce qui parut l'extravagance la plus déraisonnable aux yeux du Ministre Calviniste, c'est ce que le Poëte Philosophe donne pour la vraie sagesse.

Œuvres de M. Papin. Examen de la tolérance.

Il commence d'abord par se moquer de ces bonnes gens de Chrétiens qui sont assez simples pour croire que les Païens, les Infideles, les Hérétiques ne seront pas sauvés. *Si les Turcs nous damnent*, dit-il,

Nous le leur rendons bien ; nous damnons à la fois
Le Peuple circoncis, vainqueur de tant de Rois,

Londres, Berlin, Stockolm & Geneve; & vous-même,
Vous êtes, ô grand Roi! compris dans l'anathême. Le Roi de Prusse.
De fort savants esprits jurent sur leur salut
Que vous êtes sur terre un fils de Belzébut.

Après cette petite raillerie, il prend un ton plus sérieux. Il canonise de sa pleine autorité les grands Saints du Paganisme; mais je ne sais s'il seroit content d'être placé à côté d'eux dans l'autre monde, & s'il borne-là toutes ses espérances & tous ses désirs. *Penses-tu*, dit-il en parlant à un Chrétien,

Penses-tu que *Socrate* & le sage *Aristide*,
Solon, qui fut des Grecs & l'exemple & le guide;
Penses-tu que *Trajan*, *Marc-Aurele*, *Titus*,
Noms chéris, noms sacrés, que tu n'as jamais lus,
Aux fureurs des démons sont livrés en partage
Par le Dieu bienfaisant dont ils étoient l'image?

Ensuite, tendrement intéressé pour ses chers Anglois & pour tous ceux qui aiment leur maniere de penser, il demande grace pour le Socinien ou Arien *Newton*, pour *Locke*, qu'il représente comme l'Apôtre du Matérialisme, &c.

Sois sauvé, j'y consens; mais l'immortel *Newton*,
Mais le savant *Léibnitz*, & le sage *Adisson*,
Et ce *Locke*, en un mot, dont la main courageuse
A, de l'esprit humain, posé la borne heureuse:
Ces Esprits qui sembloient de Dieu même éclairés,

Dans des feux éternels seront-ils dévorés ?
Porte un arrêt plus doux, prends un ton plus
modeste.
Ami, ne préviens point le jugement céleste ;
Respecte ces mortels, pardonne à leur vertu,
Ils ne t'ont point damné, pourquoi les damnes-tu ?

Je ne sais pas pourquoi dans ce catalogue de Saints il n'a pas encore mis quelques Comédiens & quelques Comédiennes ; car ces sortes de personnes ont bien autant de droit que des Hérétiques & des Païens au Paradis de *Voltaire*. Il est vrai qu'il a déjà fait l'apothéose de quelques-unes, entr'autres celle de Mademoiselle *le Couvreur*. Cette Actrice fut enterrée dans un champ sur les bords de la Seine. M. *de Voltaire*, dans la Piece qu'il a faite sur la mort de cette Comédienne, s'exprime assez énergiquement sur le culte qu'il croit lui devoir ; & il témoigne assez ouvertement le mépris qu'il a pour sa Religion & pour sa Nation.

M. *de Voltaire* ose nous avertir de respecter ces illustres Païens, Déistes & hérétiques, qu'il canonise : mais ne sommes-nous pas plus en droit de l'avertir lui-même de respecter un peu plus les oracles évangéliques ? Car nous supposons qu'il n'a pas encore renoncé à son Baptême, comme son grand Saint, l'Apostat *Julien*, ni abjuré l'Evangile, quoiqu'il fasse tant d'efforts pour l'outrager. Jesus-Christ nous dit que ceux qui n'auront pas reçu une seconde naissance spirituelle par

le Baptême, ne pourront pas entrer dans le Royaume des Cieux. Pourquoi donc veut-il y placer, malgré Jesus-Christ, les *Tite*, les *Trajan*, les *Marc-Aurele*, qui n'ont point reçu la grace du Baptême? L'Ecriture nous apprend que sans la foi il est impossible de plaire à Dieu; que ceux qui n'auront pas la foi, seront condamnés; & que ceux qui n'écoutent pas l'Eglise, doivent être traités comme des Païens. Et pourquoi donc veut-il remplir le Paradis de tout ce qu'il y a d'Hérétiques, de Païens, de gens qui ne croient ni aux Ecritures ni à l'Eglise? Marc. 16.

Qu'on cherche, après ce que nous venons d'exposer, la différence qu'il peut y avoir entre ces Philosophes, qui veulent tout tolérer, & des hommes sans Religion, & dont les principes ne menent qu'au mépris & à l'anéantissement de la Religion.

ARTICLE VI.

Des Avantages du Tolérantisme.

APrès avoir entrepris de prouver que, de quelque Religion qu'on fût, tout étoit égal; après avoir mis pêle-mêle en Paradis l'Idolâtre, l'Arien, le Déiste, le Catholique, le Luthérien, M. *de Voltaire* prend une autre voie pour persuader la tolérance; c'est de la faire regarder comme la mere de la paix & comme le premier des biens.

Que conclure à la fin de tous ces longs propos ?
C'eſt que les préjugés ſont la raiſon de ſots.
Il ne faut pas pour eux ſe déclarer la guerre :
Le vrai nous vient du Ciel, l'erreur vient de la terre ;
Et parmi les chardons qu'on ne peut arracher,
Par des ſentiers ſecrets le ſage doit marcher.
La paix, enfin la paix que l'on trouble & qu'on aime,
Eſt d'un prix auſſi grand que la vérité même.

Il y auroit bien des obſervations curieuſes & des queſtions délicates à faire ſur ce qu'on doit entendre par *ces préjugés qui ſont la raiſon des ſots ;* par ces *chardons qu'on ne peut arracher ;* par ces *ſentiers ſecrets* dans leſquels *le ſage doit marcher.* Quel dangereux uſage ne peut-on pas faire de ces expreſſions ? Quelle défiance ne doivent-elles pas inſpirer ? Quels abominables principes ne peuvent-elles pas couvrir ? N'eſt-ce point ſous ces mots qu'eſt caché le déteſtable ſecret des Déiſtes adeptes dont nous parle M. *de Voltaire* dans ſon Chapitre du Déiſme ? Ne ſont-ce pas nos dogmes reſpectables qu'on déſigne ici par le mot de *Préjugés ?* Ces *ſots*, aux yeux de la cabale philoſophique & anti-chrétienne, ne ſont-ce pas les Fideles dociles & ſoumis ? *Ces chardons qu'on ne peut arracher*, ne ſont-ce pas les pratiques du culte & les obſervances de la Religion dont on voudroit enfin ſe débarraſſer ? N'eſt-ce pas-là le but qu'on entrevoit dans toutes les parties de ce Poëme ? Mais ne

creuſons pas davantage dans cet abyme d'horreurs ; arrêtons-nous aux deux derniers vers :

La paix, enfin la paix que l'on trouble & qu'on aime,
Eſt d'un prix auſſi grand que la vérité même.

Il eſt bien vrai que la paix eſt un des biens les plus doux & les plus précieux : mais comme il y a des paix ſolides & honorables, il y en a auſſi de funeſtes & de dangereuſes. Si l'on ſacrifioit, par exemple, la Religion & la vérité pour avoir la paix, pourroit-on dire alors que la paix *eſt d'un auſſi grand prix que la vérité même* qu'on auroit trahie ?

Lorſqu'on vouloit forcer les Chrétiens des premiers ſiecles à regarder l'Evangile comme une fable, & les Idoles comme de véritables Divinités ; lorſqu'on leur faiſoit voir les bûchers, les glaives & les roues qui leur étoient préparés, s'ils refuſoient de faire ces aveux & ces déclarations, auroit-on pu dire alors qu'en cédant pour le bien de la paix, ils auroient obtenu des avantages d'un auſſi grand prix que la vérité même ?

Lorſque les raiſonneurs Juifs accuſoient Jeſus-Chriſt de troubler la paix en annonçant ſon divin Evangile, auroit-il dû ſe taire, par égard pour leur fauſſe ſageſſe ? & cette paix auroit-elle été d'un prix auſſi grand que les vérités mêmes qu'il annonçoit ? Il n'y a que le mépris de la vérité, & l'indifférence pour la Religion, qui puiſſent inſpirer & faire goûter Luc.

cette captieuse maxime que M. *de Voltaire* ose avancer. Il n'est point d'homme sage qui n'en pénetre aisément les conséquences affreuses, & qui ne voie le but que se proposent les insensés qui l'avancent.

Il est des vérités indifférentes ; il en est de nécessaires ; il est, par exemple, assez indifférent, dans les systêmes philosophiques, de tenir pour l'attraction de *Newton* ou pour les tourbillons de *Descartes*, nouvellement rajustés par *Moliere* ; il est assez indifférent, dans un systême de Chronologie, de placer une époque quelques années plutôt ou plus tard : dans des faits particuliers, de donner une telle cause à un événement, ou d'en assigner une telle autre : de prétendre, par exemple, qu'*Ovide* fut exilé pour avoir fait des vers licencieux, ou pour avoir paru trop aimable à la fille d'*Auguste*. Ce n'est pas la peine de troubler la paix pour établir une de ces opinions sur la ruine de l'autre.

Mais il est des vérités nécessaires & d'un si grand prix, que nul autre avantage ne les peut égaler. Telles sont les vérités fondamentales & essentielles à la Religion : c'est de la religion que dépend l'intérêt de l'éternité : tout autre intérêt doit céder à celui-ci. La tolérance, en cette matiere, n'est pas seulement une impiété qui outrage Dieu, c'est une extravagance qui déshonore la raison ; c'est un scandale funeste qui précipite dans l'éternelle damnation.

Le Tolérant regarde tout d'un œil égal, Calviniste, Déiste, Socinien, Catholique,

Quaker, Musulman. Ce que je dois conclure de son indifférence, c'est que le Tolérant est un homme qui n'a point lui-même de Religion. Si l'on est persuadé que la Religion Chrétienne est divine, & que les Oracles de l'Evangile sont vrais, on ne verra plus qu'une sagesse insensée dans les grands axiomes & dans les beaux principes des Tolérants.

ARTICLE VII.

De l'Intolérance.

LEs Philosophes ne cessent de déclamer contre l'intolérance de l'Evangile Catholique pour la rendre odieuse : & ils n'observent pas que c'est cette intolérance même qui la rend encore plus respectable aux yeux de quiconque a du discernement, de la droiture, du respect pour la vérité. Toutes leurs déclamations ne servent qu'à manifester l'esprit qui les inspire, les sentiers ténébreux dans lesquels ils marchent, & les détestables principes selon lesquels ils se conduisent ; elles deviennent en même-temps le témoignage le plus glorieux qu'on puisse rendre à l'esprit de vérité & de sainteté qui dirige invariablement cette Eglise.

Car, qu'est-ce que c'est que cette intolérance de l'Eglise Catholique ? C'est sa fidélité & sa fermeté à conserver, dans toute sa pureté, le dépôt sacré des vérités divines. Cela

étant, l'intolérance lui est aussi essentielle que sa sainteté même.

En effet, si l'Eglise Catholique est la dépositaire de la vérité, elle ne peut & ne doit enseigner que la vérité ; elle ne peut & ne doit jamais ni la dissimuler, ni la trahir, ni la déguiser, sans quoi elle ne seroit plus ni une dépositaire fidelle, ni une Eglise sainte : & la Religion qu'elle enseigne ne pourroit plus être regardée comme une Religion essentiellement vraie, divine, dont tous les dogmes & les préceptes sont émanés de l'autorité de Dieu, & fondés sur la parole de Dieu. Elle doit donc être intolérante ; elle est donc essentiellement & nécessairement intolérante : elle doit donc toujours enseigner, soutenir, défendre la vérité, proscrire tout ce qui est opposé à la vérité.

En conséquence de ce principe, & pour éclaircir encore davantage ce principe, remarquons que la tolérance, en matiere de dogmes & de morale, ne peut être appuyée que sur deux points, ou l'ignorance de la vérité, ou l'indifférence pour la vérité. Or, rien de cela ne peut se trouver dans l'Eglise Catholique.

Elle ne peut pas ignorer la vérité, parce qu'elle est dirigée par l'Esprit-Saint, *qui enseigne toute vérité ;* parce que son divin Fondateur lui a promis *d'être avec elle jusqu'à la fin des siecles*, pour être sa lumiere & son soutien, parce qu'il l'a assurée que *jamais l'enfer ne prévaudroit contr'elle*, c'est-à-dire qu'elle ne

Joan. 16.
Math. 29.
Math. 16.

ſeroit jamais ni ſéduite, ni entraînée par l'eſprit d'erreur.

Elle ne peut pas être indifférente pour la vérité, parce que cette indifférence ſeroit une infidélité véritable, ce qui eſt oppoſé à ſon caractere de ſainteté; parce qu'elle eſt obligée *d'enſeigner tout ce que ſon divin Chef lui a révélé*; parce qu'elle ſait qu'il n'eſt point libre à l'homme de choiſir entre les différents points de créance, tous venant de la même ſource divine & de la même autorité; parce qu'enfin elle nous apprend elle-même, après un de ſes premiers Fondateurs, que *ſi un homme, étant ſoumis à tous les points que nous enſeigne la Religion, s'écartoit cependant d'un ſeul, il ſeroit, pour cette ſeule infidélité, auſſi criminel aux yeux de Dieu que s'il s'étoit encore écarté de tous les autres.* Math. 29. S. Jacques, c. 2.

L'intolérance eſt donc une ſuite néceſſaire de la ſainteté & de la certitude où elle eſt qu'elle n'enſeigne que la vérité. Cette intolérance devient donc la preuve la plus convaincante de la vérité & de la ſainteté de tout ce qu'elle nous enſeigne.

Il n'eſt rien, dit Horace, *qui ſoit capable d'ébranler l'homme véritablement juſte & vertueux. Les fureurs des Citoyens factieux, ni les menaces des tyrans les plus cruels, ne l'intimideroient pas; le Ciel même ſeroit prêt à s'écrouler & à l'enſevelir ſous ſes ruines, qu'il ne perdroit rien de ſon intrépidité.* Or, ſi l'amour naturel de la vertu peut inſpirer une Horat. od.

fermeté si invariable, que ne doit pas inspirer à l'Eglise Catholique l'assurance où elle est que le dépôt des vérités divines lui est confié, & l'obligation où elle est de le conserver dans toute sa pureté ?

Aussi, ni les puissances les plus redoutables, ni les dangers les plus pressants, ni les pertes, ni les révolutions les plus dommageables, n'ont jamais pu l'amener à aucune composition, ni ménagement, ni tolérance, lorsque quelque chose blessoit la vérité. Les Ariens, soutenus de toute la puissance de *Constantin*, refusent d'admettre le mot de *consubstantiel*, qui est essentiel à la Religion ; l'Eglise Catholique sacrifie tout l'Orient, plutôt que de dissimuler la nécessité de cette expression : les Grecs, quelques siecles après, ne veulent point reconnoître la procession du S. Esprit : elle croit devoir sacrifier tout un Empire. *Luther* & *Calvin* attaquent plusieurs dogmes reçus dans toute l'Eglise ; elle aime mieux sacrifier la moitié de l'Europe, que de tolérer la plus légere altération. Dans tous les cas où il s'agit de dogmes, d'enseignement, de déclaration de sa créance, elle montre toujours cette fermeté généreuse que montra son premier Chef, lorsqu'il fut cité au grand Conseil de Jerusalem. *Décidez-le vous-même*, dit ce grand Apôtre, en répondant aux représentations & aux menaces qu'on lui faisoit. *En matiere de Religion, est-ce à Dieu ou à vous que nous devons obéir ? Pour nous, nous vous déclarons que rien ne nous empêchera jamais*
Act. 4.

d'annoncer ce que nous avons appris de l'Esprit saint, de notre Maître, de notre Dieu, & que nous rendrons toujours avec la même constance le même témoignage à la vérité.

Voilà en quoi consiste l'intolérance de l'Eglise Catholique, dont le libertinage & la Philosophie lui font aujourd'hui un si grand crime. Si elle est infiniment respectable par la sainteté de sa doctrine, elle ne l'est pas moins par la qualité de ceux qui se déchaînent contre elle. Des Auteurs de pieces de théatre, de petits Ecrivains, faiseurs de feuilles périodiques, des hommes voués à la volupté, des politiques indifférents, de petits êtres à lumieres courtes, qui croient se donner du relief en parlant fiérement sur la Religion; tels sont ceux qui s'élevent contre les Livres sacrés, qui frondent la Doctrine de l'Eglise, qui insultent à la soumission de ce qu'il y a encore de chrétien, qui osent nous dire que c'est eux qui sont assis sur la chaire de vérité, que c'est eux qu'il faut écouter. Je pourrois en nommer ici un grand nombre. Le beau contraste qu'ils feroient avec les grands Hommes, les grands Docteurs de l'Eglise & du monde Chrétien! Est-il rien qui fasse plus d'honneur à la Religion & à l'Eglise, que d'avoir de pareils ennemis?

ARTICLE VIII.

Des guerres & des perſécutions pour cauſe de Religion.

DEs Chrétiens diviſés les infames querelles
Ont, au nom du Seigneur, apporté plus de maux,
Répandu plus de ſang, creuſé plus de tombeaux,
Que le prétexte vain d'une utile balance
N'a déſolé jamais l'Allemagne & la France.

Voici le point où l'enthouſiaſme de *Voltaire* s'échauffe toujours le plus ; celui qu'il traite toujours avec plus de ſatisfaction & de complaiſance ; celui qu'on retrouve le plus ſouvent dans ſes pieces fugitives, dans ſes Mêlanges, ſa Henriade, ſes pieces de Théatre, dans plus de trente Chapitres de ſon Hiſtoire générale. Rien ne lui paroît plus digne d'un grand Philoſophe comme lui, que de déployer ſes juſtes fureurs contre la Religion Catholique, & de faire tous les efforts imaginables pour la rendre odieuſe & pour en inſpirer de l'horreur.

Ce ſont-là les déclamations que tous les libertins, échos de *Voltaire*, ne ſe laſſent jamais de renouveller ; ils ne ceſſent de crier que la Religion Chrétienne eſt une Religion de ſang ; ils ne ceſſent de citer les guerres affreuſes qui ont déſolé l'Europe dans le ſeizieme ſiecle : il eſt vrai que les cruautés & les fureurs

où l'on s'eſt porté durant ces guerres, font horreur. Mais cette horreur doit-elle retomber ſur la Religion, ou ſur les ſectaires qui avoient renoncé à la Religion? Que *Voltaire* paroiſſe, s'il l'oſe, qu'il réponde ſur ces faits que l'univers entier peut atteſter.

Ces guerres n'ont-elles pas commencé en Flandre par les ſanguinaires exécutions, les horribles ravages & les ſaccagements affreux, que les Hérétiques firent à Anvers, à Mons, à Tournai & dans tant d'autres Villes, ſous le gouvernement pacifique de la fille de *Charles-Quint*? N'ont-elles pas commencé en France par la conjuration d'Amboiſe, en Allemagne par les efforts que firent le Landgrave de Heſſe & l'Electeur de Saxe, pour établir leur nouvel Evangile les armes à la main? M. *de Voltaire* a-t-il bonne grace d'appeller ces guerres *les infames querelles des Chrétiens diviſés?* Un peu de droiture ne lui eût-il pas fait avouer qu'elles ne furent l'effet que de la rebellion de quelques Apoſtats, leſquels après avoir renoncé à la foi de leurs peres, renoncerent auſſi à l'obéiſſance qu'ils devoient à leurs maîtres légitimes?

Strada de bello Belg. l. 2. 3. Sébaſt. Le Clerc, Hiſt. des Provinc. Unies.

Il n'eſt rien de plus contraire à l'eſprit de l'Evangile, que les guerres de Religion. Il n'eſt rien que les vrais Chrétiens aient plus en horreur. L'Europe n'en eût pas été déſolée pendant près d'un ſiecle, ſi les Sectaires qui les exciterent avoient reſpecté l'eſprit du Chriſtianiſme: c'eſt l'oubli ou le mépris de la Reli-

gion qui en fut la véritable cause, qui viola les droits les plus sacrés, souleva les peuples, & porta le fer & la flamme jusques dans les lieux les plus respectables & les plus saints.

Aux fureurs générales des guerres *Voltaire* joint encore les fureurs particulieres, & voici comment il les représente :

On vit plus d'une fois, plein d'une sainte ivresse,
Plus d'un bon Catholique, au sortir de la Messe,
Courant sur son voisin, pour l'honneur de sa foi,
Lui criant : meurs, impie, ou pense comme moi.

Je demande à M. *de Voltaire* quels sont les graves Auteurs où il a lu que les Catholiques alloient s'enivrer de rage & de fanatisme à la Messe, & qu'au sortir de-là ils couroient le poignard à la main sur les premiers Huguenots qu'ils rencontroient, pour les massacrer ou les forcer d'être Catholiques ? Sa noire imagination enfante & multiplie les horreurs dont il charge les Catholiques, & son infidélité dérobe la plupart de celles dont se rendirent coupables les Huguenots.

L'homme raisonnable sera bien éloigné d'approuver les excès ou quelques Catholiques ont donné dans les temps malheureux de nos guerres de Religion ; mais après tout, ces excès furent-ils comparables à ceux où donnerent les Hérétiques ? Les roches de Mornas & de Montbrison, les ruisseaux de

sang que faisoit couler de toutes parts le furieux Baron *des Adrets*, & sur lesquels *Bayle* lui-même ne peut pas le justifier, le saccagement de presque toutes les Villes du Royaume ; voilà des excès bien plus horribles que ceux des Catholiques, & dont M. *de Voltaire* ne dit pas un mot. S'il faut citer des exemples de cruauté & de fureur, c'est toujours chez les Catholiques qu'il les cherche, & il les trouve quelquefois ; mais il ne parle point de ceux des Huguenots infiniment plus multipliés & plus criants. Excepté les jours malheureux, où l'on craignit en France de voir sur le trône un Roi Huguenot, les Catholiques ont-ils jamais pris les armes, que par les ordres ou pour la défense de leurs Princes ? Armés par ordre de leurs Souverains ils ont massacré souvent sans pitié des sujets révoltés, il est vrai ; mais les Huguenots, armés contre leurs Souverains, n'ont-ils pas massacré bien plus souvent encore des sujets fideles ? Cependant ce n'est que sur ces sujets fideles que M. *de Voltaire* répand toute l'amertume de son fiel. Il n'y a qu'eux qui soient les objets de ses furieuses déclamations.

V. Bayle, art. F. de Beaumont.

L'Inquisition ne pouvoit pas manquer d'avoir place dans le tableau des fureurs des Catholiques :

Un doux Inquisiteur, un Crucifix en main,
Au feu, par charité, fait jetter son prochain ;
Et pleurant avec lui d'une fin si tragique,
Prend, pour s'en consoler, son argent qu'il s'applique.

Les Philosophes modernes ont autant d'intérêt que les plus grands Hérétiques à décrier l'Inquisition. Ils ne trouvent pas que la vérité suffise pour en dire tout le mal qu'ils voudroient. Qu'on consulte ce que nous avons dit dans la premiere partie, d'après l'Abbé *de Vayrac*, sur ce point, & l'on verra que c'est la calomnie qui a imaginé cette application des biens des condamnés aux Inquisiteurs.

Les relations françaises sont de si effroyables portraits de l'Inquisition, qu'on ne peut s'empêcher d'en concevoir la plus grande horreur; mais elles ne donnent aucune preuve de ce qu'elles affirment. Un homme sage voit à peu près ce qu'il peut regarder comme vrai, & ce qu'il doit regarder comme exagéré dans ces sortes de relations. Mais si les rigueurs de l'Inquisition sont toujours redoutables, ne sont-elles pas quelquefois utiles & nécessaires?

Si des hommes d'une lubricité & d'une impiété plus qu'infernale, osent répandre jusques sur la Personne adorable de Jesus-Christ & sur la Vierge sa mere, des blasphêmes inouis jusqu'à ce siecle, & les infames ordures dont leurs cœurs sont remplis: blasphêmes & ordures pour lesquels des Musulmans feroient empaler ces abominables Ecrivains; pourroit-il y avoir des Inquisitions trop rigoureuses pour eux? Y auroit-il des supplices assez horribles pour venger la Religion & la société Chrétienne, de l'outrage qui lui est fait

fait par certaines Poésies qui ont paru depuis quelques années ? Et si *Voltaire* a jugé digne du fagot *Rousseau*, accusé d'être l'Auteur des fameux couplets ; de quoi jugera-t-il dignes ceux qui sont les Auteurs de l'*Épître à Uranie* & de l'infame Poëme de la Pucelle ? Qu'il prononce lui-même l'arrêt.

ARTICLE IX.

Du Gouvernement de la Religion.

LE fameux *Hobbes*, aussi téméraire dans ses pensées sur les dogmes, qu'extravagant dans ses principes sur la morale, ne vouloit de la Religion que ce que les Princes en permettroient & ce qu'ils autoriseroient. M. *de Voltaire* a à peu près les mêmes pensées ; il souhaiteroit fort que la Religion fût traitée comme les autres choses qui sont du ressort de la politique, & que les Princes en fussent les chefs, les maîtres, les Législateurs.

Pour donner plus d'autorité & de force à sa pensée, il cite & il propose l'exemple des Empereurs Romains, qui étoient autrefois les Souverains Pontifes de l'idolâtrie. Il ne met point de différence entre le culte extravagant des Idoles, institué par des hommes aveugles & corrompus, & la Religion divine, établie par le Fils unique de l'Eternel. Voici comment il propose sa pensée :

Le Sénat des Romains, ce Conseil de vainqueurs,
Présidoit aux Autels, & gouvernoit les mœurs,
Restreignoit sagement le nombre des Vestales,
D'un Peuple extravagant régloit les bacchanales.
Marc-Aurele & *Trajan* mêloient aux champs de Mars,
Le bonnet de Pontise au bandeau des Césars.

Il ne voudroit pas cependant qu'un Roi prît la mître & la crosse, qu'il allât en mission, & donnât des bénédictions aux Peuples. Il laisse tout cela aux Prêtres, & donne tout le reste aux Rois.

Jesus-Christ avoit bien dit que c'étoit à saint Pierre & à ses successeurs qu'il confioit le gouvernement de l'Eglise, & il avoit chargé les Apôtres d'enseigner à toutes les nations ce qu'elles devoient croire & ce qu'elles devoient faire. M. *de Voltaire* a d'autres pensées. Il voudroit qu'on en chargeât maintenant les Rois & leurs Ministres.

Il y avoit eu jusqu'à nos jours une Religion dont l'autorité & les loix avoient été respectées & protégées par les maîtres du monde, par les *Constantin*, les *Théodose*, les *Charlemagne*, & les plus grands Princes se sont fait ensuite une gloire de les imiter. C'est sur les traces des Empereurs Païens qu'il voudroit que les Princes marchassent aujourd'hui, afin que le Christianisme fût mieux réglé, gouverné & mis sur le pied où il doit être. Voilà

ce qu'une raison plus éclairée a découvert à ce grand Philosophe. Il faut avouer que ces vues sont nouvelles. Il ne faudra pas une autorité moins respectable que celle de *Voltaire* pour les faire adopter. Il continue, & dit :

Le Marchand, l'Ouvrier, le Prêtre, le Soldat,
Sont tous également les membres de l'Etat.
De la Religion l'appareil nécessaire
Confond, aux yeux de Dieu, le grand & le vulgaire ;
Et les civiles loix, par un autre lien,
Ont confondu le Prêtre avec le Citoyen.

C'est encore le vœu de ce sage, qu'on regardât dans l'état politique le Prêtre, comme on regarde un Artisan, un Fantassin, un Marchand ; qu'on mît sur ce pied en France les *Rohan*, les *Luine*, les *Choiseul*, les *Rochefoucauld* : en Allemagne & en Italie les *Baviere*, les *Colonne*, les *Ursin*. Aussi pourquoi ces Princes & Seigneurs se faisoient-ils Prêtres ?

Dans un Etat la Noblesse a ses privileges, les hommes de Loix ont les leurs : ces privileges sont fondés sur les services qu'ils rendent à l'Etat. Le Clergé en rend aussi d'importants ; mais notre Philosophe n'en fait pas grand cas. C'est pour cela qu'il ne veut pas que le Clergé ait aucun privilege au-dessus du simple Citoyen. Tels sont les nouveaux plans de ce réformateur de la Religion.

Avant de finir cet article, nous avertirons M. *de Voltaire* qu'il s'est mépris, en disant

que le Sénat Romain préſidoit aux Autels. Le Sénat n'y a jamais préſidé. C'étoit toujours des hommes tirés du corps ſacerdotal. Il eſt vrai que parmi les Prêtres il y en avoit qui étoient en même-temps Sénateurs. Nous avons auſſi des Prêtres dans les Conſeils des Rois & dans les Parlements. Mais nous ne diſons pas pour cela que le Conſeil du Roi & que les Parlements préſident aux Autels; nous parlons d'une maniere plus juſte.

Il s'eſt mépris encore, en diſant que ce Sénat reſtreignoit ſagement le nombre des Veſtales. C'eſt ſous les Rois de Rome que les Veſtales furent inſtituées. Loin d'en reſtreindre le nombre, on étoit ſouvent embarraſſé pour le compléter. Les filles Romaines n'avoient pas plus de goût pour un célibat limité, que nos Philoſophes pour l'engagement perpétuel du mariage.

ARTICLE X.

Des Vertus des Païens.

RIen n'eſt plus propre à faire couler dans les cœurs le dégoût du Chriſtianiſme, & à donner le goût de l'irréligion, que les horribles couleurs dont on peint la vie des Chrétiens, & les portraits avantageux qu'on fait de celle des Païens. C'eſt toujours de ceux-ci que M. *de Voltaire* prend les modeles des vertus; & c'eſt toujours de ceux-là qu'il emprunte les

exemples des vices. Après avoir dit que la Loi naturelle est gravée dans tous les cœurs, il s'exprime ainsi :

De *Socrate*, en un mot, c'est-là l'heureux génie;
C'est-là ce Dieu secret qui dirigeoit sa vie;
Ce Dieu qui, jusqu'au bout, présidoit à son sort,
Quand il but, sans pâlir, la coupe de la mort.
Marc-Aurele, appuyé sur la philosophie,
Porta cet heureux joug tout le temps de sa vie.
Julien, s'égarant dans sa Religion,
Infidele à sa foi, fidele à la raison,
Scandale de l'Eglise, & des Rois le modele,
Ne s'écarta jamais de la loi naturelle.

Il ne parle point ici de *Trajan*, de *Solon*, d'*Aristide*, de *Zoroastre*, d'*Alexandre*, parce qu'il leur avoit déjà donné leur place dans le catalogue des Saints.

Quoique la plupart de ces Princes & de ces Philosophes aient eu des qualités très-estimables, on pourroit bien cependant combattre encore leur canonisation. On sait jusqu'où alloit l'intempérance de *Trajan*, & son goût pour un genre de débauche qui outrage la nature. *Marc-Aurele*, tout respectable qu'il étoit par sa sagesse & par sa douceur, se fit mépriser par la foiblesse qu'il eut pour sa famille, & par son entêtement pour les plus ridicules superstitions. Pour *Alexandre*, personne n'ignore les fureurs où il donnoit de temps en temps, les excès de son intempérance & l'extravagance de son orgueil. Certainement ces Princes-là n'étoient pas comparables aux *Théodose*, aux *Charlemagne*, aux *Saint*

Louis. Enfin, pour *Julien* on peut s'en tenir à ce que M. *de Voltaire* nous en dit lui-même. Tout est remarquable dans le caractere qu'il en fait.

La premiere chose qu'il annonce de ce fameux renégat, c'est que bien qu'il eût abjuré le Christianisme, & qu'il se fût fait purifier de mille manieres par les Prêtres Païens, pour effacer, s'il étoit possible, son caractere de Chrétien, *Julien*, selon M. *de Voltaire*, fut cependant toujours *fidele à la raison*. C'est donc la raison qui le rendit infidele à sa foi, & qui lui fit abjurer le Christianisme? M. *de Voltaire* n'a-t-il pas un peu de cette raison du renégat *Julien*?

Ensuite il le donne pour *le scandale de l'Eglise & le modele des Rois*. Que cela est bien trouvé, bien pensé & bien dit! Le beau modele à proposer aux Rois, que celui d'un Empereur qui a donné au monde Chrétien un spectacle unique, & le spectacle le plus horrible & le plus scandaleux qui ait jamais été donné!

Enfin, il assure qu'en *s'égarant dans la Religion*, Julien *ne s'écarta jamais de la Loi naturelle*. Je ne sais s'il faut regarder cette proposition comme une impiété ou comme une extravagance. La Loi naturelle nous commande également, & d'adorer un Dieu, & de lui rendre un culte tel qu'il le prescrit, s'il en prescrit effectivement quelqu'un. Si Dieu a véritablement prescrit le culte des Chrétiens, & s'il est prouvé & démontré qu'il l'a pres-

crit, un esprit raisonnable qui le connoît est donc obligé de l'embrasser. S'il ne s'écarte point de la Loi naturelle, il l'embrassera ; & jamais, après l'avoir embrassé, il ne l'abjurera.

Est-ce donc en suivant fidelement la Loi naturelle, que *Julien* quitta le Christianisme? Est-ce la raison qui lui fit embrasser toutes les extravagances de la Religion Païenne, & la folie de tous ces Dieux qui avoient chacun pere & mere, femme & enfants ; de toutes ces Divinités dont les unes commandoient, les autres obéissoient, &c. Lequel des deux doit être ici regardé comme le plus raisonnable, ou *Julien* dans ce qu'il fit, ou *Voltaire* dans ce qu'il loue?

Il a beau citer les *Brinvilliers*, les *Borgia*, les *Jacques Clément* ; cela ne fait ni honneur à son jugement, ni tort à la Religion. On sait qu'il y a eu de temps en temps des scélérats chez les Chrétiens. Parmi les Apôtres il y en eut un qui fut déclaré par l'Oracle de Jesus-Christ, comme égalant le démon même en méchanceté. Cela n'est pas surprenant. La Religion Chrétienne ne change pas la nature de l'homme. Elle fournit des lumieres, des secours, des motifs puissants pour surmonter les mauvaises inclinations de la nature. C'est à l'homme à profiter de ces moyens. Il n'en profite pas toujours, & c'est sa faute. S. Jean.

Mais, quoi qu'en dise *Voltaire*, il ne pourra jamais, malgré tous ses efforts, rien trouver parmi les Païens qui soit comparable à l'hé-

roïsme & à la pureté des admirables vrutes dont une multitude innombrable de Chrétiens ont donné dans tous les siecles le frappant spectacle à l'Univers.

ARTICLE XI.

Analyse du Poëme sur la Loi naturelle, avec de courtes observations sur divers endroits de ce Poëme.

TOut ce Poëme ressemble assez aux vers que la *Sybille* écrivoit sur des feuilles desséchées que le vent emportoit, & qui les mêloit de telle maniere qu'on n'y trouvoit plus que des paroles sans liaisons ; des paroles qui ne présentoient rien qui fût suivi, qui se soutînt & qui pût contenter la raison. Ce beau chef-d'œuvre est composé de quatre parties.

Dans la premiere, on nous promet de nous développer l'essence de la Loi naturelle, & de nous prouver son existence. Une vingtaine de vers sont employés à cela ; le reste est pour nous parler de toute autre chose que du sujet.

Dans la seconde, on entreprend de répondre aux objections contre l'existence de la Loi naturelle ; & le contraste des crimes commis par des Chrétiens, & de la sagesse de quelques Païens, est ce qu'on y trouvera de plus capable de frapper.

La troisieme, est une touchante exhortation à la tolérance, dont on prouve la nécessité en présentant les spectacles de cruauté & de fureur où l'intolérance a entraîné les Catholiques.

Dans la quatrieme, on instruit les Princes de leur droit sur la Religion. On leur apprend que c'est à eux de régler ce qui concerne le culte, le dogme, les devoirs, les observances. On y amene tout, on confond tout, culte, Religion, morale, Loi naturelle, institutions divines, institutions humaines; & ces quatre pieces cousues ensemble font ce que *Voltaire* appelle le Poëme sur la Loi naturelle. Jugez d'abord de l'unité de cet admirable Poëme.

On ne sera pas moins frappé de l'exécution, que de l'unité. Les hommes sont plongés dans l'erreur, ils ignorent la Loi naturelle. Le dessein *de Voltaire* est de les éclairer; & c'est ce qu'il annonce par ces beaux vers adressés à un grand Roi. Le Roi de Prusse.

Philosophe intrépide, affermissez mon ame,
Couvrez-moi des rayons de cette pure flamme
Qu'allume la raison, qu'éteint le préjugé.
Dans cette nuit d'erreur où le monde est plongé,
Apportons, s'il se peut, une foible lumiere.

Exorde du Poëme.

Cette lumiere nous est apportée par ce beau vers.

Adore un Dieu, sois juste, & chéris ta Patrie.

Il faut avouer que le vers est beau; mais il

auroit été plus beau encore, & en même-temps plus juſte, s'il eût dit :

Adore un Dieu, ſois juſte, & chéris les humains.

C'étoit la penſée de M. de Fénelon : *j'aime mieux ma famille que ma perſonne*, diſoit-il ; *j'aime mieux ma patrie que ma famille* ; *j'aime mieux le genre humain que ma patrie.*

On devoit s'attendre que M. *de Voltaire* auroit développé ce que la raiſon nous apprend ſur les hommages & le culte que nous devons à Dieu, ſur les devoirs de la juſtice, ſur l'amour de la Patrie ; mais apparemment que ſa raiſon ne lui a rien appris ſur tout cela. Après avoir fait ſa propoſition, il oublie d'en faire le développement ; il fait même entendre que cela n'eſt point néceſſaire. Car

Uſages, intérêts, culte loix, tout differe.
Qu'on ſoit juſte, il ſuffit, le reſte eſt arbitraire.

Nous voilà bien inſtruits ſur la Loi naturelle ! voilà un deſſein bien rempli !

Le raiſonnement dans le Poëme répond parfaitement à l'unité & à l'exécution du deſſein. Malgré le ton d'oracle qu'affecte l'Auteur, les contradictions, les inconſéquences, les abſurdités y fourmillent. On y trouve des raiſonnements plats en beaux vers, des raiſons foibles en termes pompeux, des puérilités & des erreurs préſentées avec l'aſſu-

rance la plus fiere. On en a déjà vu les preuves dans les articles précédents ; nous allons en ajouter encore quelques autres dans ces courtes observations.

I.

Dès le premier vers du Poëme, il parle de Dieu comme d'un Etre inconnu ; & quarante vers plus bas, il assure qu'on ne peut pas le méconnoître. Cela prouve bien que son enthousiasme n'est qu'un égarement.

Soit qu'un Etre inconnu, par lui seul existant,
Ait tiré depuis peu l'Univers du néant.

Voilà le Dieu inconnu.

Quoi ! le monde est visible & Dieu seroit caché !
Non, le Dieu qui m'a fait ne m'a point fait en vain :
Sur le front des mortels il mit son sceau divin.

Voilà le Dieu qu'on ne peut méconnoître.

II.

Selon le nouvel Apôtre de la Loi naturelle, les mortels ne peuvent ignorer ce qu'ordonna le Seigneur ; & selon le même Apôtre, les mortels ne le connoissent pas.

Je ne puis ignorer ce qu'ordonna mon Maître ;
Il m'a donné sa loi, puisqu'il m'a donné l'être.....
La morale uniforme, en tout temps, en tout lieu,

A des siecles sans fin nous parle au nom de Dieu.
De ce culte éternel la Nature est l'Apôtre.

Voilà la Loi manifestée à tous les mortels.

Des louanges, des vœux flattent-ils sa puissance ?
Est-ce le peuple altier, conquérant de Byzance,
Le tranquille Chinois, le Tartare indompté
Qui connoît son essence & suit sa volonté ?
Différents dans leurs mœurs, ainsi qu'en leur hommage,
Ils lui font tous tenir un différent langage.
Tous se sont donc trompés ; mais détournons les yeux
De cet amas impur d'imposteurs odieux.

Voilà la volonté, c'est-à-dire la Loi du Seigneur inconnue à tous les mortels.

Ainsi nous éclaire ce nouvel Orphée, ce sage qui traite la Théologie de labyrinthe obscur, & les Théologiens de Docteurs du vulgaire.

III.

Notre Législateur, en exposant la diversité des Loix civiles, ecclésiastiques & religieuses, dit que toutes ces *Loix sont inconstantes & fragiles*, que tous ces *usages & ces cultes sont l'ouvrage d'un moment ;* & voici la conséquence qu'il en tire :

Qu'on soit juste, il suffit, le reste est arbitraire

Ce raisonnement, cette conclusion a cela de particulier, c'est qu'elle réunit tous les défauts possibles d'absurdité, d'inconséquence, d'impiété, &c. Il est absurde de dire que tous les devoirs de l'homme se renferment dans la justice sociale, parce qu'il est encore des devoirs envers Dieu. Il est des devoirs de l'homme envers lui-même.

C'est une impiété de traiter d'arbitraire tout ce qui ne se rapporte pas à la justice sociale, parce que les choses d'institution divine sont aussi respectables que la Loi naturelle même. Il étoit libre à Dieu de les établir; il n'est pas libre à l'homme de les rejetter.

Il n'est pas nécessaire de montrer l'inconséquence du raisonnement. Ce que nous venons de dire la rend sensible.

IV.

Aurons-nous bien l'audace, en nos foibles cervelles,
D'ajouter nos décrets à ces Loix immortelles?
Hélas! seroit-ce à nous, fantômes d'un moment,
Dont l'être imperceptible est voisin du néant,
De nous mettre à côté du maître du tonnerre,
Et de donner en Dieux des ordres à la terre?

On ne peut pas voir des vers plus pompeux & plus vuides de sens: *Voltaire*, en parlant des Loix données par le Créateur au monde physique, demande si les foibles cervelles des hommes oseront aussi entreprendre de donner des Loix à ce même mon-

de ? A quel homme cette folie eſt-elle jamais venue dans la tête ?

Ces vers ne renferment pas cependant tant d'extravagance que d'impiété dans le nouvel Interprete de la loi naturelle. Qu'on examine tout ſon but, on verra que c'eſt à toutes les Loix poſitives, ſur-tout eccléſiaſtiques & divines, qu'il en veut.

V.

Voltaire, en déplorant les maux qu'a cauſé dans le monde l'intolérance, en rapporte trois cauſes ; & il s'exprime ainſi :

D'où vient que deux cens ans cette pieuſe rage
De nos aïeux groſſiers fit l'horrible partage ?
C'eſt que de la nature on étouffa la voix ;
C'eſt qu'à ſa loi ſacrée on ajouta des loix ;
C'eſt que l'homme amoureux de ſon ſot eſclavage,
Fit, dans ſes préjugés, Dieu même à ſon image.

Voilà une confirmation bien claire de ce qui a été dit dans l'obſervation précédente.

Si l'on vouloit rechercher les cauſes de l'intolérance païenne, on pourroit dire, avec bien plus de raiſon,

D'où vient que trois cens ans cette pieuſe rage
Des Romains furieux fit l'horrible partage ?
C'eſt que de la nature on étouffa la voix, &c.

Les ſpectacles ſanglants que donna pendant trois ſiecles Rome païenne, en im-

molant des hommes admirables par leurs vertus, & les Edits cruels qui furent portés contr'eux, nous apprennent assez jusqu'à quel point la voix de la nature fut méconnue, & quelles sont les Loix qu'on ajouta à la Loi sacrée. Des Divinités impudiques, barbares, vindicatives, comme *Jupiter*, *Mars*, *Vénus*, *Mercure*, montrent assez jusqu'à quel point le Paganisme fut aveuglé par ses préjugés. Cet aveuglement, cette rage, ces fureurs, le sage *Voltaire* ne les connoît que dans les Chrétiens. Ce n'est que les Chrétiens qu'il entreprend de charger de haine & d'horreurs. Nos aïeux grossiers sont les seuls qu'il condamne.

VI.

Le Philosophe *Voltaire* s'emporte avec fureur contre ceux qui damnent les Déistes, les Païens, les Renégats, les Sociniens : il leur donne, de sa propre autorité, place dans le Ciel ; il fait une longue liste de prédestinés de cette espece nouvelle. Loi naturelle, III. Part.

Et le religieux *Voltaire* dit en même-temps, dans une note, qu'il respecte cette maxime : *hors de l'Eglise point de salut.*

Est-ce dérision, est-ce impiété, est-ce hypocrisie dans *Voltaire ?* C'est tout cela à la fois. Avec cette plate adresse, on se contente en débitant l'impiété ; & l'on croit se sauver en faisant semblant de l'envelopper dans une note trompeuse.

VII.

D'où vient que les enfants de *Calvin*, de *Luther*,
Qu'on croit de-là les monts bâtards de *Lucifer*,
Le Grec & le Romain, l'empesé Quiétiste,
Le Quakre au grand chapeau, le simple Anabaptiste,
Qui jamais dans leur Loi n'ont pu se réunir,
Sont tous, sans disputer, d'accord pour vous bénir ?
C'est que vous êtes sage & que vous êtes maître.

La raison nous dit qu'il seroit à souhaiter que tous les hommes fussent réunis dans un même culte, parce qu'il y auroit plus d'union & de paix dans la société. La sagesse dit aux Princes qu'ils doivent faire servir leur autorité à maintenir cette union & cette paix pour le bien de leur Etat. La Religion leur ordonne d'employer les voies de douceur, & les moyens qui ne blessent point les droits naturels, pour conduire leurs sujets à la vérité. L'indifférence pour la Religion ne s'accorde ni avec la raison, ni avec l'esprit de Jesus-Christ ; & l'indifférence pour la Religion est le vœu de tous les Philosophes. C'est bien d'eux qu'il faut dire avec *Voltaire :*

Tous se sont donc trompés ; mais détournons les yeux
De cet amas impur d'imposteurs odieux.

VIII.

Mais Valois aiguisa le poignard de l'Eglise,
Ce poignard qui bientôt égorgea dans Paris,
Aux yeux de ses Sujets, le plus grand des *Henris*.

Quelle expression ! Quelle image ! l'Eglise armée d'un poignard ! Quel a été l'Apollon *de Voltaire ?* Il n'est pas surprenant qu'il annonce aux Princes qu'ils doivent s'emparer du gouvernement de l'Eglise ; sans cela elle est trop dangereuse, trop redoutable. Il a senti l'horreur que devoit inspirer cette expression ; il tâche de l'adoucir par une note, où il dit qu'il ne faut pas entendre par ce mot l'*Eglise Catholique*, mais le poignard d'un Ecclésiastique, le fanatisme de quelques gens d'Eglise.

Mais si l'expression fait horreur, pourquoi ne la pas corriger ? Pourquoi ne corrige-t-on pas également un des vers qui précedent, où il représente *Jacques Clément* comme imitateur de Judith ? L'heureuse comparaison ! *Judith* ôte la vie à un Général ennemi, un agresseur injuste, l'oppresseur de son peuple ; & *Jacques Clément* assassine son Roi légitime. On ne rapproche l'exemple de *Judith* de celui du Moine assassin, que pour rendre toujours plus odieuse la Religion. L'esprit de Dieu conduisit *Judith*, canonisa *Judith ;* ne voudroit-on pas encore la faire passer pour fanatique? Ne seroit-ce pas joindre le blasphême à l'atrocité des expressions ?

IX.

Qui conduit des Soldats peut gouverner des Prêtres.

La ſentence eſt vuide de ſens ou pleine d'abſurdité. Veut-il dire qu'un Roi qui ſe fait obéir par cent mille hommes armés, peut bien ſe faire obéir par des Prêtres qui ne ſavent qu'adminiſtrer des Sacrements & dire un Bréviaire? C'eſt une puérilité, une platitude. Veut-il dire qu'un Roi qui regle la diſcipline militaire, & tous les mouvements de ſes troupes, peut régler également la diſcipline eccléſiaſtique, les ſentiments, les dogmes, les fonctions de la Religion? C'eſt une abſurdité. Il eſt des choſes qui ſont du reſſort de la Puiſſance royale: il en eſt qui appartiennent à la Puiſſance eccléſiaſtique; il en eſt qui exigent le concours des deux Puiſſances.

X.

M. *de Voltaire* nous dit que

..... L'homme, amoureux de ſon ſot eſclavage;
Fit, dans ſes préjugés, Dieu même à ſon image.
Nous l'avons fait injuſte, emporté, vain, jaloux,
Séducteur, inconſtant, barbare comme nous.

Ce Dieu, tel que le dépeint ici *Voltaire*, reſſemble bien au Dieu de l'atrabilaire *Calvin* ou du fougueux *Luther*; mais il ne reſſemble nullement au Dieu des Catholiques. *Calvin* a bien oſé dire que *c'eſt par la volonté & par les ordres de Dieu que l'homme tombe*.

Calv. Inſtit. l. 1. c. 18.

dans l'aveuglement & dans le péché ; que *le péché du premier homme eſt une ſuite des diſpoſitions & du conſentement même de Dieu.* Idem. in Gen. c. 3.

Beze, ſon fidele diſciple & ſon cher confident, oſe bien dire que *Dieu prédeſtine les hommes non-ſeulement à la damnation éternelle, mais encore aux péchés qui ſont les cauſes de la damnation.* Luther dans ſon livre du Serf arbitre, c'eſt-à-dire de la liberté eſclave, débite bien les mêmes blaſphêmes ; mais les Catholiques n'ont jamais rien dit de ſemblable. Nos dogmes, nos Catéchiſmes, nos Théologiens, les Peres de l'Egliſe, nous préſentent un Dieu tout différent. Si M. *de Voltaire* ſe rappelloit encore les leçons de ſon catéchiſme, il pourroit rendre le même témoignage que nous. Bez. l. de præ-deſt.

XI.

Enfin, grace en nos jours à la Philoſophie,
Qui, de l'Europe au moins, éclaire une partie,
Les mortels mieux inſtruits en ſont moins inhumains.

On croyoit autrefois que la Religion avoit beaucoup ſervi à adoucir les mœurs des hommes, & il paroît qu'on étoit bien fondé à le croire : en effet, depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme on ne vit plus, comme auparavant, les Empereurs preſque tous aſſaſſinés, & finir par des morts violentes ; les ſpectacles inhumains de l'amphithéatre ceſſerent ; l'autorité dont on uſoit ſi cruellement envers les eſclaves, fit place à des ſentiments plus

humains ; l'homme s'accoutuma à regarder un autre homme comme son semblable. C'étoit-là des suites comme naturelles des lumieres & des vérités évangéliques.

M. *de Voltaire* n'est point du tout de cet avis : c'est à la philosophie qu'il fait honneur de ces heureux changements ; il prétend que c'est elle qui a fait renaître dans les cœurs les sentiments de l'humanité, que les dogmes des différentes sectes chrétiennes avoient détruits.

Malgré la multitude des hérésies, l'Eglise a subsisté pendant plus de mille ans sans qu'il y eût du sang répandu dans des guerres de Religion : il faut donc qu'elles aient eu ensuite quelqu'autre cause que la Religion même ; elles ont commencé dans le quinzieme siecle par la fureur des Hussites qui désolerent la Bohême ; elles ont continué dans le seizieme par les rebellions des Luthériens & des Calvinistes : or, on ne trouvera rien dans l'Evangile, ni dans les Peres de l'Eglise qui autorise les rebellions. La barbarie & l'indocilité les firent naître, la force les a terminées.

XII.

Un Jardinier voisin n'eut jamais la puissance
De diriger des Cieux la maligne influence,
De maudire ses fruits pendants aux espaliers,
Et de sécher, d'un mot, sa vigne & ses figuiers.

Tous les Philosophes modernes ont pris le ton de *Luther* & de *Calvin* pour déclamer contre le célibat de la Religion. Ce sont les modeles qu'imite ici M. *de Voltaire*. Jesus-

Christ a conseillé pour quelques-uns le célibat, afin qu'ils devinssent plus dignes du Royaume des Cieux. *Saint Paul* le représente comme un état plus parfait & plus agréable à Dieu ; cependant les Philosophes & les Hérétiques le condamnent & le détestent. Entre cette autorité des Philosophes & des Hérétiques d'une part, & celle de Jesus-Christ & de *Saint Paul* de l'autre, pour laquelle doit-on incliner ? Quelle est celle qui mérite d'être la plus respectée ? Il peut y avoir des abus & des scandales dans les institutions les plus saintes : ce n'est que sur les scandales & les abus que le vrai sage parlera ; mais pour les institutions elles-mêmes, il les respectera toujours.

XIII.

M. *de Voltaire* témoigne toujours un souverain mépris pour les Théologiens ; mais il parle sans connoissance de cause, & il condamne ceux qu'il n'est pas en état de juger : cependant il n'en montre pas moins d'assurance. Il dit :

Ne pouvons-nous trouver l'Auteur de notre vie
Qu'au labyrinthe obscur de la Théologie ?
Origene & *Jean Scot* sont chez vous sans crédit :
La nature en sait plus qu'ils n'en ont jamais dit.
Ecartons ces romans qu'on appelle systêmes.

Il paroît que M. *de Voltaire* n'a pas une vraie idée de la Théologie : c'est pour cela que nous allons la lui donner. La vraie Théologie est la science de la Religion ; c'est la connois-

tance de ses principes, de ses preuves, de ses dogmes, & de tout ce qui est nécessaire pour la démontrer, la défendre, la venger. Cette science suppose nécessairement une profonde connoissance des livres divins, & des traditions apostoliques & dogmatiques. Ces traditions se retrouvent dans les Ouvrages des principaux Ecrivains des quatre ou cinq premiers siecles; mais c'est-là un genre d'étude dont on peut croire que M. *de Voltaire* n'a guere essayé, non plus que bien des Docteurs. Il peut répéter sans crainte ce qu'il a dit de lui-même dans le Poëme sur le désastre de Lisbonne:

Je suis comme un Docteur, hélas! je ne sais rien.

Quant à la Théologie Scholastique, qui a enfanté tant de volumes, qui ne sont lus de personne, & tant d'opinions inutiles qui ont absorbé & fait disparoître les points auxquels on devoit s'attacher par préférence, elle a eu des défauts, il est vrai. On ne peut pas nier que les différentes écoles ne s'en soient trop servi pour établir leurs opinions particulieres, & trop peu pour faire connoître les sublimes grandeurs & les preuves victorieuses de la Religion; qu'elle n'ait répandu quelquefois l'obscurité & l'inintelligibilité sur des vérités très-simples, & poussé trop loin la chicane sur des inutilités; cependant elle n'a jamais mérité, elle mérite encore moins aujourd'hui que jamais, le mépris qu'on affecte d'en inspirer: elle fournit encore de grandes lumieres & de

grandes connoiſſances ; mais elle pourroit les mieux dépouiller & les faire moins acheter.

Il ſemble que M. *de Voltaire* ait voulu nous donner dans ce Poëme un abrégé de Théologie dogmatique & morale ; mais on voit que cet abrégé n'eſt ni des mieux raiſonnés, ni des vraiment raiſonnables. Il n'enſeigne que les principes du Déiſme, & ſon Déiſme n'eſt qu'une irréligion ſans principes : il combat les vérités les mieux démontrées, & la hardieſſe du ton fait toute ſa preuve ; il ne ſe ſoutient pas lui-même, il ſe contredit. En liſant les graves ſentences qu'il débite de temps en temps, on croit entendre encore ce diſcoureur dont il eſt parlé dans le Livre de *Job*, & de qui le Seigneur dit : *Quis eſt iſte involvens ſententias ſermonibus imperitis ?* C'eſt-là l'écueil où donnent tous ceux qui ne vont pas à la ſource de la vérité, laquelle on ne trouve que dans la révélation, & dans une raiſon ſoumiſe à la révélation.

Lorſque l'Auteur du *Cid* & de *Cinna* donna ſon *Ageſilas*, on s'apperçut que le génie du grand *Corneille* avoit bien vieilli. En liſant le Poëme ſur la Loi naturelle, on s'apperçoit que tout a vieilli dans *Voltaire*, que tout s'eſt affoibli dans lui, excepté la haine du Chriſtianiſme. On trouve un Poëme ſans unité, un deſſein ſans exécution, des raiſonnements ſans juſteſſe, des imputations odieuſes ſans preuves, des déclamations toujours violentes, impies, abſurdes & dignes d'un ennemi déclaré du nom chrétien. L'examen que nous venons

d'en faire, & l'analyse que nous en avons présentée, en sont des preuves convaincantes. Ce beau Poëme est terminé par cette dévote priere.

Priere de Voltaire.

O Dieu qu'on méconnoît ! ô Dieu que tout annonce,
Entends ces derniers mots que ma bouche prononce :
Si je me suis trompé, c'est en cherchant ta Loi.
Mon cœur peut s'égarer, mais il est plein de toi.
Je vois, sans m'alarmer, l'éternité paroître,
Et je ne puis penser qu'un Dieu qui m'a fait naître,
Qu'un Dieu qui sur mes jours versa tant de bienfaits,
Quand mes jours sont éteints, me tourmente à jamais.

Un homme qui respecte sincérement la Religion, en lisant cette priere, fit sur le champ cette glose dans son indignation.

O Dieu qu'on méconnoît, & que la cabale philosophique s'efforce de faire toujours plus méconnoître, *entends ces derniers mots que ma bouche prononce*, c'est-à-dire toutes ces impiétés & ces blasphêmes que je viens de consigner dans mes vers, comme un monument éternel de mon aversion & de ma haine pour ta Religion ; *si je me suis trompé c'est en cherchant ta loi*, non pas pour la respecter & l'accomplir, mais pour la déshonorer, l'outrager, la combattre ; *mon cœur peut s'égarer*, comme se sont égarés les esprits de ténebres ;

ténebres ; *mais il est plein de toi*, comme en sont pleins ces Ministres des enfers. *Je vois, sans m'effrayer, l'éternité paroître*, car je ne crois rien de toutes ces fables qui nous sont débitées par des Prêtres ; *& je ne puis penser qu'un Dieu qui m'a fait naître, qu'un Dieu qui sur mes jours versa tant de bienfaits, quand mes jours sont éteints, me tourmente à jamais.* Quel mal, en effet, te font nos plaisirs & nos badinages ? Tu ne penses pas comme les dévots, & tu n'es pas aussi implacable & aussi barbare qu'ils s'efforcent de te représenter.

CHAPITRE XXVIII.

De quelques Ouvrages attribués à M. de Voltaire, mais non avoués.

CE siecle s'appelle aujourd'hui le siecle philosophique. N'est-il pas probable que la postérité l'appellera le siecle des blasphêmes & de l'impiété ? Il n'est plus rien de respectable & de sacré pour certains Ecrivains. Dieu, la Religion, les dogmes, la morale, les pratiques du culte divin ; tout cela est l'objet des raisonnements insensés, du fiel, de la satyre, des railleries de plusieurs Auteurs de nos jours. On donne le nom de philosophie à l'impiété la plus détestable ; on traite de plaisanterie & de badinage des écrits dont la lubricité fait frémir les débauchés ; on se repaît avec avi-

dité des Ouvrages qui ne respirent que le libertinage & l'indépendance, ou qui ne tendent qu'à éteindre dans les cœurs le respect & l'obéissance dûs à la Religion.

Il a paru un grand nombre de ces sortes d'Ouvrages depuis quelques années ; l'impunité les fait multiplier tous les jours : quelques-uns sont attribués à *Voltaire*, entr'autres l'Epître à *Uranie* & le Poëme de la *Pucelle*. Il méconnoît l'une, il s'excuse sur l'autre; il prétend qu'on a ajouté & inséré dans ce Poëme bien des choses dont il n'est pas l'Auteur. Je n'examine point si cette défense est recevable : on y reconnoît aussi aisément le caractere d'esprit que le style de *Voltaire ;* on sait d'ailleurs quelle est sa hardiesse à nier en public ce dont il se fait gloire en secret. Mais quelle que soit la source d'où un si détestable poison est sorti, il est sûr qu'on n'a jamais réuni tant d'impiétés & de blasphêmes, tant d'infamies & d'ordures, tant de grossiéretés brutales & d'indécences révoltantes, qu'il y en a dans le Poëme de *la Pucelle.*

La différence qu'il y a entre ces deux Ouvrages, c'est que dans *l'Epître* on voit un jeune insensé à qui une hardiesse infernale tient lieu de génie, le délire d'enthousiasme, le blasphême d'effor, & l'impiété de guide & de raison.

Dans le Poëme on voit un vieux scélérat, instruit & expert dans tous les genres de luxure, hale ant encore après les ordures les plus honteuses, ne respirant & ne goûtant de joie

que dans les plus sales plaisirs, & qui, mêlant indistinctement le sacré & le profane, le divin & l'humain, enveloppe Jesus-Christ, la Sainte Vierge, les Saints dans les mêmes infamies; qui raille en blasphêmes, s'égaie en impiétés, s'extasie en luxure; capable d'en donner des leçons plus abominables que celles que donneroit l'enfer même.

On ne réfute point de pareils Ouvrages; ce seroit un nouveau scandale: les Auteurs en rougissent eux-mêmes, ils n'osent s'avouer, ils se cachent pour se dérober à la vengeance publique. Quelle est en effet la société chrétienne qui pourroit supporter le monstre infernal qui a produit ces déteſtables chants? Quel est le Magistrat qui pourroit arrêter le glaive de la Justice? Heureux ceux qui ne connoîtront cet infame Poëme que pour le dévouer aux flammes, l'exterminer & dérober, s'il est possible, à la connoissance de nos descendants, ce qui fait l'exécration de la Religion, l'horreur du Chrétien & la honte de ce siecle!

CHAPITRE XXIX.

Résumé général de toute cette Réfutation, où l'on explique ce qu'on doit penser, & comment on doit regarder les Ouvrages de M. de Voltaire.

CE que nous avons présenté jusqu'ici des Erreurs de M. *de Voltaire*, n'en est encore qu'un abregé. Nous n'avons point parlé des déclamations hardies & scandaleuses qu'on trouve dans plusieurs de ses pieces de Théatre; du libertinage affreux que respirent plusieurs de ses Pieces fugitives; des dogmes impies qu'il établit dans plusieurs endroits de sa Henriade. Il est plusieurs morceaux très-considérables dans son Histoire & dans ses Mélanges que nous n'avons point discutés, quoiqu'ils fussent également dignes de censure; nous avons craint de lasser les lecteurs: ce que nous avons dit nous a paru suffisant pour leur donner une idée des Ouvrages de ce fameux Ecrivain.

Qu'on ait l'attention de ne pas se laisser surprendre par ce brillant coloris dont il embellit toutes les matieres qu'il traite; mais qu'on les examine en critique judicieux, & l'on verra que, malgré tous ses talents, il est presque toujours sans principes, sans justesse dans le raisonnement, sans respect pour tout ce qu'il y a de plus respectable. C'est presque toujours la hardiesse qui lui tient lieu de lumiere, la ma-

lignité de guide, une lecture assez variée, mais superficielle, de science & de connoissance; & ce sont des erreurs de toute espece qui en sont le fruit; aussi détruit-il souvent dans un endroit ce qu'il a établi dans un autre. Il se combat lui-même, il se contredit; il se laisse aller au feu ou plutôt aux écarts de son imagination; & c'est pour cela que ses jugements sur les mêmes points sont si souvent contraires les uns aux autres, comme on l'a pu remarquer dans plusieurs endroits de cette critique.

Son Histoire générale semble n'avoir été entreprise que pour faire mépriser & détester la Religion des Chrétiens. Il débute par les éloges ou par la justification des Princes qui ont persécuté le Christianisme avec le plus de fureur. Il ne parle qu'avec extase de l'Apostat *Julien*, il pallie les horreurs de *Néron*, il excuse les fureurs des *Dece* & des *Maximin*. Mais il ne voit le plus souvent dans nos martyrs, que des hommes factieux, justement condamnés à la mort; & dans les fastes de l'Eglise, qu'un ramas de fables qui ne sont dignes que de mépris: pour les Princes qui se sont distingués par leur respect, leur zele, leur amour pour la Religion, comme les *Constantin*, les *Théodose*, les *Charlemagne*, ce n'est qu'avec les traits les plus horribles & les plus noirs qu'il se plaît à les représenter.

Dans une suite de plus de dix siecles il ne dit pas un mot des grandes vertus qui ont illustré tant de Héros Chrétiens; sa plume se

refuse toujours à leurs éloges ; mais elle distille avec abondance le fiel & l'amertume sur les désordres qui ont éclaté parmi eux. Il épuise également ce que la triste vérité fournit, & ce que la noire calomnie a osé inventer.

Les malheurs de la Religion & de l'Europe, par les hérésies du seizieme siecle, lui ouvrent ensuite un nouveau champ. Il parcourt l'Angleterre, la Hollande, le Danemarck, l'Allemagne, la Suede, pour nous faire déplorer les maux que la Religion Catholique y faisoit, & nous faire reconnoître les biens que l'hérésie y a procurés. Il n'avoit pas dit un mot de l'édifiante sainteté des Fondateurs du Christianisme, & des vertus admirables des premiers Chrétiens ; mais il est toujours saisi d'un respect religieux quand il parle des Luthériens, des Calvinistes, des Anabaptistes, des Quakers, & de tous ceux qui ont abjuré la Religion Catholique Romaine.

Enfin, dans les derniers morceaux de cette belle Histoire, il prodigue les louanges les plus excessives à ces Philosophes & à cette philosophie moderne, qui donnent tout à la raison & rien à la foi ; qui ne reconnoissent ni révélation, ni dogmes, ni regles de mœurs ; & qui cachent, sous les mots de Religion & de Loi naturelle, l'irréligion la plus déraisonnable & la plus dangereuse.

On peut regarder une bonne partie de ses Mélanges comme un extrait ou un recueil de tout ce que l'impiété a enfanté dans

ce siecle contre la Religion. Cependant il faut remarquer qu'alors il n'est plus Auteur ; il n'est plus que copiste servile, dangereux & séducteur. C'est dans ses Mélanges qu'on verra les maximes les plus pernicieuses pour les mœurs, la Religion & l'Etat, présentées avec hardiesse, mais enveloppées avec tout l'art possible ; le Déisme par-tout insinué, conseillé, représenté comme le fruit de la raison pure, & le partage des vrais sages ; les sophismes sur toute sorte de matieres multipliés ; le matérialisme favorisé ou présenté d'une maniere problématique ; le mépris des dogmes les plus respectables & les plus sacrés par-tout inspiré. Voilà tout ce qu'on trouvera & tout ce qu'on apprendra dans une bonne partie des Mélanges de *Voltaire*.

Le jugement que nous portons sur ses Ouvrages, est la suite nécessaire de l'examen que nous en avons fait ; & la réfutation que nous donnons, fournit les preuves les plus évidentes de la vérité & de l'équité de ce jugement.

Ce qu'il en résulte, c'est que la lecture de ces Ouvrages n'apprendra à regarder la Religion Chrétienne, que comme une Religion sanguinaire, & la véritable cause de presque tous les désastres qui ont désolé l'Univers ; la plupart de ses loix & de ses usages, que comme le fruit d'un fanatisme aveugle, imbécille ou furieux ; & ses Ministres que comme des hommes ambitieux, ou mépriſables, ou inutiles.

Elle apprendra à regarder d'un œil égal les différentes sectes, cultes, Religions du mon-

de ; à les tolérer, à les mépriser toutes, à n'en respecter aucune ; à mettre toujours les Hérétiques au même niveau que les Catholiques pour la foi, & toujours fort au-dessus d'eux pour la sagesse & les mœurs ; à élever encore beaucoup au-dessus des uns & des autres, les Déistes, les libertins, les prétendus Philosophes, & tous ceux qui n'ont point de Religion, ou qui ont la hardiesse d'attaquer & de combattre la Religion.

Elle n'inspirera que le goût & l'amour de ces orgueilleuses maximes qui ne tendent qu'à faire mépriser toute autorité religieuse & ecclésiastique, & haïr & redouter la puissance civile la plus légitime, regarder comme un vil esclavage l'obéissance la plus raisonnable & la plus juste, admirer & louer les plus criminelles rebellions.

Elle ne remplira l'esprit que des idées funestes que l'impiété, le libertinage, la satyre, la calomnie peuvent inspirer. Enfin, elle fera bientôt excuser, pardonner, chérir tous les vices les plus odieux, & abhorrer toutes les plus respectables vertus.

J'avoue qu'il y a plusieurs pieces très-belles dans la collection des ouvrages de M. *de Voltaire*. Mais il y en a un plus grand nombre encore que l'homme qui aime & qui respecte la Religion, ne pourra pas lire sans horreur, l'homme raisonnable sans indignation, l'homme peu instruit ou peu capable de réfléchir, sans le danger le plus évident d'abjurer bientôt toutes les maximes du Christianisme & des bonnes mœurs.

RÉPONSE
AUX ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES DE M. DE VOLTAIRE.

Causa patrocinio non bona pejor erit. Ovid.

L'Accueil favorable que le Public a fait au livre *des Erreurs*, & l'impreſſion que cet Ouvrage a faite en particulier ſur M. *de Voltaire*, ont déterminé l'Auteur à en donner une ſeconde Edition. Il faut en effet que le livre ait pris quelque faveur dans le Public éclairé & ami du vrai, puiſque la premiere Edition eſt entiérement épuiſée. Quant à M. *de Voltaire*, qu'*une vingtaine de Sciences*, comme il l'annonce lui-même, *partagent malgré ſes frequentes infirmités*, il a pris la peine de le lire; il l'a lu avec attention, il l'a même cru digne d'une réponſe qu'il a rendue publique par la voie de l'impreſſion, ſous ce titre; *Eclairciſſements hiſtoriques à l'occaſion d'un libelle calomnieux ſur l'Eſſai de l'Hiſtoire générale.*

Mais comme il a ſenti l'inſuffiſance de ſes éclairciſſements, il a fait encore imprimer

pour sa justification un second écrit sous le nom de M. Dam.... ayant pour titre, *Additions aux Observations sur le libelle intitulé: les Erreurs de M. de Voltaire, par* M. *Dam....*

La peine qu'il a prise de retravailler & de refondre pendant trois ans ces éclaircissements, & de les faire reparoître en 1765, tout différents de ce qu'ils étoient en 1762, donne lieu de croire que ni lui, ni le Public n'en étoient contents. On les trouve au huitieme tome de son Edition de cette année là, chez les Freres *Cramer*. Ce soin de la part de M. *de Voltaire* à parer les coups que lui porte le livre *des Erreurs*, a flatté l'Auteur. Car de tous les Ouvrages faits pour examiner ceux de ce grand Ecrivain, celui-ci est peut-être le seul auquel il ait daigné répondre. Mais comment n'a-t-il pas craint de lui donner par-là même quelque célébrité? Comment cette pensée d'*Ajax*, dont il a les sentiments élevés, ne l'a-t-elle pas retenu dans le silence? *Mecum certasse feretur.*

Il dira peut-être que la lecture du livre *des Erreurs l'a ennuyé; qu'elle lui fait perdre un temps précieux;* & que s'il répond, c'est avec ce ton de supériorité qui lui est propre; & que ce sera aussi avec le souverain mépris dont il honore quiconque a la hardiesse d'entrer en lice contre lui.

Je conviendrai sans peine que la lecture du livre *des Erreurs* l'a ennuyé; elle auroit ennuyé tout autre qui eût été à sa place. Il n'y a rien là qui doive surprendre personne. On l'au-

roit bien penſé, quand même il n'auroit pas pris la peine de nous le dire. Pour ce qui eſt de *la perte de ſon temps précieux*, ce n'eſt qu'à lui ſeul qu'il doit s'en prendre. Il ne tenoit qu'à lui de profiter de ſa lecture, ou de ne la pas continuer, s'il n'y trouvoit rien dont il pût profiter. Perſonne ne l'obligeoit de le faire, & encore moins de *perdre ſon temps précieux* à fondre & à refondre, à pluſieurs repriſes, les juſtifications qu'il a cru néceſſaires pour effacer les fâcheuſes impreſſions que le livre *des Erreurs* faiſoit ſur le Public, indépendamment de l'ennui qu'il lui a cauſé.

Quant au ton de hauteur, de véhémence & de mépris avec lequel M. *de Voltaire* traite l'Auteur du livre *des Erreurs*, nous verrons tout à l'heure quelle conſéquence on doit en tirer. Toujours eſt-il vrai qu'il a lu & relu avec attention cet Ouvrage, & qu'il y a répondu à pluſieurs repriſes, ſans aucune nouvelle attaque de la part de l'Auteur.

Nous avons dit que nous verrions quelle conſéquence on pourroit tirer du ſtyle véhément, & du ton de hauteur & de mépris dont il a tâché d'étayer ſa réponſe. Nous avions déjà reconnu dans notre diſcours préliminaire les talents de M *de Voltaire*. Nous nous ſommes fait un devoir de leur rendre toute la juſtice qu'ils méritent. Nous ſommes toujours dans les mêmes ſentiments; nous ne rétractons rien de ce que nous avons dit, quoique des perſonnes éclairées nous aient trouvé trop prodigues d'éloges & de louanges pour ce fameux

Ecrivain. Nous ne dissimulerons pas que l'usage qu'il a fait de ses talents, & sur-tout de la force de son imagination, dans ce ton de hauteur & de mépris qu'il emploie dans sa défense, ne soit ce qu'il y a de plus fort & de plus imposant contre le livre *des Erreurs*. Mais nous prétendons aussi que ce moyen de défense, tout séduisant qu'il est pour la multitude qui ne réfléchit pas, & qui est plutôt entraînée par une injure véhémente, que par un raisonnement solide; nous prétendons que ce moyen de défense fait sur le Lecteur judicieux une impression toute contraire. Que doit-on penser en effet, si l'on rapproche les traits les plus frappants qui rempliſſent une bonne partie des cinquante pages qui forment les Eclaircissements? L'Auteur du livre *des Erreurs* y est traité de *libelliſte*, de *frippon*, d'*ignorant*, de *téméraire*, d'*impudent*, d'*insolent*, de *malheureux*, de *calomniateur*, de *Docteur prétendu*, du *plus vil des hommes*, de *fanatique*, d'*audacieux*, de *falsificateur*, d'*oiſon*; *& les applaudiſſements que lui prodigue son illuſtre apologiſte ne sont que l'éloge du crime, du menſonge & de l'ignorance, fait par un complice.*

Certainement ces termes sont d'une grande énergie, & suppoſent évidemment que la lecture du livre *des Erreurs* a fait sur M. *de Voltaire* d'autres impressions que celles de l'ennui & de l'humeur occaſionnée par la perte *d'un temps précieux*. Il y a ici de la colere & de l'emportement. M. *de Voltaire* est hors de son

assiette. Il a perdu cette égalité d'ame qui est le fruit le plus doux de la philosophie. Ceux même qui sont ses plus extasiés admirateurs, & qui lui donnent, dans l'Empire des Lettres, la même place que Jupiter a dans les Cieux, sentent qu'on est en droit de lui appliquer le bon mot de *Lucien : O Jupiter ! tu te fâches ; tu as donc tort ?*

Mais ne nous arrêtons pas à ces petites observations amusantes ; examinons de plus près les raisonnements de M. *de Voltaire*. Quoiqu'ils soient comme noyés dans un déluge d'injures, s'ils ont quelque force, je m'efforcerai d'y répondre. Je le considérerai lui-même comme un autre *Lucilius*, & je lui rendrai la justice qu'on rendit autrefois à ce dernier. *Cum flueret lutulentus, erat quod tollere velles.* Je me conformerai aux sages maximes qu'il donne dans sa Préface sur la Tragédie d'*Alzire*. *Il est bien honteux*, dit-il, *pour l'esprit humain que la Littérature soit infectée de haines personnelles. Que gagnent les Auteurs en se déchirant mutuellement ? Ils aviliſſent une profession qu'il ne tient qu'à eux de rendre respectable. Faut-il que l'art de penser, le plus beau partage des hommes, devienne une source de ridicules ; & que les gens d'esprit, rendus souvent par leurs querelles les jouets des sots, soient les bouffons d'un Public dont ils devroient être les maîtres ? Il est sûr qu'un homme qui n'est attaqué que dans ses écrits, ne doit jamais répondre aux critiques ; car si elles sont bon-*

nes, il n'a autre chose à faire qu'à se corriger; & si elles sont mauvaises, elles meurent en naissant.

Il est des hommes dont on peut suivre hardiment les belles maximes, mais dont il faudroit bien se garder de suivre les exemples. Ces beaux raisonneurs peuvent dire comme Ovid. *Polyphème: Video meliora proboque, deteriora sequor.*

Je commence avec plaisir à reconnoître que M. *de Voltaire* a adouci dans *ses Eclaircissements* quelques-uns des traits, dont par mépriſe il avoit noirci un aussi grand Prince que Charlemagne; qu'il a fait quelques efforts pour sauver les contradictions où il est tombé par inadvertance; qu'il a substitué adroitement, à certains textes hasardés, des textes un peu moins censurables. On en trouvera bien des preuves dans la suite de cette réponse.

J'observe encore, & quand je ne l'observerois pas moi-même, tout le monde s'en appercevroit assez, que sur plus d'un millier d'*erreurs* qui ont été remarquées dans une partie des Ouvrages de *Voltaire*, il ne se défend que sur un très-petit nombre. Son silence est une sorte d'aveu qu'il abandonne les autres. Je dois lui en tenir compte; d'autant plus que, s'il avoit voulu, il auroit trouvé dans son imagination féconde en expédients, à peu près les mêmes moyens pour se tirer d'affaire, qu'il avoit employés pour la défense de ceux que nous allons examiner.

Examen des points sur lesquels M. de Voltaire *réclame dans ses* Eclaircissements.

Nous suivrons pas à pas les trente-deux articles que renferment les *Eclaicissements*, après avoir fait une observation nécessaire sur le petit préambule qui les précede.

M. *de Voltaire* donne au livre *des Erreurs* le titre de libelle calomnieux.

Le libelle est un écrit où l'on emploie la médisance, le mensonge, la calomnie, les expressions outrageantes, pour diffamer une personne. Je n'ai écrit que pour relever les erreurs odieuses répandues dans des ouvrages publics & avoués par M. *de Voltaire* lui-même. Je n'ai rien avancé que je n'aie prouvé & démontré. J'ai eu pour sa personne tous les égards & les ménagements que l'honnêteté & la décence pouvoient exiger. Lui de son côté, dans ses *Eclaircissements*, représente son adversaire comme *le plus vil des hommes*; il le décore de tous ces titres honorables qu'on a vus dans ce qui a précédé. Il ne se justifie de rien de ce qu'on lui reproche, il ne prouve rien de ce qu'il avance. Que le Public juge lequel des deux ouvrages mérite mieux le nom de libelle calomnieux; lequel des deux Ecrivains mérite mieux le nom de calomniateur.

Nous allons maintenant entrer dans la discussion des points. Nous présenterons d'abord le texte de *Voltaire* tel que nous l'avons de l'Edi-

tion de l'année 1765, afin qu'on juge plus aisément des réponses qui suivront toujours le texte.

§. I.

Premiere calomnie du Libelliſte.

TEXTE de Voltaire. » Le Libelliſte accuſe l'Auteur de l'*Hiſtoire générale* d'avoir dit : *L'ignorance chrétienne ſe repréſente Dioclétien comme un ennemi ſans ceſſe armé contre les Fideles.* Il n'y a point *l'ignorance chrétienne ;* il y a dans toutes les Editions : *L'ignorance ſe repréſente d'ordinaire* Dioclétien, &c. On voit aſſez comment un mot de plus ou de moins change la vérité en un menſonge odieux. «

Réponſe.

J'ai cru devoir ajouter en italique le mot de *chrétienne ;* en voici les raiſons.

1° *Voltaire*, dans le chapitre ſoixante & unieme de ſes Mêlanges, raille des actes des Martyrs, écrits par des Auteurs *Chrétiens ;* il y remarque des ſingularités, des impoſſibilités, des abſurdités.

Mêlang. ch. 61. 2° Il trouve étrange que *Fleury*, Auteur *Chrétien*, ait rapporté un nombre ſi prodigieux de faits cités dans ces actes, *bien plus propres*, dit-il, *au ſcandale qu'à l'édification.*

Ibid. 3° Il croit que la juſte douleur des *Chrétiens* ſe répandit alors en plaintes exagérées.

4° Il dit que le zele de *Lactance*, Auteur *Chrétien*, contre *Dioclétien*, n'eſt pas adroit. Ibid.

5° Il affirme que l'Abbé *Euker*, (S. *Eucher*, Archevêque de Lyon,) n'a écrit l'hiſtoire du martyre de la Légion Thébaine que ſur des oui-dire, & qu'il eſt fort douteux qu'il y ait eu une Légion de ce nom. Hiſt. générale, ch. 5.

6° Il aſſure que le vain plaiſir d'écrire des choſes extraordinaires, & de groſſir le nombre des martyrs, a fait ajouter des perſécutions fauſſes & incroyables à celles qui n'ont été que trop réelles. Ibid.

N'eſt-ce donc pas ſur les Chrétiens que *Voltaire* fait toujours tomber le blâme d'ignorance ? L'Auteur du livre *des Erreurs* a ajouté en caractere italique le mot de *chrétienne* à celui d'ignorance, pour mettre au grand jour la penſée que *Voltaire* veut en même-temps préſenter & cacher. Jugez, par ce qui vient d'être dit, s'il étoit autoriſé à le faire.

Si le Libraire *Fez*, qui a fait un nombre prodigieux de fautes dans l'impreſſion de ce livre, n'a pas mis le mot de *chrétienne* en italique, comme il le devoit, que *Voltaire* aille lui en porter ſes plaintes ; mais cela n'empêchera pas que ce mot ne paroiſſe dans cette Edition.

§. II.

TEXTE. *Petite témérité du Libelliſte.*

» Il s'agit d'un Chrétien qui déchira & » qui mit en pieces publiquement un Edit » impérial. L'Auteur de l'*Hiſtoire générale* » appelle ce Chrétien *indiſcret*. Le Libel- » liſte le juſtifie & dit : *un ſemblable Edit* » *n'étoit-il pas évidemment injuſte ?* On » peut répondre que c'eſt trop ſoutenir les » maximes tant condamnées par tous nos » Parlements. L'Auteur du libelle devroit » ſavoir qu'il faut reſpecter les Rois & les » Loix. « Après cela M. *de Voltaire*, avec ce ton de politeſſe & de décence qu'on voit dans quelques-uns de ſes écrits, dit à l'Auteur : » Monſieur, vous êtes un ignorant ou » un frippon.... Si vous avez lu *Euſebe*, » dont *Fleury* a tiré ce fait, vous êtes un » frippon de falſifier ce paſſage pour me ca- » lomnier. Si vous ne l'avez pas lu, vous » êtes un ignorant ; à quoi j'ajoute que vous » êtes un impudent de parler de ce que vous » ignorez..... Mais je ne puis m'empêcher » de dire à ce Monſieur, qu'il me fait per- » dre un temps précieux à lire ſon libelle » qui m'ennuie. «

Réponſe.

Pour moi je ne puis m'empêcher de dire à M. *de Voltaire*, que je ſuis fâché qu'il ſe montre ſi ſenſible, & qu'il ſe défende ſi mal.

Les grandes ames ont plus de modération, & ne se répandent point en expressions pareilles à celles qu'il emploie ici. Si mon livre l'ennuie si fort, comme il le dit, & comme je le crois, il peut le laisser. Les goûts & les intérêts sont différents. D'autres le lisent avec plaisir; & c'est pour cela que le public en a demandé une seconde Edition.

Pour venir maintenant au détail de ses déclamations, il cite *Fleury*, il renvoie à *Fleury*; il tâche de donner le change. Mais non, on ne le prendra pas, M. *de Voltaire*. Il ne s'agit point ici de *Fleury*, mais d'*Eusebe* de Césarée, duquel je me suis autorisé pour vous convaincre de vos erreurs.

Vous dites que l'Edit de *Dioclétien* de 303 ne décernoit aucune peine de mort contre les Chrétiens. Et moi je vous dis que vous avez ignoré la vérité ou que vous l'avez trahie. Vous outragez le Martyr qui arracha cet Edit; & moi je vous dis qu'il n'est pas surprenant que le Panégyriste de *Dioclétien* exhale sa bile contre les Chrétiens. Vous traitez votre adversaire de *falsificateur*, de *frippon*, de *calomniateur*, d'*impudent*, d'*ignorant*; & moi je puis démontrer que toutes ces accusations retombent sur l'accusateur. Hist. gén. c. 5.

Il falloit profiter de la citation marquée dans le livre des *Erreurs*, & du renvoi au livre huitieme d'*Eusebe*, vous auriez vu au Chapitre sixieme le détail des deux Edits donnés presqu'en même temps contre les Chrétiens, & au

Chapitre huitieme le martyre de celui qui arracha un de ces Edits, & auquel *Eusebe* donne le titre de *vir illustris*. Mais puisque vous avez ignoré ces choses, je vais opposer l'Historien Grec, témoin oculaire, à votre infidelle narration.

Voici comment il s'exprime :

Eusebe, Hist. eccles. lib. 8, c. 6.

» *Anno decimo nono imperii Diocletiani, mense Dystro (qui à Romanis Martius nominatur) cùm salutaris Passionis Dominicæ festum jam proximum esset, omnibus in locis per imperatoris litteras palàm edictum fuit, ut tum deturbarentur Ecclesiæ, soloque æquarentur, tum Scripturæ absumerentur igni, tum qui honorem fuissent adepti, de gradu turpiter deponerentur; tum privati, si modo in professione christianâ perstarent, libertate penitùs privarentur. Ac primum Edictum contra eos tale fuit. Non longo tempore post, aliis litteris exeuntibus mandatum est ut omnes Ecclesiarum Præsides ubique gentium in vincula conjicerentur, deinde omnibus machinis adhibitis, idolis victimas immolare cogerentur. Tunc igitur inciderat tempus ut sicut plurimi, qui Ecclesiis præerant, libentibus animis, verberibus graviter cæsi in Christi stadio luctati sunt, & in gravibus certaminibus præclarè obeundis præclara spectacula hominum oculis subjecerunt ad contemplandum; sic alii in-*

» *finiti formidine perculsi succubuerunt.*
» *Ex cæteris autem quisque varia tormen-*
» *torum genera alternis subiit. Hic pla-*
» *gis toto corpore dilaceratus, ille excru-*
» *ciatus distorsione membrorum, alius acu-*
» *tis & intolerabilibus novaculis dilania-*
» *tus, &c.* La dix-neuvieme année de l'em-
» pire de Dioclétien, au mois *Dystros*, qui
» est le mois de mars chez les Romains,
» lorsqu'on étoit près de la fête de la Passion
» du Seigneur, il y eut un Edit public qui
» ordonnoit que toutes les Eglises fussent par-
» tout démolies & rasées ; que les Ecritures
» fussent brûlées ; que ceux qui étoient revê-
» tus de quelque dignité en fussent dépouillés ;
» que ceux qui étoient dans un état privé,
» s'ils continuoient à professer le christianis-
» me, perdissent leur liberté. Tel fut le *pre-*
» *mier Edit* contre les Chrétiens. Peu de
» temps après il fut ordonné, par un *second*
» *Edit*, que tous les chefs des Eglises, dans
» toute l'étendue de l'Empire, fussent mis aux
» fers, & qu'on employât toute sorte de
» moyens pour les forcer de sacrifier aux
» Dieux. Ce fut dans ces jours funestes que
» la plupart des Chefs des Eglises furent hor-
» riblement déchirés par les verges, soutin-
» rent courageusement les supplices, com-
» battirent généreusement dans le champ du
» Christ, & donnerent par leurs glorieux
» combats, les plus frappants spectacles à
» l'univers ; mais il y eut un grand nombre

» d'autres Chrétiens que la frayeur & la crain-
» te des tourments fit succomber; cependant
» les autres étoient successivement éprouvés
» par divers supplices : l'un avoit le corps
» affreusement déchiré & tout couvert de
» plaies ; on disloquoit tous les membres à
» un autre ; on faisoit souffrir à quelques-
» uns les douleurs les plus aiguës en leur
» disséquant, avec des rasoirs, toutes les
» parties du corps. « Après cela *Eusebe*, continuant ces détails, présente une multitude immense de Chrétiens expirants sous le glaive, dans les flammes, sur les roues, & par tous les plus horribles supplices qu'on puisse imaginer. Ainsi parle *Eusebe*.

L'Auteur du Livre *des Erreurs* n'est donc ni *ignorant*, ni *frippon*, ni *impudent*, comme le dit le poli & modéré M. *de Voltaire*. Il n'est pas *ignorant*, puisqu'il confirme si bien maintenant, par *Eusebe* même, ce qu'il avoit auparavant avancé sur l'autorité de cet Historien ; il n'est pas *frippon*, *il ne falsifie pas les passages pour calomnier*, puisqu'il les rapporte entiers, & cite les Livres & les Chapitres d'où ils sont tirés ; il n'est pas *impudent*, puisqu'il prouve si bien qu'il a parlé avec connoissance de cause. Mais quels titres mérite M. *de Voltaire* ? Et si on lui parloit sur le même ton sur lequel il parle à son adversaire, qu'auroit-il à dire pour sa défense ?

Il dit qu'il a appellé *indiscret* le Chrétien qui déchira l'Edit de *Dioclétien*. Mais s'en

eſt-il tenu là ? Ne l'a-t-il pas traité d'emporté & de révolté ? Ne dit-il pas que *ce n'étoit pas là un acte de Religion, mais un emportement de révolte ?* Mêlang. ch. 61.

Il ajoute que l'Auteur du Livre *des Erreurs* juſtifie encore ce Chrétien, & dit : Un ſemblable Edit n'étoit-il pas évidemment injuſte ?

Oui, il l'a dit & il le dit encore ; mais il s'eſt en même-temps exprimé d'une maniere bien plus ſage & bien plus juſte que ne fait *Voltaire. Il eſt certain*, dit-il, *que l'action de ce Chrétien fut répréhenſible, parce qu'il n'eſt jamais permis aux Sujets de manquer de reſpect aux Puiſſances, quand même les Puiſſances manqueroient à ce qu'elles doivent aux Sujets.* Erreurs de Volt. prem. éd. l. 1. p. 20.

Il fait un procès à ſon adverſaire pour avoir dit : *un ſemblable Edit n'étoit-il pas évidemment injuſte ?*

Et l'on demande à *Voltaire* s'il le regarde comme juſte ? Etoit-il juſte de torturer, brûler, hacher en pieces, faire expirer, par des ſupplices d'une cruauté inouie, des Chrétiens, parce qu'ils ne vouloient pas renoncer à Jeſus-Chriſt ? Etoit-il juſte, pour la faute d'un ſeul, d'inonder de ſang tout l'Univers ? Etoit-il juſte de faire paſſer au fil de l'épée des Villes entieres, hommes, femmes & enfants, parce qu'ils n'adoroient pas les Dieux de l'Empire, comme le rapporte *Euſebe ?*

Comment *Voltaire*, ce zélateur ardent de la tolérance, qui a répandu tant de fiel ſur ceux

qui ont sévi contre les infames *Albigeois*, ou qui ont poursuivi les rebelles Sectateurs de *Calvin*, comment change-t-il ici de ton, en se déchaînant avec tant de fureur contre les persécutés, & en faisant de si brillants panégyriques des persécuteurs.

L'Auteur du Libelle, ajoute-t-il, *devroit savoir qu'il faut respecter les Rois & les Loix.*

Et vous, M. *de Voltaire*, qui vous donnez ici pour le vengeur des Rois, souffrez qu'on vous le demande : Parlez-vous en vengeur des Rois, lorsque vous dites que *la Nation Angloise est la seule de la terre qui soit parvenue à regler le pouvoir des Rois en leur résistant ?* Parlez-vous en vengeur des Rois, lorsque vous donnez à nos Rois de la premiere race le beau titre de *Chefs sauvages* ? Parlez-vous en vengeur des Rois, en disant de *Louis XI qu'il y a eu peu de tyrans qui aient fait périr plus de Citoyens par la main des boureaux & par des supplices plus recherchés*, & qu'*il augmenta son pouvoir sur ses Peuples par ses rigueurs ?* Parlez-vous en vengeur des Rois, lorsque vous dites que *Louis le Juste étoit cruel ; qu'il avoit commencé à seize ans par faire assassiner son premier Ministre ;* qu'*il souffrit que le Cardinal de Richelieu, plus cruel que lui, fît couler le sang sur les échafauds ;* que Louis XI *vouloit être absolu* ; que Louis XIV *l'étoit* ; & que vous faites entendre, en divers endroits

Mêlang. ch. 21.

Hist. générale, ch. 10.

Ibid ch. 20.

Mêlang. ch. 2.

de

de vos œuvres, qu'*absolu* & *despote* sont à peu-près la même chose ? Parliez-vous en vengeur des Rois, lorsque vous disiez, il y a quatre ans, dans une assemblée nombreuse en votre maison, (un des premiers Magistrats de Lyon étoit présent) qu'il seroit à souhaiter qu'il y eût dans les Monarchies un *Cromwel* de cinquante en cinquante ans ? Ne pourroit-on pas vous dire à vous-même que vous êtes l'ennemi le plus envenimé des Monarchies & des Monarques, & que vous vous efforcez toujours de les rendre odieux ?

§. III.

Autre insolence du Libelle.

TEXTE.

» Un Centurion nommé *Marcel*, près de » Tanger en Mauritanie, dans une revue, jetta sa ceinture militaire & ses armes, & » cria : je ne veux plus servir ni les Empereurs, ni leurs Dieux. L'Auteur du libel- » le trouve cette action fort raisonnable. Il » fait un crime à l'Auteur de l'*Histoire Gé-* » *nérale* de dire que le zele de ce Centurion » n'étoit pas sage ; mais il n'en est pas dit un » mot dans l'*Histoire Générale*, c'est dans » un autre Ouvrage qu'il en est parlé. «

Réponse.

Il faut que *Voltaire* sente fortement qu'il est dans son tort, puisqu'il déguise & pallie ici ce qu'il affirme ailleurs avec hardiesse. Je

dis d'abord qu'il eſt faux que cet Officier ait crié : je ne veux plus ſervir ni les Empereurs, ni leurs Dieux. Voici le fait tel qu'il eſt rapporté dans les Actes.

Saint Marcel, Capitaine dans la Légion Trajane, étant en Mauritanie, on ordonna une fête à l'honneur des Empereurs. Dans ces fêtes il falloit ſacrifier aux Idoles. Comme on preſſoit *Marcel* de ſacrifier, il dit : *Si telle eſt la condition des Militaires, qu'ils ſoient obligés de ſacrifier aux Dieux & aux Empereurs, je jette ma baguette & mon ceinturon, je quitte mes drapeaux, & je renonce aux armes.* Cette réponſe eſt tirée mot pour mot des Actes du procès ; & c'eſt ſur cette réponſe qu'il fut condamné à mort. *Voltaire*, toujours ennemi des Martyrs & de la vérité, prononce d'un ton ferme que *le zele de* Marcel *n'étoit pas raiſonnable ;* que *le Chriſtianiſme ne lui ordonnoit point de donner l'exemple de la ſédition*, & qu'*il n'eſt point de pays au monde où l'on ne punît une action auſſi téméraire.*

Voilà deux articles de ſuite où *Voltaire* tombe dans une double infidélité ; il déguiſe dans ſes *Eclairciſſements* ce qu'il a avancé dans ſon Hiſtoire Générale, & il impute à ſon Adverſaire ce que cet Adverſaire n'a point dit : dans l'article précédent, il ne donne que le nom d'*indiſcret* au Chrétien, qu'il traite de révolté & d'emporté dans l'Hiſtoire ; & il dit que je juſtifie une action que je me ſuis contenté d'excuſer en la condamnant. Ici il

déclare seulement que le zele de *Saint Marcel* n'étoit pas sage, & dans l'Histoire, il traite ce Martyr de séditieux & de téméraire digne de punition.

L'Auteur du Livre *des Erreurs* s'est contenté de dire : Qu'y a-t-il dans les paroles de *Saint Marcel* qui montre un zele déraisonnable, un esprit de sédition, une témérité punissable ? Il demande où est l'*insolence*. Est-ce dans celui qui démontre modestement ce qu'il a avancé avec certitude, ou dans celui qui déguise & qui nie ce qu'il a affirmé, & ce que tout le monde retrouve encore dans ses Ecrits ?

§. IV.

De l'Histoire admirable de Saint Romain.

» Notre Libelliste trouve beaucoup d'im-
» piété à nier l'aventure du jeune *Saint Ro-*
» *main. L'Histoire Générale* ne parle point
» de ce *Saint Romain.* C'est dans les Mê-
» langes de Littérature & d'Histoire, &c. «

Réponse.

Les Mélanges de Littérature & d'Histoire sont de *Voltaire*, & ce sont les erreurs de *Voltaire* que l'on combat ; sa remarque ne signifie rien.

Pour décréditer les actes des Martyrs, donnés par D. Ruinart, savant Bénédictin & Critique judicieux, il rapporte un conte fait à plaisir, rempli d'absurdités, & il le donne

comme une piece tirée des *actes sinceres*. L'Auteur du livre *des Erreurs* démontre 1° que *Voltaire* se contredit lui-même pour les dates dans le même Chapitre ; 2° que les actes du martyre de *Saint Romain* sont tout différents de ce qu'il rapporte.

On ne s'arrête pas davantage sur ce point, parce que la discussion s'en trouve dans le Chapitre III des Erreurs historiques, telle que les amateurs de la vérité peuvent la désirer.

Il ajoute à la fin de cet article : *L'Auteur du libelle peut aussi croire, s'il le veut, l'apparition du* Labarum, *mais il ne faut pas injurier ceux qui ne sont pas de cet avis.* Puisqu'il ne dit que ces mots sur ce point, il faut qu'il ne se soit pas trouvé en état de donner une meilleure réponse.

§. V.

TEXTE. *De l'Empereur Julien.*

» On peut s'épuiser en invectives contre » l'Empereur *Julien*, on n'empêchera pas » que cet Empereur n'ait eu des mœurs très- » pures. On peut le plaindre de n'avoir pas été » Chrétien ; mais il ne faut pas le calomnier. «

Réponse.

On aura beau s'épuiser en éloges pour faire de ce fameux apostat le premier, ou du moins le second des hommes, on n'empêchera pas que les Païens ne lui aient reproché des vices & des défauts très-mépriſables. On peut en

dire bien du mal sans le calomnier.

§. VI.

De la Légion Thébaine.

TEXTE.

» L'Auteur du libelle fait des efforts assez » plaisants pour accréditer la fable de la Lé- » gion Thébaine toute composée de Chré- » tiens, toute environnée dans une gorge de » montagnes, où l'on ne peut pas mettre cinq » cens hommes en bataille, au pied du Mont » Saint Bernard, où deux cens hommes ar- » rêteroient une armée ; & voici les preuves » que notre Critique judicieux donne de cette » aventure. *Eucher*, dit-il (qui rapporte cet- » te histoire deux cens ans après l'événe- » ment) étoit riche. Donc il disoit vrai. » *Eucher* l'avoit entendu raconter à *Isac*, » Evêque de Geneve, qui, sans doute, étoit » riche aussi. *Isac* disoit tenir le tout d'un Evê- » que nommé *Théodore*, qui vivoit cent ans » après ce massacre. Voilà, en vérité, des » preuves mathématiques. Je prie le Libelliste » de venir faire un tour au Mont Saint Ber- » nard, il verra de ses yeux s'il est aisé d'y » massacrer une Légion toute entiere : ajou- » tons qu'il est dit que cette Légion venoit » d'Orient, & que le Mont Saint Bernard » n'est pas assurément le chemin en droitu- » re, &c. «

Réponse.

M. *de Voltaire* fait des efforts assez plaisants pour se défendre ; il veut que nous

croyions les anecdotes qu'il débite & qu'il tient de M. le Duc, M. le Comte, &c. & il ne cite jamais que des morts, & il ne veut pas que nous croyions ce qu'un riche & puissant Sénateur, que son mérite & sa sainteté placerent sur le premier Siege Episcopal des Gaules, a écrit après les recherches les plus éclairées. Ce Sénateur Archevêque, en recueillant sur les lieux les monuments de cet événement, y joint les circonstances qu'il a appriſes de l'Evêque du lieu. *Voltaire* désapprouve cette maniere de s'instruire pour écrire l'Histoire; on sait bien que ce n'est pas la sienne; il invite son Adversaire d'aller faire un tour au Mont *Saint Bernard*; on lui répond qu'il vaut mieux être en France, & qu'il est très-faché d'être lui-même si près de ces Monts. Le reste de sa défense sur l'espace resserré où il suppose qu'étoit la Légion, & sur la direction de la marche, ne vaut pas la peine d'être relevé; elle tombe d'elle-même.

§. VII.

D'Ammien Marcellin, & d'un passage important.

» Le Libelliste s'exprime ainsi : Ammien » Marcellin *ne dit nulle part qu'il ait vu* » *les Chrétiens se déchirer comme des bêtes* » *féroces. L'Auteur de l'Histoire généra-* » *le calomnie en même-temps* Ammien » Marcellin *& les Chrétiens.* Qui est le ca-

» lomniateur, de vous ou de l'Auteur de
» *l'Hiſtoire générale* ? Premiérement, vous
» citez faux ; il n'y a point dans le texte
» qu'*Ammien Marcellin* ait vu ; il y a que
» *de ſon temps les Chrétiens ſe déchiroient.*
» Secondement, voici les paroles d'*Ammien*
» *Marcellin. His efferatis hominum men-*
» *tibus... iram in Georgium Epiſcopum*
» *verterunt viperinis morſibus ab eo ſæpius*
» *appetiti.* On demande au Libelliſte quel eſt
» le caractere des viperes. Sont-elles douces ?
» Sont-elles féroces ? Juſqu'à quand arbore-
» ra-t-on l'intolérance & le menſonge ? "

Réponſe.

Ne diroit-on pas cette fois-ci que *Voltaire* eſt ſûr de ſon fait, & qu'il a pris ſon cenſeur en défaut ? Mais il eſt toujours *Voltaire.* Pour en impoſer, il paie d'aſſurance, lors même qu'il eſt le moins aſſuré. *Vous citez faux*, me dites-vous. C'eſt vous qui errez, vous répondrai-je ; c'eſt vous qui donnez dans le faux en attribuant à *Marcellin* ce que vous ne deviez attribuer qu'à *Julien*, & en mettant ſur le compte de *Marcellin* ce que *Marcellin* lui-même met ſur le compte de *Julien.* J'ai rapporté tout le texte en Français dans le livre *des Erreurs*, je veux bien vous le rapporter encore tout entier en Latin de l'Edition de Henri Valois à Paris, chez Camuſat, 1636. Le voici : » *Ubi verò abolitis quæ verebatur,* Ammien Marcell. lib. 22.

„ *adesse sibi liberum tempus faciendi quæ*
„ *vellet, advertit ; sui pectoris patefecit*
„ *arcana, & planis absolutisque decretis*
„ *aperiri templa, arisque hostias admove-*
„ *ri, & reparari Deorum statuit cultum.*
„ *Ut-que dispositorum roboraret effectum,*
„ *dissidentes Christianorum Antistites cum*
„ *plebe discissâ in palatium admissos mone-*
„ *bat ut civilibus discordiis consopitis,*
„ *quisque, nullo vetante, Religioni suæ*
„ *serviret intrepidus. Quod agebat ideò obsti-*
„ *natè, ut dissentiones augente licentiâ,*
„ *non timeret unanimantem posteà plebem,*
„ *nullas infestas hominibus bestias, ut sunt*
„ *sibi ferales plerique Christianorum, exper-*
„ *tus. Sæpèque dictitabat : audite me quem*
„ *Alemani audierunt & Franci.* "

Répondez maintenant, M. *de Voltaire*, ce passage est-il bien d'*Ammien Marcellin* ? Prouve-t-il ce que j'ai avancé ? Qui est le calomniateur, de vous ou de moi ?

Vous citez ensuite avec votre bonne foi ordinaire un autre passage qui regarde l'Evêque *George*. Hé ! que fait ici cet Evêque *George* ? Ni vous ni moi n'avons rien à faire avec lui. Il s'agit d'un texte qui prouve la méchanceté de l'Empereur *Julien* contre les Chrétiens. Je vous rapporte ce texte ; je fais voir la vérité de ce que j'ai dit. Les sentiments de ce fameux Apostat, vous les attribuez à un Historien estimable & estimé. Vous vous êtes trompé. Je vous le démontre. Tout est dit. Pour don-

ner le change, vous rapportez un texte étranger à la question ; & vous ne trompez personne.

Vous me demandez *si les viperes sont douces*. Tout autre que moi vous feroit en un seul mot une réponse personnelle. Je me contenterai de vous dire qu'il est des Ecrivains dont la plume distille un venin infiniment plus dangereux que celui de la vipere.

§. VIII.

Calomnie du Libelliste sur Charlemagne. TEXTE.

» Il accuse l'Auteur de *l'Histoire générale* » d'avoir dit que *Charlemagne* n'étoit qu'un » heureux brigand. Notre Libelliste calomnie » souvent. «

Voici comment l'Auteur du livre *des Erreurs* commence son Chapitre dixieme : *Charlemagne*, qui étendit les bornes de l'Empire Français depuis l'Ebre en Espagne jusqu'en Hongrie, & depuis les portes de Rome jusqu'au Nord de la Germanie, qui fut comme le nouveau fondateur de l'Empire d'Occident, qui subjugua cette fiere Allemagne qui avoit résisté à toute la Puissance Romaine, qui étendit la Religion aussi loin que ses conquêtes, & que quelques Eglises honorent comme un Saint ; Charlemagne, si nous en croyons *Voltaire*, n'étoit qu'un heureux brigand, un conquérant injuste, & peut-être même un pere incestueux.

Non, Monsieur, je ne calomnie point en vous attribuant cette maniere de penser & de juger de ce grand Prince.

Hist. générale, chap. 8. petite édit. de 1757. Vous le représentez, tantôt faisant égorger tous les habitants d'Eresbourg, après la prise de cette place, p. 113; tantôt faisant massacrer les Prêtres, sur les débris de l'idole renversée, p. 113; tantôt faisant poignarder par des espions les Saxons qui retournoient à leur ancien culte, page 115. Voilà bien le *conquérant inhumain!*

En parlant de cet acte de sévérité, lorsqu'après le gain d'une bataille il fit couper la tête à quatre mille cinq cens prisonniers, qui avoient plusieurs fois repris les armes, malgré leurs serments, vous dites que, *traiter ainsi des hommes qui combattoient pour leur liberté & pour leurs loix, c'est l'action d'un brigand*, p. 115. Voilà encore *l'heureux brigand.*

Chap. 9. Enfin, *on a écrit*, dites-vous p. 127, *qu'il avoit poussé l'amour des femmes jusqu'à jouir de ses propres filles.* Voilà *le pere incestueux.* Oh! que M. *de Voltaire* a bonne grace de dire à l'Auteur du livre *des Erreurs* qu'*il calomnie souvent!*

§. IX.

TEXTE. *Des Rois de France bigames.*

» Notre Libelliste assure, à l'occasion de » *Charlemagne*, que les Rois *Gontran*,

» *Cherebert*, *Sigebert*, *Chilperic*, n'avoient
» pas plus d'une femme à la fois. Notre
» Libelliſte ne ſait pas que *Gontran* eut pour
» femmes en même-temps *Venerande*,
» *Mercatrude* & *Auſtregile*; que *Sigebert*
» épouſa *Brunehaut* du temps de ſa pre-
» miere femme; que *Cherebert* eut à la fois
» *Meroflede*, *Marcovefe* & *Théodegilde*,
» &c. «

Réponſe.

Oh! pour cette fois voici du nouveau. Les Hiſtoriographes de France ne s'étoient pas encore aviſés de faire le chapitre des Rois bigames. Cette découverte étoit réſervée à M. *de Voltaire*. Auſſi-bien a-t-il eu pendant quelque temps le titre d'Hiſtoriographe de France. Mais que ce grand Ecrivain faſſe attention à ce que ſignifie le mot de *bigame*. Peut-être l'ignore-t-il. On n'eſt pas bigame pour avoir pluſieurs femmes en même-temps. Cela dépend du titre ſous lequel ces femmes ſeroient avec un homme, c'eſt-à-dire de maîtreſſes ou d'épouſes. Si on mettoit au nombre des bigames tous les Rois qui ont eu des maîtreſſes, la liſte des Rois bigames ſeroit furieuſement grande. Mais on ne doit y mettre que ceux qui auroient eu en même-temps pluſieurs femmes à titre d'épouſes & de Reines, leſquelles auroient été épouſées ſolemnellement & publiquement.

Cela étant, je l'affirme encore, que les Rois

Gontran, *Cherebert*, &c. n'ont pas eu plus d'une femme à la fois ; que *Voltaire* se trompe, & qu'il nous trompe en donnant le nom de femmes, c'est-à-dire d'épouses, à celles qui n'étoient que maîtresses ou concubines ; que *Grégoire* de Tours, chez qui il a puisé le nom de ces Dames, le condamne clairement. A-t-il véritablement lu cet Historien, ou le cite-t-il infidelement ? Peut-il ici se défendre d'ignorance ou d'infidélité ? Mais pour assurer les droits de la vérité, je vais présenter les passages de *Grégoire* de Tours lui-même sur ces faits. Voici comment il s'exprime dans le Livre quatrieme de son Histoire, Chapitres 25 & 26, édit. de D. Ruinart 1699.

» Guntchramnus *autem*, *rex bonus*, *primò* Venerandam *cujusdam suorum ancillam pro concubina thoro subjunxit*, *de quâ* Gundobaldum *filium suscepit. Postea verò* Marcatrudem, *filiam* Magnarii, *in matrimonium accepit.* Gundobaldum *verò*, *filium suum*, *Aurelianis transmisit*.....*Non multo post tempore mortua est. Postquàm Rex* Austrechildem, *cognomento* Bobilam, *accepit*, *de quâ duos filios habuit.* «

» *Postea* Charibertus *Rex* Ingobergam *accepit uxorem*, *de quâ filiam habuit*, *quæ postea in Cantiam ad virum est deducta. Habebat tunc temporis* Ingoberga *in servitium suum duas puellas pauperis cujusdam filias*, *quarum prima vocabatur* Marcovefa, *religiosam vestem habens*,

» *alia verò* Merofledis, *in quarum amore*
» *Rex valde detinebatur. Erant enim, ut*
» *diximus, artificis lanarii filiæ. Æmula*
» *ex hoc* Ingoberga, *quòd à Rege diligè-*
» *rentur, patrem earum secretiùs operari*
» *fecit, futurum* credens *ut dùm hæc Rex*
» *cerneret, odio filias ejus haberet. Ille au-*
» *tem sperans aliquid novi videre, adspicit*
» *hunc eminùs lanas regias componentem,*
» *quod videns commotus in ira, reliquit*
» Ingobergam & Merofledem *accepit. Ha-*
» *buit & aliam puellam opilionis, id est*
» *pastoris ovium, nomine* Theudechildem,
» *de quâ & fertur filium habuisse.* «

» Le Roi *Gontran*, qui étoit un bon Prin- Greg.
» ce, prit d'abord, à titre de concubine ou Tur. l. 4.
» de maîtresse, *Venerande*, qui étoit domes- c. 25.
» tique chez un de ses Officiers. Il en eut un
» fils nommé *Gondebaud*. Ensuite il épousa
» *Marcatrude*, fille de *Magnaire ;* & son
» fils *Gondebaud* fut envoyé à Orléans. Peu
» de temps après *Marcatrude* mourut, &
» après sa mort le Roi épousa *Austrechilde*,
» surnommée *Bobila*, de laquelle il eut
» deux fils.

» Ensuite le Roi *Caribert* épousa *Ingo-* Ibid. c. 20.
» *berge*, de laquelle il eut une Princesse,
» qui fut menée dans le royaume de Kent,
» où elle fut mariée. *Ingoberge* avoit alors
» pris à son service les deux filles d'un hom-
» me pauvre. L'ainée s'appelloit *Marcovefe*,
» & portoit l'habit de Religieuse. La cadette
» avoit nom *Merofléde*. Le Roi devint éper-

» duement amoureux de ces deux filles. J'ai » dit plus haut que leur pere étoit un ou- » vrier en laine. *Ingoberge* s'appercevant de » la violente passion que le Roi avoit con- » çue pour elles, en devint jalouse. Elle s'a- » visa de mander secrétement leur pere au » palais, pour le faire travailler; s'imaginant » que quand le Roi l'auroit vu attaché à un » métier, il n'auroit plus que de l'aversion » & du mépris pour ses filles. Le Roi, à qui » *Ingoberge* avoit fait espérer de voir quel- » que chose de curieux & de singulier, ap- » perçut de loin le pere de ses maîtresses, qui » travailloit les laines du palais. Cela le mit » en colere contre la Reine, & il l'aban- » donna pour s'attacher à *Meroflede*. Il eut » encore une autre maîtresse nommée *Theu-* » *decide*, qui étoit fille d'un pâtre, c'est-à- » dire d'un homme qui gardoit les moutons. » On dit qu'il en eut aussi un fils. «

L'on voit donc par les passages de *Grégoire* de Tours, que des trois épouses que M. *de Voltaire* donne en même-temps au Roi *Gontran*, *Venerande* n'étoit qu'une concubine, que ce Prince avoit dans sa jeunesse; que *Marcatrude* fut ensuite sa véritable épouse, & ne vécut pas long-temps avec lui; & que ce ne fut qu'après la mort de cette premiere Reine qu'il épousa *Austregilde*. Voilà comment le Roi *Gontran eut pour femmes en même-temps Venerande, Marcatrude & Austregilde.*

Pour *Caribert* ou *Cherebert*, M. *de Vol-*

taire est si bien instruit, qu'il ne nomme pas seulement la véritable épouse de ce Prince. Il ne parle que de ses maîtresses, dont il dit les noms, sans savoir qui elles étoient, ni ce qu'elles étoient. Nous ne faisons point d'observations sur cela, il n'y a qu'à l'envoyer étudier un peu mieux l'Histoire de *Grégoire* de Tours.

Enfin pour ce qui concerne le Roi *Sigebert*, qui étoit un grand Prince, on peut consulter ce qui est rapporté dans le *livre des Erreurs*, au Chapitre de *Charlemagne*.

Je vous demande pardon, M. *de Voltaire*, si je démontre si clairement que j'ai raison, & que vous avez tort; & je suis très-fâché de donner au public des preuves si convaincantes, que tout ce que vous affirmez avec le plus d'assurance, & que vous défendez avec tant d'opiniâtreté & de hardiesse, n'est cependant qu'erreur & fausseté.

§. X.

De choses plus sérieuses.

TEXTE.

» Non, Monsieur, la persécution n'étoit
» pas dans le génie des Romains. Toutes
» les Religions étoient tolérées à Rome,
» quoique le Sénat n'adoptât pas tous les
» Dieux étrangers..... Les Romains, ce peu-
» ple Roi, n'agiterent jamais la contro-
» verse. Ils ne songeoient qu'à vaincre les
» peuples & policer les nations. Il est im-
» possible qu'ils aient jamais puni personne

» uniquement pour la Religion. Ils étoient
» juſtes..... ce fut par l'ordre d'un Sadu-
» céen, & non d'un Romain, que *S. Jac-*
» *ques*, frere de *Jeſus*, fut lapidé. Il eſt
» donc très-vraiſemblable que la haine im-
» placable qu'on porte toujours à ſes fre-
» res ſéparés de communion, fut la cauſe
» du martyre des premiers Chrétiens. J'en
» parlerai ailleurs. Mais à préſent, ô Li-
» belliſte! je ne vous en dirai mot. Je vous
» avertis ſeulement d'étudier l'hiſtoire en
» Philoſophe, ſi vous pouvez. «

Réponſe.

Je ne devine pas pourquoi M. *de Voltaire* intitule cet article : *de choſes plus ſérieuſes.* Ce ne ſont-là que des paroles vagues & ſans objet fixe. J'aimerois autant ces titres de chapitres, qu'on trouve quelquefois dans Dom Quichotte : *chapitre où l'on dit des choſes qu'on ſaura quand on les aura lues.* M. *de Voltaire* fait une propoſition, comme un Docteur de Sorbonne. Il enfile des preuves, & il finit par dire une injure à ſon adverſaire. C'eſt le ſeul point auquel ſon adverſaire ne répondra pas.

Sa propoſition eſt que la perſécution n'étoit pas dans le génie des Romains ; & les preuves ſont, 1° que toutes les Religions étoient tolérées à Rome ; 2° que les Romains n'agiterent jamais la controverſe ; 3° qu'il eſt impoſſible qu'ils aient jamais puni perſonne pour la Religion ; 4° que le Pro-

consul *Festus* dit aux Juifs qui demandoient la mort de *Saint Paul*, que ce n'étoit pas la coutume des Romains de condamner un homme sans l'avoir entendu ; 5° que ce fut par l'ordre d'un Juif que Saint Jacques fut lapidé. Il faut avouer que ces preuves sont démonstratives, & qu'on ne peut rien trouver de plus lumineux & de plus convaincant.

Les Romains idolâtres admettoient parmi eux toute sorte d'Idolâtres, donc ils ne persécuterent pas les Chrétiens. *Festus* dit aux Juifs, qui pressoient la mort de Saint Paul, que ce n'étoit pas la coutume des Romains de condamner un homme avant qu'on lui eût donné la liberté de se justifier ; donc Rome ne persécuta pas les Chrétiens. Un Saducéen ameute le peuple de Jerusalem, & fait lapider *Saint Jacques ;* donc les Romains ne persécuterent pas les Chrétiens. Ces Romains tolérerent pendant quelque temps les Juifs ; donc ils ne persécuterent pas les Chrétiens.

Quelle logique ! Est-ce ainsi qu'on raisonne après avoir étudié l'histoire en Philosophe ? En vérité, il n'en faudroit pas davantage pour me dégoûter à jamais d'une pareille étude, malgré l'invitation que M. *de Voltaire* m'en fait en ces termes pédantesques : *je vous avertis seulement d'étudier l'histoire en Philosophe, si vous pouvez.* Je lui répondrai modestement, que je ne le puis pas.

§. XI.

TEXTE.

De la Messe.

» Notre Monsieur assure que la Messe étoit, » du temps de *Charlemagne*, ce qu'elle est » aujourd'hui. Il veut nous tromper. Il n'y » avoit point de Messe basse, & c'est de » quoi il est question. La messe fut d'a- » bord la Cene. Les Fideles s'assembloient » au troisieme étage. Ils rompoient le pain » ensemble, selon ces paroles : toutes les » fois que vous ferez ceci, vous le ferez » en mémoire de moi, &c. «

Réponse.

Il n'est point question entre M. *de Voltaire* & son censeur, ni de Messe basse, ni de grand'Messe. Il s'agit de la Messe précisément. Le texte de *Voltaire* lui-même va nous en convaincre. Voyez le chapitre onzieme de l'*Histoire générale*..... » La Mes- » se, dit-il, étoit différente de ce qu'elle est » aujourd'hui, & plus encore de ce qu'elle » étoit dans les premiers temps. Elle fut » d'abord une Cene. La majesté du culte » augmentant avec le nombre des Fide- » les, elle fut à peu près ce qu'est la » grand'Messe aujourd'hui. «

Or, il est prouvé & démontré dans le livre *des Erreurs*, chapitre onzieme, que

dès les premiers siecles de la paix de l'Eglise, la Messe fut, à quelques prieres près, ce qu'elle est encore aujourd'hui. Il étoit donc fort inutile de faire, dans les *Eclaircissements*, un article d'un point sur lequel on n'avoit rien à répondre.

Parce que dans les pays chauds de l'orient on soupoit dans des endroits élevés, pour avoir plus d'air & de fraîcheur, & que ce fut pendant le souper que se fit l'institution de l'Eucharistie, M. *de Voltaire* veut faire entendre qu'on disoit la Messe au troisieme étage. Cela étoit-il essentiel? le pratiquoit-on par-tout? pouvoit-on le pratiquer par-tout? C'est sur quoi nous attendons les éclaircissements & les découvertes de ce grand Historien.

§. XII.

De la Confession. TEXTE.

» Le Libelliste dit, p. 85, que la Con-
» fession auriculaire étoit établie dès les pre-
» miers temps du Christianisme. Il prend la
» Confession auriculaire pour la Confession
» publique. Voici l'histoire fidelle de la Con-
» fession. « Après ce début, M. *de Voltaire* emploie deux pages & demie pour prouver que l'usage de la Confession nous est venu des Païens; que *Saint Jacques* ayant dit: confessez, avouez vos fautes les uns aux autres, les premiers Chrétiens établirent aussi cette coutume, comme la gar-

dienne des mœurs ; que comme les abus se glissent dans les choses les plus saintes, on fut obligé, sous *Théodose I*, d'abolir la charge de Pénitencier, c'est-à-dire l'usage de la Confession, à l'occasion d'un grand scandale arrivé à Constantinople, & qu'il fut permis à chacun de se présenter à la Communion, selon ce que sa conscience lui dicteroit. Il cite, pour ses autorités, deux Historiens *Grecs*, *Socrate* & *Sozomene* ; il finit son grand exposé en disant que *Jean Chrysostôme*, qu'il ne juge pas à propos d'honorer du nom de Saint, recommanda fortement de ne se confesser qu'à Dieu, & cite de ce Docteur deux passages puisés dans des ouvrages Calvinistes.

Réponse.

Nous avions été jusqu'ici assez bons pour croire que la Confession étoit une institution du Fils de Dieu, du divin Législateur des Chrétiens ; mais M. *de Voltaire*, dont les découvertes sont toujours curieuses & intéressantes, nous donne une histoire toute nouvelle de la Confession ; il nous apprend que cet usage nous vient des Payens, chez qui elle fut admise de temps immémorial, & quelques absurdités passageres, & même assez incertaines de quelques barbares grossiers, font tout le fondement de son assertion : il prétend ensuite que les premiers Chrétiens, sur un mot de Saint Jacques,

adopterent cet usage, lequel certainement ils ne connoissoient guere, & que quelques abus donnerent ensuite occasion de le supprimer. Nous avons prouvé dans le chapitre onzieme du Livre *des Erreurs*, tome I, l'institution divine du Sacrement de Pénitence, par des textes clairs de l'Ecriture, & par quantité de passages des Conciles généraux; & c'est-là que nous renvoyons les Lecteurs. Ce que M. *de Voltaire* rapporte d'après *Sozomene*, ne regarde que la Confession publique, abrogée à cause du scandale qui arriva à Constantinople, pour la faute d'une Dame & d'un Diacre, du temps du Patriarche *Nectaire*. Les passages de *Saint Chrysostôme*, son successeur, ne sont relatifs qu'à cette espece de Confession. Quand M. *de Voltaire* aura tenté de répondre quelque chose aux preuves que nous avons données dans le premier tome, nous lui en fournirons de nouvelles.

§. XIII.

De Beranger.

TEXTE.

» L'article de Beranger, dit-il p. 132, » est très-curieux; il paroît que l'Auteur de » *l'Histoire générale* ne sait point le caté- » chisme des Catholiques, mais qu'il est bien » instruit de celui des Calvinistes.

» On peut lui répondre qu'il est très-bien » instruit des deux catéchismes, & il sait que » tous les deux condamnent les ignorants » qui disent des injures.

» On passe tout ce que cet honnête homme dit sur l'Eucharistie, parce qu'on respecte ce mystere autant qu'on mépriſe la » calomnie. Il y a des choſes ſi ſacrées & ſi » délicates, qu'il ne faut ni en diſputer avec » des frippons, ni en parler devant les fanatiques. «

Réponſe.

M. *de Voltaire* dit qu'il eſt bien inſtruit des deux catéchiſmes, le Catholique & le Calviniſte, & qu'il ſait que tous les deux condamnent ceux qui diſent des injures ; & en même-temps il en dit à ſon Adverſaire, il le traite d'ignorant, de calomniateur, de frippon, de fanatique ; il ne ſuit donc ni l'un ni l'autre. On voudroit bien ſavoir quel eſt aujourd'hui ſon catéchiſme. Seroit-ce celui de Mahomet ?

On paſſe, ajoute-t-il, tout ce que cet honnête homme dit ſur l'Euchariſtie. Il paroît que M. *de Voltaire* n'eſt pas abſolument incorrigible ; il a profité des reproches qu'on lui fait dans le Livre *des Erreurs*, ſur la maniere indécente dont il a parlé d'un myſtere ſi auguſte. On peut conſulter les réponſes qu'on lui fait dans le Chapitre XVII.

§. XIV.

TEXTE. *Du ſecond Concile de Nicée & des Images.*

» Nous ne réfuterons pas ce que dit le li-

» belle du second Concile de Nicée, du » Concile de Francfort & des Livres Ca- » rolins ; on sait assez que les Livres Caro- » lins envoyés à Rome, & non condam- » nés, traitent le second Concile de Nicée » de Synode arrogant & impertinent. «

Réponse.

On sait assez que les Livres Carolins tomberent dans l'oubli dès qu'ils parurent, & que le Souverain Pontife *Leon III* y répondit d'une maniere également lumineuse & efficace, pour instruire l'Empereur & les Peres du Concile de Francfort. *Voltaire* dit qu'il ne réfutera rien de ce qui est dit sur cet article, c'est la preuve la plus sûre qu'il n'a rien pu trouver à dire.

§. XV.

Des Croisades. TEXTE.

» Le bon sens de l'Auteur du libelle se » remarque dans les éloges qu'il fait de l'en- » trepriſe des Croisades, & de la maniere » dont elles furent conduites ; mais il per- » mettra qu'on doute que des Mahométans » aient voulu choisir pour leur Soudan un » Prince Chrétien, leur ennemi mortel & » leur prisonnier, qui ne connoissoit ni leurs » mœurs, ni leur langue. L'Auteur de l'His- » toire générale dit que Constantinople fut » prise, pour la premiere fois, par les Francs,

» en 1204, & qu'avant ce temps-là aucune
» Nation étrangere n'avoit pu s'emparer de
» cette ville. L'Auteur du libelle appelle cette
» vérité une erreur grossiere, sous prétexte
» que quelques Empereurs Grecs étoient ren-
» trés victorieux dans Constantinople après
» des séditions. «

Réponse.

Il eût été de la sagesse de ne pas retoucher ces points, pour ne pas s'exposer à être derechef convaincu de faux, & pour ne pas ajouter une basse supercherie à des erreurs grossieres. Qu'on lise le Chapitre XVIII du Livre *des Erreurs*, on verra le bon sens de l'Auteur, qui appelle les Croisades des expéditions singulieres, qui donne les véritables raisons de leur peu de succès, qui fait remarquer quelques avantages réels qu'elles ont procurés aux Occidentaux. Voilà comment *il fait l'éloge des Croisades, & de la maniere dont elles furent conduites.*

Que *Voltaire*, dans son cabinet, & cinq cens ans après l'événement, doute de ce qu'assure un témoin oculaire, respectable par ses lumieres & sa sagesse, autant que par sa haute naissance, on ne doit pas en être surpris; il y a des choses plus essentielles, plus évidentes, qu'il auroit un plus grand intérêt de croire, & dont il lui plaît cependant de douter.

Mais voici ce qui est encore plus singulier.

Dans

Dans le Chapitre quarante-cinquieme de l'*Hiſtoire générale*, à l'occaſion de la priſe de Conſtantinople par les Francs, il dit que *ce fut la premiere fois que Conſtantinople fut priſe & ſaccagée*, & qu'*elle le fut par des Chrétiens qui avoient fait vœu de ne combattre que des Infideles*. L'Auteur du Livre *des Erreurs* lui dit là-deſſus que ſa bile contre les Croiſés le fait tomber dans des erreurs groſſieres; il lui prouve, par le témoignage des Hiſtoriens Grecs, que Conſtantinople avoit déja été priſe, ſaccagée, brûlée pluſieurs fois par les Grecs même. *Voltaire* veut faire entendre maintenant qu'il n'a pas dit cela; qu'il ne s'agit, dans ſon texte, que de la priſe de la Ville par des Nations étrangeres; & que, dans ce que diſent les Hiſtoriens Grecs, il n'eſt queſtion que de quelque ſédition.

Que penſeront de *Voltaire* ceux qui rapprocheront le texte de l'Hiſtoire générale, de ce texte des *Elairciſſements*? On ne doit donc plus être ſurpris s'il contredit ſi ſouvent & ſi hardiment les plus grands Hiſtoriens, puiſqu'il eſt aſſez hardi pour ſe contredire lui-même.

§. XVI.

Des Albigeois.

TEXTE.

» L'article des *Albigeois* eſt un de ceux » où l'Auteur du libelle montre le plus » d'ignorance & déploie le plus de fureur: » il eſt certain qu'on imputa aux *Albigeois*

» des crimes qui ne sont pas même dans la » nature humaine ; on ne manqua pas de » les accuser de tenir des assemblées secrettes, dans lesquelles les hommes & les » femmes se mêloient indifféremment après » avoir éteint la lumiere. On sait que de pareilles horreurs ont été imputées aux premiers Chrétiens & à tous ceux qui ont » voulu être réformateurs : on les accusa » encore d'être Manichéens, quoiqu'ils n'eussent jamais entendu parler de Manès. « Après cela *Voltaire* répete assez inutilement une partie des choses qu'il avoit avancées dans son *Histoire générale*, & qui ont été réfutées, & il ne se justifie sur aucun des points qui sont l'objet de la réfutation.

Réponse.

Cet article est un de ceux où l'Auteur du Libelle montre le plus d'ignorance ; & cependant *Voltaire* ne peut le prendre en défaut sur aucun point. *C'est un de ceux où l'on emploie le plus de fureur ;* & cependant il n'a rien avancé qui ne soit soutenu par des preuves authentiques. *Il est certain qu'on leur imputa des crimes qui ne sont pas même dans la nature*, & il ne fournit aucune preuve que l'imputation fût sans fondement. *On sait que de pareilles horreurs ont été imputées aux premiers Chrétiens & à tous ceux qui ont voulu être réformateurs ;* mais 1° les Chrétiens ont été justifiés sur ce point par les

Payens même. *Voltaire* veut-il justifier les *Albigeois ?* 2° Les dogmes des Albigeois n'autorisoient que trop cette imputation. 3° Il est faux qu'on ait imputé les mêmes horreurs à tous ceux qui ont voulu être réformateurs : on ne les a jamais imputées ni aux Luthériens, ni aux Calvinistes, ni aux Hussites, ni à une infinité d'autres Sectes. 4° Il est souverainement indécent de mettre en comparaison d'infâmes Manichéens avec les premiers Chrétiens.

En répétant dans cet article *des Eclaircissements* ce qu'il avoit déjà rapporté ailleurs des massacres de Carcassonne, il dit : *Il se trouve aujourd'hui un homme qui ose canoniser ces abominations, & qui imprime dans Avignon que c'étoit ainsi qu'il falloit traiter au nom de Dieu les Princes & les Peuples. Avouons que cet homme est doux & indulgent !*

A son épiphonême j'en oppose un autre. *Avouons que l'Historiographe Voltaire est bien véridique & bien fidele !* Il n'y a absolument rien ni de ces expressions, ni de ces sentiments, dans le livre *des Erreurs*. On y trouve des sentiments entiérement opposés. Voici le texte de l'Auteur, p. 146. *On ne peut lire sans horreur la sévérité, ou plutôt la cruauté dont on usa envers les Albigeois. Cette sévérité n'étoit point inspirée par l'Esprit de Jesus-Christ. Plusieurs Missionnaires s'y opposerent quelquefois..... Le massacre de Beziers, le pillage de Carcassonne, la prise de*

Lavaur font horreur. Mais cette horreur semble diminuer, quand on pense aux ravages affreux & aux massacres dont les Albigeois s'étoient rendus eux-mêmes coupables. Voilà comment j'ai *canonisé ces abominations, & décidé qu'il falloit traiter ainsi au nom de Dieu les Princes & les Peuples.*

M. *de Voltaire*, si votre adversaire est assez modéré pour ne pas vous traiter de calomniateur, de, &c. soyez persuadé que tout le Public n'aura pas la même modération.

§. XVII.

TEXTE. *Des changements faits dans l'Eglise.*

» Le Libelliste s'imagine qu'on a manqué » de respect à l'Eglise Catholique, en rapportant les diverses formes qu'elle a prises. «

Réponse.

Il faut que le grand Historiographe en soit bien convaincu lui-même, puisque dans cet article il ne se défend & ne se justifie sur aucun des points sur lesquels il a été repris. Seulement il fait un petit discours d'environ deux pages, dans lequel se trouve une douzaine de nouvelles erreurs, qui apparemment ne s'étoient pas présentées à son esprit lorsqu'il bâtissoit son Histoire générale. Comme on en trouve par-tout la réfutation, il n'est pas nécessaire de nous y arrêter.

§. XVIII.

De Jeanne d'Arc.

TEXTE.

» Que cet homme charitable insulte encore aux cendres de *Jean Hus* & de *Jérôme de Prague*, cela est digne de lui ; » qu'il veuille nous persuader que *Jeanne d'Arc* étoit inspirée, & que Dieu envoyoit » une petite fille au secours de *Charles VII* » contre *Henri VI*, on pourra rire ; mais » il faut au moins relever la mauvaise foi avec » laquelle il falsifie le procès-verbal de *Jeanne d'Arc*, que nous avons dans les actes » de *Rymer*.

» Interrogée en 1431, elle dit qu'elle est » âgée de vingt-neuf ans. Donc quand elle » alla trouver le Roi elle avoit vingt-sept » ans. Donc le Libelliste est un assez mauvais calculateur, quand il assure qu'elle » n'avoit que dix-neuf ans. «

Réponse.

Voltaire a représenté *Jean Hus* & *Jérôme de Prague*, condamnés comme Hérétiques dans le Concile de Constance ; il les a représentés comme deux hommes d'une vie pure, d'un courage admirable, & qui n'avoient été condamnés que pour s'être attiré l'inimitié des Sophistes & des Prêtres. Je n'ai pas souscrit purement & simplement à

cet éloge. Voilà mon premier crime aux yeux de *Voltaire*. Venons maintenant à cet événement singulier de *la Pucelle d'Orléans*.

Qu'eſt-ce que cette fille extraordinaire, connue ſous le nom de *la Pucelle d'Orléans*, devenue ſi célebre par ſes exploits, & qui a joué un rôle ſi avantageux à la France & ſi funeſte aux Anglois ? C'eſt la matiere de bien des diſcuſſions. Un mot tranchant ne ſuffit pas pour décider cette queſtion.

L'Auteur du livre *des Erreurs* a pris le parti qui lui a paru le plus ſage. *Voltaire* l'accuſe d'avoir falſifié le procès-verbal de *Jeanne d'Arc*, qui ſe trouve dans les actes de *Rymer*. Et l'Auteur ne dit pas un mot de *Rymer*, ni de ſes actes.

On ſait bien que les extraits de *Rymer* & de *Tyndal* ſont imprimés avec l'Hiſtoire d'Angleterre de M. *Rapin de Thoyras*, & ce n'eſt que de celui-ci que le cenſeur de *Voltaire* a parlé. Voici le texte, p. 164. *Quant à ſon âge, il eſt certain que M. Rapin de Thoyras a fait une bévue, en mettant 29 pour 19. Je n'examine pas ſi l'erreur eſt volontaire. Je dis ſeulement que les actes authentiques démontrent cette erreur.* Où eſt la falſification annoncée par *Voltaire* ?

§. XIX.

De Rapin de Thoyras.

TEXTE. » Il attaque l'exact & judicieux *Rapin de* » *Thoyras;* il dit *qu'il n'étoit ni de ſon goût*,

» *ni sûr pour lui de se déclarer pour la* » Pucelle d'Orléans. Ne voilà-t-il pas un » homme bien instruit des mœurs de l'An- » gleterre? Un Auteur y écrit assurément tout » ce qu'il veut avec la plus entiere liberté. «

Réponse.

D'une multitude innombrable d'Auteurs Français qui ont écrit sur la Pucelle, trois seulement ne sont point pour elle. *Monstrelet*, sujet du Duc de Bourgogne; *du Haillan*, qui très-souvent se contredit lui-même; & *Rapin de Thoyras*, refugié en Angleterre, & ensuite mort à Vezel. L'Auteur du livre *des Erreurs* est bien éloigné de mépriser M. *Rapin de Thoyras*. Il s'autorise de cet Historien contre *Voltaire* même, au Chapitre quarante-deuxieme. Mais comme il étoit Protestant refugié, on ne devoit pas s'attendre qu'il parlât de la *Pucelle* autrement qu'il en a parlé.

§. XX.

De Mahomet, & de la prise de Constantinople. TEXTE

„ L'Auteur du Libelle renouvelle le beau „ conte de *Mahomet II*, qui coupa la tête „ à sa maîtresse *Irene*, pour faire plaisir à ses „ Janissaires. Ce conte est assez réfuté par les „ Annales Turques, & par les mœurs du „ Serrail, qui n'ont jamais permis que le

„ secret du lit de l'Empereur fût exposé au
„ raisonnement de la milice. Il nie que la
„ moitié de la ville de Constantinople ait
„ été prise par composition ; mais les An-
„ nales Turques, rédigées par le Prince Can-
„ temir, sont d'assez bonnes preuves que
„ le Libelliste ne connoît pas plus l'Histoire
„ Turque que la nôtre. «

Réponse.

M. *de Voltaire* traite le Prince Cantemir de débiteur de fables ; & c'est sur la foi de cet Ecrivain qu'il assure que la moitié de la ville de Constantinople fut prise par composition.

Il s'appuie des Annales Turques pour nier que *Mahomet* coupa la tête à la belle *Irene ;* & les Annales Turques ne parlent point de ce fait.

Il dit que son adversaire ne connoît pas plus l'Histoire Turque que la nôtre ; & cet adversaire lui répond qu'il les connoît assez pour savoir combien *Voltaire* les défigure & les altere l'une & l'autre.

§. XXI.

TEXTE. *De la taxe des Péchés.*

„ L'Auteur du libelle, page 207, deman-
„ de : *où est cette licence déshonorante, cette*
„ *taxe honteuse, ces prix faits, &c. qui*
„ *avoient passé en coutume, en droit & pres-*

„ *que en loi ?* Qu'on lise donc la taxe de la „ Chancellerie Romaine, imprimée à Rome, „ en 1514, chez *Marc Silbert*, au champ de „ Flore, & l'année d'aprés, à Cologne chez „ *Gosvinus Colinius* ; enfin à Paris, en „ 1520, chez *Toussaint Denis*, rue S. Jac- „ ques. Le premier titre est *de Causis Matri-* „ *monialibus.*

„ *In Causis Matrimonialibus pro con-* „ *tractu quarti gradús, taxa est turonenses* „ *septem, ducatus unus, carlini sex.* "

„ Faut-il que ce pauvre homme nous obli- „ ge ici de dire que dans le titre dix-huit, on „ donne l'absolution pour cinq carlins à celui „ qui a connu sa mere ? Que pour un pere „ & une mere qui auront tué leur fils, il n'en „ coûte que six tournois & deux ducats ? Et „ si on demande l'absolution du péché de „ sodomie & de la bestialité, avec la clause „ inhibitoire, il n'en coûte que trente-six „ tournois & neuf ducats ? Après de telles „ preuves, que ce Libelliste se taise. "

Réponse.

Le livre de la taxe de la Chancellerie Romaine, que M. *de Voltaire* cite sans l'avoir vu, a toujours été un des grands cris de guerre des Protestants contre l'Eglise Romaine. Ils en ont fait plusieurs Editions & Traductions, ils les ont toujours embellies de gloses, de notes & de remarques ; mais ils ne citent jamais que des Editions faites en Alle-

magne ou en France. Aucun d'eux n'ose affirmer qu'il ait entre les mains, ou qu'il ait même vu la prétendue Edition de Rome par *Marc Silbert* de 1514; laquelle est la premiere, & sur laquelle les autres se sont faites, ou ont dû se faire. Il faut remarquer que toutes ces Editions sorties de mains protestantes, sont très-différentes les unes des autres, & qu'elles ne s'accordent nullement sur plusieurs points.

Il avoit déjà paru de ces sortes de productions sous les Pontificats de *Jean XXII* & de *Benoît XII*, qui furent supprimées dès qu'elles furent au jour. Celle qu'on met sous *Leon X* a été condamnée en Espagne & à Rome comme un ouvrage falsifié par les Hérétiques. On trouvera toutes ces preuves dans *Bayle* aux articles de *Laurent Banck* & d'*Antoine Dupinet*.

C'est-là ce qui fait le fondement des fieres assertions de *Voltaire* & de l'assurance avec laquelle il dit à son Censeur : *Après de telles preuves que le Libelliste se taise.*

Sur un grand nombre d'erreurs & de calomnies qui sont réfutées dans le Chapitre XXIV du livre *des Erreurs*, *Voltaire* ne réclame que sur ce point, sur lequel on lui oppose tous les Conciles du seizieme siecle. Les Actes authentiques de ces Conciles valent bien son avorton de livre, dont il n'a pris la notion que dans *Bayle*.

§. XXII.

Du droit de confesser des Séculiers. TEXTE.

» Il demande où l'Historien a appris que » les séculiers & les femmes même avoient » droit de confesser. Oh, mon pauvre igno- » rant ! dans *S. Thomas*, page 255 de la » troisieme partie, Edition de Lyon 1738, » *Confessio, ex defectu Sacerdotis, Laïco » facta, sacramentalis est quodammodò.* » Ignorez-vous combien d'Abbesses confesse- » rent leurs Religieuses ? «

Réponse.

Oh, mon savant *Voltaire* ! ignorez-vous donc que tous les Critiques soutiennent que cette partie de la Somme n'est pas de *Saint Thomas ?* Ignorez-vous que le *quodammodò* est un correctif, qui nous apprend que cette confession n'est pas véritablement sacramentelle? Pourriez-vous nous citer quelque Abbesse qui ait réellement confessé ses Religieuses ? Pour moi, je ne connois que la folle Institutrice de la Congrégation de l'Enfance, rendue célebre par l'Histoire de l'Avocat *Reboulet.*

§. XXIII.

Du Calvinisme. TEXTE.

Cet article n'est qu'une protestation de l'Auteur de l'Histoire générale, de son impar-

tialité. Chacun la connoît. Nous passons sur cela. On sait assez ce qu'il en faut croire.

§. XXIV.

De François I.

» L'Auteur du Libelle porte l'esprit de per-
» sécution jusqu'à rapporter ce qui est impu-
» té au Roi *François I* par *Florimond de*
» *Raimond* : si je savois aucun de mes enfants
» entachés (d'opinions contre l'Eglise Ro-
» maine) je le voudrois moi-même sacri-
» fier. Voilà ce que l'Auteur du Libelle ap-
» pelle *une tendre piété*. Quoi ! *François I*,
» qui accordoit à *Barberousse* une mosquée
» en France, auroit eu une piété assez tendre
» pour égorger le Dauphin, si le Dauphin
» avoit voulu prier Dieu en Français & com-
» munier avec du pain levé & du vin, &c. «

Réponse.

Qui le croiroit que ces grandes exclamations ne sont fondées que sur une honteuse supercherie ! En vérité M. *de Voltaire* a bien peu de soin de son honneur. Il craint bien peu que pensera de lui le Lecteur quand il sera instruit du fait. Il ne s'agit nullement, ni de la Communion sous les deux especes, ni de la Communion à la Grecque avec du pain levé, ni des prieres en Français. Il s'agit d'un outrage abominable fait au divin Mystere de l'Eucharistie. Voici le fait : Quelques fanatiques

forcenés firent afficher dans tout Paris des placards remplis des blasphêmes les plus affreux & les plus outrageants contre l'auguste Mystere de l'Eucharistie. Le Roi l'ayant appris, en fut touché de la plus vive douleur. Il ordonna une Procession générale, à laquelle il voulut assister à la tête de toute sa maison ; & là, à la vue de toute sa Cour & de tout le peuple de Paris, *il fit, un flambeau à la main, une solemnelle amende honorable en réparation de ces outrages & de ces blasphêmes. Il fit un Discours qui marquoit bien sa vive foi & sa tendre piété.* Et quant à moi qui suis votre Roi, dit-il *en finissant les larmes aux yeux*, si je savois un de mes membres maculé ou infecté de cette déteſtable erreur, non-seulement je vous le baillerois à couper, mais davantage ; si j'appercevois aucun de mes enfants entachés, je voudrois moi-même le sacrifier. Erreurs de Volt. tome I. P. 229.

Cet exposé suffit pour faire tomber tout le fracas de la déclamation de *Voltaire*, & pour faire connoître que ses défenses ne sont fondées que sur des détours indignes, & sur d'odieuses infidélités. Il n'est personne qui ne saisisse d'abord le sens des paroles du Roi.

§. XXV.

De la Saint-Barthelemi.

TEXTE.

„ Malheureux, avez-vous été aidé dans „ votre libelle par l'Auteur de l'Apologie de

„ *la Saint-Barthelemi ?* Il paroît que vous
„ excusez ces massacres. Vous dites qu'ils
„ ne furent jamais prémédités. Lisez donc *Me-*
„ *zerai*, qui avoue que dès l'année 1570 on
„ continuoit dans le dessein d'attirer les Hu-
„ guenots dans le piege, &c. "

Réponse.

Je n'ai été aidé dans mon ouvrage que par la vérité, dont j'ai suivi les lumieres. J'ai fait voir que j'avois ces massacres en horreur. J'ai lu *Mezerai*. C'est lui qui m'a appris à corriger l'erreur où vous tombez, en disant qu'il y eut soixante mille Huguenots de massacrés. *Mezerai* n'en met que vingt-cinq mille.

Vous dites que je parois excuser ces massacres. Je dis, dans mon petit ouvrage sur *les Mœurs*, que ce fut une tache à notre Nation, & la faute d'un Prince séduit par quelques particuliers. Je dis dans le livre *des Erreurs*, que ce fut un accès de fureur dans *Charles IX*, qui fut cause de ce massacre. Trouvez-vous là les sentiments d'un fauteur de persécution ?

§. XXVI.

TEXTE. *Du Duc de Guise & des Barricades.*

» Voici les paroles du calomniateur igno-
» rant, p. 275 : *Quant à la défense que*
» Henri III *fit au Duc de* Guise *de venir à*
» *Paris, l'Auteur de l'Histoire générale dit*

» *que le Roi fut obligé de lui écrire par la* » *poſte, parce qu'il n'y avoit point d'argent* » *pour payer un Courrier.* Pauvre Libelliſte! » citez mieux. Il y a dans le texte : Il écrit » deux lettres, ordonne qu'on dépêche deux » Courriers. Il ne ſe trouve point d'argent dans » l'épargne pour cette dépenſe néceſſaire. On » met les lettres à la poſte, &c. «

Réponſe.

L'Auteur du livre *des Erreurs* met en ſubſtance ce que *Voltaire* dit d'une maniere plus étendue. Le Lecteur peut en faire aiſément la comparaiſon, & juger. Où eſt donc la calomnie? Où eſt l'ignorance? Où eſt l'infidélité de citation? J'ai ajouté que cette anecdote du défaut d'argent ſentoit bien le petit bourgeois, l'homme mal inſtruit. M. *de Voltaire* croit que je veux parler de M. *de l'Etoile.* Il ſe trompe : c'eſt à un autre que ces paroles s'adreſſent.

§. XXVII.

Du prétendu ſupplice de Marie d'Aragon. TEXTE.

» Il eſt très-utile de détruire tous les con- » tes ridicules dont les Romanciers, ſoit » Moines, ſoit Séculiers, ont inondé le » moyen âge. Un *Géofroy de Viterbe* conte » que deux cens ans auparavant, *Othon III* » ayant épouſé *Marie d'Aragon*, cette Im-

» pératrice devint amoureuse d'un Comte du
» pays de Modene ; que ce jeune homme ne
» voulut point d'elle ; que *Marie*, irritée,
» l'accusa d'avoir voulu attenter à son hon-
» neur ; que l'Empereur fit décapiter le Com-
» te ; que la veuve vint, la tête de son mari
» à la main, demander justice ; qu'elle offrit
» l'épreuve du fer ardent ; qu'elle passa sur ces
» fers sans les sentir ; que l'Impératrice au
» contraire se brûla la plante des pieds, & c.
» que l'Empereur la fit mourir. Ce conte res-
» semble à toutes les légendes de ces siecles
» de barbarie. Il n'y avoit du temps de l'Em-
» pereur *Othon III*, ni de royaume d'Ara-
» gon, ni de *Marie d'Aragon*, ni de Comte
» de Modene. C'est assez qu'un ignorant ait
» écrit de telles fausseté́s, pour que cent Au-
» teurs les copient. «

Réponse.

Voilà le grand service que le savant & judi-
cieux *Voltaire* veut rendre au monde ; c'est
de détruire tous les contes ridicules des Ro-
manciers, soit Moines, soit Séculiers. C'est
apparemment dans cette vue qu'il a bâti son
Histoire générale, toute écrite au flambeau de
la vérité & avec la plus scrupuleuse fidélité.
Cependant, sans entrer dans le fond de l'aven-
ture de l'Impératrice *Marie d'Aragon*, je re-
marquerai quelques erreurs où il tombe à cette
occasion : il dit que *Géofroy de Viterbe* écri-
voit deux cens après *Othon III* ; & *Géo-*

froy naquit peu d'années après la mort de ce Prince.

Il dit qu'alors, c'eſt-à-dire vers la fin du dixieme ſiecle & au commencement du onzieme, il n'y avoit point de royaume d'Aragon; & dans le Chapitre XXXIV de l'Hiſtoire générale, il nomme lui-même les Rois d'Aragon exiſtants dans ce même ſiecle; d'ailleurs on n'a qu'à lire *Mariana*.

Il dit qu'il n'y avoit point alors de Comte de Modene; il y avoit long-temps que les Empereurs donnoient le titre de Comte; il y avoit une ville & pays de Modene. Comment M. *de Voltaire* prouvera-t-il qu'aucun Gentilhomme Modenois n'avoit alors le titre de Comte?

Qu'il eſt difficile de ſe ſoutenir quand on a d'autres intérêts que celui de la vérité! Qu'il eſt difficile de ne pas errer quand on ne ſuit que l'imagination & la paſſion!

§. XXVIII.

De la donation de Pépin.

TEXTE:

» Oui, l'on perſiſte à croire que jamais *Pe-*
» *pin* ni *Charlemagne* ne donnerent ni la ſou-
» veraineté de l'Exarchat de Ravenne ni de
» Rome; 1° parce que, ſi cette donation
» avoit eu lieu, les Papes en auroient con-
» ſervé, en auroient montré l'inſtrument au-
» thentique: 2° parceque *Charlemagne*, dans
» ſon teſtament, met Rome & Ravenne au

» nombre des villes qui lui appartiennent ;
» 3° parce que les *Othon* ne reconnurent
» point cette donation ; 4° parce que *Pepin*
» n'avoit pas pu donner des villes sur les-
» quelles il n'avoit ni droit ni prétention ; 5°
» parce que jamais les Empereurs Grecs ne
» se plaignirent de cette prétendue donation ;
» 6° parce que le passage d'*Eginhart*, qui dit
» que *Pepin* offrit la Pentapole à *Saint*
» *Pierre*, veut dire seulement qu'il la mit
» sous la protection de *Saint Pierre*, com-
» me *Louis XI* donna depuis le comté de
» Boulogne à la Sainte Vierge, &c. «

Réponse.

Permis à M. *de Voltaire* de croire ce qu'il voudra, & permis à nous de lui montrer que les preuves dont il tâche d'étayer son sentiment, ne sont rien moins que concluantes. Des Historiens contemporains, Français & Lombards, rapportent le détail de cette donation ; des Historiens Italiens qui connoissoient les archives de Rome disent la même chose, & M. *de Voltaire* ne veut les croire ni les uns ni les autres. Pourquoi le croirions-nous lui-même ?

Mais les Papes, dit-il, *en auroient conservé l'instrument authentique.* En quoi a consisté cet instrument ? N'est-ce qu'une lettre ? N'est-ce qu'une cession solemnelle faite dans une assemblée & devant des témoins ? Mais il faut bien qu'il y ait eu des

pieces, puiſque c'eſt ſur ces pieces qu'*Anaſtaſe* le Bibliothécaire écrivoit un ſiecle après *Pepin* & *Charlemagne*.

Pepin, ajoute *Voltaire*, ne pouvoit pas donner ce qui ne lui appartenoit pas. Ce raiſonnement n'eſt pas heureux : les Conquérants prennent bien ce qui ne leur appartient pas ; ils peuvent donc bien auſſi le donner. Ils ne connoiſſent point d'autre droit que le droit du plus fort. Tels furent les droits que firent valoir les Romains, les *Alexandre*, les *Céſar*, les *Pepin*, les *Charlemagne*, les *Mahomet*, les *Tamerlan*.

On aſſure que les Empereurs Grecs ne firent aucunes plaintes : ils en firent, comme il eſt démontré dans le Livre *des Erreurs ;* mais elles furent inutiles.

Mais *Charlemagne dans ſon teſtament met Rome & Ravenne au nombre des villes qui lui appartiennent ;* c'eſt qu'il y avoit conſervé les droits de ſuzerain.

Les Othon ne reconnurent point cette donation ; bien d'autres Empereurs ne l'ont ni reconnue ni méconnue. Qu'en conclure ?

Enfin, dit *Voltaire*, cette donation eſt comme celle que *Louis XI* fit à la Sainte Vierge du comté de Boulogne. Il y a bien de la différence entre *Louis XI* & *Charlemagne*. *Louis XI* ſavoit bien que la Sainte Vierge n'enverroit pas du Ciel des Gouverneurs, des Magiſtrats, des Officiers de Finances dans le comté de Boulogne, & qu'elle auroit la complaiſance de lui laiſſer toujours l'utile

& l'honorifique ; auſſi le tenoit il toujours en ſa garde : il aimoit mieux donner aux habitants du Ciel qu'à ceux de la terre ; il ne riſquoit pas grand'choſe par une pareille donation. Mais en voilà aſſez pour faire ſentir la force des raiſons de M. *de Voltaire*. En rire, ou les regarder avec pitié, c'eſt tout ce qu'il y a à faire.

§. XXIX.

TEXTE. *D'un fait concernant le Roi de France Henri III.*

„ Auteur du libelle, vous dites que vous „ n'avez jamais pu trouver dans quel Livre il „ eſt dit qu'*Henri III* aſſiégea Livron en „ Dauphiné ; vous prétendez qu'il n'a jamais „ été aſſiégé, parce que ce n'eſt aujourd'hui „ qu'un village.... Voyez l'Abrégé chronolo- „ gique de *Mezerai*, vous apprendrez que Li- „ vron étoit alors une ville ; qu'*Henri III* la „ fit aſſiéger par *Bellegarde* ; que ce Roi alla „ lui-même au camp ; que les aſſiégés lui re- „ procherent la Saint-Barthelemi du haut de „ leurs murs..... Vous le trouverez dans „ les Mémoires de *l'Etoile*, p. 117. L'Au- „ teur de l'Hiſtoire générale a ſouvent négligé „ de citer des autorités ſur des faits connus ; „ il n'a cité que ſur des choſes extraordinai- „ res qui ont beſoin d'être confirmées : c'eſt „ à vous à reconnoître ſa fidélité par tous les „ garants qu'il vous donne, & à rougir d'a- „ voir parlé avec tant d'audace de ce que vous „ ignorez. "

Réponse.

Voilà bien de la bile & du courroux ; il n'y a pas cependant de quoi s'effrayer. *Voltaire* fait quelquefois comme cet admirable Chevalier qui prenoit des moulins à vent pour des géants qu'il falloit combattre. Son Censeur n'a presque rien dit de tout ce qu'il lui fait dire : il n'a jamais prétendu que *Livron* ne fût point assiégé ; il n'a point dit que *Livron* n'ait jamais été une ville : il parle de l'état où il est aujourd'hui, & il en parle avec certitude & connoissance.

Voici le texte du Livre *des Erreurs. M.* de Voltaire *dit qu'*Henri III *voulant entrer dans une petite ville nommée* Livron (*ce n'est qu'un village ou petit bourg du Dauphiné*) *il s'apperçut qu'il n'avoit pas pris le bon parti ; & on lui cria du haut des murs*, approchez, massacreurs, vous ne nous trouverez pas endormis comme l'Amiral. *J'ai cherché à vérifier cette anecdote, & je ne l'ai trouvée nulle part ; mais j'en ai trouvé une autre bien plus intéressante : c'est la réponse que fit Montbrun, lorsqu'il fut sommé de rendre cette place.* Deux choses rendent les hommes égaux, *répondit-il insolemment au Roi*, le jeu & les armes. M. *de Voltaire*, vous voyez qu'on vous rend anecdote pour anecdote... vous devez être content.

Vous dites que je prérends que Livron n'a jamais été assiégé, & je nomme le Commandant qui refusa de rendre la place à *Henri* III.

Vous donnez pour garant de votre anecdote M. *de l'Etoile*, & vous mépriſez vous-même ſouverainement cet Auteur dont vous vous appuyez. *Dois-je en croire*, dites-vous, *ce* l'Etoile *qui écrivoit le ſoir tous les contes populaires qu'il avoit entendus le jour. Diſſert. ſur la mort d'Henri* IV, pag. 241.

Vous avez ſouvent négligé, ajoutez-vous, de citer des autorités ; on ſait les raiſons de votre négligence ; on ſait quelle eſt votre ſcrupuleuſe fidélité : le Livre *des Erreurs* en eſt garant.

Votre adverſaire eſt-il dans le cas *de rougir*, ainſi que vous le dites, *d'avoir parlé avec tant d'audace de tout ce qu'il ignoroit ?* Eſt-ce lui qui eſt le *falſificateur*, *l'ignorant*, *l'audacieux* ?

§. XXX.

De la converſion de Henri IV.

TEXTE.

» C'eſt mauvaiſe foi dans le Jéſuite *Daniel*, c'eſt puérilité dans le Libelliſte, de » prétendre qu'*Henri* IV changea de Religion » par conviction..... Ce grand homme, ſi lâ- » chement perſécuté, obligé de plier ſon cou- » rage ſous les loix de ſes ennemis, ne daigna » pas ſeulement ſigner ſa confeſſion de foi, » rédigée, après bien des conteſtations, par » *David du Perron*, telle qu'on la trouve » dans les Mémoires du *Duc de Sully*, qui » en fit ſupprimer bien des minuties. *Henri*

» IV la fit seulement signer par *Lomenie*. On » peut, dans un vain panégyrique, repré- » senter ce Héros comme converti ; mais » l'histoire doit dire la vérité. «

Après cela, il traite *Daniel* avec le dernier mépris.

Réponse.

C'est un outrage à la mémoire de *Henri* IV, qui étoit sa franchise, l'honneur & la probité même, de le représenter comme un dissimulé, qui trompoit également les Catholiques & les Huguenots, ou comme un libertin qui se moquoit également des deux Religions par une conversion apparente. Que l'honneur prétend-il faire à ce grand Prince, en disant qu'il ne daigna pas seulement signer la confession de foi rédigée par le Cardinal *du Perron*, le plus savant Théologien de son siecle ? Qu'appelle-t-il ces minuties supprimées par le Duc de Sulli ?

Henri IV fait solemnellement sa profession de foi à la porte de l'Eglise de S. *Denis*, en présence du plus grand nombre des Seigneurs du Royaume : & cet acte ne sera qu'un leurre donné aux deux partis ! Il se contente de le faire signer par *Lomenie*, comme ne voulant point s'engager, comme n'y prenant nulle part lui-même. C'est bien ici qu'il faudroit *citer des autorités !* C'est bien ici une de ces *choses extraordinaires qui ont besoin d'être confirmées.*

Si *Voltaire* eût fait les attentions convenables, il eût compris que le Roi ayant fait publiquement sa profession de foi, il n'étoit pas nécessaire qu'il mît sa signature. Il suffisoit de celle du Secrétaire d'Etat, comme témoin.

Qu'il déclame tant qu'il voudra contre *Daniel*, mais qu'il respecte *Henri* le Grand.

§. XXXI.

TEXTE. *Du Cardinal du Perron & des Etats de 1614.*

„ Le Libelliste donne lieu d'examiner une „ question importante. Tous les Mémoires du „ temps portent que le *Cardinal du Perron* „ s'opposa à la publication de la Loi fondamentale de l'indépendance de la Couronne ; qu'il fit supprimer l'Arrêt du Parlement qui confirmoit cette Loi naturelle & „ positive, qu'il cabala, qu'il menaça, qu'il „ dit publiquement, que si un Roi étoit Arien „ ou Mahométan, il faudroit bien le déposer.

„ On ne dira pas ici ce que le Libelliste „ mérite ; mais cette opinion, que l'Eglise „ peut déposer les Rois, est de toutes les „ opinions la plus absurde & la plus punissable ; & ceux qui les premiers ont osé la „ mettre au jour, ont été des monstres, ennemis du genre-humain.

„ Le Libelliste demande où l'on trouve les „ paroles de *du Perron* : où ? dans les Mémoires du temps recueillis par *le Vassor*, dans

„ dans l'Hiſtoire chronologique du Jéſuite „ d'*Avrigny*, par-tout. "

Réponſe.

On demande des autorités à M. *de Voltaire*, & il cite *le Vaſſor*, cet ex-Oratorien, qui, après avoir renoncé à ſa Patrie & à ſa Religion, alla compoſer en Angleterre une Hiſtoire de *Louis XIII*, laquelle n'eſt qu'une déclamation de fureur contre la France. Il cite d'*Avrigny*, qui, en rapportant ce qui ſe paſſa aux Etats de 1614, contredit tous les ſentiments de l'Auteur de l'Hiſtoire générale. Il dit qu'on trouve par-tout les preuves de ce qu'il affirme ; & on lui répond que qui dit trop, ne dit rien.

L'Auteur du livre *des Erreurs* a puiſé ce qu'il a dit à l'occaſion de ce qui paſſa aux Etats-généraux de 1614, dans le procès-verbal de ces Etats même. La ſource eſt plus ſûre que les mémoires obſcurs & les libelles ſans nom où *Voltaire* eſt allé puiſer, pour infecter l'Univers avec ſa monſtrueuſe Hiſtoire générale.

Il calomnie le Cardinal *du Perron*, en lui attribuant les ſentiments & les démarches annoncés dans cet article des *Eclairciſſements*. Ce Cardinal établit de la maniere la plus forte les droits ſacrés de la perſonne des Rois, & la ſouveraineté de la Couronne, dans les diſcours qu'il prononça aux Etats. On

peut voir sur ce point ce qui a déjà été dit dans le Chapitre cinquante-sixieme *des Erreurs*, & qu'il est inutile de répéter ici.

On ne dira pas ici, ajoute encore *Voltaire*, *ce que le Libelliste mérite.* Mais tout le monde sait ce que mériteroit le panégyriste de *Cromwel*, qui fit trancher la tête à son Roi ; de *Charles de Sudermanie*, qui enleva sa couronne à son neveu *Sigismond*, Roi de Suede ; de *Guillaume*, Prince d'Orange, qui chassa du trône d'Angleterre son beau-pere & son bienfaiteur. Ce n'est pas en lisant l'Histoire générale qu'on apprendra à respecter les Rois ; combien d'Ecrivains pourroient être mis aujourd'hui au nombre des monstres !

M. *de Voltaire* doit sentir de quelle modération nous usons ici. Les emportements déshonorent un Ecrivain, offensent les honnêtes gens, & ne peuvent plaire qu'aux caracteres méchants.

§. XXXII.

TEXTE. *De la Population de l'Angleterre.*

„ Le Chevalier *Petit* a prouvé qu'il faut les
» circonstances les plus favorables pour
» qu'une Nation s'accroisse d'un vingtieme
» en cent années. Le Libelliste demande com-
» ment l'Angleterre a eu un tiers de plus de
» Citoyens depuis la Reine Elizabeth ? On
» répondra que c'est précisément parce que

» l'Angleterre s'eſt trouvée dans les circonſ-
» tances les plus favorables ; parce que des
» Allemands, des Français, des Flamands
» ſont venus en foule s'établir dans ce pays,
» parce que ſoixante mille Moines, dix mille
» Religieuſes, dix mille Prêtres ſéculiers,
» de compte fait, ont été rendus à l'Etat &
» à la propagation, parce que l'aiſance a été
» encouragée.... Gouvernez mal votre baſſe
» cour, vous manquerez de volaille. Gou-
» vernez-la bien, vous en aurez une quantité
» prodigieuſe. Oiſon, qui écrivez contre ces
» vérités utiles, puiſſe la baſſe-cour où vous
» êtes engraiſſé aux dépens de l'Etat, n'être
» plus remplie que de volailles néceſſaires ! «

Réponſe.

L'Auteur du livre *des Erreurs* s'exprime ainſi dans le Chapitre 45, p. 304 & 305 : *M.* de Voltaire *nous aſſure ici que l'Angleterre, depuis la révolution de la Religion, c'eſt-à-dire depuis une cinquantaine d'années, étoit plus peuplée d'un tiers ;* & dans le Chapitre premier de ſon Hiſtoire, il dit *qu'il faut que les circonſtances ſoient bien favorables, pour qu'une Nation augmente d'un vingtième par ſiecle.* Comment accorder ces deux propoſitions ? C'eſt à cette queſtion que répond M. *de Voltaire.* Voyons ſon adreſſe pour ſe tirer d'embarras.

L'Angleterre étoit plus peuplée d'un tiers ;

c'eſt, dit-il, *qu'elle s'eſt trouvée préciſément dans les circonſtances les plus favorables.* Mais, lui dira-t-on, les circonſtances les plus favorables ne donnent qu'un vingtieme d'accroiſſement en un ſiecle. Dans les époques que vous donnez, il n'y a guere plus d'un demi-ſiecle. Cela ne devoit donc faire qu'un quarantieme d'accroiſſement ; & cependant vous mettez treize quarantiemes au lieu d'un. Comment accorder cela ?

Mais des Allemands, des Français, des Flamands ſont venus en foule s'établir dans ce pays. Le moyen n'eſt pas ſuffiſant. Des Anglois, des Irlandois, des Ecoſſois déſertoient en même-temps le pays. Ainſi la difficulté reſte.

Mais ſoixante mille Moines & dix mille Prêtres ſéculiers ont été rendus à l'Etat & à la propagation. Mais il n'eſt pas dit que ces ſoixante & dix mille hommes, parmi leſquels il y avoit bien des décrépits, ſe ſoient tous mariés, & qu'ils aient tous eu lignée. D'ailleurs, ce nombre ne fait guere que le centieme de la Nation.

Mais l'*aiſance a été encouragée.* Mais auſſi les guerres civiles, qui ont déſolé l'Angleterre dans cet eſpace de temps ont bien, fait autant de mal que l'aiſance a pu faire de bien. Ainſi, tout reſte encore égal. Avouons que M. *de Voltaire* eſt heureux à lever les contradictions qu'on lui reproche.

Il fait enſuite des adieux très-honnêtes à ſon

adverſaire, qu'il traite *d'oiſon de baſſe cour.* Un petit oiſon devoit-il donc tant allumer ſa bile ?

Pour vous, M. *de Voltaire*, on vous regarde comme un aigle. L'aigle ſurpaſſe tous les autres oiſeaux par le perçant de ſa vue, la fierté de ſes regards & ſa violence à déchirer.

Fin de la Réponſe aux Eclairciſſements.

RÉPONSE

AUX Additions aux Observations sur le Libelle intitulé : les Erreurs de *M.* de Voltaire, *par M. Dam....*

NOUS venons de voir les heureux efforts de M. *de Voltaire* pour se justifier au moins d'une centieme partie des Erreurs qu'on lui a reprochées. Mais ce fidele Historien, croyant qu'il se manqueroit à lui-même s'il ne se justifioit pas encore sur les contradictions où l'on l'accuse d'être tombé, il a jugé à propos de joindre quelques additions à ses lumineux *Eclaircissements*. Il sait que la variété des personnages plaît sur la scene, il ne veut pas paroître cette fois sous son nom, il emprunte le nom de M. *Dam...* Quel est ce M. *Dam.*? C'est ce qu'il laisse à deviner : cependant le masque qu'il prend ne le couvre pas assez. On le reconnoît d'abord à ce ton de décence, de modestie & de modération qu'on vient déjà de remarquer dans les *Eclaircissements*. L'Auteur du livre *des Erreurs*, allant d'une maniere plus unie, n'emprunte point de personnage étranger. Il va lui-même donner ses ob-

servations sur les additions écloses depuis peu.

L'Auteur du Libelle, dit le *Voltaire* déguisé, *pages 20, 21 & 22 de son Discours préliminaire, dénonce quatre contradictions dans lesquelles, dit-il, M.* de Voltaire *a donné, sans compter une infinité d'autres qu'il ne désigne point... La premiere de ces contradictions a rapport à l'établissement du Christianisme, la seconde aux différentes especes d'hommes qui se trouvent sur la terre, la troisieme à* Michel Servet, *& enfin la quatrieme à* Cromwel. *Tâchons de faire connoître la bonne foi, la sagacité & l'honnêteté de ces Messieurs.*

Après cet exorde, le faiseur d'*Additions* entre en matiere, & nous allons le suivre pas à pas.

ARTICLE PREMIER.

De l'établissement du Christianisme.

„ PRemiere fausseté du Libelliste, absurdité de ses raisonnements.

„ *Il est véritablement étonnant*, dit-il „ pag. 19 de son Discours préliminaire, *que* „ *M.* de Voltaire, *avec l'étendue de son génie, sa prodigieuse mémoire, sa vaste érudition, ait donné dans des contradictions* „ *si visibles. Dans son Histoire générale il* „ *nous dit, chap. 3, que ce ne fut jamais*

„ *l'esprit du Sénat Romain, ni des Em-*
„ *pereurs, de persécuter personne pour cause*
„ *de Religion; que l'Eglise chrétienne fut*
„ *assez libre dès les commencements; qu'elle*
„ *eut la facilité de s'étendre; & qu'elle fut*
„ *protégée ouvertement par plusieurs Em-*
„ *pereurs.*

„ *Et dans son Seicle de Louis XIV*, con-
„ tinue le Libelliste, Chapitre du *Calvinis-*
„ *me, il dit que cette même Eglise dès les*
„ *commencements bravoit l'autorité des Em-*
„ *pereurs, tenant, malgré les défenses, des*
„ *assemblées secrettes dans des grottes & des*
„ *caves souterreines, jusqu'à ce que* Cons-
„ tantin *la tira de dessous terre pour la met-*
„ *tre à côté du trône.*

„ Il seroit aussi étonnant que M. *de Vol-*
„ *taire* se fût exprimé ainsi, qu'il l'est de voir
„ tant d'ignorance jointe à tant de mauvaise
„ foi. .... M. *de Voltaire* n'a jamais dit que
„ *l'Eglise chrétienne fût assez libre dès les*
„ *commencements.* On sait assez que ce n'est
„ pas ainsi qu'il écrit. Voici le premier passage
„ défiguré par le Libelliste, tel qu'il est dans
„ le texte.

„ *Jamais il ne vint dans l'idée d'aucun*
„ *César, ni d'aucun Proconsul, ni du Sé-*
„ *nat Romain, d'empêcher les Juifs de croi-*
„ *re à leur loi. Cette seule raison sert à faire*
„ *connoître quelle liberté eut le Christianis-*
„ *me de s'étendre en secret.* "

„ Indépendamment des changements que

„ le Libelliſte a jugé à propos de faire dans ce
„ paſſage, on voit qu'il en a ſupprimé le mot
„ *en ſecret* qui ne favoriſoit point le ſens con-
„ traire & forcé qu'il a tâché de lui donner par
„ les expreſſions fauſſes & plates qu'il a ſubſti-
„ tuées aux véritables. Premiere preuve de la
„ fidélité de cet honnête compilateur. «

Réponſe.

On ne peut pas douter que les deux textes, extraits du Diſcours préliminaire, ne préſentent une contradiction.

Le premier annonce que l'Egliſe Chrétienne eut, dès les commencements, la liberté de ſe former & de s'étendre, parce que ce ne fut jamais l'eſprit du Sénat ni des Empereurs de perſécuter perſonne pour cauſe de Religion, & que pluſieurs Empereurs la protégerent ouvertement.

Le ſecond annonce que cette même Egliſe n'avoit point cette liberté, puiſqu'elle étoit obligée de ſe retirer dans des grottes & dans des lieux ſouterreins, pour y tenir ſecrétement ſes aſſemblées; que ces aſſemblées étoient défendues par les Empereurs, & qu'elle reſta cachée ſous terre juſqu'à ce que *Conſtantin* l'en tira.

Certainement on ne niera pas que ces deux textes ne préſentent une contradiction; l'un annonce la liberté dont jouiſſoit l'Egliſe Chrétienne, l'autre la nie; l'un annonce des per-

missions & des protections, l'autre des défenses & des persécutions. Cela paroît assez contradictoire. Maintenant, ces textes sont-ils véritablement de *Voltaire* ? Rien de plus aisé à démontrer qu'ils sont de lui pour la substance, le sens & les expressions.

Il dit dans l'Histoire générale, chap. 5 : *Ce qui est certain, c'est que le génie du Sénat ne fut jamais de persécuter personne pour la créance ;* Nerva, Vespasien, Tite, Trajan, Adrien, *les* Antonin, *ne furent point persécuteurs ;* Marc-Aurele *ordonna qu'on ne poursuivît point les Chrétiens pour cause de Religion.* Caracalla, Héliogabale, Alexandre, Philippe, Gallien, *les protegerent ouvertement. Ils eurent donc tout le temps de s'étendre & de fortifier leur Eglise naissante* (voy. dis. prél. pag. xix.) *Les Chrétiens jouirent d'une si grande liberté, qu'ils avoient publiquement, dans plusieurs provinces, des Eglises élevées sur les débris des Temples*

Je le demande maintenant : y a-t-il, dans le premier texte, une expression qui ne soit pas prise de *Voltaire*, & dans le même sens que présente *Voltaire* ? Si les expressions sont fausses & plates, comme il le dit, c'est la faute de celui dont on rend les textes. Voilà donc le premier passage du Discours préliminaire authentiquement justifié. *Voltaire* ne dit rien sur le second, parce qu'apparemment il n'a rien pu trouver à dire.

C'est donc sans fondement qu'il accuse

l'Auteur du Discours, d'ignorance, d'infidélité & de mauvaise foi. C'est donc en vain qu'il cite un autre texte qu'on n'a point eu en vue ; il ne fait qu'augmenter sa honte en voulant la cacher : c'est donc en vain qu'il appuie tant sur ce mot *en secret*, comme efficace pour sauver sa contradiction. Elle reste toute entiere.

Causa patrocinio non bona pejor erit.

Mais n'est-il pas certain, M. le Docteur, dit encore *Voltaire*, qu'avant *Domitien*, le Christianisme ne fut point persécuté ? On lui répond que non, & que le contraire est démontré dans le Livre *des Erreurs* : d'ailleurs, cela ne fait rien au point dont il s'agit, non plus que tous les autres raisonnements vagues & étrangers à la question qu'il lui a plu d'ajouter ; enfin, les deux textes du Discours préliminaire sont contradictoires ; ils sont fidelement extraits des Ecrits de *Voltaire*. C'est tout ce qu'il falloit démontrer.

ARTICLE II.

Des différentes especes d'hommes.

» SEconde fausseté du Libelliste, & témoi-» gnage de son ignorance.

» M. *de Voltaire*, dit-il, *tom. III de* » *l'Histoire générale, pag.* 193, *dit que la* » *nature humaine, dont le fond est par-*

» *tout le même, a établi les mêmes reſſem-*
» *blances entre tous les hommes.*

„ *Et, page 6 du même volume, il dit*
„ *qu'il y a des peuples, des hommes d'une*
„ *eſpece particuliere, qui ne paroiſſent rien*
„ *tenir de leurs voiſins; qu'il eſt probable*
„ *qu'il y a des eſpeces d'hommes différen-*
„ *tes les unes des autres, comme il y a dif-*
„ *férentes eſpeces d'animaux.*

„ Théologien obſcur, vous dites des men-
„ ſonges. M. *de Voltaire*, en parlant de cer-
„ taines différences qui ſe trouvent entre les
„ peuples du Japon & nous, tome III de
„ l'Hiſtoire générale, p. 193, dit : *la na-*
„ *ture humaine, dont le fond eſt par-tout*
„ *le même, a établi d'autres reſſemblances*
„ *entre ces peuples & nous.* Et dans le ſe-
„ cond endroit, page 6 du même volume :
„ *Il eſt probable que les Pygmées méridio-*
„ *naux ont péri, & que leurs voiſins les ont*
„ *détruits; pluſieurs eſpeces d'hommes ont*
„ *pu ainſi diſparoître de la face de la terre,*
„ *comme pluſieurs eſpeces d'animaux. Les*
„ *Lapons ne paroiſſent point tenir de leurs*
„ *voiſins, &c.*

» On voit qu'il n'y a preſque pas un mot
» dans ces deux paſſages qui ſoit dans ceux
» cités par le Libelliſte ; mais quand M. *de*
» *Voltaire* auroit avancé que le fond de la na-
» ture humaine eſt par-tout le même, & qu'il
» y a des eſpeces d'hommes différentes, il
» n'y auroit qu'un ignorant qui pût trouver

» de la contradiction dans cette proposition, » & qui ne sache pas que le fond de la nature » est le même pour tous les êtres. «

Réponse.

Ne diroit-on pas que M. *de Voltaire* a raison pour cette fois ? Cependant, il est très-aisé de faire voir que c'est son adversaire seul qui l'a, & qui l'a toute entiere.

L'Auteur du Livre *des Erreurs*, en présentant les contradictions de M. *de Voltaire*, n'a point extrait les textes mots pour mots ; il ne les a point mis en *italique* ; il n'en a pris que la substance & le sens : or, le sens de ce premier passage est que la nature humaine, dont le fond est par-tout le même, a établi les mêmes ressemblances entre tous les hommes ; car ces mots, *autres ressemblances*, ne veulent dire que plus de ressemblances, de nouvelles ressemblances.

Et pour en donner une preuve qui ne laisse aucun doute au Lecteur, & qui convainque M. *de Voltaire* lui-même, je vais rapporter tout le passage, tel qu'il est au commencement du chapitre 120 de l'Histoire générale. *Ce que les Turcs ont fait à Bagdad, ce que les Empereurs Allemands ont voulu faire à Rome, les Taïcosamas l'ont fait au Japon. La nature humaine, dont le fond est partout le même, a établi d'autres ressemblances entre ces peuples & nous ; ils ont la superstition des sortileges, que nous avons eue*

si long-temps ; on retrouve chez eux les pélerinages, les épreuves du feu, qui faisoient autrefois une partie de notre Jurisprudence ; enfin ils placent les grands Hommes dans le Ciel, comme les Grecs & les Romains. Leur Pontife a seul, comme celui de Rome moderne, le droit de faire des apothéoses & de consacrer des Temples aux hommes qu'il en juge dignes.

Que M. *de Voltaire* parle ici lui-même. Ne sont-ce pas les mêmes ressemblances qu'il a voulu établir ? Et ne perd-il pas toutes ses peines en s'efforçant de se justifier ?

Il a si bien senti l'insuffisance de sa défense, qu'il ajoute que, quand même il auroit avancé ce qu'on lui fait dire, il n'y auroit point de contradiction, parce qu'*il n'y a qu'un ignorant qui ne sache pas que le fond de la nature est le même pour tous les êtres.*

Mais il ne s'apperçoit pas que se défendre ainsi, c'est tomber de la fievre en chaud-mal, comme on dit. Pour se justifier d'une contradiction qu'on lui reproche, il donne dans les absurdités extravagantes du Spinosisme, qui ne reconnoît, dans l'univers, qu'une seule & unique substance, avec différentes modifications. Le parti le plus généreux eût été d'avouer la dette ; le plus prudent, au moins, étoit de garder le silence.

Il finit, en disant qu'*il renvoie l'Auteur à son propre témoignage ; qu'il peut ju-*

ger s'il existe entre M. de Voltaire *& lui d'autres rapports de ce fond de la nature humaine.* L'Auteur aime le genre humain, respecte la Religion, déteste le mensonge, ne méprise personne, ne dit point d'injures. Que M. *de Voltaire* juge lui-même s'il y a quelques rapports entre son Adversaire & lui.

ARTICLE III.

De Michel Servet. TEXTE.

„ LA Roisieme fausseté du Libelliste : *M.* de „ Voltaire *assure, à ce qu'il prétend, Hist-* „ *toire générale, tom. III, que Michel* „ *Servet, qui fut brûlé vif à Geneve par* „ *ordre de Calvin, nioit la divinité éter-* „ *nelle de Jesus-Christ, & dans la page* „ *suivante il assure aussi que Servet ne nioit* „ *point ce dogme.*

„ C'est une chose merveilleuse que l'au- „ dace avec laquelle ces Messieurs imaginent „ des absurdités pour dire des sottises.

Il y a dans le texte, Histoire générale, „ tom. III, pag. 119, en parlant de *Michel* „ *Servet : il adoptoit en partie les anciens* „ *dogmes soutenus par* Eusebe, *par* Arius, „ *qui dominerent dans l'Orient, & qui fu-* „ *rent embrassés au seizieme siecle par* Lelio „ Socini.

„ Et dans la page suivante, après avoir „ rapporté le supplice que *Calvin* fit souf- „ frir à *Servet : ce qui augmente l'indigna- „ tion & la pitié, c'est que* Servet, *dans „ ses ouvrages publiés, reconnoît nettement „ la divinité éternelle de Jesus-Christ.*

„ Si M. *de Voltaire* n'avoit pas eu l'at- „ tention d'ajouter que c'étoit *dans ses ou- „ vrages publiés que* Servet *reconnoissoit la „ divinité de Jesus-Christ*, on pourroit par- „ donner à l'Auteur d'avoir voulu mettre „ ces deux passages en contradiction ; mais „ après de telles infidélités on ne peut que „ se livrer au mépris qu'il a mérité. «

Réponse.

Comme les Allemands annoncent leurs victoires par nombre de postillons sonnant du cor, ainsi *Voltaire* annonce les siennes en faisant retentir les airs de ses grandes expressions, & des titres honorables dont il décore ses adversaires confondus. *Audace, absurdités, sottises, ignorance, infidélités*, tels sont les monstres dont il triomphe. Mais voyons si son triomphe est bien assuré.

Il convient d'abord que *Servet* nioit la divinité de Jesus-Christ, puisqu'il soutenoit les dogmes d'*Arius ;* & il assure ensuite qu'il ne la nioit pas, puisque ce ne fut que sur quelques termes hazardés, échappés long-

temps auparavant en écrivant à un ami, qu'il fut condamné. Certainement hazarder quelques termes sur un sentiment, ce n'est pas une preuve qu'on le soutienne; & soutenir un sentiment, c'est quelque chose de plus que hazarder quelques termes. Or, selon M. *de Voltaire*, tout le crime de *Servet* fut d'avoir hazardé quelques termes sur ce dogme. Voici le texte entier de l'Histoire générale : *ce qui augmente l'indignation & la pitié, c'est que* Servet *dans ses ouvrages publiés reconnoît nettement la divinité éternelle de Jesus-Christ.* Calvin, *pour le perdre, produisit quelques lettres secrettes de cet infortuné, écrites long-temps auparavant à ses amis en termes hazardés.*

Ainsi, selon le premier texte, *Servet* adoptoit les dogmes d'*Arius;* selon le second texte, *Servet* n'avoit fait que hazarder quelques termes relatifs aux dogmes d'*Arius.* Il combattoit la divinité de Jesus-Christ, il reconnoissoit la divinité de Jesus-Christ, il ne lui étoit échappé que quelques termes sur le dogme de la divinité de Jesus-Christ. On est indigné contre *Calvin* qui le fait brûler comme Arien, quoiqu'il ne le fût pas réellement; il ne l'étoit pas, quoiqu'il en adoptât les dogmes. Il faut attendre que *Voltaire* nous débrouille lui-même par de nouveaux éclaircissements le cahos de ses pensées.

ARTICLE IV.

TEXTE. *De Cromwel.*

„ QUatrieme fauſſeté du Libelliſte.

„ Je voudrois bien qu'il nous diſe dans „ quel endroit du premier volume *des Mé-* „ *langes de Littérature*, &c. qu'il a l'au- „ dace de citer, il a pris que *Cromwel*, ſe- „ lon M. de Voltaire, *depuis qu'il eut uſurpé* „ *l'autorité Royale, ne couchoit pas deux* „ *nuits dans une même chambre, parce qu'il* „ *craignoit toujours d'être aſſaſſiné; qu'il* „ *mourut avant le temps, d'une fievre cau-* „ *ſée par ſes inquiétudes.*

„ Dans quel autre endroit, Chapitre 5 du „ Siecle de *Louis XIV*, M. *de Voltaire* „ a-t-il écrit que *Cromwel* reſpecta les Loix?

„ Il faut avouer que ſi ce Critique Théolo- „ gien n'eſt pas fidele, il eſt au moins bien fé- „ cond en invention.

„ De tout ce qu'on vient de voir qu'il attri- „ bue à M. *de Voltaire* au ſujet de *Cromwel*, „ ces mots ſeuls, *qu'il mourut avant le* „ *temps*, ſont *vrais*; tout le reſte eſt de la „ compoſition du Libelliſte. "

Après cela M. *de Voltaire* ſe tourne & ſe retourne de toutes les manieres, pour rajuſter, expliquer, adoucir & juſtifier ſes textes; il en rapporte pluſieurs qui ne ſervent de rien

pour le point dont il s'agit. *Il défie toute la malice du Libelliſte de faire remarquer une ſeule contradiction dans ces paſſages*, & il finit en diſant : » Voilà ce qu'étoit *Cromwel*, » & comment il convenoit à M. *de Voltaire* » de le montrer. Voilà ce que tout le monde » reconnoît dans cet homme extraordinaire, » & ce que l'imbécillité & la mauvaiſe foi ap- » pellent des contradictions.

» On peut juger du reſte du libelle par les » articles qu'on vient de réfuter. Il ne méri- » toit pas qu'on en prît la peine ; mais il » étoit bon de prouver que les erreurs attri- » buées dans ce libelle à M. *de Voltaire* ne » ſont que les fourberies d'un calomniateur ; » & que les applaudiſſements que lui pro- » digue ſon illuſtre apologiſte ne ſont que » l'éloge du crime, du menſonge & de l'i- » gnorance, fait par un complice.

Réponſe.

Il s'agit ici de deux points. 1° Les deux textes du Diſcours préliminaire ſont-ils contradictoires ? 2° Sont-ils, quant à la ſubſtance, fidelement extraits des Œuvres de Voltaire ?

Il ne faut pas certainement beaucoup de pénétration pour appercevoir la contradiction qu'il y a entre ces deux propoſitions :

Cromwel passa sa vie dans le trouble & mourut avant le temps, d'une fievre causée par ses inquiétudes.

Cromwel mourut avec la fermeté d'ame qu'il avoit montrée toute la vie.

Car comment accorder *ces troubles de sa vie*, *ces craintes perpétuelles*, *ces fievres causées par ses inquiétudes*, avec cette *fermeté d'ame qu'il montra toute sa vie*, & qui l'accompagna jusqu'à la mort ? Comment accorder encore cette brillante *réputation d'un grand Roi* avec la cruauté *qui se baigne dans le sang ?*

Il ne s'agit donc que de démontrer que ces deux propositions sont véritablement & fidelement extraites de *Voltaire*.

Il demande d'abord avec fierté à l'Auteur du Livre *des Erreurs*, *dans quel endroit du premier volume des Mélanges*, *qu'il a l'audace de citer*, *il a pris que* Cromwel *ne couchoit pas deux nuits dans une chambre*, *parce qu'il craignoit toujours d'être assassiné ;* & l'Auteur lui demandera à son tour avec modestie, mais avec assurance, s'il ne reconnoît pas ce passage comme fidelement extrait de ses Œuvres.

Dans le Chapitre quarante-neuvieme du Livre *des Erreurs*, où il est traité de *Cromwel*, on cite ce passage avec bien d'autres qui regardent cet usurpateur. On cite à la marge le

Chapitre 149 de l'Hiſtoire générale : on y joint un autre paſſage du Chapitre trente-huitieme *des Mélanges*. Si le négligent Imprimeur, dont l'Auteur étoit éloigné de plus de cent lieues, a oublié une citation, la cauſe de M. *de Voltaire* en devient-elle meilleure ? Dira-t-il que ce texte n'eſt pas de lui ?

Il oſe affirmer que dans tout ce qu'on lui attribue ici au ſujet de *Cromwel*, ces mots ſeuls, *qu'il mourut avant le temps*, ſont vrais, & que tout le reſte eſt de la compoſition de ſon adverſaire.

Et que répondra-t-il à ceux qui ont ſes Œuvres entre les mains, & qui ouvrant le Chapitre 149 de l'Hiſtoire générale, y liront ces paroles, que *Cromwel mourut d'une fievre occaſionnée probablement par l'inquiétude cauſée par la tyrannie ; car dans les derniers temps il craignoit toujours d'être aſſaſſiné, & il ne couchoit jamais deux nuits de ſuite dans la même chambre.* Et dans le Chapitre trente-huitieme des Mélanges ; qu'*il vécut inquiet juſqu'à quarante-trois ans, ſe baigna dans le ſang, paſſa ſa vie dans l'inquiétude, & mourut avant le temps ?*

Monſieur *de Voltaire*, cela eſt-il de ma compoſition ou de la vôtre ? N'y a-t-il là de vrai, n'y a-t-il de vous que ces mots, qu'*il mourut avant le temps ?* Ai-je dit autre choſe de *Cromwel* que ce que vous en avez dit vous-même, ſoit dans l'Hiſtoire générale, ſoit dans

les Mélanges, soit enfin dans le Siecle de *Louis XIV?* Que penseront maintenant les Lecteurs de votre défense ou de la mienne? Vous applaudirez-vous de vos succès à sauver vos contradictions? Est-ce de votre côté ou du mien qu'on trouvera la vérité, la décence, la fidélité?

Conclusion.

M. *de Voltaire* finit sa glorieuse défense par les adieux gracieux qu'il fait à son adversaire, & auxquels on répondra en peu de mots.

On peut juger, dit-il, *du reste du libelle par les articles qu'on vient de réfuter.*

On peut dire en effet que cette réfutation fait l'éloge le plus complet du Livre *des Erreurs*. Elle s'étend sur trente-six articles, tandis qu'il y a encore plus d'un millier d'erreurs présentées & démontrées, & sur lesquelles on n'ose pas dire un mot; & de ces trente-six articles il n'y en a pas un qui ne fasse mieux connoître avec quelle certitude l'Auteur du livre a prononcé; pas un qui ne fasse mieux connoître la vive sensibilité de M. *de Voltaire*, & l'inutilité de ses efforts pour se justifier; pas un qui ne démontre que les détours, les adresses, les ressources de l'homme le plus ingénieux sont vaines, quand il n'a pas pour lui la vérité.

Il ne méritoit pas qu'on prît la peine de

le réfuter; mais il étoit bon de prouver que les erreurs attribuées dans ce libelle à M. de Voltaire, *ne sont que les fourberies d'un calomniateur.*

Il eût été de la gloire de M. *de Voltaire* d'apporter des raisons & de ne point dire d'injures. Ces termes d'*impudent*, de *frippon*, d'*insolent*, de *calomniateur*, d'*ignorant*, de *fanatique*, de *téméraire*, d'*audacieux*, de *libelliste*, d'*oison*, de *falsificateur*, de *malheureux*, &c. ces termes ne sont point du goût des honnêtes gens; l'Auteur croiroit se déshonorer d'y répondre: il reconnoît d'ailleurs volontiers que c'est un genre de combats dans lequel M. *de Voltaire* aura toujours le dessus. Les emportements & les détours qu'on voit ici d'une part, & la modération & le ton assuré qu'on reconnoît de l'autre, font un contraste que le public ne manquera pas de sentir.

Les applaudissements que lui prodigue son illustre apologiste, ne sont que l'éloge du crime, du mensonge & de l'ignorance, fait par un complice.

Je ne connois ni l'apologie ni l'apologiste, & je ne sais pas si j'en suis connu. L'amour de la vérité & le respect pour la Religion m'ont déterminé à écrire. Je crois que les mêmes motifs l'ont animé.

Pour ce qui regarde ces graves accusations *de crime & de mensonges*, on sait

que quand elles partent de certaines bouches elles deviennent par-là même des témoignages & des preuves de vertu & de vérité.

Fin du second & dernier Tome.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans les deux Volumes.

A

ALBIGEOIS. Leurs infames erreurs, *tome* 1, 144. Cruautés exercées envers eux, 147. Ils sont loués & plaints par Voltaire, 143. Il tombe en contradiction avec lui-même, 146. Succès prodigieux de la bataille de Muret contr'eux. Belle critique de Voltaire sur cette bataille, 148.

ALFRED, Roi d'Angleterre. Bévue de Voltaire sur ce Prince, *tome* 1, 114. 115.

AMBOISE. Projet & but de la conspiration d'Amboise, *tome* 1, 259. Loué excessivement & ridiculement, 260. Anecdote singuliere sur la Renaudie, Chef de la conspiration, *ibid.* Sentiments horribles de Voltaire, 262.

AME. Sentiments magnifiques de Platon sur l'ame, *tome* 2, 59. Sentiments d'Aristote sur le même sujet, 60. Preuves de la spiritualité & de l'immortalité de l'ame par l'Ecriture & par les Conciles, 197.

AMMIEN MARCELLIN. Cet Auteur, quoique Païen, rend plus de justice aux Chrétiens que Voltaire, *tome* 1, 43. Calomnié par Voltaire, 47. Il ne dissimule pas les vices de Julien l'Apostat, *ibid.*

ANNE DE BOULEN. *Voyez* Henri VIII.
ANNE DU BOURG. Zele opiniâtre de ce Prêtre-Magistrat pour la réforme, *tome* 1, 237.
AMURATH II. Philosophe Turc, au jugement de Voltaire, *tome* 1, 169. Ce Philosophe fait étrangler son frere & les fils du Roi d'Albanie, ses ôtages, *ibid.* Abdique l'Empire par inquiétude & le reprend par adresse, *ibid.* Gagne sur les Chrétiens la bataille de Varne, 172. Calomnies de Voltaire contre les Chrétiens & le Cardinal Julien Césarini, *ibid.*

B

BAJAZETH, Prince violent & grand homme de guerre, *tome* 1, 167. Bat les Chrétiens à Nicopolis, 168. Vaincu par Tamerlan, enfermé dans une cage, où il se casse la tête, *ibid.* Mensonges de Voltaire pour humilier les Chrétiens, 168.
BERANGER. *Voyez* Eucharistie.
BÉVUES de Voltaire dans ses calculs sur les Finances, *tome* 1, 343. Dans ses raisonnements sur le Traité des Pyrénées, 320. Dans ses réflexions sur le génie des hommes d'Etat, 319. Dans ses jugements sur les ouvrages d'architecture, 312, &c. &c.
BIENS D'EGLISE. Enviés & exagérés, *tome* 2, 10, 11. Ils ne sont pas moins utiles à l'Etat, & le sont plus à la société, 153, 154. Contributions du Clergé depuis 1741. Aumônes immenses, 155. Le mauvais usage que certains Bénéficiers font de leurs biens, ne doit pas être attribué à l'Eglise, 157. On peut y remédier canoniquement, *ibid.* Déclamations insensées contre ces biens, 160.
BIGAMIE. Plusieurs Princes Chrétiens accusés

de bigamie par Voltaire, *tome* 1, 68 & 197. Accusation fausse, motifs de cette accusation, 198 & *tome* 2, 282.
BUCHANAN. Historien & Poëte Ecossois, sans foi & sans mœurs, *tome* 1, 222.

C

CALVINISTES. Eloge touchant les Calvinistes, par Voltaire, *tome* 1, 264. Examen de cet éloge, 265. Cruautés des Calvinistes contre les Catholiques, 269. Leurs révoltes ouvertes contre leurs Souverains, *ibid.* Ils travaillent à établir une République en France, 270. Voltaire se fait l'écho de leurs plaintes, 356. Esprit du Calvinisme, 354. Nécessité de la révocation de l'Edit de Nantes pour le bien de l'Etat, 359. Les pertes qui en ont été la suite, sont moindres que ne l'annoncent les cris des ignorants prévenus, 361. Allégations de Voltaire sans preuves, 362.
CÉLIBAT. Sainteté du célibat de Religion, *tome* 2, 132. Blasphêmes & impiétés de Voltaire contre le célibat de Religion, 133. Raisonnements faux & ridicules sur le même sujet, 134. Autres raisonnements pareils, 11, 12, 13. Célibat philosophique trop commun, & aussi préjudiciable à l'Etat qu'aux mœurs, 131. Loix des Romains contre cette espece de célibat de libertinage, 132.
CHARLES-QUINT. Il est faux qu'il ait laissé la liberté de conscience dans ses Etats, *tome* 1, 237. Il est faux qu'on ait fait après sa mort le procès à son Confesseur pour suspicion d'hérésie, 242.
CHARLEMAGNE. Emportemens horribles de Voltaire contre ce grand homme, *tome* 1, 62.

Calomnies exceſſives par leur noirceur & leur impudence, 63, 64. Ce Prince emploie la Religion pour adoucir la férocité des Saxons, 66. Sageſſe de ſes loix, *ibid*, 67. Il eſt juſtifié des débauches qu'on lui impute, 68. Il confirme les donations de ſon pere à l'Egliſe Romaine, 88. *Voyez* encore *tome* 2, 313. Comparaiſon peu heureuſe qu'on en fait avec Auguſte, Adrien & le Calife Aaron Raſchild, *tome* 1, 71. Combien il leur eſt ſupérieur, 72. Portrait de ce Prince par un Proteſtant Anglois, 73

CLERGÉ. Fureurs & emportemens de Voltaire contre le Clergé, *tome* 2, 162. La véritable cauſe de ces emportements, 164. Traits odieux & calomnieux de la Henriade & de l'Œdipe contre le Clergé, 166 & 171. Comparaiſon indécente du Clergé Catholique avec le Clergé Proteſtant, 153 & 158. Services rendus à la Religion, aux Lettres, aux Citoyens par le Clergé, 163. à l'Etat par les ſubſides, aux pauvres par les aumônes, 155. Calomnies contre les mœurs du Clergé, *tome* 1, 182 & 351. Contre la fidélité du Clergé au Souverain, *ibid*.

CONCILES. Origines des Conciles, *tome* 2, 115. Leur néceſſité, 116. La maniere de les tenir, *ibid*. La ſageſſe, l'autorité, l'infaillibilité de leurs déciſions, décrets, &c. 117. Comparaiſon ridicule des dogmes Chrétiens avec les extravagances païennes, 113.

CONDÉ. Voltaire traite d'années d'affoibliſſement celles que le Grand Condé donne aux devoirs de la Religion, *tome* 1, 328.

CONFESSION. Le dogme de la Confeſſion auſſi ancien que la Religion, *tome* 1, 77. Il eſt faux que les Laïques & les femmes aient eu

le pouvoir de confeſſer, *ibid. Voyez* encore *tome* 2, p. 291, 307.
CONJURATION DES POUDRES. Méchanceté & menſonges de Voltaire ſur cette conjuration, *tome* 1, 289.
CONSTANCE. Concile de Conſtance, *tome* 1, 150. Idée affreuſe qu'en donne Voltaire: louanges qu'il prodigue à Jean Hus, & les noirceurs dont il charge les Peres du Concile, 151, 152. Erreurs de Jean Hus, 154. Sa condamnation, 156. Les crimes du Pape Jean XXIII exagérés, 152, 153. Anecdote ſur le changement de nom du Pape Martin V, 158. Plate raillerie ſur Amédée VIII, Duc de Savoie, 159.
CONSTANTIN. Il eſt élu Empereur par ſes ſoldats, *tome* 1, 27. Il ſe contente du titre de Céſar par déférence pour Maximien ſon beau-pere, 29, 30. Peu après déclaré Auguſte. Appellé invincible par le Peuple Romain en préſence de ſon rival Maxence, 31. Cruautés monſtrueuſes de Maxence, 30. Conſtantin gagne ſur lui trois batailles, 31. Il aſſiſte au Concile de Nicée, 32. Noirceurs dont le charge Voltaire, 33. Juſtification complette de ce grand Prince, 34. *& ſuiv.* Il fait de grands dons à l'Egliſe Romaine, 84. Son portrait, 36, 37. Son caractere par Eutrope, Auteur Païen, *ibid.* Titres que lui donne le Peuple Romain à ſa mort, 38.
CRAMNER. Cet Archevêque, Primat d'Angleterre, change dix-ſept fois, dit-on, de Religion. Magnifique éloge qu'en fait Voltaire, *tome* 1, 214. Examen de cet éloge, 215.
CRÉATION DU MONDE. Douter de la création c'eſt douter de l'exiſtence de Dieu, *tome* 2, 185. La création de la matiere n'eſt pas plus inconcevable que l'éternité de la matiere;

mais elle choque bien moins la raison, 186. La fécondité donnée à la matiere ne se conçoit pas plus aisément que la création même, *ibid.* La plus sublime idée que nous puissions nous faire de la Puissance divine, c'est qu'elle a créé l'Univers, *ibid.*

CROISADES. Occasion & motifs des Croisades, *tome* 1, 128. Cause du peu de durée de leur succès, 129. Avantages réels qu'elles ont procurés aux Occidentaux, 130. Déchaînement de Voltaire contre les Croisés, *ibid.* Il ne trouve de la justice & de la bonne foi que chez les brigands Musulmans, & chez les perfides Grecs, 131. Il avoue quelqu'une de ses calomnies, *tome* 2, *Avant-Propos.* Calcul faux & trompeur des pertes qu'ont causées les Croisades à l'Occident, *tome* 1, 133. *Voyez encore la Réponse aux Eclaircissements*, *tome* 2, 295.

CROISADES DU NORD. Leur succès pour instruire, humaniser & policer les Barbares du Nord, *tome* 1, 140. Emportements furieux de Voltaire sur cette expédition, 139. Ses mensonges, 142.

CROIX. Apparition de la Croix à Constantin, *tome* 1, 39. Preuves, 40.

CROMWEL. Eloge brillant de ce fameux scélérat & usurpateur, *tome* 1, 324. Fausseté qu'il affirme hardiment dans cet éloge, 325. Contradictions où il tombe, *tome* 2, 338. Il souhaite qu'il y ait un Cromwel de cinquante en cinquante ans dans chaque Monarchie, 273. Vrai portrait de Cromwel, *tome* 1, 326.

D

DECIUS, Empereur. Il persécute les Chrétiens avec fureur, *tome* 1, 11. Calomnie de

Voltaire, qui attribue cette persécution aux factions des Chrétiens contre lui, 11.

DÉISME. Exposition de la Doctrine du Déisme, par Voltaire, *tome* 2, 30. Développement de cette Doctrine, 31. Contradictions, extravagances, suites abominables de cette Doctrine, *ibid. & suiv.*

DESPOTISME. Voltaire inspire par-tout les terreurs du despotisme, *tome* 2, 147. Il voit le despotisme dans le cœur de tous les Monarques & dans toutes les Monarchies, *ibid. & suiv.* Maximes outrageantes contre les Souverains, 13.

DIEU. Preuves courtes, mais claires, de l'existence de Dieu, *tome* 2, 17. Voltaire combat toutes les preuves qu'on en donne, quoiqu'il ne soit pas Athée. Il favorise le Spinosisme, 26. Il fait Dieu sujet à l'amour-propre, 68. Il ne croit pas qu'on doive lui rendre aucun culte, 201. Il lui ôte la prescience, 78. Il ne connoît ni justice, ni sainteté dans Dieu, *tome* 2, *Avant-Propos.*

DIOCLÉTIEN. Il est représenté par Voltaire comme un des plus grands hommes qu'ait eu l'Empire; & par les Auteurs Païens, comme un homme timide, cruel, fastueux, *tome* 1, 12. Il est faux que les Chrétiens aient été en paix les vingt premieres années de son regne, 16. Ses deux Edits contre les Chrétiens, 21. Preuves de ces Edits, *tome* 2, 267. Un Chrétien, homme de qualité, arrache un de ces Edits, *tome* 1, 17. Fureurs de Voltaire contre ce Chrétien, *ibid.* Remarques & réflexions sur cet Edit, 18. Dissimulation honteuse de Voltaire dans sa réponse sur cet article, *tome* 2, 270. Fin de Dioclétien, *tome* 1, 15.

DOMITIEN. Cet Empereur persécute les Chrétiens, mais il est justifié par Voltaire, *tome* 1, 5.

DONATION. Donation de Pepin & de Charlemagne à l'Eglise Romaine, *tome* 1, 84. Preuves portées à la démonstration, 85 & *suiv. Voyez* aussi *tome* 2, 313.

E

ECRITURE-SAINTE. Caracteres de nos Livres divins, peu connus & peu sentis, *tome* 2, *Avant-Propos*. Faux respect que Voltaire affecte quelquefois pour ces Livres, 80. Profondeur respectable des divines Ecritures, 81. Fausse regle que donne Voltaire pour distinguer les Livres divins de ceux qui ne le sont pas, 82. Principes sûrs & inébranlables des Chrétiens dans leur foi respectueuse pour les Livres divins, 83. Calomnies de Voltaire contre ces Livres, 103.

ÉGALITÉ. Maximes séditieuses sur l'égalité des hommes entr'eux, *tome* 2, 142. Leur développement & la maniere de les rectifier. Ecarts de Voltaire, 143.

ÉGLISE ROMAINE. Tableau affreux de l'Eglise & de la Cour Romaine, *tome* 1, 180. Correction du tableau, 181. Fausse imputation à cette Cour de vendre les absolutions, les indulgences, &c. *tome* 1, 186 & 346. Déclamations insensées contre l'Eglise Romaine, *tome* 2, 168.

ÉLIZABETH. Cause de l'aversion de cette Princesse pour la Religion Catholique, *tome* 1, 217. Elle fait grand nombre de loix contre les Catholiques, 218. Est reconnue par un acte public pour Papesse, c'est-à-dire comme source de l'autorité spirituelle des Evêques, 221. Elle fomente les rebellions des Ecossois contre leur Reine, 226. Fait couper la tête à Marie Stuart, *ibid.* Ce qu'on

a

a pensé de la Reine Elizabeth, 222. Humeur de Voltaire contre ceux qui rient de la Papauté de cette Princesse, 219.
ESPAGNE. Révolution de la Religion en Espagne par l'invasion des Sarrasins, occasionnée par le ressentiment du Comte Julien, *tome* I, 101. Le Roi Pélage se soutient contr'eux dans les Asturies, 105. Humeur de Voltaire contre ce brave Prince & ses premiers Successeurs, 106. Il est contredit par tous les Historiens Espagnols, 103. Il se contredit lui-même, 104. Diverses bévues & calomnies de cet Ecrivain, 108.
EUCHARISTIE. Erreurs sur l'Eucharistie, *tome* I, 119. Imputations calomnieuses & indécentes aux Catholiques sur ce mystere, 120. Exposition & réfutation de ce qu'en ose écrire Voltaire, 121. Justification du texte fameux de Ratram, 122.
ÉVÊQUES. Science, talents, sainteté dans le Corps épiscopal, *tome* 2, 158. Diverses calomnies contre les Evêques réfutées, *tome* I, 182 *& suiv.*

F

FÊTES. Fête des Foux, Fête des Anes, *tome* I, 125.
FENELON. Voltaire ose répandre des nuages sur la vertu de ce grand homme, *tome* I, 370. Preuve ridicule qu'il apporte, 371. Mensonge, *ibid.*
FRANÇOIS I. Preuves de l'attachement de ce Prince à la Foi Catholique, *tome* I, 229.
FRANÇAIS. Mépris de Voltaire pour sa propre Nation, *Préf.* xxij, *tome* I, 311, *tome* 2, 175.

G

GUERRES CIVILES. Comparaison des guerres civiles de France & de celles d'Angleterre, *tome* 2, 148. Qualifications fausses & odieuses de celles de France, 151. Ce que la Religion & la raison nous inspirent sur ces sortes de dissensions, 150. C'est la Religion qui a arrêté les fureurs des guerres, 5.

GUERRES DE RELIGION. Déclamations calomnieuses des ennemis de la Religion à l'occasion de ces sortes de guerres, *tome* 2, 5 & 6. Les véritables causes des guerres de Religion en Flandre, en France, en Allemagne, 221. Cruautés des Protestants dans ces guerres, 127 & *tome* 1, 268 *& suiv.*

H

HENRI IV. Raisonnements de Voltaire sur la conversion d'Henri IV, *tome* 1, 275. Ils montrent l'homme sans Religion, sans raison, sans respect pour ce Prince, *ibid. & suiv.* Comparaison indécente de la conduite d'Henri IV avec celle de Henri VIII & d'Elizabeth, 279. Caractere de ce Prince, 281. Combien une bonne histoire d'Henri IV seroit instructive, 282. Comparaison ridicule d'Henri IV avec les Prélats de son Royaume pour la science en matiere de Religion, 281. Service qu'il rend aux Vénitiens, 224. Anecdote remarquable sur les amours d'Henri IV, 285, 286.

HENRI VIII. Devient amoureux d'Anne de Boulen, *tome* 1, 209. Veut faire casser à

Rome son mariage avec Catherine d'Aragon, & ne le peut, *ibid.* Le fait casser par Cramner, Archevêque de Cantorbéry, 210. Fait couper la tête à la nouvelle Reine au bout de trois ans, *ibid.* & à plusieurs Seigneurs qui avoient eu part à ses faveurs, 209. Voltaire fait une sainte de cette Reine impudique, 207. Bayle en pense bien autrement, 208. Henri, après avoir pillé les biens ecclésiastiques, écrase ses Sujets par les impôts, 205; persécute les Catholiques & les Luthériens, 206.

HÉRÉTIQUES. Hérésie. Caracteres des différentes hérésies de l'Occident, *tome* 1, 232. Ignorance & hardiesse de Voltaire, & sa fureur aveugle à défendre les Hérétiques, 230. Fureurs incroyables des Hérétiques dans les Pays-Bas, 253. Dans la France, 269. *Voyez encore Calvinistes.*

HOLLANDE. Les vraies causes de la révolution de Hollande, *tome* 1, 249. Les mensonges révoltants de Voltaire sur cette révolution, 256. Eloges des Hollandois, outrageants pour la France, 306. Les Hollandois cause de la destruction du Christianisme dans le Japon, 292, 293.

HONORIUS. Le Pape Honorius loué par Voltaire, parce qu'il en fait un Hérétique Monothélite, *tome* 2, 120. Justification de ce Pontife, 121.

HYPOCRISIE. Hypocrisie de Voltaire dans sa Lettre aux Cranmer, *tome* 2, 169.

I

IMAGES. Culte des images décidé par le second Concile de Nicée, *tome* 1, 81. Imputa-

tions fausses aux Peres de ce Concile, 82. Le Concile de Francfort rejette celui de Nicée, parce qu'il est trompé par des exemplaires falsifiés, *ibid.* Le Pape Adrien I en fournit de sûrs, & répond aux Livres Carolins, 83, & *tome* 2, 121.

IMMORTALITÉ. L'immortalité de l'ame connue dans la plus haute antiquité, *tome* 2, 62. Annoncée dans les Livres divins plus de douze cens ans avant qu'Epicure combattit cette vérité, *ibid.* Sottises que Voltaire met dans la bouche d'Epicure, 62.

INQUISITION. Justes emportements de Voltaire contre l'Inquisition *tome* 2, 223, 224. Calomnies contre l'Inquisition, *tome* 1, 242. Maniere de procéder de l'Inquisition, 238. Fausseté qu'avance Voltaire sur les auto-da-fé de Philippe II, 247.

INTOLERANCE. Les déclamations des Philosophes contre l'intolérance de l'Eglise, font sa gloire & prouvent sa sainteté, *tome* 2, 215. Ce que c'est que cette intolérance, 216. Elle est essentielle à l'Eglise, *ibid.* Elle est une preuve que l'Eglise ne peut enseigner que la vérité, *ibid.* L'Eglise ne peut ignorer la vérité, ni être indifférente pour la vérité, 217. Elle sacrifie tout à la verité, *ibid.* & 218. Qui sont ceux qui blâment cette intolérance, 219.

J

JAPON. Révolution de la Religion Chrétienne dans le Japon, *tome* 1, 291. L'avarice des Hollandois en est l'unique cause, 292. Imposture insigne de Voltaire sur une prétendue conspiration des Portugais, 294. Dé-

monſtration de l'impoſture, *ibid.* Les Hollandois fournissent des hommes & de l'artillerie aux Japonois contre les Chrétiens, 297.

JACQUES II. Il eſt chaſſé d'Angleterre parce qu'il eſt Catholique, *tome* 1, 332. Mépriſé pour cela par Voltaire, 333.

JEAN VIII. Le Pape Jean VIII donne occaſion à la fable de la Papeſſe Jeanne, *tome* 2, 123. Accuſé par Voltaire d'avoir nié la proceſſion du Saint-Eſprit, *tome* 1, 87 Juſtifié ſur ce point, *ibid.*

JUIFS. Nation Juive. Les différents états par où a paſſé cette Nation annoncent des vues divines, *tome* 2, 101. Ses loix furent dès le commencement les plus complettes, *ibid.* Pourquoi Dieu voulut-il qu'elle fût ſéparée de toutes les autres Nations, 102. Sa conſervation eſt une preuve évidente de la ſageſſe de Dieu, *ibid.* Calomnies de Voltaire contre les Livres divins, 103. Sur Jephté, *ibid.* Sur les richeſſes de Salomon, 106; le retour de Babylone, 108. Sur les lumieres & les connoiſſances des Hébreux, 109. Sur la nature du pays qu'ils habitoient, 110. Démonſtration de l'infidélité du tableau qu'il préſente de ce Peuple, 111.

JULIEN. Belles qualités de cet Empereur, *tome* 1, 44. Ternies par de grands vices, 45. Il eſt blâmé par les Païens pour ſa ſuperſtition, 46. Sacrifie une femme dans la ville de Carrès, 47. Ne contient ni ſes Officiers, ni ſes Miniſtres, 48. Entreprend de rebâtir le Temple de Jéruſalem pour donner le démenti aux prophéties, & ne peut y réuſſir, 49. Il eſt perſécuteur, 55. Enthouſiaſme de Voltaire à le louer, 45. Son zele pour juſtifier l'apoſtaſie de Julien, 50. Cinq raiſons qui ſont autant de calomnies

horribles ou de fauſſetés, évidentes par leſquelles il excuſe cette apoſtaſie, *ibid.* Caractere ſingulier de Julien dans le Poëme ſur la Loi naturelle, *tome* 2, 229. Réflexions ſur ce caractere, 230. Complainte de Voltaire ſur le ſurnom d'*Apoſtat* donné à Julien, *tome* 1, 55.

L.

LÉGION THÉBAINE. Preuves du martyre des Soldats de cette Légion, *tome* 1, 24. Foibleſſe des raiſons de Voltaire pour combattre ce fait, 25. Défenſe miſérable dans ſa réponſe, *tome* 2, 277.

LIBERTÉ. Le ſentiment intérieur inſtruit tous les hommes de leur liberté, *tome* 2, 73. Développement & preuve de ce ſentiment, 74. Voltaire, ſur ce point, en impoſe à Locke, ou il ne le comprend pas, *ibid.* Preuves invincibles de la liberté, par Locke, 75. Objections ridicules de Voltaire contre la liberté, *ibid. & ſuiv.* La raiſon me dit que Dieu eſt infini dans ſes connoiſſances, & le ſentiment me dit que je ſuis libre, 74. Digreſſion courte ſur la preſcience de Dieu, 78.

LOI NATURELLE. Analyſe du Poëme ſur la Loi naturelle, *tome* 2, 232. Poëme ſans unité, deſſeins ſans exécution, maniere de raiſonner ſans juſteſſe, *ibid.* C'eſt une preuve de la vieilleſſe de Voltaire, 249. But de ce Poëme, 247. Définition de la Loi naturelle, *tome* 2, *Avant-Propos.*

SAINT LOUIS. Reſpecté par les Princes Muſulmans, & rabaiſſé par Voltaire, *tome* 1, 138.

LOUIS XIV. Parallele ridicule que fait Voltaire de Guillaume de Naſſau, Roi d'Angle-

terre, avec Louis XIV, *tome* 1, 335, 336.
LUTHER. Portrait de Luther, *tome* 1, 190. Sa hauteur indécente vis-à-vis des Princes, 193. Il épouse une Religieuse, 202. Il accorde au Landgrave de Heſſe la permiſſion d'avoir deux femmes, 198.

M

MAHOMET. Caractere admirable de ce faux Prophete, par Voltaire, *tome* 1, 56. Caractere horrible de ce faux Prophete, par le même, 60. Idée ridicule & impudente de repréſenter Mahomet comme celui qui a retiré l'Aſie de l'idolâtrie, 57. Groſſiéreté de ſa Loi, 58. L'idée qu'il donne de Dieu, puiſée chez les Juifs, 59. Il avoue qu'il ne ſait pas faire des miracles, *tome* 2, 206.
MAHOMET II. Jugement de Bayle ſur ce Prince, *tome* 1, 173. Sa barbarie, 174. Louanges exceſſives de Voltaire ſur ſon éducation, ſon génie, ſon humanité, 175. Preuves de la fauſſeté de ces louanges, *ibid & ſuiv.* Fable ſur la flotte de Mahomet devant Conſtantinople, 175. Caractere de Mahomet, 179.
MAHOMETANS. Erreurs de Voltaire ſur l'étendue de la puiſſance des Mahométans, *tome* 1, 108.
MARC-AURELE, Prince doux, mais ſuperſtitieux à l'excès, *tome* 1, 10. Trait ſingulier auquel la ſuperſtition donne lieu, 11. Grand nombre de Martyrs ſous ſon empire, 12, *ibid*, & *tome* 2, 229.
MARCEL. Saint Marcel, Officier dans les Troupes Romaines, refuſe de ſacrifier aux Dieux, *tome* 1, 19. Sageſſe de ſa réponſe, 20.

Eſt condamné à mort, 20. Injurié par Voltaire comme un rebelle aux ordres des Empereurs. Nouveaux menſonges de Voltaire dans ſa réponſe pour ſe juſtifier, *tome* 2, 273.

MARIE D'ANGLETERRE. Sa fermeté dans la Foi Catholique, *tome* 1, 211. Monte ſur le Trône malgré les conſpirations, *ibid.* Déchaînement de Voltaire contre cette Princeſſe, 212.

MARIE STUART. Belles qualités & malheurs de Marie Stuart, *tome* 1, 222. Cauſes de ſes malheurs, 223. *& ſuiv.* Sa touchante mort, 226. Son éloge par Camden, Anglois & Proteſtant, 227. Rage aveugle de Voltaire contre elle, 225, &c.

MARTYRS. Voltaire calomnie tous les Martyrs de l'Egliſe. *Voyez les Chapitres* 1 & 5 *de la premiere Partie.* Il nie les cruautés exercées contr'eux & eſt convaincu de faux, *tome* 1, 20, 21. Il en réduit le nombre à peu de choſe, 21, 22. Ses vains efforts pour combattre les actes des Martyrs, 24. Idée inſenſée qu'il préſente que toutes les Religions ont eu leurs Martyrs, *tome* 2, 205. Extravagante comparaiſon d'un Conſpirateur Huguenot avec les premiers Martyrs, *tome* 1, 364.

MATIERE. Matérialiſtes. Expoſition des principes des Matérialiſtes, *tome* 2, 43 & 51. La matiere ne peut pas penſer, 46. Démonſtration de la même vérité par les principes de Locke, 55. Mépriſable raiſonnement de Voltaire ſur ce point, 44 & 52. Réponſes aux diverſes objections des Matérialiſtes, 191. Il y a de la contradiction à dire que la matiere peut penſer, 192. L'argument tiré de l'ame des bêtes ne prouve rien, 194.

MAXIMIEN, perſécuteur. Caractere de ce Prince au jugement des Païens, *tome* 1, 34. Sa mort, *ibid.*

MAZARIN. Portrait de ce Cardinal, *tome* 1, 318. Plates réflexions de Voltaire ſur le génie de ce Miniſtre, 319.

MESSE. Antiquité des rites & cérémonies de la Meſſe, *tome* 1, 75. Vains détours de Voltaire pour ſe juſtifier des reproches qu'on lui fait à ce ſujet. *tome* 2, 290.

MŒURS. Ridicule extaſe de Voltaire ſur les mœurs des Proteſtants, *tome* 1, 279, 202 & 203. Obſervations curieuſes ſur ſes extaſes, *aux mêmes endroits.*

MORALE. Définition de la Morale, *tome* 2, 65. Les Païens infiniment plus reſpectables que nos Philoſophes dans leurs principes de morale, *ibid.* Principe horrible de Voltaire, *ibid.* Il donne tout au plaiſir & à l'amour, 66. Définition de l'amour, 68. Définition de l'amour-propre, *ibid.*

N

NATURE. Des trois états de nature. *Voyez* péché originel.

NÉRON. Il fait mettre le feu à la ville de Rome, *tome* 1, 4. Perſécute les Chrétiens, 2. Voltaire ſe fait ſon Avocat & le juſtifie, 4.

O

OFFRANDES RELIGIEUSES. Eſprit, motifs & uſages des offrandes religieuſes, *tome* 2, 128.

OTHON III. Cet Empereur fait brûler vive ſa

femme pour crime de calomnie & d'impudicité, *tome* 1, 123.

P

PAPES. Origine de la puissance temporelle des Papes, *tome* 1, 84. Papes accusés de divers crimes & de diverses héréfies par Voltaire, & justifiés, *tome* 1, 116, 182, *tome* 2, 12[illegible] &c. Le nombre de grands hommes & de grands Saints qu'il y a eu parmi les Papes, 170. Calomnies contre les Papes, *tome* 1, 180.

PARLEMENT. Origine de l'autorité du Parlement d'Angleterre, *tome* 1, 287. Maximes séditieuses de Voltaire à cette occasion, *ibid.*

PASSIONS. Tous les Philosophes se font les Orateurs des passions. Définitions des passions, *tome* 2, 71. La maniere dont elles agissent dans l'homme, *ibid.* La nécessité d'en être le maître, 72.

PATRIARCHE. Projet de la création d'un Patriarche en France. Projet absurde, *tome* 1, 348, 349. Difficulté à réaliser ce projet, *ibid.* Inutilité de ce projet, *ibid.* Suites funestes qu'auroit la création d'un Patriarche, 350.

PÉCHÉ ORIGINEL. Preuves du Péché originel par la raison, *tome* 2, 86, 87. Le *tout est bien* de Voltaire & de Pope n'est qu'une absurdité, 89. Ce que nous apprend la révélation sur le péché originel, *ibid.* Distinction & explication des trois états de nature, 88.

PERSÉCUTEURS. Fin des derniers persécuteurs du Christianisme, *tome* 1, 42. Lamentations & calomnies de Voltaire à ce sujet, *ibid.* & *suiv.*

PERSÉCUTION. Observation à faire pour dis-

tinguer ce qui eſt perſécution pour fait de Religion de ce qui ne l'eſt pas, *tome* 2, 124. Les Philoſophes modernes donnent le nom de perſécution à tout ce que la ſageſſe & la juſtice ordonnent contre l'impiété, 36 & 220. Ils excuſent celles des Néron, des Maximin, des Dioclétien, & des Elizabeth. *Voyez* à ces articles.

PHILIPPE II. Ce Prince, grand objet de la haine des Hérétiques, *tome* 1, 243. Politique de ce Prince, 244. Calomnies de Voltaire contre lui, au ſujet de ſon Vaſſal le Prince d'Orange, d'Antonio Perez, du Roi Sébaſtien, de Dom Carlos, *ibid.* De la révolution de Hollande, 256.

PHILOSOPHES. Philoſophie. Voltaire attribue tous les avantages de la ſociété à la Philoſophie, *tome* 1, 337. Sage réflexion du Préſident Hénault à ce ſujet, 338. Ce que la Religion & la Société auroient à craindre ſi les Philoſophes étoient puiſſants, *tome* 2, 6. Caracteres de divers Philoſophes, 39. Ce ſont des ennemis de la Religion, 36. C'eſt un grand malheur pour les hommes qu'il y ait tant de ces Philoſophes, 13. Combien il eſt dangereux de les tolérer, 37. Ce que la plus pure raiſon nous dit ſur cette tolérance, 42. Pourquoi les Philoſophes haïſſent les Moines, 15.

PHOTIUS. Ses grandes qualités & ſes grands vices, *tome* 1, 93. Grand flatteur & grand fauſſaire, 98.

PLINE. Sa Lettre à Trajan ſur les vertus & les mœurs des Chrétiens, *tome* 1, 8. Sa conduite envers eux, *ibid.*

POPULATION. Sentiments ridicules & abſurdes

de Voltaire sur la population de l'Univers, *tome* 2, 92 & 97. La maniere dont s'est faite cette population exposée, conformément aux monuments historiques, à la tradition des Peuples, à l'Ecriture, 90. Objections contre ce sentiment & bévues risibles de Voltaire, 94 97, 99.

PUCELLE. Poëme de la Pucelle. Caractere de cet ouvrage *tome* 2, 250.

PUCELLE D'ORLÉANS. Jeanne d'Arc. Sa véritable histoire, *tome* 1, 160. La pureté de ses mœurs, 161. Son histoire défigurée par trois Ecrivains, l'un refugié en Angleterre, l'autre Gascon, le troisieme Sujet du plus grand ennemi de Charles VII, 165.

R

REBELLION. Voltaire se fait le Panégyriste de toutes les rebellions, *tome* 2, 138. Il annonce les heureux effets qu'ont produit celles d'Angleterre, de Hollande, de Suede, & les justifie, 139. Il justifie les excès des révoltés de France, *tome* 1, 266, 269, & de ceux d'Angleterre, 333.

RELIGION. Courte & nouvelle définition de la Religion, envisagée relativement à l'homme. *Préf.* jx. Nécessité d'une Religion, *tome* 2, 198. Dieu n'est pas indifférent à tout culte de Religion, 199. Tout est nécessairement divin dans la Religion Chrétienne, 116, 204. Secours que fournit la Religion, 231. Le bien qu'elle a fait au monde, 243. C'est elle qui a étouffé le germe des guerres civiles dans l'Empire Romain, 5. Le gouvernement de la Religion a été établi par Jesus-Christ, &

confié au Sacerdoce, 226. Penſées ſingulieres de Voltaire ſur ce gouvernement, 227. Idée affreuſe qu'il donne de la Religion, *tome* 1, 353. Il lui attribue un eſprit républicain, ſanguinaire, *ibid.* & 354. Il eſt faux qu'elle ſe ſoit établie par l'autorité des Princes, *tome* 1, 225. Dangers des nouveautés, & changement dans la Religion, 233, 234. Exemple de Soliman II. La Religion Catholique n'eſt point une Religion d'eſclavage, 333.

RELIGION RÉFORMÉE. Etabliſſement de la Religion réformée en Suiſſe, *tome* 1, 194. A Geneve 199. Hardieſſe inconcevable des menſonges qu'avance & que multiplie Voltaire à ce ſujet, *aux mêmes endroits.*

Romain. Saint Romain. Hiſtoire de ce Martyr, falſifiée par Voltaire, *tome* 1, 23. Démonſtrations de la falſification, 24.

ROUSSEAU. (Jean-Baptiſte.) Fureurs de Voltaire contre les cendres de ce Poëte, *tome* 1, 340. Comparaiſon ridicule entre Rouſſeau & la Motte, *ibid.*

S

SUEDE. Révolution de la Religion en Suede, *tome* 1, 298. L'ambition de Charles, Duc de Sudermanie, en eſt la premiere cauſe. Il ſe révolte contre le Roi Jean ſon frere, qui étoit Catholique, 303. Voltaire approuve la révolte & l'uſurpation, *ibid.* Calomnies contre le Roi Jean, 299.

SPINOSA. Principes horribles de Spinoſa, *tome* 2, 39. Courte expoſition & réfutation du Spinoſiſme, 26.

SUPERSTITION. Mot favori de Voltaire & des Philoſophes, pour avilir tout ce qui appar-

tient à la Religion, *tome* 2, 2, 3, *& suiv.* Ils voient par-tout la superstition, *tome* 1, 338.

T

THÉODOSE. Il envoie des troupes à Thessalonique. Sa faute, sa pénitence, *tome* 1, 111. Mensonges & calomnies de Voltaire, 114. Justification entiere de cet Empereur, *ibid. & suiv.*

THÉOLOGIE. Idée de la vraie Théologie, *tome* 2, 246. Ce qu'on doit penser de la Théologie Scholastique, 247.

TRAJAN. Il ordonne qu'on fasse mourir les Chrétiens dénoncés, *tome* 1, 7. Malgré ses grandes qualités, il est sujet à plusieurs sortes d'intempérances, *tome* 2, 229.

TURENNE. Portrait de M. de Turenne, *tome* 1, 329. Efforts de Voltaire pour rabaisser ce grand homme, 330. Sa défense, 331.

V

VOLTAIRE. Ses talents, *Préf.* v. Sa maniere d'écrire, son style, vij. Jugement de ses Mêlanges de Philosophie, x. De son Histoire générale, xiij. De sa maniere de penser sur les Souverains, xviij. Sur les Français, xxij. Ses contradictions, xjx. Danger de la lecture de ses ouvrages, xxiij. Maniere dont il s'y prend pour combattre la Religion, *tome* 2, *Avant-propos.* Caracteres abrégé de ses ouvrages, *tome* 2, 252. L'impression funeste qu'ils font nécessairement sur les esprits, 255. Ses emportements dans sa réponse au Livre *des Erreurs.* Il l'appelle libelle, 259. Défini-

tion du libelle, 261. Adieux honnêtes qu'il fait à son adversaire, 342.

W

WITIKIND. Ce Chef des Saxons résiste longtemps à Charlemagne, *tome* 1, 62. Il renonce à l'idolâtrie, & se fait Chrétien, 64. Voltaire traite ce changement de foiblesse.

U

URANIE. Épître à Uranie. Caractere de cette piece, *tome* 2, 250.

Fin de la Table des Matieres.

BREF

BREF

DE N. S. P. LE PAPE

A. M. L'ABBÉ NONNOTTE,

A l'occaſion de l'Ouvrage intitulé les Erreurs de Voltaire.

A notre cher Fils, ſalut & benédiction apoſtolique.

CLEMENS PP. XIII.

Dilecte Fili, ſalutem & apoſtolicam benedictionem. Redditus eſt nobis Liber tuus in duo volumina diſtributus, quo Scriptoris, non tam ingenio quàm impietate nobilis, detegendos errores ſuſcepiſti, ut ab ejus

CLEMENT PAPE XIII.

ON nous a remis votre Livre en deux volumes, ou vous avez mis au jour les erreurs d'un Ecrivain, moins fameux par ſon eſprit que par ſon impiété. Votre deſſein a été d'éloigner de la lecture de ſes ouvrages tous ceux qui ne les ont point encore

lus, comme auſſi de convaincre ceux qui les ont lus qu'ils ont été ſéduits, ou par les agréments & la beauté du ſtyle de l'Auteur, ou par les trompeuſes ſubtilités dont il aſſaiſonne les productions de ſa plume.

Certainement il eſt très à craindre pour toutes les perſonnes qui le liſent, qu'en avalant le poiſon de l'impiété qu'il a eu ſoin d'y répandre, elles n'abandonnent les devoirs du bon citoyen & n'arrachent même de leur cœur juſques au dernier germe de la Religion : auſſi penſons-nous, mon cher Fils, que tant la Religion que tous les Etats

legendis ſcriptis, qui adhuc non legerint, abſterreantur, & qui legerint, ejus ſive ſcribendi leporis & venuſtate, ſive fallacibus argutiis ſe deceptos eſſe demùm agnoſcant. Profectò qui in ejus Libris verſantur, vehementer extimeſcendum eſt ne hauſtis veneficæ impietatis ſenſibus, boni civis demùm officia deſerant & omnem religionem amittant. Quamobrem multùm debere tibi, dilecte Fili, arbitramur, tum Religionem, tum chriſtianam rempublicam; utrique enim Scriptorem illum apparet eſſe

infenſiſſimum; idque te exiſtimamus luculentiſſimè declaraſſe. Cæterùm gratiſſimo nos animo munus tuum excepimus, & jam ferè totum volumen primum libentiſſimè legimus; nec ſanctæ Eccleſiæ utiliorem te dare potuiſſe operam arbitramur, magiſque laudabilem, quàm hoc Libro tuo, qui ſummoperè optamus ut ſæpiùs adhuc recuſus, factuſque vulgatior, per manus circumferatur eorum omnium qui aliquo litterarum ſtudio tenentur, Deum precamur tibi ut divino ſuo lumine præſtò ſit

chrétiens dont l'Auteur, ainſi que vous l'avez clairement démontré, eſt le plus cruel ennemi, vous ſeront éternellement redevables.

Au reſte, nous avons reçu votre livre comme un préſent digne de toute notre reconnoiſſance. Nous en avons déjà lu avec plaiſir preſque tout le premier volume, & nous croyons que vous ne pouviez travailler plus utilement pour toute l'Egliſe, qu'en compoſant cet excellent ouvrage; volontiers nous ſerions charmés de le voir imprimé & répandu dans les mains de tous ceux qui ſe piquent de lire,

d'écrire & de penſer. Nous prions de plus le Seigneur de vous faire part de ſes divines lumieres & de vous aider dans la réfutation du Dictionnaire Philoſophique dont, ſuivant un article de votre lettre, vous avez bien voulu vous charger. Nous vous exhortons même, autant qu'il eſt en nous, de preſſer vivement cet ouvrage. Vous ne pouvez rendre un plus ſignalé ſervice à la Religion, qu'en combattant un livre uniquement compoſé pour étouffer dans tous les cœurs tout ſentiment de religion & de piété.

Quant à vous, notre cher Fils, pour

teque adjuvet in eâ quam adverſus Dictionarium philoſophicum te ſuſcepiſſe mones ſcriptione, quam te vehementer hortamur ut alacriter urgeas; ſic enim optimè de Religione mereberis, peſtilentiſſimum refutando Librum de induſtriâ, ut videtur, compoſitum, ut ex omnium animis omnis pietatis & religionis ſenſus diruatur. Tibique, dilecte Fili, pignus benevolentiæ noſtræ, quam talibus laboribus tibi præcipuam conciliaſti, apoſtolicam benedictionem peramanter impertimur.

Datum Romæ, apud sanctam Mariam majorem sub annulo Piscatoris, die VII *Aprilis* MDCCLXVIII, *Pontificatûs nostri anno decimo.*

M. A. *Archiepiscopus Chalcedonensis.*

gage de notre bienveillance que vous avez si bien méritée par vos travaux, nous vous accordons avec tendresse notre bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, à Sainte Marie Majeure, sous l'anneau du Pêcheur, le septieme d'avril, mil sept cent soixante-huit, & de notre Pontificat le dixieme.

M. A. Archevêque de Chalcédoine.

Et au-dessus : Dilecto Filio FRANCISCO NONNOTTE.